This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EXCHANGE

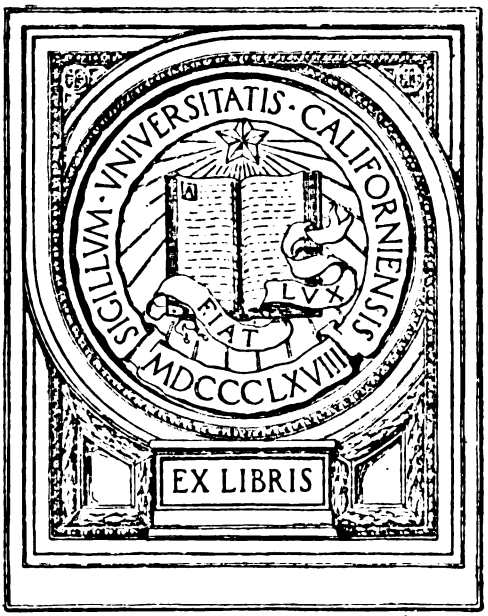

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1921-1922

EXCHANGE
AUG 24 1925

CLXXII[e] ANNÉE

6[e] SÉRIE — TOME XIX

LIBRARY
OF THE
CALIFORNIA

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

NANCY - PARIS - STRASBOURG

1923

Siège de l'Académie : 43, rue Stanislas, Nancy

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Digitized by Google

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1921-1922

CLXXII[e] ANNÉE

6[e] SÉRIE — TOME XIX

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

NANCY - PARIS - STRASBOURG

1923

Digitized by Google

AS162
A12
sec.E
v.19-21

EXCHANGE

Digitized by Google

Extrait du nouveau règlement voté par l'Académie le 28 mai 1915.

ARTICLE 28

Il y a chaque année deux séances publiques.

L'une a lieu dans le courant du mois de mai; l'autre en novembre ou décembre.

Elles ne doivent pas durer plus de deux heures.

L'heure de la séance est fixée par le président, qui nomme deux commissaires pour en faire les honneurs.

L'ordre de la séance publique de mai est réglé ainsi qu'il suit :

1° Compte rendu annuel ;

2° Discours des récipiendaires dans l'ordre de leur réception et réponse du président ;

3° Lectures dont la Société a fait choix pour cette séance ;

4° Proclamation du bureau nouvellement élu.

L'ordre de la séance de novembre ou décembre est réglé ainsi qu'il suit :

1° Lecture des rapports sur les prix accordés par l'Académie ou par les Sociétés qui se sont placées sous son patronage ;

2° Indication des sujets mis au concours ;

3° Distribution des prix.

602313

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ LE 18 AVRIL 1922

AUX OBSÈQUES

DE M. DE LALLEMAND DE MONT

MEMBRE TITULAIRE

Par M. Pierre BOYÉ

VICE-PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Encore sous l'émotion de deuils répétés, l'Académie de Stanislas apprit avec un profond chagrin quel nouveau coup la frappait. M. de Mont est mort à Paris, le Jeudi-Saint 13 avril. Rien ne laissait prévoir une fin si rapide. Pour ses amis, pour ses confrères, les fêtes de Pâques 1922 resteront attristées par ces obsèques. Le joyeux carillon de nos cloches fut troublé par un glas.

Né en 1849, Lorrain que retiennent au terroir de fortes racines, Pierre de Lallemand de Mont, après avoir été un brillant élève du lycée de Nancy, prépara sa licence ès lettres. Il en avait subi avec succès les épreuves, il était depuis deux ans inscrit à la Faculté de Droit, lorsque la guerre éclata. Il s'engage. Au 3e bataillon de la garde mobile de la Meurthe, qui

Digitized by Google

prit une part prépondérante à la défense de Toul, le sergent-fourrier, bientôt le sergent-major de Mont, se distingue par sa mâle attitude. Prisonnier avec l'héroïque garnison, il est interné en Silésie. Son rôle change. Il s'emploie à adoucir les souffrances de ses compagnons de captivité. Il soutient leur moral. Il atténue leurs privations. C'est là, pour lui, comme un apprentissage. L'avenir attestera que cette triste école de Glogau était bonne. Par sa vaillance sous le feu, par sa fermeté secourable dans l'exil, Pierre de Mont a deux fois mérité la médaille militaire qui lui est décernée au retour. L'armée lui sera toujours chère. Il la quittera, l'heure sonnée, avec le grade de chef de bataillon au 50e régiment territorial d'infanterie.

Le jeune homme a parfait ses études juridiques. En août 1871 il est reçu licencié en droit. Le voici avocat, tel ce Claude de Lallemand qu'on retrouve à Neufchâteau dès le début du XVIIe siècle et dont l'un des descendants, devenu possesseur de la seigneurie de Mont-lès-Lamarche, est l'ancêtre des Lallemand de Mont actuels.

Ses goûts réfléchis, son esprit net et méthodique tournent d'abord votre futur confrère vers l'administration. Il ne tardera pas à être nommé secrétaire général de la préfecture des Vosges. Le probe fonctionnaire eût pu prétendre à un avancement flatteur, si les circonstances politiques s'y fussent davantage prêtées, ou s'il n'avait veillé avec moins de scrupule au maintien des traditions familiales. Ce passage dans les bureaux fut donc court. Doit-on le regretter,

Digitized by Google

quand on sait quelle véritable vocation allait se révéler ?

Rendu à la vie privée, M. de Mont ne s'enfermera pas, en effet, avec un fier dédain ou une résignation amère, dans cette tour d'ivoire où plusieurs estimaient alors qu'il faisait meilleur s'isoler. Il n'entrera pas non plus dans l'action pour atteindre à des buts mesquins et chercher dans une lice décevante de vaines satisfactions, parfois chèrement gagnées. Il se donne. Il se prodigue. Il met au service de causes diverses, mais toujours loyales, les ressources de son intelligence, les dons abondants de son cœur. De ces causes, il en est peu auxquelles il n'ait spontanément offert son concours. Il n'en est pas qui, l'ayant demandé, ne se le soient assuré sans réserve.

Des témoins plus directs de cette activité généreuse rendront l'hommage qui convient à l'animateur, au mainteneur d'œuvres, — œuvres d'éducation, œuvres patriotiques et sociales, œuvres confessionnelles, œuvres charitables surtout, — à celui pour qui les formes les plus exquises ou les plus efficaces du dévouement n'avaient guère de secrets.

Tâche infiniment délicate, d'ailleurs, que d'évoquer semblables mérites, puisqu'il est de leur essence de se complaire dans une pénombre discrète, et qu'ils s'offusquent d'être loués. On dirait de ces fleurs suaves et cachées dont la corolle fragile se referme, le timide parfum s'évanouit, quand une main profane s'enhardit à les cueillir. Nul, en tout cas, mieux que le président des conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Lorraine, n'a compris, pour s'être penché sur

Digitized by Google

l'insondable abîme que côtoient chaque jour, sans se douter ou se préoccuper du terrible voisinage, tant d'indifférents, tant d'égoïstes, ce qu'il faudrait d'amour et de pitié afin de consoler et de racheter. M. de Mont eût-il besoin d'une devise ? Trois mots la constitueraient : le pathétique *Misereor super turbam.* Chrétien fervent et agissant, il s'était fait une loi de la plus large tolérance. Et si, à l'occasion, il eût su hautement revendiquer l'absolu respect de ses croyances, c'est qu'il payait ce droit de l'absolu respect des croyances d'autrui.

Absorbé par les œuvres, M. de Lallemand de Mont ne pouvait songer à entreprendre le livre de longue haleine qu'avec plus de loisirs il eût probablement écrit. Sollicitant en 1901 vos suffrages comme associé-correspondant, il s'excusait de n'avoir rien publié. Le candidat exagérait, ou plutôt il négligeait, à tort, nombre d'articles signés de son nom; des allocutions charmantes, de touchantes notices nécrologiques et les multiples comptes rendus où il avait l'art de renouveler une matière uniforme et de redire les mêmes choses en ne se répétant jamais. Il oubliait, en sa modestie distraite, certaine étude consacrée dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* au grand prévôt de Saint-Dié Jean-Claude Sommier, pages remarquables qui eussent suffi à classer leur auteur académicien avant la lettre. Mais où M. de Mont ne se trompait ni ne vous abusait, Messieurs, c'est lorsqu'il se prévalait du filial attachement porté à votre Compagnie. « Lorrain d'origine et de cœur, vous disait-il, je vénère l'Académie de Stanislas comme la gardienne

Digitized by Google

séculaire de nos traditions provinciales et comme un des plus puissants foyers de cette activité intellectuelle et de cet esprit d'initiative dont la Lorraine se montre si justement fière. » De cette affection il venait, au reste, de vous donner une preuve appréciable, en inspirant à Mme de Guaita la pensée de perpétuer le souvenir de son fils Stanislas par la fondation d'un prix littéraire annuel de son nom.

Votre élu, M. de Mont tint chez vous une ample place, bien qu'il fallût d'amicales instances pour le décider à accepter enfin, en 1912, un fauteuil de titulaire. Il se dérobait aux honneurs. Mais aux soins qui le réclamaient, non pas.

L'Académie ne pouvait être jalouse de la Société d'archéologie lorraine, dont M. de Mont, après avoir été près de vingt ans l'un des secrétaires adjoints, était devenu en 1902 le vice-président, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1907; de la Société d'archéologie où, hier encore, membre du comité du Musée, ses conseils faisaient autorité. N'aviez-vous pas aussi sa collaboration ? A la commission des prix de vertu, il n'était pas d'avis plus judicieux et plus écoutés que les siens. A vos séances ordinaires vous goûtiez l'affabilité de son abord, le tact affiné de ses gestes, la courtoisie de ses répliques, cette rare mesure qu'en tout il savait garder, et qui eussent fait de lui le président modèle si, en 1920, il n'avait décliné un titre qui lui revenait et dont, l'ayant porté, il n'aurait certes que confirmé le prestige.

A toute époque, à notre époque surtout, une vie aussi noble et désintéressée, sans soubresauts et sans

Digitized by Google

détours, que la vie qu'a remplie M. de Lallemand de Mont offre un réconfortant exemple. Une telle vie honore une famille. Elle honore, Messieurs, notre Compagnie. A en contempler l'harmonieuse unité, fût-il d'opinions opposées et de convictions contraires, quel honnête homme ne s'inclinerait très bas? Pour ceux qui partagent les espérances du regretté défunt, je la comparerais volontiers, cette limpide existence, à quelque calme avenue conduisant droit, tout droit, quoique trop tôt peut-être au gré des affections qui le pleurent, vers le champ radieux où le bon pèlerin, le voyage accompli, trouve sa récompense dans l'éternelle sérénité.

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ LE 21 JUIN 1922

AUX OBSÈQUES

DE M. LE GÉNÉRAL DE LARDEMELLE

MEMBRE TITULAIRE

Par M. Pierre BOYÉ

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Une prérogative désolante, redoutée, est bien celle qui appelle le président d'une Compagnie comme la nôtre à adresser le suprême adieu aux confrères qui nous quittent et à offrir à leur famille le respectueux tribut de nos regrets. Il y a cinq jours à peine, lors de l'installation du nouveau bureau, déplorant les épreuves successives que nous venions de subir, je formulais le souhait que la mort, enfin, suspendît pour nous ses rigueurs, et déjà c'est devant une tombe que derechef nous nous trouvons réunis.

En admettant, le 17 décembre 1909, M. le général de Lardemelle au nombre de vos associés-correspondants et en l'élisant, le 21 octobre 1910, titulaire, vous vous inspiriez d'une double et chère tradition. Depuis 1870 l'Académie de Stanislas se plaisait à ouvrir ses portes aux exilés d'une cité sœur. Toujours, elle a tenu à honorer l'armée en la personne

Digitized by Google

de quelques-uns de ses représentants. M. de Lardemelle prenait rang non seulement auprès d'une élite de compatriotes, mais aux côtés du général Journée, d'un Langlois et d'un Lyautey, car vous aviez devancé l'Académie française et comme entrevu même la brillante destinée du colonisateur que vos suffrages étaient allés chercher, en 1900, à Madagascar.

Le général de Lardemelle était digne d'un tel voisinage. Vous en étiez d'autant plus convaincus qu'il avait poursuivi presque toute sa carrière, à l'exception d'un séjour au Ministère en qualité de sous-directeur de l'Infanterie, dans la région de l'Est; qu'il avait commandé à Nancy le 79e de ligne, contribuant pour une large part à l'instruction et à la valeur morale de ce magnifique régiment; et que, partout où il avait passé, adjoint au gouverneur d'Épinal, chef de l'une des brigades du 6e corps, il avait laissé une enviable réputation de haute conscience, de froide énergie et de savoir solide.

Depuis trois ans, son entrée au cadre de réserve lui créait des loisirs. Il les employait à classer les notes abondantes rassemblées au cours d'une existence d'où les sujétions du service actif n'avaient exclu ni les observations mûries sur le terrain, ni les méditations du cabinet. Il retrouvait ainsi dans ses cartons, avec des essais insérés en 1875 au *Bulletin de la Réunion des officiers*, des études de géographie, des études de tactique ou de stratégie, qui, de l'avis de privilégiés admis à les parcourir, après avoir fourni aux gens du métier de profitables enseignements, pouvaient être encore pour une Académie d'un indis-

Digitized by Google

cutable intérêt; ce mémoire, par exemple, sur la rive droite de la Seille, où il mettait à la disposition du commandement sa connaissance particulière d'une contrée souvent parcourue; ou cet autre sur la Haute-Alsace, où il exposait le rôle probable, en diverses hypothèses, des troupes des Vosges sur les deux versants de la chaîne.

Lorsqu'il signait sa lettre de candidature, le général de Lardemelle venait également de faire paraître dans l'*Austrasie* une notice sur le monument de Noisseville. Il y retraçait les engagements au cours desquels furent couchés ceux dont il s'était agi de perpétuer la bravoure; il y disait la fidélité touchante et y montrait la pieuse ténacité qui, à travers des difficultés multiples, avaient abouti à l'imposante cérémonie du 4 octobre 1908, à laquelle il fut présent comme délégué du Souvenir français, ramené de la sorte sur ce champ de bataille de Borny où, trente-huit ans plus tôt, un vaillant lieutenant de chasseurs à pied avait reçu le baptême du feu.

Introduit parmi nous, M. de Lardemelle nous donnait bientôt la primeur d'une biographie du général de Geslin, son parent, le défenseur de Sainte-Marie-aux-Chênes. Ayant découvert un diplôme de l'Ordre noble de Saint-Hubert de Lorraine, il nous présentait cette pièce rare, nous expliquant comment les derniers titulaires, au milieu du XIX^e^ siècle, se prévalaient volontiers de leur filiation spirituelle avec les chevaliers de la Compagnie du Lévrier blanc instituée en 1416 par le cardinal-duc Louis de Bar.

Le général siégea à notre Commission des prix de

Digitized by Google

vertu. Il en fut le rapporteur à la séance publique du 18 mai 1911. Son sobre récit des infortunes et des mérites des lauréats était d'inspiration assez élevée comme d'assez bonne facture pour que vous eussiez décidé, par une exception flatteuse, qu'il tiendrait lieu à l'auteur de discours de réception.

Notre confrère nous eût, sans nul doute, continué cette utile collaboration, si la guerre n'était survenue, qui bouleversa tant de choses et où sombrèrent tant de projets. Dès le début de la mobilisation, le général a repris du service; à l'âge de soixante-dix ans, il demeura sept mois sous les drapeaux. Plus favorisé que beaucoup de ses contemporains et de ses camarades d'École — cette promotion de Saint-Cyr où l'on compte, figure d'épopée et de légende, un Pierre Ier de Serbie — le soldat, le Messin, vit, la tourmente apaisée, réalisé le rêve ardent de sa génération. La frontière que, plus jeune, il brûlait de franchir à la tête de ses hommes, est effacée. Ces plaines regrettées en face desquelles, en septembre 1906, à l'issue de manœuvres dans la Woëvre, il avait fait à sa 84e brigade d'émouvants adieux, est ressoudée au sol de France. Metz est délivrée, Metz où l'un des siens, l'un de son nom, effectuera son entrée de gouverneur.

Mais au prix, Messieurs, de quelle effroyable rançon ont été payées ces joies et cette fierté! Deux fils qui étaient son bonheur et incarnaient mieux que de superbes espérances tombent, presque coup sur coup, dans les combats de 1914. En juin 1918, un troisième Lardemelle, leur frère, arrose à son tour de son

Digitized by Google

sang généreux cette terre si précieuse que, pour son salut, elle vaut d'être abreuvée davantage.

A cette étape de son calvaire, le général, qui jusqu'alors avait tu pudiquement sa douleur, demandant au travail une diversion à ses pensées, — ne publiait-il pas en octobre 1917, sous le titre *Nancy et la guerre*, des pages qui sont comme l'épilogue de celles qu'il avait consacrées en 1911, dans la *Revue militaire*, à l'angoissante question de la défense de notre ville ? — le général, à cet instant, n'a plus la force de se contraindre. Il nous avoue sa détresse. Sa vie est brisée. Il ne désire plus qu'oubli et solitude. Disposez d'un fauteuil qu'il n'occupera plus. Vous eûtes, pour le persuader de ne pas renoncer à fréquenter une salle familière, où tant de sympathies essaieraient d'adoucir sinon de consoler sa peine, les accents nécessaires, et vous fûtes touchés qu'il les entendît.

Le général de Lardemelle revint donc à l'armistice au milieu de nous : sans une parole amère, sans une plainte. Son assiduité fut la même qu'auparavant. Avec la gravité lente et quelque peu solennelle qui était sa manière, encore que son commerce fût facile et simple son abord, il remplit tous ses devoirs académiques, y mettant cette exactitude scrupuleuse, cette ponctualité qu'avaient appréciées ses chefs et que l'on appréciait non moins à la Société de Secours aux Blessés militaires, dont il était vice-président, et à l'Association des Officiers en retraite, qu'il dirigeait.

Comme s'il lui répugnait d'envisager la possibilité même d'un état qui insulte aux lois de la nature,

Digitized by Google

la langue française, qui plaint la veuve et gémit sur l'orphelin, n'a pas de mot pour désigner un père qui a perdu ses fils. Mais de ce père nous avions devant nous la vivante et stoïque image, et à chacune de nos séances notre cœur se gonflait de pitié et d'admiration pour ce grand vieillard, si calme, si placide, si serein même aux yeux de ceux qui ne savaient pas, et qui, en réalité, ployait sous le faix de son glorieux et triple deuil. D'autant qu'un vide cruel s'était en outre creusé au foyer de l'époux, et qu'il avait chez ses proches à pleurer d'autres départs encore. Et voici qu'au sein même de l'Académie le général était atteint dans d'étroites affections. Charles de Meixmoron de Dombasle, Antoine de Metz-Noblat ne sont plus. Maintenant Raymond Le Joindre et Pierre de Lallemand de Mont s'en vont de compagnie, qui semblent montrer au survivant de ce groupe d'amis disparu le chemin qu'il lui reste à prendre.

Ils n'auront pas attendu longtemps pour l'accueillir dans un monde meilleur. En dépit des apparences, M. le général de Lardemelle cachait d'inguérissables blessures. La maladie aura vite raison d'une constitution secrètement minée. De son lit d'agonie le mourant put entendre l'écho de manifestations où sa place était marquée. Il s'est éteint à l'aube du jour où, sur la tragique et sacrée colline de Léomont, notre illustre confrère M. le maréchal Foch inaugurerait le monument du souvenir et du sacrifice.

Votre souvenir, Général, et celui de vos héros, nous saurons le garder. Le sacrifice, vous l'aviez consommé.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 18 DÉCEMBRE 1921

ALLOCUTION

PRONONCÉE A LA

SÉANCE DES PRIX DE VERTU

Par M. Edmond ESTÈVE

PRÉSIDENT ANNUEL

MESDAMES, MESSIEURS,

Aujourd'hui, pour la première fois, il est loisible à notre Compagnie de se conformer à la lettre du nouveau règlement qu'elle s'est donné en 1915, et dont les circonstances ont retardé l'application d'année en année. L'article 28 de ce règlement prescrit que les rapports sur les prix décernés par l'Académie seront lus dans la séance publique de décembre, la séance publique de mai étant réservée au compte rendu des travaux de l'année et aux discours de réception. Vous allez entendre, dans un instant, le rapport de M. Émile Duvernoy sur les prix littéraires, et celui de M. René d'Avril sur les prix de vertu. En proclamant dans une seule et même séance les noms de tous ses lauréats, à quelque titre qu'elle les ait couronnés,

Digitized by Google

l'Académie ne prétend pas innover. Elle ne fait, au contraire, que renouer une tradition immémoriale, religieusement observée jusqu'en 1914, et que seule la secousse de la guerre a pu rompre. Elle répond aux intentions de son fondateur, — Stanislas, le protecteur des lettres, mais aussi Stanislas le bienfaisant, — et elle demeure fidèle à l'esprit de son institution, en témoignant d'un intérêt égal pour les hautes spéculations de l'intelligence et pour les touchantes manifestations du cœur, en conférant le même jour, à la même heure, de pareils honneurs à ceux qui, dans les joûtes pacifiques dont elle est l'arbitre, se sont distingués par leur savoir ou signalés par leur vertu.

Ce n'est pas en effet, Mesdames et Messieurs, un ordre de préférence ou même de préséance que nous avons voulu établir, en donnant la parole d'abord, comme je vais le faire tout à l'heure, au rapporteur des prix littéraires. Si les titulaires de ces prix sont appelés les premiers, ils doivent d'avoir le pas sur les autres à ce qu'ils sont les moins nombreux. Pour consacrer le mérite qui a fait ses preuves ou pour encourager les vocations naissantes, pour honorer le labeur de l'érudit ou le talent du littérateur, nous ne disposons que de trois ou quatre récompenses, toujours trop faibles à notre gré, quand nous les comparons aux titres qu'elles ont pour objet de reconnaître; j'ajouterais volontiers trop rares, si cette rareté même n'en faisait la valeur, et si l'ambition de les obtenir n'avait par là même un attrait assez puissant pour amener, chaque année, à nos concours, une

Digitized by Google

élite de candidats entre lesquels nous avons souvent l'embarras de choisir.

Si donc nous avons décidé de nommer en second lieu les titulaires de nos prix de vertu, si nous les avons, comme on dit familièrement, gardés pour la bonne bouche, ce n'est pas qu'ils soient moins haut placés dans notre estime, c'est tout simplement qu'ils sont beaucoup. En disant qu'ils sont beaucoup, je ne veux pas faire entendre qu'ils sont trop. Ils ne seront jamais trop. C'est avec joie que nous voyons, depuis un certain temps, presque d'année en année, s'accroître la liste des récompenses que nous avons mandat de leur décerner. Récompenses, elles aussi, bien minimes, quand on les met en balance avec une jeunesse sacrifiée, de longues années de silencieuse patience, une vie tout entière passée dans l'abnégation de soi-même, la pratique du devoir et l'exercice du bien. Mais y a-t-il une monnaie au monde, piastre, livre, florin ou dollar, si fabuleux qu'en soit le change, qui puisse payer un élan d'amour ou un acte de dévouement ? Du moins sommes-nous heureux de tirer pour un instant de l'ombre où elles se cachent ces modestes vertus et, en les citant avec admiration et en les montrant en exemple, de penser que, si nous n'avons pas su discerner toutes celles qui auraient mérité notre hommage, plus notre palmarès s'allonge, moins nous risquons de commettre des omissions involontaires. Joignez-y que le développement de ce chapitre de notre budget — c'est le seul, je le dis en passant, qui s'arrondisse, et celui de nos publi cations est, hélas! plus maigre que jamais, — nous

Digitized by Google

permet d'élargir singulièrement le champ de notre action. Nous ne nous bornons plus, vous le verrez, à Nancy et à sa banlieue; nous avons des lauréats et des lauréates dans les Vosges aussi bien qu'en Meurthe-et-Moselle; nous allons les chercher jusque dans l'arrondissement de Briey ou au Val d'Ajol. L'Académie de Stanislas, académie lorraine, rayonne et rayonnera de plus en plus sur toute la Lorraine, grâce à une série d'intelligentes libéralités dont je ne mentionnerai ici que les plus récentes. Depuis l'an dernier, nous distribuons les arrérages des prix Pister, destinés à récompenser le dévouement filial et le dévouement maternel dans les familles nombreuses. Faut-il énumérer les fondations multiples que nous devons à la générosité toujours en éveil de M. René de Goussaincourt ? M. de Goussaincourt est un des doyens de notre Compagnie. Mais qui songerait à s'enquérir de son âge ? On a l'âge que l'on porte. L'âge de M. de Goussaincourt, c'est l'âge de son cœur. Et son cœur est toujours chaud, toujours jeune, et il est servi, ou, si vous aimez mieux, entraîné, par une imagination d'une ingéniosité inépuisable. Dévouement tout court, dévouement maternel, dévouement domestique, dévouement à la patrie, dévouement à ceux qui se sont dévoués pour elle, il n'est pas une forme de dévouement qui échappe à l'œil exercé de M. de Goussaincourt, et, comparable à cet empereur romain qui soupirait après une volupté nouvelle, il guette, pour les récompenser à leur première apparition, les manifestations inédites de la vertu. Dans les années qui viendront, nous

Digitized by Google

décernerons le prix Virginie Jacquot, tout dernièrement fondé par M. le chanoine Barbier, curé-doyen de Blâmont, pour être attribué à une ou plusieurs familles nombreuses et méritantes de la commune de Glonville; à défaut, du canton de Baccarat. Ce n'est pas tout. Il y a quelques jours à peine, M. François Audiat, conseiller à la cour de Pau, nous annonçait l'intention, qui sera prochainement réalisée, d'instituer, de concert avec ses neveux, en mémoire de leurs communs parents, notre éminent et regretté confrère M. le président Audiat et Mme Audiat, née Garnier, un prix annuel destiné à récompenser le dévouement maternel.

Vous avez déjà remarqué, Mesdames et Messieurs, que ces bienfaiteurs de la vertu semblent s'être donné le mot pour réserver leurs encouragements et leurs libéralités aux familles nombreuses et aux mères de ces familles. Ils ont eu, je n'en doute pas, l'intention de contribuer ainsi, en quelque mesure, à réparer les maux — nous en souffrirons longtemps encore! — qu'une guerre longue et sanglante a infligés à notre pays. Pour combler les vides, pour remplacer la fleur de la jeunesse française, tombée sur tous les champs de bataille, il faut des générations nouvelles; il faut, à chaque foyer, beaucoup de petites têtes blondes ou brunes. Mais ce n'est pas assez de les avoir appelées à la vie; il faut protéger ces tendres existences contre toutes les influences mauvaises, il faut fortifier les corps, diriger les esprits, former les cœurs; il faut, de ces gamins et de ces gamines, faire des hommes et des femmes capables de se conduire eux-mêmes

Digitized by Google

et de remplir, si humble soit-il, leur devoir social. Rien ne peut suppléer, dans l'accomplissement de cette tâche sacrée, au dévouement maternel. C'est par ce double enfantement de la chair et de l'âme que les jeunes mères d'aujourd'hui referont la race de demain. Êtes-vous allés, au printemps dernier, dans un de ces bois — ils ne manquent pas en Lorraine — où se sont livrés les plus acharnés combats de la grande guerre ? Sur les arbres mutilés reverdissaient des pousses nouvelles; autour des souches rompues au ras du sol, vous avez vu monter, cherchant l'air libre et la lumière, des rejets vigoureux qui seront grands un jour. Encore quelques années, la nature aura effacé les ravages des hommes : de beaux arbres balanceront leurs bras chargés de feuillage et berceront les nids. Est-il besoin de commenter ce tableau ? Un tronc brisé, entouré de ses rejetons drus et forts, c'est l'image même de notre France d'après guerre; c'est le symbole de ses deuils et de sa vitalité immortelle, de ses devoirs et de ses espoirs.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

Par M. MALGRAS (René D'AVRIL)

MEMBRE TITULAIRE

En me chargeant de présenter publiquement le rapport général sur les prix de vertu, votre Compagnie a eu sans doute à cœur de réparer une injustice, dont on a coutume de rendre responsable la Presse quotidienne à laquelle je m'honore d'appartenir.

Trop de fois, hélas! ses colonnes sont remplies par le récit de ce qu'il est convenu d'appeler « un beau crime »; et, à défaut de cette matière de choix, combien malheureusement les scènes d'ivresse, les exploits des escrocs de haut vol, les cambriolages et larcins de tous genres, les violences et les malhonnêtetés de toutes sortes semblent passionner un lecteur assidu des « faits divers »!

Je sais que, de temps en temps, se glissent entre ces lignes policières un acte de probité, une remise solennelle de récompense; mais en général, et avec la meilleure foi du monde, le vice s'étale en belle page, la vertu, trop modeste, se dissimule, est méconnue ou, pour parler plus franchement, totalement inconnue.

Digitized by Google

Or, n'est-ce pas, d'autre part, sa fleur la plus rare et comme son parfum particulier ? Ces deux mots : vertu et publicité, ne vont pas ensemble. Le journal, si incriminé, n'est en somme que le reflet de l'opinion parisienne ou régionale. Il ne flatte pas les passions, il les déplore; il ne trahit pas la cause de la vertu, au contraire il l'encourage autant qu'il est en son pouvoir. Seulement il manque, en ce qui concerne les actes méritoires, de moyens d'information; et, les aurait-il, que les humbles héros de la vie quotidienne seraient les premiers à souffrir de voir ainsi leur nom imprimé tout vif.

C'est donc à des groupements académiques tels que le vôtre qu'il appartient de renseigner annuellement la Presse et, tout au moins, de rendre un solennel hommage aux sacrifices cachés et aux dévouements qui s'ignorent. J'ai trouvé, dans les dossiers que votre Commission des Prix de vertu a patiemment recueillis, des sujets d'émerveillement. Je ne veux pas tarder à vous les communiquer. Que ma plume soit donc ici comme la lance de Parsifal qui pouvait à la fois panser les plaies humaines après avoir imprudemment occasionné les blessures.

Le prix Jules Gouy est un des plus anciens qui ait fait connaître le nom vénéré d'un de nos généreux bienfaiteurs. Votre Commission l'a réparti cette année de la façon suivante :

Mlle **Marie-Thérèse Paulus** (1), née le 1er novembre

(1) 14, rue de la Garenne, Nancy.

Digitized by Google

1891, à Nancy, est le type classique, mais qui tend à se faire de plus en plus rare, du dévouement prodigué au service d'autrui. Flaubert, dans *Un cœur simple*, en a rendu le côté imagé, presque souriant; mais on voudrait pouvoir en souligner la délicatesse sentimentale, l'importance exemplaire et quasi sociale. Quatorze ans au service d'un seul maître : M. Pigeon. Cette constance dans l'accomplissement du devoir, cette fidélité comme il n'en est plus guère aujourd'hui seraient déjà par elles-mêmes hautement méritoires. Mais le motif qui engagea Mlle Paulus à exercer ces vertus foncières est également respectable. Sur ses gages, en effet, Mlle Paulus a subvenu aux frais d'étude de son frère, entré au Grand Séminaire. Le Ciel ne lui a pas donné longtemps la joie de voir ses efforts réalisés : l'abbé Paulus fut tué glorieusement à l'ennemi. Il reste à Marie-Thérèse Paulus le soin d'entretenir sa mère âgée et infirme, ce qu'elle fait avec courage et simplicité.

Devant la droiture d'une telle existence, l'Académie n'a pas hésité un instant à attribuer à Mlle Paulus la somme de 200 francs, sur la fondation Jules Gouy.

Il y a, entre Mlle **Marie Heckler** (1), à qui également 200 francs de prix Gouy sont attribués, et Mlle Paulus, un point de ressemblance. Ouvrière d'élite à la Manufacture des Tabacs, Mlle Heckler, âgée de vingt-huit ans, a fait, elle aussi, tout ce qu'il était humainement possible de faire pour permettre à son frère,

(1) 27, rue de la Foucotte, Nancy.

Digitized by Google

étudiant ecclésiastique au Grand Séminaire de Bosserville, de poursuivre ses études et d'atteindre la prêtrise. M. l'abbé Heckler est aujourd'hui vicaire à Longuyon.

Et pareillement aussi, elle entoure de soins pieux une mère âgée, très souvent malade et qui garde le lit, en ce moment, à la suite d'une chute. Mlle Marie Heckler s'ingénie à se plier à tous ses désirs. Elle veut qu'il ne manque rien à sa chère malade et elle tient, avant tout, à lui assurer une garde dans les intervalles de temps où son travail l'appelle au dehors.

S'étonnera-t-on alors, si la noble fille a dépensé ainsi à ce double entretien tout ce qu'elle gagnait ? Elle n'a réalisé, pour elle, aucune économie, et cela, constate le rapport placé sous nos yeux, le plus simplement et le plus naturellement du monde. En attribuant à Mlle Heckler une récompense, l'Académie est assurée de répondre, nous dit-on, au vœu unanime de toutes les personnes du quartier de la Foucotte et de la paroisse Saint-Mansuy qui s'accordent pour louer la conscience de leur voisine, son esprit de sacrifice, l'égalité charmante de son caractère.

Transportons-nous à une autre extrémité de Nancy, pour nous conformer aux intentions du donateur qui veut que les bénéficiaires du prix Gouy soient nées dans notre ville et qu'elles y habitent; nous trouverons dans une maison récente et d'une propreté toute hollandaise (1), non pas Mlle **Marie**

(1) 21, rue du Général-Custine, Nancy.

Digitized by Google

Jacquin, mais sa mère reconnaissante qui ne tarit pas d'éloges émus à son endroit.

Cette mère est âgée de soixante-sept ans. Elle est restée veuve avec six enfants. L'aîné avait seize ans à la mort de son mari. Petit à petit ils se sont mariés et établis. Il n'est plus resté au logis désert que Marie et son plus jeune frère qui fut tué le 9 juin 1915 à la bataille d'Ablain-Saint-Nazaire. Ce fut, pour Mme Jacquin, un coup extrêmement rude et la secousse morale qu'elle en ressentit aggrava encore son fâcheux état de santé. Durant tout l'hiver 1919 elle devint quasi impotente et nécessita des soins assidus. Ce fut Marie Jacquin qui les lui donna. Et cependant, un travail opiniâtre au Centre d'appareillage Blandan occupe tous les instants de la vaillante jeune fille. Mais, ce travail — dont le produit fait vivre la maisonnée — est à peine fini que déjà Marie Jacquin récure, savonne, lessive, ne se couche qu'ayant laissé tout net et brillant. Et c'est elle encore qui avec entrain et délicatesse, réconforte sa mère et apporte un rayon de saine gaîté dans un intérieur assombri.

La modestie de Mlle Marie Jacquin est telle que c'est à l'insu de sa fille que Mme Jacquin nous a donné sur elle les renseignements qui permettent de lui attribuer 200 francs sur le prix Gouy.

Il n'est pas, je le sais, dans les usages de la Commission des Prix de vertu de décerner une récompense à une jeune fille — presque une enfant — âgée de seize ans à peine. Cependant, Messieurs, vous avez estimé avec raison, qu'en accordant à Mlle Cécile

Digitized by Google

Béot, qui habite Lexy (1), le prix Mangeon de 100 francs, vous encourageriez fortement dans la voie du bien celle que désignent à vos suffrages plusieurs témoignages dignes de foi et notamment celui, si important, de l'institutrice de la commune. C'est à l'âge de onze ans et demi que Cécile Béot fit le dur apprentissage d'une vie de dévouement quasi maternel. Le père de cette jeune fille est en effet atteint d'aliénation mentale et interné à Maréville depuis 1912. La mère, décédée en mai 1917, n'a pu supporter les fatigues et les privations de la guerre en pays occupé. Les deux aînés de la famille étaient deux garçons. C'est donc à Cécile que revint le soin de veiller à l'entretien et à l'éducation de quatre frères et sœurs plus jeunes. Tâche acceptée avec courage et dont le résultat est tout à son honneur : on loue la bonne tenue de ses sœurs, leur politesse. Mais un jour vient où le frère aîné, qui faisait vivre tant bien que mal la maison, se marie; le second fils doit partir au régiment, en avril dernier. Cécile, faute de moyens d'existence, entre en service dans une honnête famille de Lexy, tandis que de charitables parents se chargent des petits. Mais la nécessité seule a contraint la courageuse enfant à renoncer à garder avec elle ses frères et sœurs. Cécile donne entière satisfaction à ses maîtres. Dans Lexy, où elle est estimée de tous, on apprendra avec joie la distinction dont elle est l'objet aujourd'hui.

(1) Lexy, par Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

A la veille de la guerre, en 1913, mourait à Nancy M. Schwartz, agent voyer, laissant une femme en possession, pour toute ressource, d'une petite pension de veuve. Celle-ci avait eu déjà le moral profondément ébranlé par la mort en 1909 de son fils aîné, âgé alors de dix-sept ans.

Ce fut Mlle **Suzanne Schwartz** (1), une enfant de quinze ans, qui assuma la lourde tâche de subvenir aux besoins de sa mère accablée de chagrin et de sa sœur plus jeune, Juliette, dont les émotions de la guerre secouaient fortement les nerfs. Elle devint employée chez M. Martin, marchand de musique en notre ville. Employée modèle qui dans les jours les plus noirs de la guerre, en pleine cité bombardée, resta bravement à son poste pour garder et servir le magasin. Le soir, si fatiguée que fût la jeune fille, il fallait encore s'occuper de ses deux chères malades. Car, non contente de donner évangéliquement « du pain à ceux qui n'en ont pas », Mlle Schwartz prit encore sur elle, bien des fois, alors que l'inquiétude habitait la ville et la désolation le cœur des siens, d'accorder le don surérogatoire de la gaîté à ceux qui l'ont perdue. L'Académie a jugé Mlle Suzanne Schwartz digne d'obtenir le prix Cardin-Roussel de 200 francs. Mais ne semble-t-il pas aux concitoyens de ce vaillant soutien de famille que le seul style capable de lui rendre hommage devrait être celui des citations à l'ordre du jour?

Notre cité n'est pas la seule à avoir le monopole

(1) 97, faubourg Stanislas, Nancy.

Digitized by Google

des actions méritoires, accomplies avec simplicité. De Lunéville nous fut transmis un volumineux dossier concernant Mlle **Renée Audoux** (1), âgée de vingt ans, dont le père et le frère sont hautement et unanimement estimés aux Établissements de la Société de Dietrich et Cie.

Depuis huit ans la mère de famille est atteinte d'une paralysie des membres inférieurs qui la rend incapable non seulement de tout travail, mais même de la tenue du ménage. Les soins qu'elle réclame, et qui sont des plus pénibles, sont continuels. Lorsque ce malheur frappa les siens, Mlle Renée Audoux n'hésita pas. Elle quitta l'école pour se consacrer, malgré sa santé délicate, au ménage de la cité Cécile. Songez, Messieurs, qu'elle n'avait alors que douze ans ! Depuis, la propreté et l'ordre règnent dans l'intérieur familial. Elle lave, repasse et reprise, bref, fait elle-même les mille petits travaux du ménage. La paralytique est non seulement suppléée à la perfection, mais encore soignée avec le plus tendre et le plus absolu dévouement.

...Cependant, Mlle Audoux dissimulait la fatigue énorme qui l'accablait de jour en jour, sous des dehors toujours pleins de gaîté. Un jour vint cependant où elle ne put résister à un tel labeur. Mais il fallut que la Direction de l'usine, sur la demande du médecin, obligeât Mlle Audoux à prendre un repos de deux mois, pendant lequel sa mère dut être placée à l'hospice. Un mieux sensible s'est produit dans l'état géné-

(1) 3, rue de Turckheim, cité Cécile, Lunéville.

Digitized by Google

ral de la jeune malade, mais elle devra se ménager encore quelque temps et sa mère ne pourra rentrer au foyer familial qu'à la fin de l'hiver.

Ce n'est pas sans peine que la courageuse jeune fille s'est résignée à cette séparation et le sacrifice demandé lui coûta bien des larmes. L'Académie, touchée par des marques aussi sincères et aussi efficaces de piété filiale, attribue à Mlle Audoux 300 francs sur la fondation Bour.

Ces mots touchants : l'aveugle et le paralytique, ne sont pas seulement un titre de fable. Ils résument, dans la réalité, l'effort d'une rude existence vouée de bonne heure à toutes les austérités du devoir. Dernière enfant d'une famille d'honnêtes ouvriers, Mlle **Joséphine Guerber** (1), née à Nancy le 30 mai 1878, prit, toute seule, la lourde tâche de parents devenus impotents par suite d'infirmités précoces. En 1910, son père est atteint de paralysie, compliquée de néphrite et d'anémie cérébrale qui le mettent dans un état pitoyable. Mlle Guerber l'entoure, sans faiblir, de soins et d'attention, elle suffit à tout. Il en est ainsi jusqu'à la mort du pauvre infirme qui survient en 1914.

A ce moment, l'Académie jugea Mlle Guerber digne d'une récompense de 300 francs, et la Ville de Nancy reconnaissait à son tour, par le prix Boucher de Crèvecœur, une vertu de qualité si rare et si haute.

Mais Mlle Joséphine Guerber n'avait accompli

(1) 14, rue de l'Atrie, Nancy.

Digitized by Google

cependant que la moitié de sa tâche douloureuse. Le père mort, elle reporte sur sa mère malade et presque aveugle les élans de son amour filial. On traverse ainsi les dures années de la guerre, et Mlle Guerber montre toujours un visage paisible et souriant, prenant sur ses nuits pour que, grâce à son métier de giletière, la gêne n'entre pas au foyer. Le sort s'acharne sur les malheureuses. En 1920, Mme Guerber est atteinte d'un érysipèle qui lui fait endurer un martyre de quatre mois. Quatre mois de soins incessants, pendant lesquels le chevet de la mère n'est abandonné par la fille que lorsque celle-ci trouve, sur l'infatigable machine à coudre, le moyen de fournir le nécessaire à sa chère malade! Bien que Mlle Guerber se juge suffisamment payée de ses peines et de ses angoisses par cette solution d'un problème social qui ne tient guère compte de la loi de huit heures, l'Académie, estimant qu'on peut récompenser non seulement le bien, mais encore les progrès dans le bien, accorde cette année à Mlle Joséphine Guerber 300 francs sur le prix Bour.

Elle allie aussi le nom de ce vénéré donateur à celui de Mlle Marcelle Juif, pour l'obtention d'une somme égale.

Mlle **Marcelle Juif** (1), née à Pompey le 25 mars 1900, est l'aînée de six enfants. Devenue le premier soutien de sa mère, Mlle Juif, avec une dignité et un sentiment de l'honneur auxquels rendent hommage

(1) 1, rue de Saverne, Nancy.

Digitized by Google

tous ceux qui ont signalé ses mérites, s'est peu à peu élevée, dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire où elle est employée, des besognes matérielles à une connaissance parfaite de la sténo-dactylographie, puis à l'étude des dossiers, mémoires et consultations et finalement à une pratique constante et réfléchie des choses du Droit. Fermeté de caractère, élévation de l'esprit, dignité de la vie et noblesse du cœur, autant de qualités morales que l'Académie est particulièrement heureuse de reconnaître et de publier.

M^lle **Marie Toussaint** (1) est née à Pompey le 9 février 1860. Son père était fondé de pouvoirs dans les bureaux des usines. Jusqu'en 1899, sa famille se composait d'un frère, aujourd'hui mort, d'une sœur actuellement mariée et d'une grand'mère dont la santé exigeait des soins délicats, soins dont s'acquittait M^lle Marie Toussaint. Quand M. Toussaint prit sa retraite, il vint se fixer à Nancy où la mort ne tarda pas à le frapper. M. Fould, dans le discours qu'il tint à prononcer aux funérailles de son employé, joignit à l'éloge du père celui de la fille dont le dévouement aux siens se faisait déjà remarquer par tous. En mémoire de l'excellent chef comptable, les usines de Pompey offrirent, du reste, à M^lle Toussaint une petite rente viagère à laquelle celle-ci renonça généreusement en faveur de sa mère. Elle se vit alors obligée de se placer pour subvenir à son entre-

(1) 6, rue de Belfort, Nancy.

Digitized by Google

tien. Ce n'est qu'en 1913 que sur les conseils d'un médecin Mlle Toussaint revint à Nancy pour soigner sa mère malade. Puis ce fut la guerre, les effrayantes angoisses dont il fallut éviter l'horreur à la malade octogénaire, en se rendant à Chaumont, d'abord, chez un beau-frère, ensuite, à la mort de ce dernier, à Château-Gontier.

La situation devenait précaire. La guerre se prolongeait. Les petites économies, hélas ! étaient placées en valeurs russes et autrichiennes.

Rentrée à Nancy en 1919, Mlle Toussaint avait encore repris un modeste emploi jusqu'au moment où elle dut le quitter. Sa mère, tombée en enfance, ne parlant plus, ne pouvant plus s'alimenter elle-même, réclamait, en effet, des soins multiples et continuels.

Jusqu'à sa mort, survenue cet automne, son admirable fille s'est résolument refusée à la laisser hospitaliser. Si dans cette vie de sacrifice peu de joie est entrée, du moins, Messieurs, que cet exemple vivant de piété filiale reçoive, par l'attribution d'un prix Bour de 300 francs, un témoignage de votre estime la plus haute et la plus méritée.

Vous l'accorderez encore, cette estime, avec un prix, de même valeur, sur la fondation Bour, à Mlle **Louise Verdenal** (1) qui, âgée aujourd'hui de cinquante-deux ans, s'est toujours sacrifiée pour sa mère veuve et malade, âgée de soixante-dix-huit ans, ainsi

(1) 6, rue Sellier, Nancy.

Digitized by Google

que pour sa sœur, âgée de quarante-huit ans, dont la santé est très délicate. Pour subvenir aux besoins de cette famille, établie à Nancy depuis plus de trente ans, Mlle Verdenal exerce un métier épuisant et pénible : celui de repasseuse. Mais si la vaillante ouvrière a senti quelquefois la fatigue, surtout pendant les années si lourdes de la guerre, personne ne s'en est douté autour d'elle, car — phénomène que nous avons constaté déjà avec plusieurs des lauréates de l'Académie — le travail prodigué d'un cœur honnête, le sacrifice consenti quotidiennement assurent cette gaîté saine et sereine de l'âme, qui aide non seulement celle qui la possède à supporter les épreuves, mais réconforte encore tout son entourage.

Dans une petite rue paisible et retirée du quartier Sainte-Marie, achève de vivre un octogénaire, M. Zimmer, entouré des soins de sa fille âgée de quarante-sept ans.

Orpheline de mère en 1883, Mlle **Zimmer** (1) avait commencé de bonne heure, à peine âgée de douze ans, sa mission de piété filiale. Elle se doublait alors d'actes de dévouement maternel. Deux sœurs plus jeunes, élevées parfaitement grâce à ses soins, partageaient en effet son existence. L'une, élève au pensionnat de l'Assomption, fut enlevée, en 1888, par une phtisie galopante. L'autre mourut aussi d'une affection de poitrine, à Saint-Symphorien, près de Lyon, où la famille s'était réfugiée en 1917.

(1) 17, rue Henner, Nancy.

Digitized by Google

Jusque là Mlle Zimmer avait mené à bien sa double tâche de venir en aide à son père et à sa sœur, en travaillant pendant longtemps à la fabrique de chapeaux de paille de Langenhagen. Quand dans l'usine fermée on établit une ambulance, de 1915 à 1917, Mlle Zimmer soigna les blessés avec un dévouement et une compétence qui lui valurent une lettre, très honorable, de remerciements et de félicitation de la comtesse d'Haussonville, présidente générale de la Société de Secours aux Blessés militaires.

Mlle Zimmer travailla, aussi, dans une usine de guerre. Elle vit seule, maintenant, avec son vieux père dans un petit appartement d'une propreté parfaite qu'elle regagne après avoir accompli — à la grande satisfaction de sa directrice Mme Henry — ses fonctions de contremaîtresse à la fabrique de chapellerie de la rue de la Commanderie.

Mlle Zimmer, cependant, a toujours été de santé délicate; mais elle puise dans une profonde piété le courage d'unir à l'absorbante besogne quotidienne les soins les plus attentionnés qu'elle prodigue à un père devenu, avec l'âge, presque impotent.

Les derniers 300 francs dont l'Académie peut disposer sur le prix Bour, semblent tout désignés pour récompenser Mlle Zimmer.

Nous voici maintenant dans une situation assez embarrassante. Nous avons à récompenser une personne pleine de mérites. Mais cette personne appar-

Digitized by Google

tient à une famille dont tous les membres apparaissent également intéressants; une de ces familles comme on se figure qu'il n'en existe que dans l'imagination des auteurs édifiants.

C'est que le cadre, lui-même, a déjà quelque chose d'assez romanesque.

Transportons-nous en effet sur cet escalier qui conduit à la Cure d'air Saint-Antoine et d'où l'on découvre un si admirable panorama de Nancy. Aux trois quarts de la montée, s'amorce un sentier qui conduit à un petit jardin planté d'arbres fruitiers et précédant lui-même une construction légère d'où s'élèvent des cris joyeux d'enfants.

Il y en a onze exactement. Huit sont issus du mariage des époux Gaspard. Gaspard, bon ouvrier maçon, avait entrepris de construire lui-même sa maison, mettant ainsi en pratique la parole de l'Écriture : *Nisi Dominus ædificaverit domum*, et donnant une solution élégante au problème du logement pour les familles nombreuses. Mobilisé en août 1914 cet homme excellent n'avait pu supporter les fatigues de la campagne. Renvoyé dans ses foyers en 1915 à la suite d'une pneumonie grave, le malheureux languissait quelques mois et succombait le 20 septembre.

D'autres épreuves attendaient encore Mme Gaspard. L'aîné de ses fils, Gaston, à la suite d'une fièvre typhoïde compliquée, est resté chétif, nerveux et ne peut, à dix-sept ans, fournir par son travail un appoint appréciable pour l'entretien de la famille. Une sœur de Mme Gaspard mourait à son tour, lais-

Digitized by Google

sant à la charge de son mari, M. Lefebvre, ouvrier maçon lui aussi, honnête et courageux, deux enfants, un fils et une fille.

...Et un jour les deux familles éprouvées n'en firent plus qu'une. Les pauvres gens, qui n'avaient d'abord associé que leur détresse, s'aperçurent bientôt que les heures de misère étaient enfin passées. L'effort commun transformait tout. Un enfant naissait, le onzième, ajoutant un berceau au mobilier de la chambre à coucher du rez-de-chaussée. Mais à l'étage supérieur, ce sont les lits des autres enfants, répartis en deux chambres : de véritables dortoirs. Lefebvre cependant songe à agrandir son petit domaine. En creusant dans le flanc du coteau, aidé de tous les siens, il pense arriver à doter la maison d'une cave et de deux nouvelles chambres, séparant ainsi les âges et les sexes. C'est la distraction de toute la famille lorsque la journée de huit heures est terminée. L'entrée de Lefebvre dans le milieu des Gaspard y apporta tout d'abord l'autorité qui y avait forcément fait défaut auparavant, puis ses gains journaliers et ceux de son fils Henry. Ce n'est cependant ni M. Lefebvre ni Mme Lefebvre, veuve Gaspard, ni Germaine Lefebvre devenue la seconde mère des enfants Gaspard, que l'Académie, — qui n'avait vraiment que l'embarras du choix — se propose d'encourager à la pratique des vertus familiales.

C'est l'aînée des enfants Gaspard : Simone, âgée de dix-neuf ans (1). Pendant tout le temps, en effet,

(1) Escalier de la Cure d'air, Nancy.

Digitized by Google

où sa mère essaya d'abord d'élever seule sa déjà nombreuse famille, Simone donna un rare exemple d'énergie. Puis, quand Germaine Lefebvre la releva de faction auprès de ses frères et sœurs plus jeunes, la courageuse jeune fille chercha dans la manufacture de chaussures de MM. Jérôme et André Lévy, rue de l'Abbé-Gridel, à apporter, elle aussi, un appoint appréciable à la communauté. D'abord payée 180 francs par quinzaine, elle a voulu, plus ambitieuse, travailler aux pièces, et dès la première paie a rapporté au logis 228 francs.

On se délasse de ce labeur acharné, non pas au cinéma, inconnu dans la famille, mais au patronage Saint-Mansuy où la sœur aînée, à la grande joie des petits, apparaît dans les séances récréatives, costumée en reine ou en martyre.

C'est donc sur M^lle^ **Simone Gaspard** que l'Académie a fixé son choix d'abord incertain en lui attribuant un prix Pister de 350 francs. Entendons-nous, il s'agit d'un prix Pister de dévouement et non pas d'un des prix Pister affectés aux familles nombreuses. Avouez cependant qu'à lire le début de ce joli « conte moral », on eût pu aisément s'y tromper !

Et la transition est toute trouvée pour parler de M^lle^ **Marie Lepoul** (1) qui habite dans les Vosges, auprès du Val-d'Ajol; car M^lle^ Marie Lepoul est l'aînée de dix-huit enfants : de dix-huit enfants tous vivants. Cette jeune fille dont la famille peut être

(1). Au Moineau, par le Val-d'Ajol.

Digitized by Google

donnée en exemple pour son courage, sa force d'âme et sa persévérance dans le bien, quitta à l'âge de douze ans l'école Sainte-Élisabeth, de Plombières, pour aider sa mère à élever une postérité déjà nombreuse, mais qui devait s'accroître d'année en année — le dix-huitième enfant étant venu au monde il y a quelques mois.

Le dévouement de cette jeune fille a un triple caractère : il est à la fois filial, fraternel et même maternel, car la parfaite égalité de son caractère lui permet d'accueillir avec patience tous ces petits, qui augmentent son labeur. Dans l'accomplissement d'une tâche aussi belle et qui est, on le voit, loin d'être terminée, si un encouragement peut servir de réconfort, l'Académie l'adresse de tout cœur à Mlle Lepoul, sous la forme d'un prix Pister de 350 francs.

De grandes qualités de cœur et d'esprit ont recommandé à l'attention de votre Compagnie Mlle **Alice Parisot** (1). Ses anciennes maîtresses du Pensionnat de la Sainte-Enfance avaient déjà discerné en elle une élève modèle sous tous les rapports, animée du dévouement le plus désintéressé et le plus constant.

La vie a confirmé de tous points ce jugement. Née à Buxières (Meuse) le 21 avril 1891 d'une honnête famille de cultivateurs, Alice Parisot perdait son père trois ans après sa naissance. Sa mère, jeune encore, devait assumer la lourde tâche de nourrir et d'élever dix enfants dont l'aînée avait à peine quatorze ans.

(1) 43, rue de la Commanderie, Nancy.

Digitized by Google

Élevée à cette rude école du devoir, Alice Parisot, ses études scolaires achevées, prêta à sa mère pour la tenue du ménage l'assistance la plus précieuse et la plus efficace. Mais pour elle comme pour tant d'autres de nos vaillantes Lorraines ce fut l'épreuve de la guerre qui donna la mesure de son courage et de son dévouement.

Deux de ses frères tombaient, l'un, Léon, soldat au 94e d'infanterie, devant Verdun, l'autre, Charles, sergent au 150e d'infanterie, décoré de la Médaille militaire, deux fois cité à l'ordre du jour, au bois de la Gruerie, cependant que son frère aîné Valentin, caporal au 69e d'infanterie, grièvement blessé à l'attaque de Frescaty, était hospitalisé à Toulon. La femme de ce dernier, que l'on avait évacuée avec toute la famille en cette ville, y mourait, laissant trois enfants dont l'aîné n'avait que six ans.

Mlle Parisot avait déjà à sa charge sa mère affaiblie par une vie de travail et de privations, minée, d'autre part, par ces cruels deuils successifs. Elle n'hésita pas cependant à recueillir ses neveux. Par un travail acharné dans les ateliers de bonneterie Bonnaire-Zimmermann, elle résolut le difficile problème de subvenir chrétiennement à leurs besoins et à leur éducation, jusqu'au moment où son frère Valentin, s'étant remarié, rappela auprès de lui ses enfants, à son nouveau foyer.

Mlle Parisot, rentrée à Nancy en 1917, a eu la douleur, l'année suivante, de perdre son excellente mère qui a succombé à l'atteinte d'une bronchite chronique. Depuis lors, elle vit du produit de son travail

Digitized by Google

avec une de ses sœurs plus jeune, célibataire comme elle, employée à la Ruche Lorraine.

Le dévouement dont Mlle Alice Parisot a fait preuve, tant vis-à-vis de sa mère que de ses neveux à qui elle donna sans compter la nourriture matérielle et spirituelle, vous a paru, Messieurs, devoir mériter un prix Pister de la valeur de 300 francs.

L'Académie se doit depuis toujours et n'y a jamais manqué, d'honorer spécialement les familles nombreuses. Aujourd'hui que la question de la natalité est pour la France vitale et primordiale, elle se félicite de ce que la générosité qui a présidé au legs Pister, lui permette de citer à l'ordre du jour quatre familles également intéressantes : la famille Aubel, la famille Bureaux, la famille Demange et la famille Richardin.

C'est qu'il ne s'agit pas seulement de mettre au monde des enfants de France. Il faut encore que l'exemple reçu de leurs parents, l'éducation dont ils bénéficient, fassent de ces enfants des modèles d'honneur, de vaillance et de respectabilité.

Ainsi, dans le chef-lieu de canton de Xertigny s'imposèrent à la considération générale les dix enfants de la famille **Aubel** (1), dont sept sont actuellement vivants.

M. Aubel est un brave et honnête cultivateur aidé par tous les siens dans les travaux multiples de la campagne. Mme Aubel est une mère de famille exem-

(1) Aux Granges-Richard, par Xertigny (Vosges).

Digitized by Google

plaire dont le cœur saigne. Son premier-né n'est-il pas tombé glorieusement pour la France le 10 juin 1918, à Autheuil, dans l'Oise? Il était décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre.

Les filles, très sérieuses, rivalisant, avec leur mère, de dévouement et d'activité au travail, jouissent d'une excellente réputation. L'aînée, Germaine, a vingt et un ans. Puis vient Cécile, dix-neuf ans, Marie, dix-sept, Jeanne, douze. Peut-être un jour s'imposeront-elles à l'Académie par des mérites que tout fait pressentir. Pour le moment c'est la mère qui a si parfaitement élevé ces jeunes filles qui reçoit 200 francs sur la fondation Pister.

Revenons à Nancy, où M^me^ **Bureaux** (1) donna le jour à quatorze enfants dont neuf sont en vie. Outre ces maternités déjà nombreuses, M^me^ Bureaux fut encore déçue par cinq fois dans ses espoirs de famille. Aussi supplée-t-elle, en son ménage, par l'énergie morale, à ses forces physiques défaillantes. Une maladie de cœur l'oblige à de grands ménagements. Elle a même dû entrer à l'hôpital, le 8 mars dernier, pour une quinzaine de jours, atteinte de pleurite.

Le père, des plus méritants, ne jouit pas non plus d'une santé parfaite. Malade, il a volontairement écourté le temps nécessaire à sa convalescence. Afin de pourvoir à l'entretien des siens, il a repris son rude métier de tanneur aux établissements Luc.

Les deux aînés de la famille Bureaux sont mariés.

(1) 86, rue du Faubourg-Stanislas, Nancy.

Digitized by Google

Quelques-uns des autres commencent à gagner leur vie, mais subissent les crises du chômage. Une fillette, Paulette, née en 1905, aide sa mère dans les soins du ménage.

La famille Bureaux n'est pas une inconnue pour l'Académie, qui a décerné un prix à la fille aînée, Marguerite-Eugénie (morte à vingt-quatre ans en 1915), pour sa conduite exemplaire.

C'est aujourd'hui Mme Bureaux que couronne votre Compagnie, laquelle n'a recueilli qu'éloges de toutes parts sur elle et sur ses enfants, aussi bien chez les particuliers qu'à l'Office de la Reconstitution industrielle où le jeune Paul-Henri Bureaux, né en 1909, est employé.

Ainsi s'est avéré riche en mérites évidents le deuxième titulaire des prix Pister, pour la somme de 200 francs.

L'envahissement, par l'ennemi, de la terre lorraine a créé, pour les malheureux habitants de nos villes et de nos villages, des conditions d'existence particulièrement dures, épreuve ou plutôt suite d'épreuves où se trempa l'acier des âmes vraiment courageuses.

Le village d'Halloville (1) en Meurthe-et-Moselle fut occupé par les Allemands, dès le début des hostilités. La famille Demange, composée de neuf personnes : le père, la mère et sept enfants vivants, y habitait.

Mme **Henri Demange** fut emmenée en captivité et

(1) Canton de Blâmont.

Digitized by Google

retenue prisonnière, huit jours, au camp de Rastadt. Elle fut rapatriée par la Suisse, mais son mari resta en terre étrangère comme otage civil. La mère était donc seule pour subvenir aux besoins de sept enfants dont l'aîné n'avait pas quatorze ans. A Marseille où elle se réfugia tout d'abord, puis à Tarascon, ce furent des années de lutte pénible. Mme Demange travailla sans relâche jusqu'à l'extrême limite de ses forces.

En février 1918 le père était enfin rapatrié et en juillet 1919 toute la famille regagnait Halloville. On y trouvait saccagé le petit bien, mais courageusement tous — le père et les deux aînés en tête — se mirent au travail avec une ardeur que stimulait la joie du retour. Deux des fils sont employés à la reconstruction du village, presque entièrement démoli.

L'énergie dont fit preuve Mme Demange pendant la captivité de son mari, la façon dont elle a élevé ses enfants, au milieu des traverses nombreuses de leur existence de réfugiés (ainsi qu'en témoigne tout particulièrement une lettre de l'instituteur de la commune, M. Lorin), l'ont désignée à votre attention. Ce dévouement maternel du temps de guerre aura dans la paix sa récompense avec une part de 200 francs du prix Pister.

Huit enfants composent la famille de Mme **Paul Richardin,** à Bruley (1), dans le Toulois. L'aîné est âgé de quatorze ans. Les plus jeunes n'ont que cinq, trois,

(1) Bruley, canton de Toul-Nord (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

un an et demi et quatre mois. Leur mère a pourvu à l'entretien de ceux qui existaient au moment de la guerre, au prix d'innombrables difficultés, s'occupant elle-même de ses enfants et conduisant, en même temps, les travaux de la culture. Son mari, en effet, était mobilisé comme adjudant au 156e régiment d'infanterie. Blessé gravement dès le début, à La Targette, en Artois, il reprit du service — bien qu'ayant eu le poumon perforé — dès que son état de santé le lui permit.

Titulaire de la Croix de guerre et de la Médaille militaire, ce vaillant sous-officier jouit à Bruley de l'estime générale. Il est adjoint au maire de la commune qui apprécie fort sa précieuse collaboration, et vice-président de la Ligue des familles nombreuses — ce qui est tout indiqué.

Malheureusement sa capacité de travail est bien réduite, par suite de la blessure de guerre. Aussi est-ce sur Mme Richardin que retombe presque tout le poids de la maison. Il reste encore à l'Académie 200 francs sur le prix Pister qu'elle est heureuse d'attribuer à cette mère de famille de trente-six ans, tout en la félicitant de mener ainsi à bien sa tâche difficile.

Est-ce à dire que nous n'aurons plus de familles nombreuses à discerner et à encourager en ce moment, Messieurs, où votre approbation peut avoir, en telle matière, une aussi haute portée morale ? Non, car les prix Jules Gouy dont vous disposez vont non seulement à la piété filiale, mais encore au dévouement maternel.

Digitized by Google

Si, comme nous le croyons, la bonne éducation donnée aux enfants est le meilleur garant de ce que vaut la mère, empressons-nous de reconnaître que les quatre filles et le fils de Mme **Douté** (1), tant dans les ateliers de broderie que dans la maison de couture ou dans l'entreprise commerciale où ils travaillent, aussi bien qu'à l'école, au catéchisme, au patronage et dans les œuvres paroissiales de Saint-Joseph, se sont distingués par leur assiduité, leur zèle consciencieux et leur excellente tenue. Tous, par conséquent, font honneur à leur éducatrice.

Celle-ci eut la douleur de perdre en 1913 son mari qui fut employé pendant vingt ans à l'*Étoile de l'Est*, puis dans la maison Berger-Levrault. Depuis son mariage elle a toujours vécu dans le même quartier, habitant pendant dix-sept ans la maison contiguë à celle qu'elle occupe actuellement. Tous ses voisins, nous dit-on, l'estiment et l'apprécient pour son obligeance, l'aménité de son caractère et la dignité de sa vie.

L'Académie, en lui accordant un prix Jules Gouy de 150 francs, est certaine de voir sa décision unanimement ratifiée par l'opinion publique.

Mme **Kayser** (2), mère d'une famille de neuf enfants, a perdu son mari le 10 juin 1917. Mobilisé en usine, à la Compagnie Lorraine d'Électricité, M. Kayser est mort de maladie. Sa veuve n'a donc pu prétendre à aucune pension. Cependant, quelques secours bénévoles lui ont été alloués par la Compagnie, qui, de

(1) 18, rue Villebois-Mareuil, Nancy.
(2) 26, rue du Tapis-Vert, Nancy.

Digitized by Google

plus, lui accorde, à titre provisoire, dans une maison qui est sa propriété, la jouissance du logement. Pour toutes ressources, Mme Kayser n'a que le produit du travail de ses quatre aînés, les deux premiers employés à la Compagnie Lorraine d'Électricité, le troisième à la tannerie Luc et la quatrième, qui est une fille, chez Dehaye-Zimmermann. Mme Kayser cherche à obtenir que ses deux plus jeunes enfants soient pupilles de la Nation. Souhaitons qu'elle puisse y parvenir.

La culture d'un petit jardin loué pour 50 francs produit bien quelques légumes; mais, désastreuse nouvelle : il n'y a presque pas de pommes de terre cette année!

Nous devons d'autant plus reconnaître les efforts courageux de Mme Kayser et de sa grande famille — exceptionnellement unie — que cette femme sympathique est une Alsacienne, originaire de Strasbourg et qui, plutôt que de rester jadis en pays annexé, a préféré venir en France, à Belfort d'abord — où elle fit la connaissance de son mari, Alsacien lui aussi, — puis à Nancy. Les familles nombreuses sont de tradition chez les Kayser; M. Kayser avait neuf frères et sœurs; plusieurs de ses frères sont morts pour notre pays. N'oublions pas qu'au moment où ils ont quitté l'Alsace, encore esclave, M. et Mme Kayser ont par là même désiré faire souche de Français, augmentant de neuf unités le recensement national. Tous ces titres suffisent, et au delà, pour l'obtention du prix Gouy de 150 francs que l'Académie est heureuse de décerner à Mme Kayser.

Digitized by Google

Voici maintenant le cas très intéressant d'une réfugiée de Pont-à-Mousson, **Marie-Charlotte Chambry** (1), veuve **Remy,** née en 1872, qui, à la mort de son mari, survenue en 1912, a su garder l'autorité du père pour élever sa nombreuse famille : sept enfants dont six vivants, un fils et cinq filles. C'était une lourde tâche que de subvenir aux besoins de six enfants dont aucun n'était en âge de l'aider, et d'une mère, âgée et incapable de subsister par elle-même, le tout avec le minime salaire d'une femme de journée.

La situation fut rendue plus difficile encore par la guerre. Évacuée à Nancy tout d'abord, Mme Remy dut ensuite quitter cette ville pour Caen. La courageuse mère, sans jamais se laisser abattre, mena, pendant quatre ans, la dure vie des réfugiés, réconfortant ses compagnons de misère, gardant ses enfants des dangereuses promiscuités et des mauvaises compagnies, ne négligeant aucune occasion d'améliorer par son travail la situation des siens. A Nancy, elle fit des lessives pour la maison Saint-Charles et la Malgrange, à Caen elle travaillait en journée chez des personnes de la ville, personnes qui l'appréciaient au point qu'elles ont conservé avec elle d'amicales relations.

Certes, depuis son retour à Nancy, la situation de la famille a gagné, de ce fait que la fille aînée est entrée en service, qu'un fils âgé de seize ans a trouvé un emploi à la Bibliothèque universitaire où l'on est

(1) 131, rue de la Colline, Nancy.

Digitized by Google

très content de lui. Mais d'autre part la vie est bien chère, et les deux petites, Madeleine et Marie-Louise, âgées de neuf et sept ans, sont encore trop jeunes pour être des aides sérieuses. Mme Remy, qui a donné ainsi des preuves continuelles d'abnégation de soi, mérite que votre Compagnie l'honore et l'encourage en lui décernant un de ces prix Jules Gouy de 150 francs qu'elle réserve au dévouement maternel.

Semblable distinction doit aller aussi à Mme **Wentzel** (1). Cette personne, âgée de quarante et un ans, et qui exerce à Nancy la profession de matelassière, a eu seize enfants. Sur ce nombre, onze sont morts, dont cinq en venant au monde, un autre, foudroyé à l'âge de deux ans et demi par les émotions du bombardement, un autre enfin du même âge, tué par accident, à la Crèche.

La fille aînée qui a vingt ans est mariée aujourd'hui. C'est presque uniquement sur Mme Wentzel que retombe toute la charge du ménage, car le mari ne peut être employé par son patron — un entrepreneur de ferblanterie — qu'à des travaux peu rémunérateurs.

Modèle d'économie, de sérieux, d'ordre et de dévouement maternel, Mme Wentzel clôt dignement la liste des lauréates des prix Jules Gouy de 150 francs. Toutes les personnes qui la connaissent admirent ses mérites, au premier rang desquels il importe de placer la pratique d'une vertu bien haute et bien peu tapageuse : la patience.

(1) 1, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

Digitized by Google

Jusqu'à présent, sauf quelques exceptions, même au sein de très rudes épreuves, nous avons vu se glisser l'enfance des sourires, même dans les heures tragiques de la guerre la réchauffante haleine de la famille française nous a encore enveloppés. Le grand, l'austère et, j'ose le dire, le merveilleux sacrifice dont je vais cette fois vous entretenir a quelque chose en soi qui dépasse les forces communes de l'humanité.

Une vie d'obscur dévouement, sans une joie, sans autre rayon consolateur que celui qui émane, au fond de la conscience, du devoir accompli, telle semble être celle de Mlle **Marie Sellier,** née à Housséville (1) le 26 février 1876. Marie Sellier est entrée en 1895 au service de trois personnes, malades toutes trois et toutes trois difficiles. C'étaient la grand'mère, la mère et la petite-fille, cette dernière, par surcroît, sourde-muette et d'une nervosité excessive.

Quand la plus âgée de ces personnes mourut elle fit promettre à la précieuse Marie qu'elle n'abandonnerait jamais les deux autres. Fidélité à la promesse donnée, telle fut dès lors la règle absolue que s'imposa Mlle Sellier. Et pourtant bien des fois elle fut sur le point de perdre courage; d'autres places plus douces lui étaient proposées. Elle les refusa. Elle n'était pas encore parvenue cependant au cercle le plus étroit de son enfer, car c'est après un second décès, quand seule resta au monde la sourde-muette, que le terrible engagement se dressa de façon inexorable

(1) Housséville, canton de Haroué (Meurthe et-Moselle).

Digitized by Google

devant celle qui avait eu la noblesse de le contracter. La malade, presque démente, entra en 1914 au pensionnat Sainte-Anne à Saint-Nicolas-de-Port. Pour ne pas l'abandonner, un seul moyen, se faire infirmière, chargée des besognes les plus dures, sinon même les plus rebutantes. Marie Sellier n'hésita pas à suivre dans ces conditions la pauvre créature qu'elle considérait comme sa maîtresse. Aucun repos possible, aucune satisfaction, si légère soit-elle, ni de jour, ni de nuit. Marie Sellier se prive du nécessaire pour satisfaire aux exigences de la malheureuse. La malade, étant incapable d'apprécier le sacrifice constant dont elle est l'objet, ne sait répondre à tant de bontés que par des exigences toujours plus tyranniques... Et ce sont pendant des heures entières des cris invraisemblables, inarticulés, d'une bestiale horreur, qui privent la malheureuse Marie Sellier des instants de répit dont elle aurait tant besoin.

La personne qui a bien voulu se charger, auprès de la Commission des Prix de vertu, du rapport sur cette candidature exceptionnellement impressionnante, avoue ne pas trouver de mots pour exprimer ce qu'elle ressent. Elle ajoute, et je transcris fidèlement la phrase : « Les témoins d'une telle vie ne peuvent que proclamer leur admiration sans bornes. »

Il était du devoir de l'Académie de faire en sorte que de telles actions ne restent pas des inconnues et en quelque sorte des emmurées vivantes. Nous avons cru répondre au vœu le plus cher de notre généreux collègue et donateur M. de Goussaincourt, en décidant que le prix de 300 francs fondé par lui

Digitized by Google

nous permette de proclamer hautement le nom de Mlle Marie Sellier, bénie sans doute outre-tombe par sa vieille maîtresse et prisonnière volontaire de la parole donnée.

Que de tristesses souvent dans la vie et qui s'harmonisent avec les pierres grisâtres et suintantes des logis anciens de la Ville-Vieille! Rue de la Source, au troisième étage, habite Mme **Marey** (1). Elle a tout d'abord prodigué ses soins à son mari, qui mourut il y a quinze ans de la poitrine, et a contracté la terrible maladie du tabès. Malgré l'épuisement de sa santé et sa propre infirmité — elle peut à peine marcher — elle a élevé ses deux enfants, d'une santé bien frêle, avec un courage et un dévouement infatigables, ne négligeant rien pour les soigner et les fortifier, se privant même du nécessaire, dans ce but. Pendant la guerre, Mme Marey, qui n'a pas quitté le chevet de sa fille aînée, malade de la fièvre typhoïde, travaillait la nuit à du déchiquetage pour gagner de bien petites sommes et se consacrait, le jour, à l'entretien de son ménage et à l'éducation de ses enfants. Celles-ci sont élevées, assure-t-on, dans d'excellents principes d'honnêteté chrétienne. Mme Marey aura certainement une belle récompense de Celui en qui elle a foi et qui peut lire à livre ouvert dans le cœur brûlant des humbles. Qu'il soit permis, en attendant, à l'Académie de lui accorder le prix Prosper Simonin, de la valeur de 150 francs.

(1) 39, rue de la Source, Nancy.

Digitized by Google

La bénéficiaire en 1921 du prix Lachasse de 100 francs est une personne de soixante-sept ans, une bonne, une excellente grand'mère qui se dévoue à ses petits-enfants. Pendant la guerre, Mme **Poirson** (1), veuve d'un brave et fidèle employé à la Compagnie du Gaz, a eu la douleur de perdre successivement son fils, son gendre et sa fille — morte de chagrin. Elle s'est aussitôt chargée des trois orphelins... Elle n'a jamais sollicité de secours... Et voilà l'histoire en deux mots. Deux voisins du quartier Saint-Vincent-de-Paul fournissent, chacun sur ce sujet, un témoignage; et je compare leurs lettres à deux images stéréoscopiques, presque semblables, pas tout à fait prises du même point et qui donnent à la bonne vieille le relief de la vie — une vie toute d'honnêteté et de droiture.

Certaines familles, comme nous l'avons déjà observé à propos des Gaspard-Lefebvre, sont de tels foyers de grâces vertueuses qu'on pourrait y trouver non pas une, mais plusieurs candidatures.

L'Académie récompense à Seichamps Mme **Cézard** (2) mais sa mère Mme Laguerre lui avait été également et justement recommandée. L'Académie se décide en faveur de Mme Cézard, parce qu'elle réussit à élever, en des conditions difficiles, ses sept enfants. L'aînée est âgée de treize ans. Les dernières sont de petites jumelles.

---

(1) Rue Oberlin, clos D, Nancy.

(2) Seichamps, canton de Nancy-Sud (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

C'est par des miracles — introuvables de nos jours — d'économie, d'ordre et de savoir-faire que la vie matérielle est assurée à toute la maison. Les enfants sont élevés dans l'habitude du travail, l'obéissance aux parents et les plus solides principes de morale pratique.

Et pourtant, pour se nourrir, s'habiller, tout ce petit monde n'a que la paie journalière du père, employé à la Compagnie du Gaz de Nancy. Les solides mérites de notre race lorraine, ses instincts raisonnés d'ordre et de discipline se personnifient en Mme Cézard, à qui l'Académie décide d'attribuer le prix Clotilde Humbert de 250 francs.

Un de vos dévoués enquêteurs a écrit à propos de M. **Émile Schortgen :** « Voir la candidature d'un mari à un prix de dévouement posée par sa femme est un fait peut-être unique dans les annales de la Commission des Prix de vertu. » Aussi l'Académie n'a-t-elle pas hésité à attribuer le prix Nicolas Humbert de 200 francs à l'homme plein de cœur et de délicatesse qui, ayant épousé une veuve mère de quatre enfants, s'est voué à la tâche de la protéger et de remplacer pour eux le père disparu. Sa sollicitude, disons le mot exact : sa bonté, s'est particulièrement exercée en faveur d'une petite infirme à laquelle, au prix de réels sacrifices, il a fait donner une instruction qui lui permette de gagner sa vie. Mais ce n'est pas tout. Depuis neuf ans, M. Schortgen, qui est ouvrier d'usine à Herserange (1), a pris entièrement à sa

(1) Herserange, canton de Longwy (Meurthe et-Moselle).

Digitized by Google

charge la mère de sa femme et un petit-fils de cette dernière, orphelin de père et de mère. L'affection et la reconnaissance que tous lui témoignent prouvent que la beauté de tels actes — car cela est réellement beau — a été comprise. Il s'agit moins ici de récompenser le mérite que de lui rendre justice.

Quand, il y a vingt-cinq ans, Mme **Tuny** (1) perdit son mari qui était un ancien entrepreneur, elle se trouva, avec ses trois filles, dans une situation financière peu brillante, pour ne pas dire critique. Et pourtant nous retrouvons aujourd'hui la famille Tuny, qui n'a jamais perdu courage, dans un appartement d'une propreté méticuleuse, rue de la Primatiale; nous la retrouvons, considérée, dans le quartier paisible qui se réjouit à la pensée de lui voir attribuer une récompense académique. L'aînée des filles, modiste habile, est âgée maintenant de plus de quarante ans. La deuxième, qui en a plus de trente, donnait des leçons de piano, avant la guerre. Cette ressource lui ayant manqué, elle est actuellement occupée dans les bureaux de la Banque d'Alsace. La troisième, qui a toujours été malade, est morte, au mois de juillet, soignée avec un dévouement inlassable par sa mère et ses sœurs. On se trouve ici en présence de gens honnêtes et travailleurs qui se soutiennent réciproquement; et comme le remarque ingénieusement le rapport élogieux placé sous

(1) 1, rue de la Primatiale, Nancy.

Digitized by Google

mes yeux, il y a là dévouement maternel d'une part, dévouement filial d'autre part, et la synthèse de ces deux forces d'âme qui pourrait bien être : dévouement tout court. L'Académie prie Mme Tuny d'accepter l'hommage d'un prix de 100 francs, d'accord avec M. René de Goussaincourt, le plus zélé de ses zélés donateurs.

Et c'est encore M. de Goussaincourt que nous allons mettre à l'instant à contribution pour un prix d'égale importance; car nul doute que ce dévoué philanthrope n'ait, comme nous, une estime très haute de Mlle **Clotilde Sauzer** (1).

Née à Badonviller le 3 juin 1843, Mlle Sauzer, orpheline dès l'âge de dix ans, fut recueillie par son tuteur jusqu'au moment où elle se trouva en âge de gagner sa vie.

Elle entra alors au service de Mme Bertin. C'est une rude épreuve que celle de l'apprentissage en ville pour les jeunes filles issues de la campagne. D'insupportables et violentes migraines martelèrent bien souvent les tempes de Clotilde; mais, négligeant ou plutôt surmontant ces souffrances, Mlle Sauzer est demeurée plus de trente ans dans la même place, s'acquittant de ses devoirs avec un zèle, une conscience et une égalité de caractère qui ne se sont jamais démentis. Les deux filles de Mme Bertin s'étant mariées, Mlle Sauzer a connu les représentants de six générations successives. Elle ne sortit de service qu'à l'âge

(1) 59, rue du Grand-Verger, Nancy.

Digitized by Google

de cinquante ans : on croit rêver. Ce sont là mœurs d'un autre âge, mœurs patriarcales! Aujourd'hui, Mlle Clotilde Sauzer a associé son existence à celle d'Apolline sa sœur, qui fut, elle aussi, très longtemps en service et chez deux maîtres seulement. Clotilde, qui a soixante-dix-huit ans... est la cadette. Les deux vieilles bonnes ont installé dans leur logis si bien tenu, les chers meubles donnés par leurs anciens maîtres en témoignage d'attachement et de reconnaissance. Mais voici qu'Apolline est devenue presque impotente, que Clotilde, qui l'habille et la fait manger comme une enfant, vit encore dans l'appréhension de l'augmentation du prix du loyer.

Des nuages, on le voit, assombrissent le déclin des jours de Mlle Sauzer. Peut-être, l'hommage que rend à son dévouement et à sa fidélité l'Académie, fera-t-il luire un furtif rayon de soleil au soir de cette existence exemplaire.

Et maintenant que nous nous sommes un instant évadés du temps et de l'espace au spectacle archaïque de ces deux délicieuses « servantes au grand cœur », replongeons-nous dans les heures plus dures, plus cruelles, qui sont les nôtres; considérons comment une guerre sauvage a pu crucifier l'humanité.

Il n'y a plus maintenant à paraître devant vous, Messieurs, qu'un mutilé plein de mérites, que deux vaillantes femmes qui ont consacré leurs jours à d'autres mutilés. Et ces trois grands blessés sont de ceux dont l'infirmité est plus particulièrement attachante : ce sont trois aveugles de guerre.

Digitized by Google

Originaire de la Mayenne, M. **Louis Sabin** (1) était soldat au 130e régiment d'infanterie. Le 6 octobre 1914, dans la Somme, il reçut une balle qui lui coupa la gorge et lui fit une blessure horrible dont il se ressent encore et pour laquelle il vient de subir une opération.

Le 6 octobre 1915, en Champagne, à Saint-Hilaire-le-Grand, l'explosion d'un obus lui brûlait la figure, occasionnant la cécité.

Guéri de ses brûlures, mais désormais aveugle, en février 1916 Louis Sabin se mettait à la rééducation dans la maison de Neuilly, avec ce courage étonnant qu'ont ces grands blessés que j'ai pu, pour ma part, contempler et admirer de très près. Il y apprit le cannage des chaises. Dès qu'il fut apte à travailler quelque peu « pour occuper son temps », comme il dit avec modestie, il rencontra Mlle Marie Julien qui consentit à l'épouser. Leur mariage eut lieu à Nancy le 24 juillet 1919. La femme, très dévouée, s'occupe du ménage. La pension du grand blessé est presque l'unique ressource du ménage.

M. Louis Sabin réalise de la façon la plus intéressante les conditions voulues pour l'obtention du prix de 100 francs René de Goussaincourt. Quant à nous, nous sommes particulièrement reconnaissants à notre cher collègue de nous permettre de saluer respectueusement en séance publique un de ces modestes héros qui sont l'honneur vivant du pays.

Et voici que deux de ces admirables aveugles de

(1) 25, rue Montesquieu, Nancy.

Digitized by Google

guerre, semblables à ceux que j'avais mission d'accompagner vers la maison de rééducation de France, dans les trains à long parcours bondés de soldats et de réfugiés, parfois sur les routes, en voiture ou en traîneau, ou même à pied un bras fraternellement posé sous le leur, voici que deux de ces témoins tragiques de ce que notre grand Callot appelait « les malheurs et les misères de la guerre », sont retirés non loin de Nancy, dans cet antique pays du Xaintois que domine la masse bleuâtre de la Colline inspirée. M. **Henry Mampey** habite Parey-Saint-Césaire (1), M. **Joseph Tocquard** Quevilloncourt (2). Tous deux se connaissent, ayant été élèves de la même maison de rééducation à Paris. Ils vont parfois se rendre visite. L'Académie leur donnera l'occasion d'une nouvelle communion d'âmes en décernant à chacune de leurs vaillantes femmes un prix de 100 francs que l'inépuisable générosité de M. de Goussaincourt a bien voulu mettre cette année à notre disposition.

Dans la maison autrefois si prospère de Parey-Saint-Césaire, Mme Mampey, courageuse Bretonne acclimatée en Lorraine, s'active, en effet, pour remplacer à la fois l'aïeul âgé de quatre-vingt-deux ans, un frère plus jeune de son mari, malheureusement simple d'esprit, et enfin Henry Mampey lui-même qui sans son infirmité glorieuse aurait été le seul capable après la guerre de reprendre l'exploitation agricole. Que seraient-ils tous devenus sans elle?

(1) Parey-Saint-Césaire, canton de Vézelise (M.-et-M.).

(2) Quevilloncourt, même canton.

Digitized by Google

La guerre, qui a exalté le courage des hommes, n'a-t-elle pas aussi mis en valeur chez les femmes un dévouement d'une ampleur insoupçonnée?

A Quevilloncourt, près de Vézelise, la situation du ménage Tocquard n'est guère brillante, car Mme Tocquard a dû, non seulement s'occuper de son mari aveugle de guerre et souffrant d'une maladie d'estomac qui l'a cloué dans son lit tout l'hiver, mais soigner aussi une vieille tante infirme et tombée en enfance. Cette tante est décédée récemment. M. et Mme Tocquard ont une fille d'une quinzaine d'années, apprentie couturière à Vézelise et pupille de la Nation. Le ménage est très estimé dans le pays. Ils n'ont pas de train de culture, mais dans leur habitation, d'une propreté extrême, ils vivent modestement de la pension du mari.

Je me retourne un instant sur la route parcourue, route du progrès dans l'abnégation et qui me semble pareille à celles du Xaintois où le vent d'automne froisse les hauts peupliers.

C'est un bruissement familier que les aveugles, encore présents à ma mémoire, doivent longuement accueillir, savourer en eux comme un trésor retrouvé de tout un monde de sensations perdues.

Ma tâche est terminée. Mais l'ai-je bien remplie, ma tâche de ce jour? Ai-je vivement intéressé, comme je le désirais de tout mon cœur, mes compatriotes aux mérites cachés de nos frères et de nos sœurs éprouvés pour la vie?

La vertu parle assez éloquemment d'elle-même

Digitized by Google

(lorsque l'on sait toutefois discerner sa voix dans le fracas futile du monde) pour que, désireux de la faire aimer et admirer, je n'aie eu qu'à citer ces belles actions qui eurent pour scène Nancy et toute la Lorraine.

Que puis-je ajouter qui soit plus probant, plus exemplaire ou plus admirable que ce que vous venez d'entendre? Simplement un mot de remerciement aussi bien à nos généreux donateurs ou à leurs familles, qu'aux bénéficiaires d'un palmarès — déjà si long et que nous voudrions plus long encore d'année en année.

Saluons très bas, en effet, les héros de cette journée consacrée à célébrer leurs sacrifices multiples et leurs dévouements innombrables. Notre sainte guerrière lorraine, la Sainte de notre cœur et de notre race, a trouvé à Reims, en parlant de son étendard, la phrase lapidaire qui s'applique à ces vaillants, à ces vaillantes : « Ils ont été à la peine, il n'est que justice qu'ils soient aussi à l'honneur! »

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 1er JUIN 1922

COMPTE RENDU

DE L'EXERCICE 1921-1922

Par M. Edmond des ROBERT

MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

Il y a deux ans votre rapporteur associait à la joie de voir votre Compagnie reprendre possession, après la grande tourmente, de ce Salon carré celle de n'avoir à relater la perte d'aucun membre titulaire.

Cette année, il n'en sera malheureusement pas de même et c'est par l'hommage traditionnel rendu à nos défunts que je commencerai le compte rendu de l'exercice 1921-1922.

Vous avez eu à déplorer le décès de deux membres titulaires : MM. le comte Jules Beaupré et Pierre de Lallemand de Mont, ainsi que celui d'un ancien membre titulaire : M. le lieutenant-colonel Le Joindre.

La mort impitoyable vous a également ravi six associés-correspondants : MM. le Dr Félix Garrigou, Henri

Digitized by Google

Jadart, Adrien Dollfus, Émile Boutroux, l'abbé Eugène Mangenot et Pierre Braun.

***

Le comte Jules **Beaupré,** né à Nancy le 2 mars 1859, petit-fils du conseiller Beaupré, bibliographe et lotharingiste, que l'Académie s'honore d'avoir compté au nombre de ses membres, avait acquis un talent apprécié dans l'art du dessin et de la peinture, quand il trouva sa voie après avoir éprouvé le mystérieux attrait de la préhistoire.

Élève de Barthélémy et de Bleicher, il publia, en 1896, en collaboration avec ce dernier, le *Guide pour les recherches préhistoriques dans l'Est de la France,* puis, seul, l'année suivante, en 1897, le *Répertoire archéologique pour le département de Meurthe-et-Moselle.*

De longues, minutieuses et sagaces investigations au travers de notre province lui fournirent les éléments de son principal ouvrage : *Les Études préhistoriques en Lorraine,* ouvrage auquel l'Académie décerna le prix Dupreux en 1901 et qui fut édité en 1902.

A la déclaration de guerre, bien que dégagé de toute obligation militaire, il reprit du service. La croix de la Légion d'honneur et l'honorariat de son grade de capitaine d'artillerie récompensèrent son mérite.

Au moment de son décès, prématurément survenu à Nancy le 22 juillet 1922, la Société des Sciences de Nancy l'avait appelé à la vice-présidence. Digne

Digitized by Google

continuateur des deux maîtres dont il avait été l'élève, il est permis d'affirmer qu'avec eux et après eux il renouvela la science préhistorique en Lorraine.

Pierre **de Lallemand de Mont,** également Lorrain d'origine et de cœur, naquit à Nancy le 20 septembre 1849. Après de bonnes études au lycée de notre ville, il suivit les cours de la Faculté de Droit; c'est là que le surprit la guerre de 1870. Engagé volontaire, il se distingua au siège de Toul et fut emmené en captivité à Glogau. Il reçut la médaille militaire pour sa courageuse conduite. Ses études juridiques l'avaient préparé à entrer dans l'administration; il devint rapidement secrétaire général de la préfecture des Vosges, mais bientôt sa carrière fut arrêtée par les événements politiques.

Ardemment patriote, il parvint au grade de chef de bataillon dans l'armée territoriale; ferme dans ses convictions, bienveillant et pondéré, voulant servir, il consacra son intelligence et son activité *aux œuvres* sociales et charitables : écoles chrétiennes, aveugles, sourds et muets, conférences de Saint-Vincent de Paul qui bientôt le nommèrent président du Conseil central de Nancy; *aux institutions* conservant les traditions glorieuses de la petite patrie : Académie de Stanislas, Société d'archéologie lorraine (il fut vice-président de toutes deux et déclina l'accession à la présidence), *aux organisations* contribuant au rayonnement de la France dans le monde, telle l'Alliance française dont il présidait le Comité de Nancy.

Marié à M^lle^ de Guaïta, ce fut lui qui incita M^me^ de Guaïta, sa belle-mère, à fonder le prix que vous décer-

Digitized by Google

nez chaque année sous le nom : prix *Stanislas de Guaïta.* Associé-correspondant le 26 avril 1901, il fut élu membre titulaire le 2 février 1912 et, à la séance publique de la même année, le 30 mai, il donna lecture du rapport sur les prix de vertu; ce fut son discours de réception.

Sa fin rapide, survenue à Paris, le jeudi saint, 13 avril 1922, en pleine connaissance, fut une grande leçon de courage et de résignation chrétienne. L'Académie s'associe à la douleur des siens et de tous ceux qui eurent l'honneur de connaître cet homme de bien, cet administrateur ferme et prudent, cet esprit fin et distingué autant que modeste et tolérant.

Charles-Alexandre-Raymond **Le Joindre** était né à Metz le 5 janvier 1851. Il entra à l'École Polytechnique aux jours sombres de nos défaites, pour en sortir dans l'arme de l'artillerie. Au bout de quelques années, le jeune officier fut remarqué par ses chefs et attaché, en 1878, à l'État-major général de l'armée, où, pendant cinq ans, précisément au moment de la réorganisation de nos forces militaires, il s'occupa spécialement de l'étude des armées étrangères. Plus tard, il fut chargé d'une mission en Italie. La carrière militaire du lieutenant-colonel Le Joindre se poursuivait brillante et devait le conduire normalement aux hauts grades de l'armée, quand elle fut arrêtée prématurément en 1905 : cette date me dispense de tout commentaire.

Des affections de famille, des liens d'amitié déterminèrent M. Le Joindre à se fixer à Nancy; il n'y resta pas inactif.

Digitized by Google

Dès le 20 janvier 1905, vous l'accueilliez comme associé-correspondant et, une année plus tard, le 5 janvier 1906, il était élu membre titulaire. Son discours de réception fut le rapport lu à la séance publique du 31 mai 1906, sur les prix de vertu pour le dévouement maternel et la piété filiale. Malgré une santé déjà chancelante, il reprit du service pendant la guerre et en revint avec la croix d'officier de la Légion d'honneur. Mais son état s'aggravait chaque jour, il dut bientôt donner sa démission de membre titulaire pour reprendre place au nombre des associés-correspondants. Cette détermination précéda de peu le décès de notre confrère survenu à Nancy, le 3 avril 1922. Messin d'origine, il eut le suprême bonheur de voir revenir à la France sa chère cité où il retourna dormir son dernier sommeil.

Le lieutenant-colonel Le Joindre avait rempli les fonctions de secrétaire annuel au cours de l'exercice 1907-1908, celles de vice-président de 1914 à 1917 et de président en 1917-1918.

Écrivain militaire apprécié, il collabora à la *Revue militaire de l'étranger*, publia dans nos Mémoires de 1908-1909 une étude humoristique sur la *Ménagerie humaine*, puis, au dehors, un volume sur *La Corse et les Corses*, une notice sur le général de Bollemont (1749-1825) et des *Impressions de voyage* (1911).

C'était un de vos doyens que M. le Dr Félix **Garrigou,** né à Tarascon-sur-Ariège, le 16 septembre 1835; il figurait en tête de la liste des associés-correspondants nationaux dont il faisait partie depuis le 4 décembre 1874. Docteur en médecine, après de

Digitized by Google

fortes études à Toulouse et à Paris, également géologue et chimiste, le Dr Garrigou étudia tout particulièrement les eaux minérales et exerça son art à Ax-les-Thermes, puis à Luchon. Ses travaux géologiques et hydrologiques lui donnèrent une renommée universelle et, à ce titre, il présida à Biarritz, en 1886, le premier Congrès international d'hydrologie. Il avait été appelé, en 1891, à la chaire d'hydrologie de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

M. Henri **Jadart** était associé-correspondant depuis le 2 mars 1888. Il fut pendant longtemps secrétaire général de l'Académie de Reims; conservateur de la bibliothèque et du musée de cette ville, il eut la douleur de voir partie des collections dont la garde lui était confiée, dispersée ou détruite, douleur qui hâta sa fin, arrivée le 5 septembre 1921. Il offrit une partie de ses nombreuses publications à l'Académie; au point de vue lorrain, nous devons signaler : *Edmond du Boullay, historiographe et poète du XVIe siècle, héraut de France et de Lorraine; Jeanne d'Arc à Reims* et un article paru en 1904, dans le B. S. A. L.

En la personne de M. Adrien **Dollfus,** d'une ancienne famille du patriciat de Mulhouse, de cette forte et intelligente race d'industriels qui fondèrent, à la fin du XVIIIe siècle, le centre manufacturier le plus important d'Alsace, correspondant du Muséum, ancien président de la Société zoologique de France, mort à Paris, le 19 novembre 1921, votre Compagnie a perdu un associé-correspondant spécialisé dans l'étude des sciences naturelles et adonné

Digitized by Google

à leur vulgarisation. Il était resté le directeur de la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, fondée, l'année même de la guerre de 1870, par un frère aîné et des cousins. Parmi ses principaux travaux, je ne mentionnerai que celui consacré à la faune du lac de Gérardmer. J'avais eu l'heureuse fortune, l'été dernier, de passer une journée chez M. Dollfus, à Lyons-la-Forêt; j'ai été ainsi mis à même d'apprécier l'affabilité de son accueil, le charme de sa conversation, l'étendue et la variété de ses connaissances. J'en apporte ici le témoignage.

Un de vos plus illustres associés-correspondants, M. Émile **Boutroux,** né à Montrouge en 1845, est mort à Paris dans la nuit du 20 au 21 novembre 1921.

Sorti de l'École normale supérieure, il ne fit que passer en province après avoir obtenu l'agrégation et le doctorat ès lettres. Après un court séjour à Montpellier, M. Émile Boutroux enseigna un an, en 1876-1877, la philosophie, à la Faculté des Lettres de Nancy et y resta attaché par des liens qu'il se plaisait à rappeler quand, en 1893, il devint votre associé-correspondant : il avait épousé la fille du Dr Poincaré, de la Faculté de Médecine de Nancy. Professeur lui-même à l'École normale supérieure, puis à la Sorbonne, il devint successivement membre de l'Académie des Sciences morales et politiques et de l'Académie française, directeur de la fondation Thiers et docteur *honoris causa* de sept à huit Universités étrangères.

Dans ce bref compte rendu il ne peut être question d'analyser l'œuvre de M. Émile Boutroux, mais il

Digitized by Google

convient de rappeler qu'il appartenait à la grande lignée des philosophes français, se distinguant au milieu d'eux par la limpidité et la profondeur de sa pensée et par un art d'exposition qui a rarement été égalé. Clair génie de notre race il défendit toujours les droits de l'esprit et la cause de la liberté humaine.

Quand, en 1912, M. l'abbé Eugène **Mangenot,** chanoine honoraire de Nancy, né à Gémonville le 20 août 1856, sollicita vos suffrages, le rapporteur, chargé d'examiner sa candidature, résuma ses titres en ces termes : « Maître très écouté dans les sciences bibliques, occupant ses loisirs à des études d'histoire ecclésiastique lorraine. »

Il était alors titulaire, depuis dix ans, de la chaire d'Écriture sainte à l'Institut catholique où il avait succédé à M. Vigouroux, après avoir professé le même enseignement pendant vingt années au grand séminaire de Nancy.

Collaborateur de M. l'abbé Vacant au *Dictionnaire de théologie catholique,* il en avait accepté la direction après la mort de notre confrère. Cette œuvre sera continuée par un autre savant, également lorrain : M. l'abbé Amann, professeur à l'Université de Strasbourg.

Prématurément épuisé par un labeur incessant, M. l'abbé Mangenot était venu prendre un repos forcé chez son neveu, M. l'abbé Aubry, curé de Moutrot, paroisse qu'il avait administrée pendant la guerre. C'est là que la mort l'enleva, le 19 mars 1922.

Parmi les innombrables publications de M. le chanoine Mangenot, toutes marquées au coin de la plus

Digitized by Google

saine érudition, je dois mentionner particulièrement *Sion, son pèlerinage, son sanctuaire.* M. l'abbé Mangenot laissa manuscrite une histoire des frères Baillard, dont un extrait, en cours de publication, parut dans la *Revue catholique d'Alsace : Les Frères Baillard et Sainte-Odile.*

« La vie de M. Pierre **Braun** s'est partagée, jusqu'au mois d'août 1914, entre Paris, Nancy et la Lorraine annexée d'où sa famille était originaire. » C'est ainsi que notre confrère, M. Robert Parisot, commençait en mai 1917 son rapport sur la candidature au titre d'associé-correspondant de M. Pierre Braun, diplômé d'études supérieures, professeur agrégé au Lycée de Nancy, alors capitaine aux armées, blessé, décoré de la croix de guerre et de la Légion d'honneur, attaché à l'office de renseignements de Rechésy, en Alsace.

Le prix Dupeux lui avait été attribué, en 1907, pour son mémoire sur *La Lorraine pendant le gouvernement de La Ferté-Senectère.*

Pendant les vacances qu'il passait régulièrement à Teterchen, berceau de sa famille, il s'était intéressé aux hommes et aux choses du pays alors annexé. Un nombre appréciable de notices s'y rapportant furent publiées, puis résumées dans une étude parue en 1910 : *L'Évolution de l'Alsace-Lorraine (1871-1910).*

L'histoire contemporaine attirait M. Braun; avant la guerre il commençait à réunir des documents en vue d'une thèse de doctorat qu'il désirait consacrer à l'histoire de la Révolution de 1848 dans la région

Digitized by Google

lorraine. Diverses revues bénéficièrent d'articles servant en quelque sorte de préface au travail en question.

M. Pierre Braun eut la joie d'assister à l'entrée des troupes françaises dans sa petite patrie reconquise, puis il fut attaché quelque temps au Commissariat, enfin nommé professeur au Lycée de Metz, c'est là qu'il mourut, des suites de la guerre, le 27 mars 1922, âgé de quarante ans.

***

Après avoir rappelé le souvenir de vos confrères disparus, avant de vous présenter successivement ceux que vous avez invités à remplir les vides de vos cadres, je renouvelle à ceux-ci l'expression de la bienvenue avec laquelle ils furent accueillis la première fois qu'ils prirent place parmi nous.

Un ancien membre titulaire, M. Victor Prouvé, avait été forcé, au début de 1918, de quitter Nancy pour un temps indéterminé. Il avait formulé le désir de passer dans la classe des associés-correspondants. Vous n'aviez pu que prendre acte à regret de cette résolution en exprimant l'espoir d'un prompt retour. Cet espoir n'a pas été trompé, car M. Victor Prouvé, de nouveau domicilié à Nancy, conformément au règlement, est rentré dans vos rangs. Dans quelques instants vous aurez le plaisir de l'entendre.

Vous avez élu un membre titulaire : M. le comte de Mahuet, et huit associés-correspondants : MM. Émile

Digitized by Google

Diderrich, Marcel Cosmao-Dumanoir, l'abbé Edmond Renard, André Philippe, Georges Baumont, le Dr Donnadieu, Henri Massé et Charles Baudouin. D'autres candidatures sont actuellement en instance et ainsi ne rentrent point dans le cadre de ce compte rendu.

Le comte Antoine **de Mahuet** appartient à une famille dont le nom est lié intimement à l'histoire de notre province, mais ce n'est pas à ce titre seul que vous avez jugé bon de l'élire membre titulaire.

Je ne puis que citer un « beau livre en l'honneur des bibliophiles lorrains » pour employer les termes de votre bibliothécaire, car je fus collaborateur de l'auteur. Un mot seulement : je puis annoncer qu'une suite sera donnée un jour à l'*Essai de répertoire des ex-libris et fers de reliure des bibliophiles lorrains.*

Deux autres ouvrages importants, tant par le sujet traité que par l'abondance de la documentation, ont également signalé le comte de Mahuet à vos suffrages. J'ai mentionné la *Biographie de la Cour souveraine de Lorraine,* à laquelle appartinrent trois magistrats de la famille de Mahuet dont un président, complétée par la *Biographie de la Chambre des Comptes de Lorraine.*

Grâce au comte de Mahuet et au baron de Dumast nous possédons maintenant l'armorial complet de la magistrature de la Lorraine et du Barrois.

Dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine,* M. de Mahuet a publié le *Journalier de MM. Marcol,* copieusement annoté, ainsi qu'une substantielle étude sur *Didier Bugnon, géographe du duc*

Digitized by Google

Léopold, sa correspondance pendant les années 1714-1715.

Si, présentement, son activité s'exerce avec dévouement au profit de la reconstitution de nos villages dévastés, car il assume la charge de trésorier de l'Union des Coopératives de reconstruction de Meurthe-et-Moselle, en des temps meilleurs, qui luiront bien un jour, le comte de Mahuet apportera certainement à votre Compagnie une collaboration appréciée.

Vous avez saisi avec joie l'occasion de resserrer les liens traditionnels unissant le grand-duché de Luxembourg à la Lorraine, en choisissant comme associé-correspondant, je ne puis dire étranger, M. Émile **Diderrich**, né et vivant à Mondorf, sur la frontière lorraine, presque Lorrain, comme il se plaît à le proclamer.

M. Émile Diderrich, membre effectif de l'Institut grand-ducal, section historique, collabora déjà au *Pays Lorrain* et aux publications de la Société d'archéologie lorraine.

Il s'intéresse particulièrement à l'histoire du pays mosellan, de la Lorraine donc et des pays qui y confinent.

Votre rapporteur peut se porter garant de sa parfaite obligeance, l'ayant déjà mise à contribution maintes fois.

Les travaux publiés jusqu'ici par M. Émile Diderrich concernent l'archéologie, la généalogie et la biographie.

Comme don de joyeuse entrée il voulut bien remettre à l'Académie une expédition authentique des

Digitized by Google

statuts de la corporation de Saint-Éloi de la ville de Luxembourg, qui, sous l'ancien régime, fut l'organisation la plus puissante du pays.

De souche bretonne, remontant à une lignée de marins, mais ayant également du sang lorrain dans les veines, comme arrière-petit-fils du contre-amiral Bazoche, Nancéien, M. Marcel **Cosmao-Dumanoir**, chef du service des agences à la Compagnie d'assurances « La Nationale », membre de l'Institut des actuaires, après d'excellentes études au Lycée Charlemagne, deux de ses condisciples présents dans cette assemblée pourraient en témoigner, hésita un moment entre les sciences et les lettres, opta pour le droit et, à la fin de ses études juridiques, entra à la Compagnie d'assurances « La Nationale » qu'il n'a plus quittée.

M. Cosmao-Dumanoir se spécialisa dans l'étude des questions relatives aux assurances. Sa thèse de doctorat étudiait la théorie juridique de l'assurance sur la vie dans ses rapports avec le patrimoine de l'assuré, branche nouvelle de la science du droit.

M. l'abbé Edmond **Renard** est né à Baccarat en 1884, donc Lorrain. Ancien élève de l'Institution de La Malgrange, il prépara sa licence en philosophie sous la direction d'un maître éminent : votre confrère M. Souriau, et mena parallèlement l'étude du droit. En 1904, au retour d'un voyage à Rome où sa vocation lui fut révélée, il entra au grand séminaire de Nancy. M. l'abbé Renard termina ses études théologiques au séminaire français de Rome, y préparait le doctorat quand ses supérieurs le rappelèrent à

Digitized by Google

Nancy pour professer à l'institution d'où il était sorti. D'abord titulaire de la chaire de 4e à l'École Saint-Sigisbert, M. l'abbé Renard enseigne, depuis 1919, les « humanités » comme professeur de seconde et partage son temps entre sa classe et les œuvres de jeunes gens qui lui sont confiées, en particulier la « Foucotte », lieu de réunion des externes de Saint-Sigisbert.

Pendant la guerre, réformé deux fois, M. l'abbé Renard offrit ses services à la place de Nancy comme aumônier. Il en exerça les charitables fonctions à l'hôpital du Bon-Pasteur, tout en continuant à donner son enseignement. La plus belle et la plus achevée des œuvres de M. l'abbé Renard, de l'avis du rapporteur de sa candidature et de bien d'autres, est le modeste bulletin de guerre de la Foucotte, destiné à assurer la liaison entre les anciens aux armées et à leur rappeler leurs devoirs de Français et de chrétiens.

M. l'abbé Renard est un de vos lauréats : en 1910, vous couronniez une brillante œuvre de jeunesse : *Dans la lumière de Rome, pèlerinages et flâneries;* votre choix fut ratifié peu après par l'Académie Française qui honora ce livre d'un de ses prix Montyon.

Le souple talent de M. l'abbé Renard est plein de promesses pour l'avenir.

M. André **Philippe,** né à Clamecy, dans la Nièvre, le 29 mai 1875, est Lorrain d'adoption. A sa sortie de l'École des Chartes, en 1901, avec le diplôme d'archiviste-paléographe, il fut nommé archiviste départemental de la Lozère. Il n'y resta pas long-

Digitized by Google

temps, mais néanmoins dota l'histoire régionale d'un beau livre sur la baronnie du Tournel et ses seigneurs, race féodale du Gévaudan, éteinte à la fin du XV^e siècle. Fixé maintenant à Épinal où il cumule les fonctions d'archiviste départemental des Vosges, d'archiviste de la ville d'Épinal avec celles de président de la Société d'Émulation des Vosges et du Comité spinalien pour la recherche des documents économiques de la Révolution, il s'est complètement donné à l'histoire lorraine. Il fournit régulièrement une chronique vosgienne au *Pays Lorrain* et a fondé la revue *La Révolution dans les Vosges*. Je suis forcé de passer sous silence la riche bibliographie de ses œuvres. Je mentionnerai cependant son *Guide du visiteur à la maison et au pays de Jeanne d'Arc* pour rappeler que M. Philippe est également conservateur de la maison de Jeanne d'Arc, conservateur du Musée départemental et des monuments historiques des Vosges, car il est archéologue autant qu'historien et a suivi les cours de l'École du Louvre en même temps que ceux de l'École des Chartes.

Son ouvrage sur l'architecture religieuse romane dans l'ancien diocèse d'Auxerre aux confins des zones d'influence des trois écoles d'architecture de l'Ile-de-France, de la Bourgogne et de l'Auvergne, une monographie de l'église de La Charité-sur-Loire, permettent d'apprécier la valeur de sa science archéologique.

Un volume qui appartient également à l'histoire et à l'archéologie est l'inventaire des sceaux conservés

Digitized by Google

aux archives des Vosges provenant des fonds du clergé séculier. Vous accueillerez avec satisfaction le concours dévoué dont vous assurait M. Philippe en exprimant ses remerciements à l'occasion de son élection comme associé-correspondant.

M. Georges **Baumont** est d'extraction franc-comtoise, il est né à Granges-sur-Vologne, le 22 novembre 1885. Il fit ses études au collège de Saint-Dié, puis au Lycée de Nancy. Licencié de la Faculté des Lettres de notre ville, il préparait le diplôme d'études supérieures, rédigea même un mémoire sur Tirésias dans la mythologie, dans la littérature et dans l'art quand il abandonna le devin d'Orchomène pour entrer dans l'enseignement secondaire, professa à Épinal, Pontarlier, puis enfin à Saint-Dié où il est présentement chargé de la classe de seconde. Sa carrière universitaire fut interrompue par la guerre. Sergent aux chasseurs à pied, il fut blessé deux fois à Carency et à Notre-Dame-de-Lorette, puis passa dans le service de l'aviation en raison de ses blessures qui lui valurent la médaille militaire et la croix de guerre avec palme.

M. Baumont occupe les loisirs que lui laissent ses devoirs professionnels en rédigeant, pour nos revues régionales : *Pays Lorrain*, *La Révolution dans les Vosges*, les publications de la Société d'archéologie lorraine et autres, des notices consacrées généralement à l'histoire de la ville de Saint-Dié, au XVIIIe siècle, à la Révolution, au Consulat et au premier Empire et aussi à la dernière guerre.

M. le Dr A. **Donnadieu,** ancien chef des travaux

Digitized by Google

de psychologie pathologique à l'École des Hautes Études, fixé à Nancy, a été élu associé-correspondant le 28 avril 1922.

Les titres qui ont valu cette distinction à M. le Dr Donnadieu sont nombreux et d'ordres différents. D'abord ceux relatifs aux diverses branches de la médecine : embryologie, histologie, physiologie et maladies nerveuses, puis encore une œuvre curieuse où s'associent les observations médicales et les recherches historiques : *L'Hérédité dans la maison ducale de Lorraine-Vaudémont.*

Du portrait physique tel que le fixent tableaux, gravures, médailles, documents iconographiques patiemment recueillis, la plupart authentiques, certains contestés comme les médailles gravées par Saint-Urbain des ducs, sinon de ceux du XVIe siècle tout au moins de ceux du XVe, M. Donnadieu rapproche le portrait moral tracé à l'aide d'une documentation historique qui n'est peut-être pas toujours suffisante.

L'auteur tend à établir que les anciens souverains de la Lorraine, leur « groupe familial », présentaient la plupart des tares d'une dégénérescence dont il y aurait lieu de rechercher l'origine dans l'action prépondérante et néfaste de mariages consanguins avec les Valois avant Charles III et avec les Habsbourg ensuite.

Cette thèse présente grande part de vérité, mais appelle de sérieuses réserves.

Ceci dit, hommage doit être rendu aux connaissances étendues de l'auteur, à la clarté de son style,

Digitized by Google

à l'originalité de sa thèse et à la forme élégante avec laquelle il présente ce beau livre richement illustré de 102 gravures.

M. Henri **Massé,** né à Lunéville, le 2 mars 1886, est de vieille souche lorraine, mais fut attiré vers l'Orient, vers l'Égypte où était née sa mère, où son père avait passé sa carrière, vers la Syrie où un parent du côté maternel, le Dr Debrun, enseignait à l'École française de Beyrouth. Une fois licencié ès lettres de notre Université, M. Massé abandonna la préparation à l'agrégation, en 1906, pour s'adonner à l'étude des langues orientales. En 1911, il obtint le brevet de l'École des langues orientales, ayant appris l'arabe, le persan, le turc, le sanscrit, le zend et le pehlvi, et fut nommé membre de l'Institut français d'archéologie orientale.

Sa connaissance des langues orientales fut utilisée en divers postes pendant la guerre.

M. Henri Massé enseigne depuis 1919 à l'Université d'Alger.

Ses œuvres les plus importantes sont ses deux thèses en vue du doctorat ès lettres, pour lesquelles l'Institut lui décerna, en 1921, le prix Saintour. La thèse principale est un *Essai sur le poète Saadi* envisagé sous trois aspects : l'homme, le penseur, l'artiste, et la thèse complémentaire une *Bibliographie de ses œuvres* établie avec le soin le plus scrupuleux.

Vous vous féliciterez d'avoir donné accueil à un orientaliste dont les ouvrages sont justement appréciés, qui, ayant conservé l'amour du pays natal, même sous les cieux enchanteurs de l'Orient, tiendra

Digitized by Google

certainement à réserver à vos mémoires des travaux qui y feront revivre des traditions anciennes dans vos annales.

En la personne de M. Charles **Baudouin,** votre Compagnie s'est agrégé un poète et un philosophe. Né à Nancy le 26 juillet 1893, élève du Lycée de notre ville, licencié de notre Faculté des Lettres, il a fait paraître plusieurs poèmes : *En Sourdine, Éclats d'obus, Baptismales, Le Miracle de vivre,* ainsi qu'un drame tiré de l'Évangile : *Ecce homo.* Cet ensemble vous fut révélé par une communication de votre confrère, M. Hippolyte Roy, relative au Congrès des Jeunes qui avait attribué le premier prix de littérature à M. Charles Baudouin.

L'œuvre philosophique de votre nouvel associé-correspondant ne cède en rien à son œuvre poétique. Entré en relation avec le psychologue Claparède, fondateur de l'Institut Jean-Jacques-Rousseau de Genève, M. Baudouin donna une série de conférences sur la *Culture de la force morale.* Puis, s'étant fixé à Genève, il entra à l'Université de cette ville comme chargé de cours; il y obtint en 1919 le grade de docteur pour sa thèse sur *La suggestion et l'auto-suggestion.*

Il y défendait sur la suggestion et l'auto-suggestion les théories de la nouvelle École de Nancy dont le chef est M. Émile Coué.

La publication de cet ouvrage a été considérée, en certains pays, en Angleterre notamment, comme un véritable événement scientifique.

Est-il besoin d'ajouter que M. Charles Baudouin

Digitized by Google

écrit assidûment dans diverses revues, entre autres dans la revue américaine : *Psyche and Eros* et dans la revue internationale *Scientia*, éditée à Milan?

***

La diversité que présentent les titres de vos nouveaux confrères : archéologue, artiste, historien, juriste, médecin, orientaliste, philosophe et poète, se retrouve dans les communications lues aux séances bimensuelles de l'Académie de Stanislas, véritable institut de Lorraine.

D'après l'ordre chronologique, l'ensemble des travaux lus en séance, abstraction faite des rapports sur les candidatures, les prix de vertu, les prix littéraires et autres, est le suivant :

Les Vœux du paon, de Jean de Longuyon (*suite et fin*), par MM. COLLIGNON et BRUNEAU.

Les Ducs de Lorraine, mauvais payeurs, par M. Hippolyte ROY.

Compte rendu du centenaire de l'Académie de Chambéry, par M. HOTTENGER.

René Zeller, ses origines et ses amitiés lorraines, par M. Charles GUYOT.

Une boutique de marchand linger, au XVIIe siècle, par M. Hippolyte ROY.

Mgr Darboy et la fin du Second Empire, par M. AMBROISE.

De la parfumerie au XVIIe siècle, par M. Hippolyte ROY.

Une relation inédite de l'évasion du duc Nicolas-

Digitized by Google

François et de la duchesse Claude (*1er avril 1634*), par Mgr Fourier BONNARD.

Sur quelques orientations nouvelles de la science du droit, par M. Georges RENARD.

La Pelleterie à la cour des ducs de Lorraine, par M. Hippolyte ROY.

Essai sur l'iconographie mariale dans l'ancien diocèse de Toul, par M. l'abbé Eugène MARTIN.

La séance publique pour la distribution des prix littéraires et des prix de vertu eut lieu le dimanche 18 décembre 1921, dans l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres, sous la présidence de M. Estève, président. M. Duvernoy donna lecture du rapport sur les prix littéraires et M. Malgras de celui consacré aux prix de vertu : 16 prix s'élevant à une somme de 6.600 francs furent répartis entre 32 candidats. A la séance de l'Académie qui suivit il fut donné communication d'une lettre d'une directrice d'école de filles de Nancy demandant que le rapport sur les prix de vertu soit imprimé et distribué dans les écoles. Les leçons de morale seraient plus fructueuses si l'on pouvait citer aux enfants des exemples pris dans leur milieu et dans leur région.

Vous avez reconnu la justesse de cette demande et décidé d'y donner la suite qu'elle comporte.

Suivant la décision de l'Académie Française, après échange de correspondance entre le secrétaire perpétuel de l'illustre Compagnie et celui de la vôtre, il a été convenu que l'Académie de Stanislas apporterait son concours aux enquêtes en vue de l'attribution des divers prix Cognacq.

Digitized by Google

Plusieurs distinctions honorifiques furent décernées à certains de vos confrères : M. Michel Thiria a reçu la croix de la Légion d'honneur en reconnaissance des services qu'il rendit à la cause française du temps de l'annexion, cause pour laquelle il a lutté et souffert, puisqu'il fut incarcéré à Ehrenbreitstein pendant la guerre. M. Henri Mengin, maire de Nancy, a reçu la croix de grand-officier de l'Ordre de la Couronne de Chêne de Luxembourg, et MM. Charles Sadoul et Victor Prouvé la croix d'officier du même ordre.

Cinq cents francs du prix Prost furent alloués par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à la *Bibliographie lorraine*, dont votre confrère M. Robert Parisot est la cheville ouvrière.

***

L'inépuisable générosité de M. René de Goussaincourt, associé-correspondant, s'est encore manifestée cette année sous la forme d'un prix de 100 francs destiné à récompenser les services d'un brancardier ou employé subalterne de la Société de Secours aux blessés.

Un prix annuel de 500 francs, plus un dixième pour les frais, a été fondé en mémoire de Mme Louis Gerdebot, née Virginie Jacquot, de Glonville (Meurthe-et-Moselle), prix destiné à être décerné annuellement à une ou plusieurs familles nombreuses de Glonville; faute de candidat l'Académie pourra admettre des

Digitized by Google

familles d'une autre commune rurale du canton de Baccarat.

En mémoire de M. Pierre Audiat-Thiry, Michel Audiat, et Bertrand de Maudhuy, de M. le président Audiat et de Mme Audiat, née Garnier, un prix annuel de 100 francs est fondé par M. Audiat, conseiller à la Cour de Pau, et destiné à récompenser une mère de famille méritante.

Le décret, daté de Fez, le 22 avril 1922, autorisant l'Académie à recevoir le legs de Partouneaux, vient de parvenir à M. le Président.

Grâce soit rendue aux bienfaiteurs qui vous font les dépositaires de leurs fondations charitables et les ministres de leur générosité.

Le même sentiment de gratitude doit, Messieurs, vous être exprimé.

Au milieu de vicissitudes tragiques, vous avez su tenir; alors comme maintenant vous avez su accroître le patrimoine moral de votre Compagnie tant par le maintien scrupuleux de ses traditions que par le nombre, l'intérêt et la variété de vos travaux.

L'état présent de l'Académie de Stanislas, digne en tous points de son glorieux passé, est gage de son brillant avenir.

Digitized by Google

CHARLES DE MEIXMORON DE DOMBASLE

Par M. Victor PROUVÉ

MEMBRE TITULAIRE

DISCOURS DE RÉCEPTION

En témoignage de haute estime et de fidèle souvenir, je rends hommage à la mémoire de Charles de Meixmoron de Dombasle. A l'homme, à l'artiste.

C'est sous ses auspices, Messieurs, que vous avez bien voulu m'accueillir parmi vous; jamais je n'aurais osé prétendre à cet honneur s'il ne m'y avait convié; j'avoue en avoir été profondément touché.

C'est que pour tenir dignement sa place en votre distinguée Compagnie, j'avais toujours pensé qu'il fallait d'autres titres que ceux d'être peintre, sculpteur ou décorateur... Maniant habituellement le pinceau, l'ébauchoir, le ciselet ou le burin, je ne pouvais faire état de si mince valeur littéraire que ce fût, ce que, cependant, je considérais comme devoir être primordial. Vous m'avez accepté simplement comme j'étais, je vous en suis d'autant plus reconnaissant.

Par cette étude que je présente très modestement,

Digitized by Google

sous forme de considérations de sentiment et d'appréciation de valeurs, je n'ai aucune prétention à la littérature; je l'ai conçue et écrite en homme d'atelier, en peintre pour un autre peintre; puissé-je ne pas être trop au-dessous de ma tâche.

Il m'est particulièrement agréable de parler de Charles de Meixmoron, non seulement en raison de communes affinités artistiques, mais bien aussi pour l'homme, pour son caractère et pour l'exemple qu'il a pu être.

Gentilhomme industriel et artiste, par privilège de naissance et de situation, Ch. de Meixmoron jouissait d'une considération toute particulière, entouré d'égards, de sympathie et de curiosité.

Industriel par raison et en vertu d'un noble devoir, il fut peintre par sensibilité et l'on peut dire par vocation.

Quelle que fût l'antinomie de fonctions et d'actes propres à chacun de ces deux éléments si disparates en leur forme, n'y avait-il pas dans la coïncidence de leur association comme une sorte d'analogie imagée, de matière et d'esprit?

L'homme de la charrue et l'artiste amant de la nature.

De ses ateliers où rougeoyait la forge et résonnait l'enclume, sortait l'instrument merveilleux destiné à tracer le sillon dans le sol nourricier; par sa palette il traduisait ses sentiments d'adoration, de tendresse et de reconnaissance pour cette bonne terre qui lui fut généreuse et enchanteresse.

C'est avec une étonnante faculté d'adaptation et

Digitized by Google

une rare souplesse qu'alternativement, selon la nécessité ou le loisir, il se pliait aux obligations positives, matérielles de l'une, ou s'abandonnait à la souveraine séduction de l'autre. Cependant, si parfois un léger voile de mélancolie passait sur son front, son langage ne révéla jamais qu'il en eût quelque amertume, ni qu'il fût tourmenté par d'ambitieuses prétentions; regardant haut, philosophant à part soi, en parfait équilibre moral, il concevait en modeste et en sage.

Au physique, il donnait bien cette impression de solide équilibre : de belle stature, les épaules larges, le geste sobre, le visage ferme de dessin, à l'ossature bien taillée, l'arcade sourcilière ombreuse, dans laquelle s'enchâssait un œil vif au regard doux, s'appuyant bien et qui, selon la qualité de l'interlocuteur ou le sens de la conversation, révélait l'homme de raison positive, ou l'observateur inquiet, sagace et sensible, sondant les êtres et les choses.

S'il fut industriel expert, il s'efforça de devenir un peintre savant, et c'est bien inconsidérément que l'épithète d'amateur lui fut souvent décernée... Est-ce parce qu'il n'a pas connu la vie difficile, ni les angoisses de la lutte, ni l'exaltation des audaces aventureuses et non plus les défaites qui tuent? A cet égard, si la vie lui fut douce et sereine, il n'en est pas moins vrai qu'il était possédé du tourment de bien peindre. Son effort fut celui d'un praticien de franc métier; la sincérité de ses tentatives, le sérieux de ses recherches et l'élévation de son esprit lui donnèrent l'attitude d'un véritable professionnel,

Digitized by Google

un de la bonne lignée, un de ceux qu'une flamme intérieure illumine; et, par la place qu'il avait conquise, le prestige même qu'il a exercé, il était celui qu'on écoutait et respectait.

En remontant de quarante à quarante-cinq années en arrière, à l'heure où Th. Devilly, digne émule de Eugène Delacroix et de Maréchal, venu de Metz pour prendre la direction de notre École municipale de dessin, voyait les jeunes peintres élevés à son enseignement, s'essayer aux expositions nancéiennes, à la présentation en cymaise de leurs premiers essais, Ch. de Meixmoron, avec d'autres exposants aux tendances diverses et plus arrivés, se distinguait par ses peintures « claires », selon le terme employé à l'époque.

Avec son ami Jeanniot, sorte d'amateur aussi, officier se divertissant avec passion au jeu troublant de la peinture et qui, après avoir quitté l'armée, devint un professionnel grandement estimé, tous deux, ralliés aux nouvelles tendances, faisaient impression; c'était le modernisme qui s'infiltrait et prenait place.

Cependant bien peu avant encore, Ch. de Meixmoron peignait comme le commun, selon des formules et des recettes d'atelier; mais éveillé aux recherches nouvelles, sensible et averti par son observation, du jour où il vit des tableaux « clairs » peints d'impression et traduisant franchement la vérité, il sentit qu'il allait abandonner tout artifice conventionnel, la nature étant la meilleure conseillère et la plus grande inspiratrice.

Digitized by Google

Et c'est un jour, en voguant sur le lac de Genève, où le spectacle grandiose d'un orage qui se formait retint son attention, que, contemplant les vastes nuées se déroulant en majestueuses architectures, irradiées par l'or du couchant, aux ombres nuancées de pures tonalités complémentaires, roses, violettes et bleues, enrichies encore par un vaste arc-en-ciel, dont la courbe irisée se prolongeant en reflet dans le miroir d'émeraude auréolait magnifiquement cette merveilleuse harmonie, le cœur battant d'enthousiasme, extasié, il sentit pénétrer en lui la grande révélation.

Il venait de voir, il comprenait. Désormais il était voué à la couleur, son culte était celui de la lumière et de la vérité.

Pénétré du sentiment de vérité qui l'obsédait, conscient de sa raison, il fit volte-face et débarrassa de toute couleur conventionnelle sa palette, sur laquelle fulgurèrent les cadmiums, jaune, orangé et rouge, l'éclatant vermillon, les somptueuses garances, les fins bleu et violet de cobalt, l'outremer profond et le royal vert émeraude,... plus de noir, plus de terre d'ombre, plus de brun, plus de couleurs douteuses.

Puis s'assurant de la composition chimique de chacune, étudiant les influences de leurs mélanges, et leur stabilité, car il était possédé du méticuleux souci de la bonne conservation de la peinture, de noirs, bruns ou roux qu'avaient été les enduits de ses toiles, il les fit impeccablement blancs; alors, il pendit à son épaule son matériel de travail, boîte

Digitized by Google

à couleurs, chevalet, parasol, pliant, et sortit de chez lui, humant l'air pur. Il s'en grisa et ouvrit les yeux tout grands, face au soleil.

L'initiation aux dures épreuves de l'école du plein air, à laquelle il se ralliait, modifiant ses allures, l'indépendant qu'il devenait troubla la quiétude des austères routiniers traditionalistes, qui lui marquèrent quelque défiance; il excitait la curiosité des jeunes, avec lesquels il aimait s'entretenir, heureux qu'il était de s'adresser à des intelligences vierges, susceptibles de pénétrer, en communion avec lui, les arcanes de la religion de la Nature dont il devenait un des plus fervents apôtres.

Cet enseignement de franc examen, aux révélations insoupçonnées, rendait les peintres plus clairvoyants; sous le grand ciel bleu, ils épurèrent leur vision, on les vit aller par les grandes routes, se répandre dans les verdoyantes prairies, s'enfoncer sous les ombreuses frondaisons des forêts, longer les bords des ruisseaux et les berges des grandes rivières, escalader les monts, s'émouvoir des flots bleus; c'est dans une délirante allégresse qu'ils s'éblouirent de lumière.

Cette recherche de la vérité fut le tourment de toute la vie de Ch. de Meixmoron; on ne le comprit pas toujours, il le savait, mais, fort de sa raison et de sa belle sincérité, il se disait : je fais bien humblement ce que je vois et comme je le sens, donc c'est ce que je dois faire.

Cependant, certains en furent irrités; ces paysages ensoleillés et vibrants les effaraient; cette peinture

Digitized by Google

hardie n'aurait pas dû être celle de l'homme bien né qu'il était, lui si correct, si pondéré dans ses actes, si mesuré dans ses paroles, se présentant comme une sorte de révolutionnaire, un impressionniste. Quelle offense !

Qu'étaient-ils donc ceux-là -que l'on désignait ainsi par cette épithète expressive d' « impressionnistes » ?

Des visionnaires, des novateurs, simplement.

C'était à l'heure où les luttes d'Écoles s'apaisaient, où classiques et romantiques, derniers adeptes d'envergure moyenne, révélaient en leurs œuvres un relâchement des convictions. Les « Grands » n'étaient plus là pour entretenir la foi et aviver la flamme inspiratrice, et quoique certains isolés, naturistes indépendants, se montrassent en fière et crâne posture, l'évolution vers un nouvel idéal se faisait lente et imprécise. Brusquement, apparurent des tableaux dont le mordant fit sursauter... ils étaient d'un petit groupe de peintres ne se recommandant d'aucune école, et dont la franche manifestation dénotait un reniement absolu de tout ce qui avait été convenu jusqu'alors.

S'inspirant directement de la nature, ils s'efforçaient, par le choix des motifs et l'esprit de la vision, d'en révéler le pittoresque et d'en traduire directement et clairement toutes les nuances de couleur et de lumière; ils opposaient les contrastes par de radieuses complémentaires irisant et reflétant toutes choses.

C'était la féerie des états d'atmosphère, la variété

Digitized by Google

des ciels selon les heures: les claires aurores nacrées, le beau ciel bleu tacheté de blancs nuages flottants, les nappes de soleil du plein midi, les crépuscules apaisés d'or pâle et de violet bleu. Une brise embaumée et pure donnait le frisson de la joie de vivre; c'était la joie de peindre et c'était aussi la joie de la couleur pour elle-même.

Leur technique à la facture hachée et vibrante défiait toutes les grâces apprêtées et doucereuses en cours.

Qu'était-ce que cela tout à coup, que rien ne faisait supposer ni prévoir?

Qu'étaient donc ces intrus, ces cyniques?!!! L'étonnement fit place à la colère, ce fut une furieuse levée de boucliers; on les chassa des grands Salons, de partout. Alors, ils manifestèrent à leur façon, tout à leur aise, en de fameuses exhibitions qui firent se déchaîner les passions; la critique ne leur épargna ni les injures ni les sarcasmes; la foule s'esclaffa.

Eux, voyants convaincus et déterminés, imperturbables, restaient toujours dressés... ils se jouèrent de cette disgrâce, des grimaces dédaigneuses, des rires niais et des anathèmes.

Ils avaient le soleil pour eux, cela leur suffisait, et ils avaient bien raison.

Doucement, pénétrante et sûre, leur influence s'exerça impérieusement, et si à cette heure, la plus belle peinture française s'irradie orgueilleusement d'une parure dont la qualité aérienne était inconnue aux anciennes écoles, c'est à eux qu'elle le doit.

Digitized by Google

Les impressionnistes ont donc décidé du sort de la peinture moderne.

Beaucoup se sont brûlés à cette flamme vive, succombant parce que d'esprit léger, ou incapables; d'autres furent imitateurs serviles, sans sève, plagieurs maladroits et souvent immodestes.

Si les préférences de Ch. de Meixmoron allèrent franchement vers eux, ce n'est pas par vain dilettantisme contradictoire et batailleur. Guidé par son sens intuitif et la clarté de sa vision, il agit sans pédanterie, sans maniérisme et surtout sans prétention.

Les impressionnistes l'exaltèrent, simplement.

Ni suiveur, ni plagiaire, sachant trop bien ce qu'il en coûte de marcher en remorque, sans se préoccuper de la manière de l'un ou de l'autre quel que fût celui auquel pouvaient aller ses préférences, qu'il s'appelât Monet, Renoir, Sisley ou Pissarro, il agit selon son instinct et sa propre vision.

Très consciemment d'ailleurs, en toute droiture ne l'écrivit-il pas? « Surtout, dit-il, ne nous enrégimentons dans aucune École, et n'inscrivons sur notre drapeau que la recherche de la vérité... Source première de toute émotion, la nature doit être le seul guide du paysagiste. C'est à elle qu'il doit revenir sans cesse, comme à un foyer, que rien ne peut remplacer, d'inspiration et d'enseignement. »

Ce que Charles de Meixmoron doit aux impressionnistes, c'est de s'abstenir de toute feinte; il a appris d'eux à voir franchement, et aussi que la décomposition du prisme solaire était le mystère

Digitized by Google

dévoilé des apparences lumineuses, infiniment somptueuses de la nature.

Sans affectation, ni en façon de système, il mit en pratique la méthode de division du ton, d'ailleurs déjà instaurée comme source de vibration et d'éclat par l'altier coloriste Eugène Delacroix, qui en fit une large et savante application dans ses grandes pages décoratives. Transposée en éléments plus purs et actifs par les impressionnistes qui la fixèrent en quelque sorte scientifiquement, en se basant sur la loi déterminée par Chevreul, cette théorie des complémentaires offrait un clavier des plus riches, ce que sut comprendre Charles de Meixmoron, qui la considérait même comme base d'initiation.

« Il est indispensable aussi de connaître, au moins dans ses grands principes, la loi du contraste des couleurs que Chevreul, l'illustre chimiste qui vient de nous être enlevé, a découverte il y a cinquante ans, et qui doit être le vade-mecum de tous les peintres », écrivait-il en 1890 dans son *Manuel du Paysage d'après nature.*

Pour lui, ses dons de luministe en furent exaltés, et c'est dans l'élan de son âme d'artiste qu'il s'efforça de posséder et de traduire ce qu'il y avait de beau, d'émouvant et d'insondable à la vue de tous les spectacles.

Si impérieuse que fût sa passion du clair, du coloré, du lumineux et du vibrant, il ne s'aveuglait pas de parti pris, au point de vouloir comme tant d'autres que sa religion fût la seule vraie et juste; sachant pénétrer l'esprit de toutes les valeurs, apprécier

Digitized by Google

les caractères et les sentiments, il acceptait tout ce qui était frappé du sceau de la sincérité et de la raison : qualité rare et précieuse entre toutes... « Ce qu'il y a de fort troublant, me disait-il un jour, c'est que l'opinion des autres, si contraire soit-elle à la vôtre, contient toujours une part de vérité; disons-nous bien que qui que ce soit ne peut prétendre la détenir entièrement... » En toute circonstance, à tout propos, son éclectisme s'affirmait nettement; on peut en juger par ses études qu'il fit sur des artistes, dont certains, par leur esprit, leur tempérament et leurs aspirations, se trouvaient être en opposition absolue avec les principes desquels il se recommandait; dans tout entretien, devant toute œuvre, il montrait une souplesse d'appréciation, une netteté de compréhension et une clarté de vue qui donnaient à son jugement une autorité pleinement confirmative.

Les pages judicieuses qu'il écrivit sur les peintres Claude Gelée et Claudot, Lorrains des XVIIe et XVIIIe siècles, et sur ses contemporains, Lemud, Sellier, sur Théodore Devilly, trop oublié aujourd'hui, et Friant, ainsi que sur le prestigieux magicien du verre et incomparable naturiste Émile Gallé, révèlent toutes ses belles facultés de libre examen et aussi la profondeur de sa méditation philosophique. De Claude Gelée à Émile Gallé, sa pensée évolue clairement, se jouant des hommes, des œuvres et du temps; il ne s'étonne ni ne se déconcerte, il se recueille, pense et analyse. Avec lui on comprend et on aime.

Digitized by Google

Charles de Meixmoron aimait écrire, et il écrivait bien, tant pour fixer sa pensée que pour affirmer ouvertement sa foi.

Si le penseur plane quand il dit : « Nos discussions, nos discordes, sont vaines et stériles; les hommes passent, les institutions s'effondrent, nos ambitions s'éteignent dans le silence des tombeaux »... le peintre alors, plus positif, dit ce qu'il a appris; en deux petits manuels : *Le Paysage d'après nature* et *Le Paysage dans l'atelier*, aux pages pleines de charme, en termes d'aimable bon sens, il s'adresse à ceux qui veulent tenter un effort sincère; sans pédanterie, très modestement, il donne le résultat de ses acquisitions; sa belle conscience d'artiste, son esprit d'ordre, de raison, son besoin de méthode, s'y révèlent clairement.

S'il donne toute son expérience en ce qui regarde la technique et la pratique, d'autre part, sans vouloir moraliser, mais empreint d'une grave conviction, il essaie de faire comprendre que le fait de peindre ne doit pas être chose de fantaisie ni de léger caprice. C'est avec émotion qu'il tente d'en démontrer toute la gravité : « Cette étude succincte est le résumé de trente années d'expérience sur le terrain, dit-il en présentation du *Manuel du Paysage d'après nature*. C'est surtout aux débutants que je le dédie comme un guide de leurs premiers pas; connaissant par moi-même les difficultés qu'entraînent le choix et l'application d'un bon matériel, je désire les leur éviter... » Puis il ajoute : « Donc, c'est pour toi, lecteur, jeune ou vieux, qui veux t'essayer à la

Digitized by Google

peinture en plein air, que j'ai pris le parti d'écrire ces pages. Très précises dans leur but, elles ne t'indiqueront pas le moyen de faire des chefs-d'œuvre, dont personne moins que moi n'a le secret, mais elles te serviront à apprendre ton métier, tout en débarrassant ton chemin d'obstacles, dont le moindre inconvénient est d'entraîner à des pertes de temps considérables. Encore un mot : La tâche à laquelle je te convie n'est pas une distraction, mais un travail véritable, hérissé de déceptions, de fatigues et souvent des plus amers découragements. Si la peinture n'est pour toi qu'un délassement de désœuvré, si tu rêves les joyeux départs en bande, les flâneries au pied des grands arbres, la gaieté des fritures à l'ombre des tonnelles, les amollissements des siestes, je n'ai rien à t'apprendre, tu seras toujours suffisamment équipé; mais si au contraire la passion de peindre t'étreint jusqu'aux moelles, si tu ne redoutes pas le labeur acharné et morose, les retours mélancoliques aux tombées du soir, si tu n'as peur ni des soleils brûlants ni des âpres morsures de la bise, je pourrai peut-être te donner d'utiles indications, et je serai trop payé de ma peine. »

Quelle bonhomie et quelle gravité! quel respect pour la chose entreprise!

Après avoir entraîné son interlocuteur dans des considérations très positives, il éveille sa sensibilité et évoque les splendeurs de la nature : « Il faut soigneusement, j'y insiste, dit-il, chasser de ton esprit tout souvenir des maîtres préférés et toute réminiscence de leurs œuvres, et ne consulter

Digitized by Google

que soi-même pour le travail important du choix des motifs. La nature, généreuse jusqu'à la prodigalité, nous en offre à chaque pas, et en accord avec les goûts les plus variés. Elle a, pour les mélancoliques, les délicatesses des brumes d'automne, la poésie du jour qui s'éteint, les tristesses des hivers; pour les joyeux, les villages pittoresques, les claires matinées, les flores élégantes des berges; pour les ardents, la furie des orages, les majestés des pics alpestres, le déferlement des lames sur les récifs; pour les amis de la couleur, l'éblouissement des soleils d'été, les éclats des prés en fleurs, la magie des couchants; pour les rêveurs, le silence des bois, les ombres attendries des saulées, les lointains perdus dans l'infini, les vallons solitaires : tout le clavier humain a son écho dans les multiples aspects du paysage. »

Comme cette sensibilité d'artiste ému et aimant est touchante! Comme on le sent pris au plus profond de l'être par l'enchantement de la nature! Il s'humilie, il adore, il s'agenouille devant l'universelle beauté.

Avec l'Impressionnisme, un autre élément vient renforcer encore son exaltation. Ce fut l'art japonais, que découvrirent et mirent en lumière les fins littérateurs Jules et Edmond de Goncourt, l'écrivain d'art Théodore Duret, le peintre-graveur Bracquemond, les collectionneurs Gonse, Bing et Gillot. Leurs révélations suscitèrent chez les artistes et les curieux un frénétique sentiment d'étonnement et d'admiration. Ceux qui surent voir et comprendre

Digitized by Google

furent subjugués par la surprenante faculté d'imagination, le sens aigu de l'observation, la déconcertante habileté manuelle, si ferme, si décidée, si souple et adroite des manieurs de pinceaux, de ce peuple fondamentalement artiste, pour lequel le positif de la vie s'enveloppait de grâce, de charme et de palpitante beauté, qui de toute figuration, de tout objet, quelle qu'en fût l'humble ou la luxueuse destination, faisait une œuvre expressive et rare.

L'exemple de cet art heureux fit qu'à la comparaison, nous nous sentîmes un peu vieillots, entachés de formules et de préjugés; il fallait cette brise fraîche et embaumée pour revivifier les forces lasses et chasser des cerveaux les nuages obstructeurs.

Comme pour l'impressionnisme, chacun en fit son profit.

Fasciné, ravi, Ch. de Meixmoron se sentit si parfaitement d'accord en esprit avec ceux-là qui ne s'inspiraient que de la nature et la traduisaient si bellement, que c'est respirant encore plus largement et animé du plus vif enthousiasme, qu'il écrit ces lignes : « Et voici que flotte devant moi la vision souvent caressée d'un peuple vraiment artiste. Tenez, comme celui qui vit là-bas, de l'autre côté de notre hémisphère, aux confins du monde oriental, dans un groupe d'îles couronnées de volcans neigeux. C'est le Japon que je veux dire. J'ouvre une géographie classique, où je vois que le Japonais est intelligent, actif, sérieux, apte aux sciences, ami de l'agriculture, lettré, probe, respectueux de tous les droits et de toutes les lois, d'humeur gaie, brave,

Digitized by Google

hospitalier et généreux. Chez lui, les beaux-arts sont entourés d'estime et d'honneurs particuliers. Il court d'un bout à l'autre de ces îles rieuses comme une hantise de lignes élégantes et de couleurs délicates. L'enfant, un pied hors du berceau, le vieillard, un pied dans la tombe, dessinent, peignent ou sculptent. Tous les objets, les sacrés et les familiers, jusqu'aux plus humbles ustensiles, sont marqués au coin de la plus exquise originalité. Les métaux, depuis le plus vulgaire jusqu'au plus rare, le bois, l'ivoire, la résine, s'y transforment en fantaisies précieuses; le papier et les étoffes s'y égaient des plus séduisantes arabesques. Il semble qu'un éternel sourire anime les physionomies de ces artistes inconscients, et qu'ils ont dans les yeux la lumière et la couleur que leurs pinceaux subtils font chatoyer sur des ailes d'oiseaux ou des pétales de fleurs... Heureux peuple, heureux artistes, que nous manque-t-il pour les égaler, nous à qui la nature a prodigué tous ses dons? Peu de chose. Non de le pouvoir, mais de le vouloir. »

« Non de le pouvoir, mais de le vouloir. » Voilà qui est significatif et qui montre combien Ch. de Meixmoron avait médité, vu, compris, et intensément voulu.

Les Japonais eurent aussi leurs impressionnistes, et ce sont même ceux-là qui influencèrent les nôtres, si inspirés de la nature qu'ils aient été, et descendants de nos beaux naturistes Courbet et Corot.

Naturisme et Impressionnisme. Les peintres japonais Hokousaï et Hiroschigué, pour ne citer que

Digitized by Google

ces deux grands, réalisaient en leurs œuvres ces deux caractéristiques à la fois. Se présentant en opposition avec les anciennes écoles, ainsi que, chez nous, Monet, Pissarro, Sisley, Renoir et Manet, ils furent chez eux, comme ceux-ci, considérés comme suspects.

Pour ne parler que du grand Hokousaï, il convient de citer ces quelques lignes d'Edmond de Goncourt, dans l'étude qu'il fit de cet incomparable artiste : « Voici le peintre universel qui, avec le dessin le plus vivant, a reproduit l'homme, la femme, l'oiseau, le poisson, la fleur, le brin d'herbe; voici le peintre qui est le vrai créateur de l'Ou-ki yo yé, le fondateur de « l'École vulgaire », c'est-à-dire l'homme qui, ne se contentaint pas, à l'imitation des peintres académiques de l'École de Tosa, de représenter, dans une convention précieuse, les fastes de la cour, la vie officielle des hauts dignitaires, l'artificiel pompeux de ces existences aristocratiques, a fait entrer en son œuvre l'humanité tout entière de son pays, dans une réalité échappant aux exigences nobles de la peinture de là-bas; voici enfin le passionné, l'affolé de son art, qui signe ses productions « Fou de Dessin ». Eh bien! ce peintre, en dehors du culte que lui avaient voué ses élèves, a été considéré par ses contemporains comme un amuseur de la canaille, un bas artiste aux productions indignes d'être regardées par les sérieux hommes de goût de l'Empire du Soleil Levant »... Octave Mirbeau raconte comment notre grand paysagiste, Claude Monet, le découvrit en Hollande, dans la

Digitized by Google

boutique d'un épicier qui enveloppait ses paquets dans des estampes d'Hokousaï, d'Outamaro, de Korin, et qui fut heureux de s'en débarrasser, car il trouvait le papier peu solide.

Ces lignes et ces constatations révélatrices nous évoquent les luttes d'Écoles et les effets de l'incompréhension. Chez les Japonais tout comme chez nous, partout, aux quatre coins du monde, éclate la manifestation des éternels conflits des élans de l'intelligence; et, quoique nous puissions en être blessés ou attristés, reconnaissons que c'est là peut-être l'excitant indispensable, propre à secouer la torpeur et à ranimer la vigueur souvent défaillante de la conception.

Puisqu'il allait d'instinct vers ceux qui étaient honnis, Ch. de Meixmoron se trouvait être quelque peu dans cette posture. Si certains émirent devant sa peinture des avis critiques que le respect civil empêchait d'être trop désobligeants, il ne s'en troubla jamais. Laissant sourire ou ricaner les Béotiens, il sut garder intacte l'intégralité de ses convictions, il peignit pour lui-même, et bien aussi pour quelques autres, avec lesquels il se sentait en communion de concept.

Pour le bien connaître, il fallait qu'il vous accueillit chez lui. Vous ouvrant toute large la porte de son atelier, ou mieux encore, de préférence, celle de son cabinet de travail, qui était le coin favori de cordial accueil, là, dans le calme ouaté et l'enveloppement tiède des choses aimées, après quelques passes discrètes, prudentes, et cependant déter-

Digitized by Google

minées, cherchant l'accord chez son hôte, s'il sentait la confiance et la sincérité, il se livrait; l'entretien prenait alors assez vite le tour confidentiel cher à ceux qui gardent en eux, comme en secret, leurs impressions, et sont heureux de s'avouer quand ils se sentent compris.

Dans ces moments d'abandon, il s'exaltait en évoquant les moments passés dans la nature; qu'il revînt de lointaines équipées, ou simplement de son familial domaine bourguignon, de Diénay, qu'il chérissait, c'était toujours avec un élan de grande passion et de sentiment qu'il se montrait épris de vérité, heureux de présenter, à l'appui de sa parole émue, une moisson toujours copieuse d'études révélatrices de son état d'âme, de son observation et de tout son bonheur de peindre.

On le considérait alors comme un infatigable pèlerin toujours en éveil, contemplateur méditatif, attendri et émerveillé, magnifiant la lumière, les saisons, les heures et le temps.

Sous le charme d'une enveloppante délicatesse de sentiment et par des aperçus se rapportant aux recherches si précieuses de la technique, on le sentait le grand frère de combat, on vivait avec lui ce qu'il avait aimé, et, d'année en année, il était heureux que l'on revînt ainsi pour témoigner de la constance de son labeur, de sa probité et de sa foi.

Jamais il ne sollicita les approbations vulgaires, et ne chercha non plus à conquérir les suffrages d'une masse incompétente.

On a pu apprécier nombre de ses toiles, tant aux

Digitized by Google

grands Salons parisiens qu'aux Expositions nancéiennes dont il était le fidèle familier. Quelle que fût la valeur de cette sorte de sélection, elle n'offrait, là, qu'un intérêt fragmentaire qui, certes, lui attira des sympathies et une grande estime artistique. Mais c'est chez lui, aux murs de ses appartements, dans ses cartons qu'il ouvrait aux initiés, que l'on pouvait juger de la persévérance, du caractère et de la valeur de son effort. Faite de constante observation, de notations journalières, son œuvre s'offre comme un beau livre, lequel ne souffre que très difficilement qu'il en soit détaché une page, ni même la moindre ligne.

Il ne fut pas précisément un peintre du terroir lorrain, ni un voyageur passionné, comme tant d'autres, obsédés de changement et avides de pittoresque. Il eut, certes, ses périodes d'humeur expansive, de curiosité, d'entraînement mondain, et, selon son état de santé, l'obligation de séjours balnéaires. S'il s'enthousiasma de la souveraine beauté des monts altiers, de l'émeraude splendide et voluptueuse des lacs italiens, des vagues écumeuses de Boulogne-sur-Mer, si l'Espagne le tenta même un jour, s'il s'enchanta des lacs savoisiens et que Gérardmer le retint et exerça sur lui une séduction d'un charme profond, il apparaît qu'en ces diverses contrées, quelles que fussent son ardeur et sa sincérité, il se comporta en dilettante, en peintre subjugué par l'esthétique du paysage; il y développa ses facultés de pénétration, sa vision y gagna en acuité, en sensibilité, et sa palette s'y enrichit.

Digitized by Google

Si variées et brillantes que soient les études qu'il y fit et qui seraient toutes à citer, nous devons retenir qu'en un jour de caprice il en dégagea la synthèse dans un ensemble qui, en ce cas particulier, le présentait comme décorateur. Pour cela, il choisit la chambre à coucher de Madame de Meixmoron. Là, conscient du sentiment d'intime tendresse qui devait le guider, il inscrivit en pages évocatrices les heures de sourire, de bonheur et d'éblouissement, tirant de sa palette toutes les ressources d'harmonie; du grave au rayonnant, les tonalités savamment orchestrées, aux valeurs rares, se juxtaposent, s'opposent et s'entre-croisent pour le plus pur enchantement.

Cet ensemble de panneaux de portes et de trumeaux, tout de transposition réfléchie, se place en marge de son œuvre directe de senteur terrienne, et si nous devons retenir qu'il fit aussi quelques autres toiles isolées de grandes dimensions, par lesquelles il se montre soucieux de conception, quelles que soient les qualités qui les recommandent à l'admiration, c'est au jour le jour qu'il faut le suivre; dans ses impressions directes, analytiques et franches.

A dire vrai, Nancy, qu'il aimait et où il vivait la majeure partie du temps, l'inspira relativement peu, et non plus ses environs; cependant, la rythmique ordonnance de la place Stanislas le ravit, il guette l'instant où l'or de ses délicates grilles scintillera sous la caresse d'un chaud rayon de soleil.

Digitized by Google

Chez lui, les massifs fleuris de son coin de parc le charment; au printemps, il en note les piquantes colorations chantant dans le vert épanouissement des grands arbres; à l'automne, c'est la blonde mélancolie des feuilles tombées; et si aux jours froids, douillettement blotti dans son cabinet de travail, de la fenêtre il observe la rue, les couleurs des boutiques d'en face, le tournant de la rue, lui sont prétexte à études d'accord et de contrastes; il n'est là qu'à moitié inspiré, il y entretient ses facultés de traduction, il attend.

Il lui faut la liberté, l'étendue, un sol aux aromes plus pénétrants, et surtout les raisons secrètes et nécessaires d'une communion en accord de sentiment avec toutes choses. Rien pour lui n'était comparable à son coin de Diénay, où chaque année il séjournait longuement. C'est son oasis de paix, de quiétude et de bonheur. C'est là qu'il peint le mieux, il le sait, et c'est pénétré de ce sentiment qu'il dit : « Pour faire sérieusement de la peinture d'après nature, il est fort utile, sinon indispensable, de bien connaître le pays où l'on doit dresser son chevalet et de se familiariser avec les moindres accidents du terrain, afin de ne rien livrer à l'inconnu; cet examen, même approfondi, peut être rapide, car loin de recommander aux peintres d'élargir leur champ d'opérations, je les engage à le restreindre le plus possible. Nos meilleurs paysagistes ont très peu voyagé et se sont bornés à chanter un petit coin de terre; je suis convaincu qu'une lieue carrée, une région bien choisie, peut offrir des aliments à

Digitized by Google

toute une vie de peintre; les motifs varient avec les saisons, avec l'état du ciel, avec les heures, sans parler des transformations souvent complètes que quelques années leur apportent; des saules qu'on a émondés, un rideau d'arbres tombés sous la hache féroce du marchand de bois, une colline boisée qu'une récente exploitation a mise à nu, un toit remis à neuf, une jeune plantation qui pousse, un méandre de rivière survenu à la suite d'une inondation, il n'en faut pas plus pour donner une physionomie différente à vingt motifs et pour en faire des tableaux nouveaux. »

Quand il dit cela, c'est bien à son Diénay qu'il pense; il en est obsédé et s'exprime en connaissance de cause; c'est vécu.

Si, affectant de ne parler que de valeurs pittoresques, il écarte la raison de sentiment, qui toujours chez lui est la plus forte, c'est que, la considérant comme chose intimement personnelle, en toute discrétion, il se réserve et laisse agir.

A Diénay, il n'est pas de coin qui ait échappé à son investigation, devant l'étendue de la vallée et les coteaux environnants, sous les saules argentés bordant la rivière à l'eau vive, dans le village, autour de sa petite église, et surtout dans le cher domaine familial.

Qu'elles durent être douces et sereines les journées passées au rond-point du parc que stylise la grâce surannée de figures mythologiques, statuaire d'un autre siècle! Entre les hautes branches, fusant droit, des ormes étêtés, apparaît l'église ensoleillée,

Digitized by Google

et, dans la nappe d'ombre qui s'étend, monte et flotte sur le sol et la façade de la demeure, un rais de soleil illuminant d'un point d'or l'escalier extérieur que fit construire son grand-père pour y recevoir dignement un prince de Condé qui de Dijon venait chasser chez lui.

Sur le sable blond du terre-plein et des allées, chante la note fraîche des bancs de lattis et des tables peints en vert clair, invitant, dans l'envoûtement de l'ombre, à goûter le repos et la méditation ou le charme d'une conversation intime, douce au cœur et à l'esprit.

C'est là que pendant nombre d'années et jusqu'au dernier jour, avec les siens, nous le voyons revenir sans jamais se lasser; c'est là qu'en accord parfait de tous ses sentiments, il est en parfaite possession de ses facultés et de ses moyens; c'est là qu'il aime, c'est là qu'il comprend le plus profondément et qu'il peint le mieux, et c'est là qu'il écrit : « La nature est la mère de toute poésie; si nous la comprenons bien, nous arriverons à la bien rendre. La peinture n'a pas pour objectif la vulgaire reproduction des objets et des choses. Cette recherche banale ne mène qu'à des trompe-l'œil sans intérêt; l'art a de plus hautes visées : par les yeux qui regardent, il doit aller jusqu'à l'âme qui pense. »

Les années se succèdent. Ch. de Meixmoron poursuit son labeur, toujours avide de connaître, de réaliser plus et mieux; l'âge ne diminue pas sa volonté, sa flamme intérieure reste ardente. Cependant, de jour en jour ses impressions se font plus inquiètes;

Digitized by Google

devenant frileux, il sent faiblir sa belle résistance; ne pouvant plus supporter les rigueurs capricieuses du plein air, obligé de choisir son temps, il se contente de noter fébrilement ce qu'il voit, qu'il transpose à l'abri; c'est le prétexte à de nouvelles recherches pour lesquelles il se passionne.

Il se complaît alors dans ce travail de recueillement, l'intimité de l'intérieur l'attendrit, sa sensibilité s'aiguise encore; cependant il contemple avec mélancolie l'horizon vers lequel il a tant de fois dirigé ses pas; devant l'entrée, sur la terrasse du grand escalier, des tables et des chaises semblent attendre les familiers de la maison, qui aux heures tièdes viennent là, devant la perspective de la grande allée, jouir de la beauté du site en s'entretenant aimablement; ses petits-enfants y jouent et y goûtent joyeusement... mais alors c'est l'automne, la brume enveloppe de son humide fraîcheur ce tableau cher à sa tendresse... et l'hiver va venir, il se recueille.

Afin d'atténuer ce que peut avoir de morose cette claustration forcée, on égaie le logis : dans les jardinières et les vases, des mains délicates et affectueuses ont groupé de belles et odorantes fleurs; les roses, les œillets, les géraniums, les glaïeuls, les capucines et les chrysanthèmes réjouissent son œil; il les contemple, elles le troublent et il admire; ravi, grisé, elles se révèlent à lui comme parées d'une beauté insoupçonnée; c'est qu'elles ont été disposées pour le séduire, cet enchantement fait battre plus fort son cœur. Ouvrant une boîte de pastels

Digitized by Google

qui lui offre des gammes de couleurs franches et pures, son émotion, sa tendresse guident sa main, les doux crayons glissent, caressent le papier ou la toile, il s'exalte; son œuvre s'embellit encore de merveilleuses harmonies de couleurs et de parfums. C'est la dernière palpitation de sa belle vie de peintre... faiblissant; il peint toujours, de tout son amour, il peint jusqu'au dernier jour, et comme au champ d'honneur, la main défaillante, il rend le dernier soupir en adorant, en aimant.

Charles de Meixmoron, homme de droiture et de devoir, grand artiste inspiré de vérité, mourait noblement.

Digitized by Google

CHARLES GUÉRIN ET LA LORRAINE

Par M. L. MALGRAS (René d'AVRIL)

MEMBRE TITULAIRE

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

Le 17 mars 1907, l'Art perdait un grand poète. Ce poète : Charles Guérin, mourait jeune encore, à Lunéville dans la maison paternelle.

Quinze ans ont passé depuis, quinze ans que des catastrophes imprévues bouleversèrent jusqu'en des profondeurs dont nous ne pouvions avoir le soupçon.

Et, cependant, l'image de l'auteur du *Cœur solitaire*, du *Semeur de Cendres* et de l'*Homme intérieur*, loin de s'effacer, semble resplendir avec plus d'éclat dans le monde des lettres. C'est que, mise en face de trop sanglantes réalités, la France devenue plus grave et plus noble, a sans doute mieux compris, avec le poète, la loi d'airain de la douleur.

Vous, Messieurs, ses compatriotes lorrains, vous qui pouvez plus particulièrement goûter la pleine amertume de sa poésie, de quelle émotion d'une

Digitized by Google

rare essence ne devez-vous pas être pénétrés en songeant à lui, sous le ciel même dont la délicatesse inspira de si beaux vers?

Puisque votre choix — ou plutôt votre indulgence bienveillante — m'admet à devenir, parmi vous l'interprète de la poésie, et puisque, d'autre part, j'ai le très grand honneur de prendre publiquement ici la parole, permettez-moi d'exprimer l'admiration que la Lorraine éprouve pour Charles Guérin.

Cette admiration, d'illustres écrivains, vivants ou disparus, la partagent ou la partagèrent : François Coppée, André Theuriet, Henri Chantavoine, Georges Rodenbach, Stéphane Mallarmé, Henri Bordeaux, Charles Le Goffic. Je ne prétends ajouter à leur appréciation que quelques souvenirs personnels.

Charles Guérin! Je le vois encore, entouré d'armoires pleines de livres, devant la table où s'évasaient de somptueuses faïences flammées et sous le tragique symbolisme des estampes de Rops, suspendues à la muraille. Cadre austère, un peu monacal. Et le poète lui-même n'apparaissait-il pas quelquefois, vêtu de blanc, la barbe d'un noir bleu, encadrant le visage aux finesses d'ivoire, tel qu'un ascète adonné aux travaux qui exercent l'âme à la patience ?

Une sorte de fatalité morbide semble s'étendre sur les lieux qui furent jadis le séjour d'une cour brillante ou frivole. Versailles, Fontainebleau, Compiègne, sont pleins de fantômes. Lunéville fut le Versailles lorrain. Est-ce de l'avoir été que sa grâce, correcte et régulière, semble empreinte, à certains soirs d'automne, d'une telle lassitude de vivre ?

Digitized by Google

Tristesse des sourires démodés quand sont morts ceux pour qui s'était plissée leur courbe... Ainsi l'élégance du vieux château de Stanislas — devenu caserne — le rococo des tours de l'église Saint-Jacques, la modalité des cloches de cette église, forment comme un décor ou une atmosphère pour des personnages à jamais disparus.

Le paysage ne manque pas d'agrément, mais il n'incite pas aux vouloirs salutaires; il est un peu lent et découragé et suit, sans ambition, la fuite molle de la Vezouse. Si l'on gravit les collines pierreuses, on trouve des plateaux sévères que balaie le vent de bise. C'est sur l'un d'eux que l'esprit narquois et coupant du cardinal Mathieu s'aiguisa dès l'enfance.

Terre d'exil : elle devint le tombeau d'Émile Erckmann; terre d'abdication aussi : le dernier duc de Lorraine y vécut. Et ce fut dans ce milieu que Guérin abdiqua, lui aussi, une sorte de royauté : celle que les êtres humains s'arrogent, à tort ou à raison, lorsqu'ils recherchent la joie du monde. Il eut toujours, ainsi que le constate son biographe, M. Jean Viollis, une véritable inaptitude au bonheur.

Prétendre que ce fut la mélancolie même que nous avons évoquée qui créa cet état en lui serait sans doute excessif. Aussi bien, nulle page de Guérin n'y fait d'allusion directe.

Mais il y a toutefois, dans ses premiers vers, et principalement dans les *Joies grises* beaucoup d'images de parcs effeuillés, de rosaires, de cloches annonçant les offices :

Où des dames s'en vont, lasses de bonnes œuvres,

Digitized by Google

qui me semblent moduler quelque chose des chagrins secrets de la ville :

Les cloches, c'est si douloureux par les temps gris
Quand on est étendu devant la cheminée,
Quand grince une gouttière et des voix d'hommes gris,
Et la flamme des troncs de chênes rabougris
Tremblant le long de la muraille illuminée...

Mais pourquoi ne prendrions-nous pas l'œuvre du poète, depuis le moment où il écrivit *Fleurs de neige*, qu'il fit paraître, en 1893, à Nancy, chez Crépin-Leblond (il avait alors vingt ans).

Pour ceux dont l'amitié resta sûre et fidèle, quel souvenir que celui évoqué par ces vers, doux et naïfs, malgré l'abandon un peu cherché de leur coupe ! « L'amitié de Guérin, remarque M. Jean Viollis, était une chose rare et délicieuse; on y gagnait de la noblesse et de la douceur; lui, cœur inquiet, devait peut-être à ses amis quelques instants de repos. Il parlait peu; sa voix était grave; quand il prononçait un nom qui lui était cher, elle avait un frémissement presque insensible auquel ses proches ne se trompaient pas. »

Dès le collège, ces traits de caractère, avec peut-être une tristesse moins accusée, se dessinaient en l'âme du poète.

Il préparait bientôt, en notre ville, une licence de langues vivantes, à laquelle de fréquents séjours à l'étranger l'avaient conduit, tout en lui donnant le goût de la musique, qu'il conserva toujours vif et subtil.

On louait l'excellence de sa latinité; son professeur

Digitized by Google

de littérature française le priait d'élucider les symboles, au hasard des lectures poétiques, ou parfois révoquait en doute quelque phraséologie, peut-être trop moderne pour une dissertation d'études. Moitié plaisamment, moitié avec une certaine déférence, les étudiants voyaient en Charles Guérin un poète : le poète ! Richard Wagner poète et penseur, Nietzche ou Shakespeare qu'il rencontrait avec ses professeurs de langues, ornaient, en l'amplifiant, sa culture générale.

... Parfois, pendant une explication d'auteur, circulait certain papier plié en quatre. C'était un sonnet de Guérin dont les termes choisis apparaissaient, montés à jour comme des gemmes bizarres.

Avant même que Charles Guérin vînt à Nancy conquérir son diplôme de licencié ès lettres, à Lunéville même, ses premiers vers avaient séduit les uns, et particulièrement les jeunes gens, étonné, voire même scandalisé quelque peu les autres.

La famille du poète ne savait pas, ce qui est bien compréhensible, s'il convenait de considérer cet événement comme accidentel dans la vie de leur fils — car qui n'a pas rimé, le cœur battant, sur les bancs du collège dans une ville de province ? — ou comme un fait décisif, indiquant une vocation supérieure. Ils s'en ouvrirent au doyen de la Faculté des Lettres de Nancy.

M. Émile Krantz crut, en effet, discerner en Charles Guérin « une passionnée vocation de lettres », comme il le dit lui-même, et il conseilla aux parents du jeune homme, non point d'endiguer le flot un peu amer

Digitized by Google

de son inspiration poétique, mais de la laisser peu à peu se creuser « un beau canal de marbre lisse ». Et, presque en même temps, il écrivait dans les sérieuses *Annales de l'Est* un article où les *Joies grises*, le premier volume de l'*Agonie du Soleil* étaient analysées, louangées par places, en d'autres critiquées ainsi que les notules techniques que Guérin avait rédigées en postface. Guérin s'avouait « décadent », et son maître, non sans malice, lui prouvait qu'il était plus traditionnel qu'il ne le pensait.

Cet article eut par toute la région, et principalement dans la famille du poète, un retentissement énorme. Dès lors, on vit en Charles Guérin ce qu'il était réellement, c'est-à-dire un artiste de race et de foi. Guérin n'oublia jamais cette preuve de sympathie que lui donna avec autorité, son premier lecteur, son premier admirateur... Aussi lui dédia-t-il dans le *Cœur solitaire*, les pièces les mieux ouvragées, en manière d'hommage à son atticisme.

Mais il n'en est pas encore, cependant, à ce point de son évolution quand il gagne Paris, trouvant, semble dire M. Jean Viollis, sa Lorraine trop béotienne et impatient de se mêler au petit cénacle que le séduisant Stéphane Mallarmé groupait autour de lui. Cette recherche extrême dans l'expression ne lui fut pas cependant funeste. Il ne céda pas au vain plaisir de cultiver les mots, comme fleurs de serre, pour le culte absolu de l'Art. Il commençait à rechercher « les mots, les pauvres mots de l'élégie humaine ». Et il s'apparentait à son ami Jammes en désirant plus tard « savoir au moins les mots di-

Digitized by Google

vins qui font pleurer ». Il avait cependant écrit à Munich l'*Art parjure*, poème d'une grande profondeur de pensée philosophique. C'est un rêve de révolté, une vision de Titan; il y passe un souffle démoniaque, et la grande ombre de Baudelaire semble s'ériger dans cette œuvre pleine d'amertume et d'orgueilleux dédain de tout ce qui n'est pas la beauté. Cela, joint au formalisme rigoureux des symbolistes, aboutit au *Sang des crépuscules*, un des livres les plus travaillés, les plus artistement burinés que Guérin ait écrits. C'est l'époque, dit son ami Viollis, où « rien ne l'intéressait que le bizarre et le déformé ». En même temps, il s'enivrait de musique. Je ne sais pas cependant si M. Viollis a bien démêlé les intentions de Guérin lorsqu'il le voit, venant à Paris, pour fuir sa « Lorraine trop béotienne ». Il ne semble pas, dans la suite, que le poète se soit trouvé « incompris » en sa propre province. Et même, aux jours que nous rappelons, il fréquentait à Nancy un petit cénacle de musiciens, de peintres et de littérateurs qui ne prétendait pas, certes, s'égaler aux chapelles parisiennes d'alors, mais dont l'influence prédisposait Guérin à ne point découvrir, trop en béotien lui-même, Stéphane Mallarmé, Gustave Kahn, Verhaeren ou Francis Viélé-Griffin. Et puis, la musique l'ensorcelait aussi sur place. Il devenait l'ami du poète et compositeur Guy Ropartz. On retrouve, dans le *Journal de la Meurthe et des Vosges*, ses critiques des concerts du Conservatoire. N'est-ce pas *la Lorraine Artiste* qui édita une pénétrante étude sur Georges Rodenbach où l'héritier lointain de ce Cyfflé — qui

Digitized by Google

venu de Bruges travailla à la faïencerie de Lunéville — retournait en la brumeuse et nostalgique cité du fin céramiste ? Enfin, sans aller chercher l'auteur délicieux de l'*Après-Midi d'un faune*, il y avait en Lorraine un maître incontesté du symbolisme dont la figure d'artiste grandit singulièrement encore à mesure que l'on connaît aussi son œuvre écrite, un poète du verre et du cristal, poète qui fut l'un des vôtres, Messieurs : Émile Gallé.

Gallé savait faire parler les plantes comme La Fontaine, les animaux; il leur prêtait nos pensées, nos vertus, nos vices. Elles étaient, pour lui, des emblèmes, des symboles. Or, ce symbolisme de la flore, Guérin le maniait, en ses poèmes, avec une sûreté au moins égale qu'en sa prose et dans ses objets d'art, le maître verrier. Et n'y faut-il pas voir aussi, en passant, une influence de Lunéville, cité lorraine des jardins et des jardiniers (*Le Cœur solitaire* devait primitivement s'appeler *le Jardinier solitaire*) ?

Qu'allait donc faire Guérin à Paris, quand Nancy pouvait le retenir, à l'époque peut-être la plus belle pour la Lorraine de l'expansion artistique et intellectuelle ?

Conquérir encore davantage d'amis, ce qui le ravissait, et surtout « éditer » ses œuvres, les lancer... Livres qu'il allait déposer lui-même avec une déférence (qui était la sincérité même) chez les poètes âgés dont il admirait l'œuvre. Réunions du soir, avec les jeunes, autour d'une table amicale... Rêves échangés... Visions de gloire... La mélancolie lâchait pour de fugitifs instants sa proie.

Digitized by Google

Pauvre et cher poète ! Les heures ne furent point nombreuses dans sa vie où il s'évada, un instant, des tourments intérieurs. Il ne fut point de ceux qui se laissent vivre, mais, tout au contraire de ceux qui « se regardent vivre » et il connut qu'à ce spectacle on touche vite le fond d'amertume de toute existence humaine. Au frontispice des *Fleurs de Neige* n'avait-il pas placé ce fragment de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui dit bien ce qu'il éprouva en ce monde, alors que les joies de la famille, les jouissances de la fortune, les délectations de l'intelligence, semblaient devoir lui ménager l'existence la plus douce et la plus abritée :

« C'est donc une véritable misère de vivre sur la terre, et plus un homme veut vivre selon l'esprit, plus la vie présente lui devient amère, parce qu'il ressent mieux et qu'il voit plus clairement les défauts de cet état de corruption. »

Guérin était fatalement marqué pour la douleur. Il le croyait. Sa vie ne l'a pas démenti. Ce fut sa voie. Avant d'en être même tout à fait sûr, il exprimait ainsi son inquiétude dans un beau poème du *Sang des Crépuscules :*

Ils ont jeté la bêche et filent la quenouille,
Ils souffrent de la joie et blasphèment l'été
Et, dans leur lourde et vile angoisse, ils ont gardé
La foi qui les torture et qui les agenouille.
Un sanglot monte du silence des jardins,
L'ombre du soir descend sur l'œuvre inachevée,
Et la nuit implacable et bestiale étreint
Les choses en langueur et dont nulle ne plaint
Ceux qui cherchent leur âme et ne l'ont pas trouvée.

Digitized by Google

Que l'on ne dise pas : « Ceci fut une attitude ; si le poète n'a pas vécu une vie dont les motifs d'action l'intéressent, c'est qu'il ne l'a pas voulu. » Guérin fut au contraire, et très simplement, un homme de bonne volonté. Mais, bien qu'il se mêlât aux milieux les plus animés, toujours le hantait le vers de Gustave Kahn qu'il mit en épigraphe de l'un de ses poèmes :

Qu'est-il de frère en toi et ceux qui veulent vivre?

Jean Viollis a parlé de son « inaptitude au bonheur ». J'en eus moi-même à plusieurs reprises des exemples. Pendant la foire de mai, à Nancy, il se faufilait volontiers dans les couloirs du cirque, car il aimait, comme Banville, les acrobates et les baladins. Mais c'était pour lui spectacle toujours intérieur. Il en tirait d'ingénieuses comparaisons, peut-être certaines de ses images du *Cœur solitaire,* où son âme lui apparaît comme l'histrion fardé qui amuse les enfants, malgré le chagrin qui la dévore...

En une fête de Mi-Carême, je sentais soudain mon bras effleuré. Je voyais Guérin sous un ample manteau. Il me souriait, comme il savait joliment sourire. Notre promenade était étrange, silencieuse, parmi des êtres jeunes et tout impulsifs. Les plus gais lui plaisaient particulièrement, l'un d'eux surtout, un étudiant que nous connaissions...

— Je l'envie, me dit-il, mais je ne le comprends pas.

Il ne pouvait le comprendre... Un remous de la foule nous sépara.

Digitized by Google

Ce cœur s'était bien nommé : le Cœur solitaire :

Tout être à son reflet ou son écho, le soir.
La source offre à l'étoile un fidèle miroir;
Le pauvre trouve un cœur qui l'accueille, la flûte
Un mur où son air triste et pur se répercute;
L'oiseau qui chante appelle et fait chanter l'oiseau,
Et le roseau gémit, froissé par le roseau;
Rencontrerai-je un jour une âme qui réponde
Au cri multiplié de ma douleur profonde ?

Il vécut ainsi jusqu'à sa mort, le plus souvent à Lunéville où il ciselait, en patient orfèvre, ses livres de vers, à Wadelaincourt, dans la Meuse, ou bien dans la Provence, sur la côte basque, en Bavière et en Angleterre. Il appelait cela « changer son âme de pot ». Mais il ne changeait guère de tristesse, vivante illustration de ce vers d'un poète qu'il n'aimait pas :

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

Attiré toujours, lui, le subjectif, l'homme intérieur, par un art plus extérieur, il avait lié connaissance avec les poètes méridionaux, ceux de Toulouse principalement qui formaient le groupe de l'Effort et où commençait à poindre la gloire de Maurice Magre.

Mais les amis de choix étaient les doux et les pacifiques : Francis Jammes dont les pastorales béarnaises sont empreintes d'une grâce mouillée de larmes, Jean Viollis; le délicat auteur d'un petit roman *l'Émoi*, à qui il dédiait les mélancolies passionnées du *Cœur solitaire* et qui rendit, en retour, un bel hommage à sa mémoire. A Paris, la camaraderie d'art du *Mercure de France*, Paul Fort, l'auteur des *Ballades*

Digitized by Google

devenu depuis le prince des poètes; Alfred Vallette, Rachilde, Stuart Merrill, Francis Viélé-Griffin, le joli conteur Boylesve, qui lui dédia un de ses livres, l'Enclos charmant de l'*Ermitage* et de l'*Hémicycle*, Édouard Ducoté, les frères des Gachons, André Gide, Louis Dumur. A Lunéville deux poètes : M. Charles Maire et le Dr Paul Briquel.

Et, successivement, paraissent trois livres, trois chefs-d'œuvre : *Le Cœur solitaire*, de mélancolie plus tendre; *Le Semeur de Cendres*, plus amer; *L'Homme intérieur*, plus résigné et de forme impeccable.

Le plan général des deux premiers livres est à peu près semblable. Au début, l'espoir après quelque meurtrissure. Le poète s'écrie :

Qu'on ouvre la fenêtre au large sur la vie,

ou bien :

Ainsi qu'un enfant nu plongé dans une eau vive
Avec un grand frisson plonge-toi dans la vie.

Au centre même du livre, ainsi qu'un adagio d'accents désespérés, les âpres révoltes, les sanglots, la peine qui ne se peut maîtriser, qui déborde;

Aux dernières pages, les aspirations vers la foi qui pourrait apaiser, les sonnets de clarté, de pureté évangélique :

Ce serait bon : donner toute sa vie à Dieu
Avec des mains d'humilité calmes et jointes;
Ouvrir son cœur comme une rose à blanche guimpe
Qui naît à la douceur de Mai, sous le ciel bleu.

Digitized by Google

La mort, enfin, le funèbre et persistant pressentiment, exprimé dès les *Joies grises*, dès les *Fleurs de neige*.

La mort dans le *Semeur de Cendres* est comme une femme voilée. On ne prononce plus son nom. Mais le poète prie « la Sagesse » d'élever son esprit, et « l'ayant couché sur ses genoux d'airain », de l'endormir « sur son cœur éternel ».

Dans l'*Homme intérieur*, il n'est plus question de la mort. Elle n'est pas bien loin cependant... Guérin s'habitua de bonne heure à ne pas en parler avec épouvante. Lorsque l'on souffre, on voit, en effet, avec moins d'horreur venir le terme de ses jours, car il est en même temps, du moins on le pense, le terme des afflictions. Mais ce stoïcisme que l'on adopte pour soi, comment le faire partager autour de soi, aux êtres chéris dont on est l'orgueil et l'espoir ?

Cette pensée, d'une délicatesse touchante, Guérin l'a admirablement traduite dans le poème : *Dernières paroles du poète*, où, par avance, il console sa mère qui lui survécut d'ailleurs peu de temps, du chagrin que lui causa sa disparition.

Ce fut bref comme un doigt qui descend une harpe,
Et mon printemps s'est envolé comme une écharpe.
Vous m'aviez fait tendre et calin, pardonnez-moi;
La chair est chose douce à la chair, j'étais jeune;
Et je vous ai caché de plus amers émois,
Quand, ma mère, vous vous cachiez pour pleurer seule.
Mais j'offre ma prière, humble et fervente, à Dieu
Dont la clarté palpite en moi, légère et neuve,
Comme un papillon blanc passe sur le ciel bleu.
La rumeur du dehors ruisselle comme un fleuve;

Digitized by Google

Les gens joyeux, leur livre en main, vont à la messe.
Je sens mon cœur obscur s'éteindre et j'ai des larmes
Aux yeux comme le ciel nocturne a des étoiles.
La vie en moi semble un chant qui s'éloigne et cesse.
J'implore, ô juste Dieu, votre bonté profonde :
Et maintenant, brisez ma ruche dans ce monde,
Qu'ouvrant son vol, enfin, vers les célestes landes,
Mon âme, fugitive abeille d'or, se fonde
Dans l'essaim frémissant des cloches du dimanche.

Charles Guérin quitta la vie dix ans après avoir, avec une si étrange lucidité, prédit qu'il mourrait un dimanche et un dimanche de printemps.

La mort pouvait le prendre. Il était prêt. Sa vie a répondu au titre d'un de ses plus graves poèmes; ayant été une incessante « Veille de Départ ».

On s'étonna beaucoup, quand parut le *Cœur solitaire*, de l'évolution heureuse suivie par le talent de l'auteur. Elle n'était que le résultat d'un lent travail et ce n'était pas une conversion, puisque, dès ses premiers vers, nous le voyons, musicien sentimental cherchant à se composer un instrument. D'ailleurs, en examinant les poèmes du *Cœur solitaire* qu'y trouverait-on encore ? L'assonance, qu'il aima toujours à l'égal de la rime, et, moins guindés qu'autrefois, des effets harmonieux d'allitération. Ce prétendu classicisme de Guérin n'était pas « le classicisme », mais le produit d'une règle à lui, originale et sûre. Il eût été facile, à l'origine, au poète de couler sa pensée dans les moules parnassiens. Il n'en veut pas alors, parce qu'il cherche, à sa pensée personnelle, une forme également personnelle.

Digitized by Google

Et cela doit nous ravir, car n'est-ce point le geste type de l'artiste lorrain ? Quand Emmanuel Héré édifie la place Stanislas, s'inspire-t-il de la porterie du Palais ducal ? Quand les ferronniers de nos jours tournent en grâce une rampe d'escalier ou un balcon de fenêtre, ont-ils recours aux modèles, pourtant exquis, de Jean Lamour ? Nous sommes fiers de nos ancêtres, mais nous ne les imitons pas, sinon, inconsciemment et dans leurs qualités générales. Le grand principe de l'art, en Lorraine, et de tout art, — pourrait-on dire, — c'est le renouvellement de la forme. Donc, voilà Guérin à l'étude. Il ne se contente pas d'un art tout fait. Il veut démonter, pièce par pièce, l'outil dont il se servira plus tard avec une réelle maîtrise. C'est pourquoi il s'astreint à reprendre — avec des procédés qui découlent de ses goûts particuliers — les poèmes à forme fixe où la ciselure est obligée : la ballade, le rondel, le rondeau, et surtout le sonnet, qu'il retourne parfois, comme un musicien renverse l'accord, les tercets les premiers, les quatrains s'élargissant à la base, ainsi que l'avait déjà fait, mais plus fantaisistement, Paul Verlaine.

Le résultat est inattendu. Une lumineuse clarté résultait, chez les Parnassiens, d'idées très simples, d'images nettes et vives exprimées en vocables d'une extrême précision. Dans Guérin, la pensée est floue et plus compliquée — rêve intérieur et non plus, cette fois, vision immédiate — l'image apparaît lointaine comme à travers la buée d'un miroir. Mais le cadre est étroitement serré autour d'elle.

« En ses poèmes à forme fixe, écrivait Georges Ro-

Digitized by Google

denbach, il a la grande originalité d'avoir introduit une poésie liquide, aérée, flottante. Et voyez-vous ce charme ? Du vague dans un moule strict ! C'est le charme du visage d'eau morte des béguines parmi les lignes rectilignes de leurs cornettes. »

Après avoir cultivé la rime, l'assonance et l'allitération, Guérin reconnut que la puissance décorative de tels procédés dérivait du choix des mots, et que, en définitive, une grande richesse de vocabulaire était nécessaire au poète, « puisque, aussi bien tout est des mots, rien que des mots ». Alors, ainsi que Victor Hugo, pour la virtuosité verbale de qui il avait une admiration sans bornes, il plaça dans ses lectures, celle du dictionnaire. Il pensait ainsi trouver des procédés neufs d'expression et se rapprochait assez des conseils que Pierre de Ronsard, dans la préface de la *Franciade*, donnait aux apprentis poètes. Je ne crois pas que ce travail ait été vain. Plusieurs des plus remarquables pièces du *Semeur de Cendres* et de l'*Homme intérieur* attestent, par la présence d'un terme exact, judicieusement placé, une maîtrise de la langue, peu commune chez un jeune écrivain.

Il s'avisa aussi d'une autre méthode de travail quand il s'astreignit à faire paraître — pour quelques amis de Nancy et de Lunéville — un sonnet par mois. La très mince plaquette, tirée sur hollande non ébarbé, ne contenait qu'un vers à la page. Épreuve redoutable, car le vers, pour être lu ainsi, ne devait présenter aucune tare.

Mais l'auteur était si difficile pour lui-même que, lorsqu'il replaça en d'autres livres, les sonnets ainsi

Digitized by Google

composés, il les modifia encore, ne les jugeant pas assez simples, assez purs, assez nets.

Certes, il les pétrissait ses vers, et sans relâche. On connaît la belle pièce de l'*Homme intérieur* qu'il écrivit en voyant travailler un vieil ouvrier de la faïencerie de Lunéville. Il en existe sept manuscrits différents. Les premiers sont couturés de ratures. Mais aussi, avec quelle svelte élégance l'amphore, ainsi modelée, surgit sur l'épreuve définitive!

Il y a toujours une partie descriptive qui précède la pensée proprement dite, dans les poèmes de Guérin, ou qui fait intérieurement corps avec elle, au moyen des symboles.

Le poète, avant d'écrire, pose son décor. Tantôt il le fait, suivant la phase de son évolution formelle, avec des mots qu'il veut rigoureux, tantôt avec une sorte d'abondance sentimentale, tantôt, comme dans *l'Homme intérieur*, avec des périphrases, des métaphores de grand style rappelant la pureté de Chénier, l'élégance, un peu précieuse, de Jacques Delille.

Et peut-on s'empêcher de penser que, parallèlement à cette composition verbale, l'École de Nancy fleurissait, avec bonheur, les arts du décor, les fleurissait, ainsi que le poète, par un amour de la nature observée avec exactitude et discrètement stylisée pour l'expression d'un symbole ?

Cette rigoureuse peinture de l'arbre isolé ne fait-elle pas songer à des œuvres connues de nos maîtres décorateurs ?

De loin, l'arbre isolé sur le coteau ne voile
Aux yeux du voyageur à peine qu'une étoile.

Digitized by Google

C'est à la nuit tombante, on se hâte; en marchant
Tu vois l'arbre grandir sur le pâle couchant,
La route, ruban gris qui te précède, y mène.
Déjà tu reconnais le feuillage d'un chêne;
Et soudain, te voici sous le fantôme noir.
A présent tu peux prendre un instant pour t'asseoir,
Les lampes du village où tu vas sont voisines.
Donc, à demi couché dans le creux des racines,
Abandonne ton âme au plaisir de rêver;
Écoute, sous le vent qui vient de se lever,
Les arbres faire un bruit de mer par la tempête;
Mais ne cherche plus rien au-dessus de ta tête,
Car, usurpant pour toi sur l'ordre universel,
L'ombre immense du chêne occupe tout le ciel.

Ainsi donc le goût des sensations décoratives me semble, en l'auteur du *Cœur solitaire*, bien d'un Lorrain... Mais aussi, cette persistance à peindre, surtout, des aspects fuyants et transitoires de l'heure ou de la saison. Les plus célèbres tableaux de Claude Gelée tirent leur principal effet de *L'Agonie du Soleil.* C'est un instant (les peintres lorrains sont peintres d'instants), mais dont la beauté moribonde semble, par la puissance romantique de sa répétition quotidienne, contenir des parcelles d'éternité.

D'autres sensations transitoires peuvent d'ailleurs être révélées dans l'œuvre de Charles Guérin. La fraîcheur des routes après l'averse, l'apparition de l'étoile du soir, l'après-midi qui s'achève « comme un baiser », les brumes bleues qui envahissent les champs, le trouble laissé dans l'âme par un air de flûte qui a cessé de résonner, le bonsoir jeté dans l'auberge de Provence par l'hôte qui s'éloigne au fond du corridor :

Digitized by Google

nuances artistes qui permettent de sentir la vie s'écouler autour de nous.

Et quand au lieu de quelques minutes disparues c'est une saison entière qui se traîne, l'automne vers l'hiver, le printemps au-devant de l'été, le tableau prend une largeur pathétique qui doit remuer, certes, dans l'âme des compatriotes de Guérin, des fibres secrètes et fraternelles.

Peu souvent le poète a peint la forêt :

Quand l'hiver en remplit les ornières de glace,

mais comme, au contraire, il a aimé d'un amour pleinement lorrain l'automne splendide :

L'automne enlumineur silencieux et lent.

Souvenir émouvant d'octobre que celui du jour qui vit, au « Bosquet » de Lunéville, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du Poète!

... Une voix de femme vient de dire l'*Épître à Jammes*... On se disperse. Le vent s'élève, alors, harmonieux et désespéré, et les hauts arbres, s'inclinant sous la rafale, laissent pleuvoir au pied de la stèle leur gloire, elle aussi défunte : d'innombrables feuilles, dorées et sonores.

Chez nous, les heures les plus parfaites de douceur limpide, de possession des choses de la terre sont en septembre. Mais ce n'est pas la vie saine et le vrai repos, car, déjà, l'immense désagrégation de l'automne commence. Ce n'est pas la paix qui sied aux âmes fortes, c'est une trêve plutôt, trêve bénie, pleine de renoncements songeurs à la vie de la Nature.

Digitized by Google

Aussi, l'automne de Guérin n'est-il pas rien qu'une richesse décorative dans son œuvre. Il apparaît surtout comme l'amère jouissance de celui qui, en dépit des caresses de la lumière, des fruits fondants détachés d'eux-mêmes sous les doigts, sent qu'il incline fatalement vers la mort.

La mort! A son spectacle que tant de guerres sanglantes lui ont toujours imposé, notre Lorraine s'accoutuma si bien qu'elle le magnifia dans une esthétique à elle particulière. Les œuvres frappantes des Richier sont un squelette, un sépulcre et une simple Clarisse aux traits figés dans le plus noble sommeil.

La pensée des morts est la seule qui dure en ce monde, avec l'aspect éternel des choses de la nature.

Le jardin qu'aimait le poète, ses pins harmonieux, ses murs cuirassés de lierre, ses bruits d'abeilles et d'eaux vives, il restera toujours semblable, chaque année :

O Jardin, quand la mort, aux cœurs sombres fidèle,
M'aura, liant ses bras aux miens, pris auprès d'elle,
Mon jardin, vous rirez et fleurirez encor.

Avec quel charme Guérin n'évoque-t-il pas son printemps : « L'arome des lilas et des roses nouvelles », la langueur du soir qui « prélude à la volupté nocturne ».

L'été vient, farouche : il tarit l'eau des fontaines.
On écoute

Le rossignol filer ses notes solitaires.

Digitized by Google

A l'automne :

Les fleurs ont une grâce accablée et suprême,

le poète va, pensif, le long des murs bas, chauds de soleil,

Cueillir la pêche au fin duvet, les grappes d'ambre
Où la guêpe sonore, en palpitant, se cambre.

Il touche aussi « des lèvres, ô septembre ! »

Un doigt de femme empreint dans un fruit presque mûr.

Et voici le jardin, toujours le même, quand lui n'est plus. Des fiancés vont s'asseoir sous les tilleuls qui lui sont chers; mais la jeune fille s'éloigne, troublée... La veille, elle a trouvé dans une armoire un livre de vers. Elle le relit quand elle est seule :

Et la vierge amoureuse, au détour d'une allée,
Évoque en vous quittant des yeux, feuillets jaunis,
Ma forme évanouie et mon âme envolée.

D'autres que moi, Messieurs, pourraient scruter, avec plus de force et de pénétrante profondeur, l'âme croyante de celui qui sentit passer en lui « l'inquiétude de Dieu ».

Charles Guérin, vous le savez, avait admirablement compris la lutte pathétique du pécheur qui pleure de se renoncer à lui-même et qui, cependant, adore et prie.

Mais, par tant de grandeur en cet aveu de la fai-

Digitized by Google

blesse humaine, Guérin, dernier poète d'un siècle riche en pensée, appartient déjà à l'histoire littéraire.

Les aspects, moins universels peut-être, plus provinciaux — je n'ai pas peur de ce mot — que je me suis plu à chercher dans son œuvre, nous permettent de le chérir comme le meilleur des nôtres.

Son art semble enveloppé maternellement par l'atmosphère qui nous est familière. Il s'assortit à nos paysages. Il fait songer au svelte vaisseau des églises de Toul et de Saint-Nicolas, clamant avec noblesse la rédemption qu'apporte la souffrance. Le tombeau du Poète, à peine est refermé. C'est vers lui que je vous ai conduits. C'est là que s'est effeuillée la splendide couronne de roses qui portait inscrite cette suave parole :

Dites paisiblement : le Seigneur l'appela.

Digitized by Google

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. Edmond ESTÈVE

AUX RÉCIPIENDAIRES

MM. Victor PROUVÉ et Léon MALGRAS (René d'AVRIL)

MESSIEURS,

Comment ne pas voir l'effet d'une harmonie préétablie et comme l'accomplissement d'un dessein providentiel dans la rencontre, sur l'ordre du jour de cette séance publique, de quatre noms aussi chers à tous les amis de l'art lorrain et des lettres lorraines que ceux de Charles de Meixmoron de Dombasle et de Charles Guérin, de Victor Prouvé et de René d'Avril ? Le hasard, à lui tout seul, n'eût pas fait si bien les choses; vous-mêmes, en vous y appliquant, vous n'auriez pas trouvé mieux. L'artiste original et sincère, le paysagiste épris de lumière et de vérité, le théoricien enthousiaste et profond dont vous écoutiez l'éloge avec une attention si méritée vous avait appartenu pendant de longues années; il vous appartient encore par la vertu d'une mémoire que le

Digitized by Google

temps n'effacera pas. Le délicat poète de Lunéville n'était pas des vôtres; il manquait à votre gloire; un jour ou l'autre, s'il n'eût été ravi avant l'heure, vous auriez noué avec lui ce lien d'admirative et affectueuse sympathie par lequel vous aimez à vous attacher tous ceux dont le talent, plongeant ses racines dans le sol que vous foulez, porte haut dans les airs l'honneur de votre province et de la France. L'un et l'autre, il convenait qu'ils fussent loués devant vous. L'un et l'autre, il convenait qu'ils le fussent par ceux-là mêmes qui se sont offerts à remplir ce pieux devoir et qui s'en sont acquittés de la façon que vous venez d'entendre. Aucune de ces fêtes de l'esprit que vous vous donnez annuellement à vous-mêmes, et auxquelles vous conviez une assistance d'élite, ne pouvait vous apporter une joie plus complète. Aucune n'était plus heureusement adaptée au cadre historique de ce Salon carré de notre Hôtel de Ville, où une tradition qui remonte à votre fondateur vous assure une magnifique hospitalité. Dans cet ensemble d'une si parfaite réussite, je ne vois à reprendre qu'un détail. Celui que le hasard, — car, cette fois, visiblement, il ne faut mettre en cause que le hasard, — a désigné pour accueillir en votre nom les confrères que vous recevez aujourd'hui, n'est, il l'avoue, ni Lorrain, ni artiste, ni poète. Cette harmonie qu'il admire, il appréhenderait de la troubler, et il ne pourrait, au mieux, s'y attribuer une autre part que celle de la dissonance qui souligne l'accord et le met en valeur, s'il n'avait conscience, en remplissant la mission qui lui est échue, de fondre sa personnalité dans votre personnalité

Digitized by Google

collective, et de n'être rien ici que l'interprète des sentiments de votre Compagnie tout entière.

MONSIEUR (1),

En nous exprimant tout à l'heure la satisfaction que vous aviez éprouvée à prendre place dans nos rangs, vous vous étonniez presque que nous vous y eussions admis, n'ayant, disiez-vous, ni talents littéraires ni titres de cet ordre. Que vous ne possédiez pas la faculté de concevoir, de sentir et de rendre qui fait l'écrivain, je vous le dis très franchement, personne ne vous en croira, après l'éloquente notice que vous venez de nous lire. Quant aux titres, si vous n'aviez pas ceux qui se gagnent à la pointe de la plume, vous en aviez d'autres qui valent bien ceux-là, et vous nous en arriviez les mains pleines. Vous nous remerciez de vous avoir accepté tel que vous étiez; mais nous vous désirions justement parce que vous étiez tel que vous êtes; et, s'il faut, par un scrupule qui vous honore, que nous légitimions à votre propre conscience le choix que nous avons fait de vous, la justification m'en sera bien facile. Il me suffira d'esquisser en quelques traits trop rapides cette belle existence d'artiste qui se déroule au milieu de nous dans la continuité du labeur et l'allégresse de la création ininterrompue, pour la plus grande joie de nos esprits et de nos yeux.

Quand, il y a une quinzaine d'années, vous avez

(1) M. Victor Prouvé.

Digitized by Google

pour la première fois conquis nos suffrages, à peine si vous vous avanciez vers la maturité de l'âge, et déjà vous aviez derrière vous une carrière longue et bien remplie. Fils d'un dessinateur en broderies de notre ville, en même temps habile sculpteur, qui fut, dans sa modeste sphère, un précurseur de cette union de l'industrie et de l'art dont il vous était réservé de vous faire l'apôtre, vous aviez trouvé dans votre berceau les plus beaux dons que puissent accorder à leurs favoris les fées qui président à la naissance des artistes, et c'est en vous jouant que vous avez appris à modeler la glaise et à tenir un crayon. A douze ans, vous suiviez les cours de notre École municipale de Dessin et de Peinture. Vous aviez la bonne fortune d'y recevoir les leçons d'un maître excellent, le Messin Devilly, devenu Nancéien après le déchirement de 1871. Sentiment de la composition, virtuosité de la brosse, science de la couleur, si c'étaient là, au dire d'un bon juge, — M. de Meixmoron, — les mérites éminents de Devilly, ce ne sera pas vous faire tort d'estimer que peut-être avez-vous dû à ses conseils le développement de vos plus heureuses qualités natives. En 1878, à vingt ans, — en ce temps-là on ne quittait sa province que quand on n'avait plus rien à y apprendre, — vous étiez admis à l'École nationale des Beaux-Arts, où vous entriez dans l'atelier de Cabanel. Vous avez rendu à votre maître pleine justice, puisque vous avez reconnu en lui « le professeur le plus judicieux ». Mais vous ne nous avez pas caché que vos deux tempéraments ne s'accordaient guère. Il y a là-dessus une anecdote : vous nous l'avez

Digitized by Google

contée si joliment que j'aurais tort de ne pas vous l'emprunter. Un matin que vous étiez allé voir Cabanel, « je le trouvai, dites-vous, prêt à sortir et mettant son chapeau. C'était au printemps; il allait faire sa promenade et m'invita à l'accompagner. Nous traversâmes le parc Monceau, paré de sa verdure nouvelle. Tout respirait la jeunesse et la vie! Arrivés à l'une des portes, nous vîmes une marchande de fleurs. Près d'elle, une jeune fille, d'un beau geste, prenait un bouquet qu'elle lui présentait. Toutes deux se détachaient sur la charrette croulante de pivoines, de roses, d'iris. Cabanel me dit :

— Comme c'est joli! Et comme ce serait beau si c'était grec! Rentrez chez vous; faites-en une esquisse dans ce caractère : ce sera une chose charmante.

Interdit, je ne pus rien lui répondre, tant cela me parut stupéfiant. » C'est encore Cabanel qui, lorsque vous lui apportiez les croquis que vous aviez faits dans la rue, femmes, enfants, passants, ouvriers, vous les rendait sans les regarder, en vous disant :

— Faites-en si cela peut vous amuser. Mais consultez surtout les maîtres : ils ont tout trouvé.

De pareils traits, Monsieur, mieux que les plus véhémentes diatribes, découvrent le point faible de l'art académique. A trop cultiver le sens et le goût de la tradition, on perd le sens et le goût de la vérité. On finit par avoir peur de la vie et par lui tourner le dos. Vous, vous étiez fait pour aller vers la vie. Si l'influence de l'école se fait sentir dans le choix des sujets que vous prenez pour motifs de vos premiers tableaux, l'interprétation que vous en donnez

Digitized by Google

révèle un talent singulièrement vigoureux et personnel. Il suffit, pour s'en apercevoir, de jeter les yeux sur cette vision du second cercle de l'Enfer, où vous nous montrez les voluptueux, faces convulsées et membres livides, emportés par la tourmente implacable et tourbillonnant sans fin. Venant après d'autres qui vous avaient mérité au Salon, où vous exposiez depuis 1882, de brillantes récompenses, celui-ci vous valut, en 1889, une bourse de voyage. Mais, par une détermination qui ne dut surprendre aucun de ceux qui connaissaient vos tendances et votre tournure d'esprit, ce n'est pas vers la terre classique de la beauté, vers la patrie traditionnelle de l'art qu'il vous plut de porter vos pas. A l'Italie tant vantée on vous vit préférer le pays neuf, la *terra incognita*, que l'initiative d'un grand homme d'État lorrain et la vaillance de nos soldats venaient d'ouvrir au génie français. Vous débarquiez à Gabès, mais vous ne vous contentiez pas d'explorer le littoral de la Tunisie; vous profitiez d'une occasion qui s'offrait à vous pour pousser votre pointe jusque dans l'extrême Sud. Ce que fut pour vous cette randonnée artistique, nous le savons par vous-même (1). Ce fut un émerveillement. Émerveillement devant les magnificences de la lumière et la pureté des lignes; émerveillement devant la beauté des formes et l'harmonie des mouvements. Ni le ciel de Lorraine, ni l'atmosphère de Paris n'avaient caressé votre prunelle d'une telle limpidité, ne l'a-

(1) V. Prouvé : « A Gabès ! Notes de voyage » (*La Lorraine artiste* du 19 et du 26 octobre 1890).

Digitized by Google

vaient éblouie d'une telle splendeur; ni les modèles d'atelier ne vous avaient offert la plastique sculpturale et la souple allure de ces femmes arabes que vous regardiez marcher gravement « en balançant les hanches à la façon des fauves », et, à votre approche, filer « comme des ombres », en ramenant leur voile sur leur nez. Vous preniez la nature — et quelle nature! — sur le fait. Vous auriez voulu tout voir, tout saisir, tout emporter dans vos cartons. Mais vous étiez débordé par la multiplicité des points de vue et la richesse des impressions. Vous vous sentiez « petit » et « impuissant » en face de tant de beauté. N'importe : vous vous mettiez à l'œuvre « avec furie », résolu à faire ce que vous pourriez. Ce que vous faisiez, ou tout au moins ce que vous prépariez, ce sont ces paysages tunisiens que l'on vit au Salon de la Société des Beaux-Arts; ce sont ces admirables eaux-fortes où la simple opposition des blancs et des noirs nous rend la sensation de l'aveuglante lumière. Mais de cette contrée du soleil vous rapportiez mieux encore que des études, des esquisses ou des œuvres : vous en rapportiez une personnalité élargie, enrichie, affermie. Vous n'étiez plus le débutant qui se souvient des maîtres. Vous étiez l'artiste digne de ce nom, tel que vous le définissiez, — tel que vous vous définissiez vous-même, — en définissant Charles de Meixmoron : l'homme qui se met en face de la nature, et sûr de sa technique, rompu à toutes les difficultés du métier, laisse aller sa main et traduit en toute sincérité, comme il voit et comme il sent, ce qu'il a devant les yeux.

Digitized by Google

Ce tempérament original et cette maîtrise de l'art, vous alliez, avec une sorte de prodigalité, les manifester dans les directions les plus diverses, par les œuvres les plus variées. Vos séjours dans les régions les plus pittoresques de la France, Béarn, Savoie, Bretagne, vous inspiraient des paysages d'un beau caractère. Mais non moins que la face du monde, le visage humain, cet autre monde, vous intéressait et vous retenait. Vous vous plaisiez à fixer toutes vives sur vos toiles des physionomies que vous aviez longuement contemplées et étudiées avec amour. Faut-il citer les portraits de Goutière-Vernolle, d'Émile Gallé, de l'ami Hekking, de Lucien Wiener, de M. Grillon, combien d'autres encore dont la plupart sont des chefs-d'œuvre ? Mais la peinture de chevalet ne vous suffisait plus. Vous vous sentiez irrésistiblement attiré vers la peinture décorative, qui offrait à votre imagination puissante, à vos larges conceptions, à votre exécution fougueuse le champ dont elles avaient besoin. Vous brossiez, pour la salle des fêtes de cet Hôtel de Ville où nous sommes, les douze médaillons où les douze mois sont symbolisés d'une manière à la fois si moderne et si poétique; pour le grand salon de la Préfecture, le lumineux plafond qui célèbre avec une triomphante allégresse la réunion de la Lorraine à la France. Mais, de vos grandes compositions murales, celles qui sont par-dessus tout chères à votre cœur, ce sont les peintures dont vous avez orné la mairie d'Issy-les-Moulineaux et la mairie du XI^e^ arrondissement de Paris. Sur ces vastes panneaux non seulement vous avez déployé tout à votre

Digitized by Google

aise les prestiges de la couleur et de la forme, mais vous y avez développé dans toute leur ampleur les conceptions d'une âme généreuse. Vous avez inscrit sur ces murailles, en mouvements entraînants, en attitudes harmonieuses, le sens de la vie, tel que pour vous il se résume en quelques mots : liberté, amour, fécondité, travail, dans la paix, dans la beauté et dans la joie. Au sein d'une nature bienveillante, vous avez épanoui une humanité fraternelle; vous avez réalisé, sous les traits où il apparaît aux hommes de notre temps, ce rêve de bonheur qui voltige d'âge en âge et de race en race; en vous exprimant vous-même, vous avez du même coup exprimé les autres; vous vous êtes élevé de l'art individuel à l'art social, et vous avez donné à la représentation des scènes de tous les jours l'accent et le style de l'épopée.

Ces travaux de longue haleine, avec les préparations infinies qu'ils supposent, ne donnent encore qu'une faible idée de votre activité artistique. Je mentionnerai pour mémoire les innombrables dessins échappés à votre crayon. Une verve intarissable s'y épanche et aucun d'entre eux, si sommaire soit-il, n'est indifférent. Mais ce n'était là que le délassement des études assidues par lesquelles, avec une curiosité toujours en éveil, vous vous assimiliez tous les moyens d'expression, tous les procédés de l'art. En même temps que peintre, vous étiez graveur : eau-forte, pointe sèche, vernis mou, aqua-tinte, gravure sur bois, gravure en couleurs, vous touchiez à tout, et vous vous appropriiez tout. Il ne faut, pour en avoir la preuve, que regarder le magnifique en-

Digitized by Google

semble dont vous avez enrichi l'Exposition des Graveurs Lorrains qui se tient en ce moment dans les galeries de la salle Poirel. Ce n'est pas tout encore : aussi bien que le crayon, le pinceau ou le burin, vous maniez le ciseau et le marteau. Les nobles et pathétiques figures dont vous avez orné le monument élevé par la Lorraine au regretté président Carnot achèvent d'établir votre maîtrise universelle dans les arts majeurs.

Les arts majeurs ? Quelle hérésie laissé-je échapper ! et n'allez-vous pas me couper la parole ? Je crois vous entendre : Arts majeurs, arts mineurs, épithètes vaines, distinction puérile. Il n'y a pas « les arts »; il y a l'art, qui n'a qu'un objet, le beau. Toutes les formes de l'art, de la plus familière à la plus haute, répondent au même besoin et obéissent aux mêmes lois. Vous l'avez dit : « De l'idée la plus ailée, qui inspirera une grande œuvre, à la simple fleur ou à l'infime insecte se transformant en détail ornemental ou en objet d'usage, nous devons montrer pour chacun un égal souci de probité. Il n'est pas de plus humble chose qui ne doive être marquée du sceau de notre respect, de notre admiration et de notre honnêteté. » Imbu de pareilles convictions, comment n'auriez-vous pas accueilli avec enthousiasme les initiatives d'Émile Gallé ? Comment ne seriez-vous pas devenu son collaborateur et son émule ? Je ne puis raconter ici, même succinctement, cette résurrection de l'art décoratif qui porte désormais dans l'histoire le nom d'École de Nancy. A peine ai-je le loisir de rappeler d'un mot comment Gallé, rompant

Digitized by Google

avec la routine qui se confinait moutonnièrement dans le décalque des « styles », demanda à la nature vivante, spécialement à la nature végétale et florale, les motifs dont il ornait les flancs de ses vases et les panneaux de ses meubles. Vous avez été un des premiers à saisir toute la portée du principe, un des premiers aussi à l'appliquer. Quelques-uns des plus beaux morceaux qui soient sortis de l'atelier de la Garenne ont été exécutés d'après vos dessins. Mais avec votre fécondité d'invention et votre prodigieuse facilité, vous ne pouviez vous en tenir au bois et au verre. Avec Camille Martin et René Wiener, vous créez ces mosaïques de cuir qui ont révolutionné l'art de la reliure. Pour les frères Mougin, vous modelez des vases et des statuettes. Vous décorez des feuilles de garde et des papiers peints, vous gravez des médailles et des plaquettes, vous ciselez des pendentifs et des bagues, vous imaginez des robes de bal. Revenant par une prédilection héréditaire aux occupations paternelles, vous dessinez des modèles de broderies dont vous empruntez aux plus modestes fleurs de nos bois et de nos champs, à l'ancolie, à la brunelle, à la parnaisie des marais, les motifs ingénieux et délicats. L'École de Nancy a ses ébénistes et ses verriers, ses sculpteurs et ses vitrailleurs, ses céramistes et ses orfèvres, ses ferronniers et ses relieurs. Vous êtes à vous seul tout cela et autre chose encore, partout au premier rang, payant de vos idées et de votre personne, entraînant, inspirant, concevant, exécutant. Aussi quand, en 1906, disparaît trop tôt celui qui pendant vingt ans avait été l'âme et le chef, est-ce

Digitized by Google

vous que tout naturellement, d'un commun accord, vos compagnons de travail et de lutte élisent pour le remplacer.

Depuis plusieurs années déjà, après un long séjour à Paris, vous étiez revenu dans votre ville natale. L'inclination de votre cœur vous y avait fixé, prélude d'une union heureuse qui vous attachait par un lien plus étroit à cette petite société de musiciens et d'artistes qui vous était familière depuis votre jeunesse et à qui vous deviez tant. Dans votre atelier du Montet vous trouviez la tranquillité nécessaire aux méditations et aux études, et, si vous en sortiez, vous vous sentiez aussitôt enveloppé d'une atmosphère d'affection et de chaudes sympathies. La guerre troubla cette quiétude. Elle faillit vous enlever à nous. Déjà vous étiez réinstallé à Paris, vous y aviez repris vos habitudes et vos travaux, quand la direction de notre École régionale des Beaux-Arts devint vacante. Comment n'aurait-on pas songé à vous ? Mais vous, l'hésitation vous était permise. D'un côté, les brillantes perspectives que la vie de la capitale ouvre à une carrière d'artiste. De l'autre la tâche absorbante, mais bien tentante pour une activité comme la vôtre, d'orienter les études artistiques en Lorraine dans le sens où depuis longtemps vous désiriez les voir s'engager, d'organiser cet enseignement des arts décoratifs qui vous semblait une des nécessités les plus urgentes de l'heure, et que vous aviez maintes fois réclamé. Vous avez sacrifié vos intérêts à vos idées. Bel exemple, digne de votre caractère, et qui portera ses fruits. Avec un guide, un chef, un

Digitized by Google

« animateur » tel que vous, — c'est pour vous qu'il est fait, ce beau néologisme qu'on prodigue à tort et à travers, — les jeunes artistes de Lorraine ne s'attarderont pas dans l'ornière commune. Ils apprendront à aller de l'avant, selon votre expression favorite, à aller de l'avant par tous les chemins de la beauté.

MONSIEUR (1),

Les plus riches harmonies sont faites de contrastes. Si cette loi de l'art n'était établie depuis longtemps, elle s'imposerait à ma pensée au moment où je me détourne de notre glorieux confrère pour m'adresser à vous, qui dans un genre tout différent ne nous faites pas moins d'honneur. En passant de l'un à l'autre, il me semble que je passe d'un monde dans un autre monde. Je quitte le domaine du grand soleil, de la lumière et des couleurs, pour m'engager à votre suite dans la région du crépuscule, des nuances et du clair-obscur. Je ne puis m'empêcher, en cheminant avec vous, de me murmurer à moi-même ce vers que Virgile écrivait, il y a quelque deux mille ans, tout à fait dans votre manière, et dont je n'ai pu encore, depuis le temps que je le connais, épuiser le charme indéfinissable et indéfiniment prolongé :

Ibant obscuri sola sub nocte per umbram...

Les deux formes grises qui s'enfoncent ainsi dans

(1) M. Léon Malgras (René d'Avril).

Digitized by Google

le double mystère de la solitude et de la nuit, elles s'en vont, vous le savez, vers la demeure de Pluton et le royaume des ombres. Mais vous, Monsieur, vous ne me conduisez pas chez les morts. Vous vous plaisez quelquefois en leur compagnie. Mais d'ordinaire vous lui préférez celle des vivants. Avant tout, vous êtes de votre temps; et si sous les contradictions apparentes je cherchais les essentielles similitudes, c'est par là que je rapprocherais hardiment le poète que vous êtes du peintre que naguère je m'efforçais de comprendre. Je vois encore entre vous deux un autre point de comparaison. Pas plus que lui vous n'êtes un adepte de l'art facile. Si votre poésie ne se livre pas du premier coup à ceux qui veulent la pénétrer, si elle exige une initiation, c'est que vous ne vous contentez pas de mirer dans un flot limpide des images banales : vous voulez, en vous penchant sur une eau moins claire parce qu'elle est plus profonde, vous y réfléchir tel que vous êtes dans l'intime vérité de votre moi. Vous ne cessez pas de vous chercher, et l'histoire de votre œuvre, c'est celle de l'effort aussi heureux que soutenu par lequel vous dégagez toujours plus largement du réseau de réminiscences où s'embarrasse notre vie mentale ce qu'il y a de plus original dans votre sensibilité et de plus rare dans votre talent.

Ce talent, il est chez vous aussi, Monsieur, un héritage de famille. Vous comptez parmi vos ascendants très proches jusqu'à trois poètes, dont l'un fut des nôtres. Aussi n'est-il pas étonnant qu'à peine vos études terminées au collège de Neufchâteau, vous

Digitized by Google

ayez suivi sans hésiter la vocation qui vous entraînait vers les lettres. A cette époque, dans les toutes dernières années du dernier siècle, la poésie française traversait la crise la plus aiguë qu'elle eût subie depuis le romantisme. Ses dévots se partageaient en deux camps. Les uns, s'attachant à la clarté du sens, à la plasticité des images, à la régularité de la forme, continuaient la tradition parnassienne. Les autres, s'inspirant de Baudelaire, de Verlaine et de Mallarmé, prétendaient assouplir à l'expression de fuyants symboles un vers affranchi de toutes lois. De quel côté alliez-vous vous ranger? Parmi les orthodoxes? parmi les hérésiarques? Votre choix fut bientôt fait : d'instinct vous étiez avec les novateurs.

Avec les novateurs, non pas avec les barbares. Vous suiviez alors les cours de notre Faculté des Lettres. Vous y receviez les leçons de maîtres éminents, dont le goût, large parce qu'il était sûr, loin de s'appliquer à vous rogner les ailes, ne vous interdisait aucun essor, mais vous épargnait les chutes. L'un d'eux, — celui-là même dont il n'y a qu'un instant, dans votre pénétrante étude sur Charles Guérin, vous signaliez l'heureuse influence sur la destinée littéraire du jeune poète, — vous rendait plus tard ce beau témoignage qu'il avait toujours trouvé en vous « un respect profond pour la tradition classique, un culte sincère pour les humanités éternelles, un sentiment inné de la mesure et du goût ». A ces qualités vous en ajoutiez une autre qui, à mon avis, n'était pas moins précieuse chez un « vers-libriste », comme on disait alors : un sens très développé de l'harmonie.

Digitized by Google

servi par une oreille impeccable. Les vers libres, en effet, ne sont pas ce que croient les ignorants qui s'imaginent qu'il suffit, pour en faire, de découper une phrase prosaïque en tronçons d'inégale longueur. Moins l'art a de règles, plus il faut que l'artiste ait de génie. Il est plus facile d'écrire en comptant sur ses doigts des vers de douze ou de huit syllabes que de rythmer sa poésie aux élans de sa pensée et aux battements de son cœur.

Ce sens du rythme et de l'harmonie, sans doute il vous était naturel, mais vous l'aviez perfectionné par la forte éducation technique que vous vous étiez donnée à vous-même. Elle vous mettait en état, à vingt ans, de juger des choses de la musique avec la critique la plus sûre et la plus aiguisée. Pendant plusieurs saisons consécutives, vous aviez entrepris de passer en revue les événements musicaux qui se produisaient à Nancy, notamment ces concerts du Conservatoire dont chacun faisait sensation dans la bonne société de notre ville. J'ai parcouru, Monsieur, avec un vif intérêt, ces annales de la musique nancéienne, particulièrement les fines études où vous concentrez en quelques pages la quintessence de vos impressions et de vos idées. Qu'il s'agisse de définir le charme propre d'une œuvre classique, de discuter la valeur d'une tentative moderne, de comparer entre eux les procédés de composition de deux maîtres, rien de plus précis que vos analyses, et de plus mesuré que vos appréciations. Avec un tact parfait, vous vous arrêtez juste au point où l'originalité tourne au paradoxe, la théorie au parti pris, le savoir au pédan-

Digitized by Google

tisme. Il n'y a pas de jugement plus large, mais il n'y en a pas aussi de plus ferme et de mieux équilibré que le vôtre. On sent en vous lisant que si vous êtes de ceux que n'effraie aucune audace, vous êtes de ceux qui pensent qu'en art, comme en tout, la liberté entraîne des responsabilités plus lourdes et crée de plus grands devoirs.

Arriverai-je enfin, Monsieur, — tant la matière que vous m'offrez est riche, et je ne l'épuiserai point, — à ces recueils poétiques qui sont les joyaux de votre œuvre? Après avoir, en l'honneur de vos vingt ans, lancé, comme un vol d'oiseaux hors de la cage, une douzaine de légers rondels, vous publiiez l'année suivante, de moitié avec votre ami — aujourd'hui notre confrère — Paul Briquel, un volume, un vrai volume, intitulé *De Messidor à Prairial.* Les vers des deux collaborateurs ne se ressemblaient guère qu'en ce qu'ils étaient également affranchis de la métrique traditionnelle. Ceux de Briquel révélaient un tempérament ardent, une imagination brillante et une verve fantasque. Les vôtres étaient toute intimité, toute douceur, toute mélancolie. Vos rêveries d'adolescent s'y raccordaient par une transition insensible à vos premiers émois de jeune homme en face de l'amour, en face de la mort. J'aimerais à insister sur ces essais pour y chercher les premiers linéaments de votre physionomie poétique. Mais je n'ai pas le loisir de m'arrêter, pas même à ces spirituels *Divertissements de la Cour et de la Ville,* où, de complicité encore avec Paul Briquel, vous mettiez malicieusement en scène le petit monde de Lunéville, marquis,

Digitized by Google

officiers, belles dames, les cadets, les pages, le nain Bébé, et même — j'ose à peine le dire ici tout bas — notre bon roi Stanislas. J'ai hâte d'en venir aux œuvres qui sont signées de votre nom seul et où votre talent atteint sa maturité.

Une des plus jolies pièces de vos débuts avait pour titre *Processions dans l'âme :*

J'ai souvenance qu'en mon âme aux soirs d'été
Passaient de lentes théories de vierges blanches
Sous une neige éparpillée
De roses.

Vous êtes revenu à ce thème et vous en avez tiré des variations qui tiennent tout un livre. C'est que, dans cette âme de poète, il ne passait pas seulement des vierges candides, il y passait des nymphes et des satyres; il y passait un dieu qui s'appelle l'amour; il y passait des vieilles au dos cassé et au marcher lent qui étaient vos tristesses, et de beaux fantômes qui étaient vos illusions. Et comme le corps qui hébergeait cette âme l'avait sans doute menée souvent voir monter la lune au-dessus des terrasses à l'italienne des pavillons de Héré, il y passait aussi, dans cette âme nostalgique, maintes visions d'un passé coquet, maniéré et charmant. Ces imaginations légères, ou, comme il vous agréait de dire, ces « théories irréelles », vous les faisiez défiler sans hâte sur des rythmes doux et lents :

Voici cette chanson que cisèle un orfèvre
Pour lui-même et non point pour un frivole atour,

Digitized by Google

Flot de rêve, emperlé de larmes aux contours,
Et qui s'en vient mourir sur la berge des lèvres.

On reconnaît ici le large rythme de notre alexandrin. Après l'avoir un peu dédaigné, vous lui reveniez, non sans vous réserver de prendre avec lui vos libertés. Telle quelle, cette suite de *Processions dans l'âme* vous parut d'une allure assez classique pour être présentée au jugement d'une Académie, et, classique ou non, cette Académie la couronna. L'Académie en question, c'est la même qui vous accueille aujourd'hui. Vous y avez rejoint vos juges, qui sont restés vos admirateurs et qui sont devenus vos amis.

Vous aviez marqué brillamment votre place au premier rang de notre poésie lorraine; vous connaissiez à fond votre art; vous possédiez, — vers libre et vers libéré, — les deux claviers du poète moderne; vous aviez prouvé que vous saviez avec une égale aisance vous servir de l'un et de l'autre. Pourtant, vous ne vous êtes pas pressé de nous donner de nouveaux vers. Vous vouliez vous recueillir et mettre au jour, à votre heure, une œuvre qui vous exprimât tout entier et vous satisfît pleinement. Nous n'y avons rien perdu, puisque au lieu d'un livre, c'est, en 1912, deux que vous nous apportiez à la fois. Celui que vous avez intitulé *Les Impalpables* me paraît venir du fond de vous-même, tant il est, depuis le titre jusqu'à la dernière ligne, caractéristique de votre manière de sentir et de dire. Vous y sympathisez avec tout ce qui vole, plane, fuit, glisse et s'efface dans l'air que

Digitized by Google

nous respirons, poussières, odeurs, fumées, lueurs et brumes : poussières du matin et poussières du soir, odeur saine du pain dans le four, odeur amère du buis dans les églises au jour des Rameaux, odeur de la terre mouillée, fumées qui montent dans le ciel ou retombent en volutes de suie, lueurs de la forge au coin du village, du phare sur la côte, du feu follet sur le marais, brouillards s'étirant au clair de lune sur les prairies :

La lune,
La brume,
Se recherchent, se plaisent en leur solitude;
La brume est le corps, étendu sur l'herbe,
D'une jeune vierge morte d'amour,
Et la lune qui monte au ciel est son âme...

Et ces odeurs, ces lueurs, ces brumes, ces poussières et ces fumées, ce sont les fugitives impressions, les délicats sentiments dont votre vie spirituelle est tissée, vos doutes, vos regrets, vos rêves, vos espoirs. Le symbolisme subtil qui est la forme de votre poésie se joue ici en toute grâce et en toute liberté. Art raffiné, qui n'a rien de commun avec la froide et la pesante allégorie, qui n'explique point, qui n'impose rien, qui sollicite, qui incline, qui suggère, à demi-mot et à demi-voix, et finit par enlacer dans un réseau d'analogies, de rappels, d'échos et de correspondances l'esprit qu'il a insensiblement captivé.

Il y a quelque chose de plus objectif, pour autant qu'on peut appliquer ce terme à une œuvre lyrique, dans votre autre recueil de 1912. Tandis que dans

Digitized by Google

Les Impalpables vous faisiez confidence, à qui savait vous comprendre, de ce qu'il y a de plus ténu, de plus insaisissable et comme de plus individuel dans votre individualité, cette fois vous obéissiez à l'instinct non moins naturel et non moins fort qui pousse la créature fragile et passagère que nous sommes à embrasser d'une étreinte passionnée tout ce qui lui semble, par rapport à sa propre durée, immuable et éternel : nature, histoire, tradition, aïeux, grande et petite patrie. Tout cela tient pour vous entre les branches de l'*Arbre des Fées :*

C'est un arbre immobile en la forêt mouvante.
A ses pieds ont surgi des sources émouvantes,
Les heures! Tout le soir il parle aux animaux
Qui dorment dans l'abri puissant de ses rameaux.
C'est un chêne. Il a vu danser, blanches, les vierges,
Sans doute Jeanne d'Arc en sa robe de serge...
Que n'ai-je un cœur très pur pour écouter son cœur!
Je voudrais au matin l'enguirlander de fleurs...
Et que ne suis-je enfant, et que n'est-il des fées,
O Jeanne, en auréole au vent vif décoiffée!
Mais il y a toujours des hommes au vallon
En marche vers quel dieu? Par quel chemin si long?
Sait-on ce qu'ils ont fui ? Sait-on ce qu'ils espèrent?
Hommes, regardez tous l'arbre qui vit vos pères,
Puis pleurez, tout petits! Lorsque nous serons morts,
Le chêne immense et doux sera plus noble encor...

Ce n'est pas que dans ce livre vous ayez renoncé à vous dire. L'élégiaque ne s'est pas mué en poète épique. Mais en vous chantant vous-même, vous avez chanté le pays que vous aimez, votre Lorraine, sa force et sa grâce, sa richesse et sa beauté. Vous

Digitized by Google

l'aimez dans ses campagnes et dans ses villes, dans ses prés, ses vignes et ses bois, comme dans ses « paysages industriels », dans ses banlieues hérissées d'usines et dans ses faubourgs populeux; et c'est avec l'accent d'une ardente conviction que, par la voix des Ancêtres, vous adjurez ses enfants d'être fidèles au sol natal :

Fils, restez, pour garder les paisseaux alignés
De nos vignes. Sur l'eau ne rompez point l'amarre
De la barque. Restez au pied des clochers droits.

Ce beau livre, Monsieur, ce livre si parfaitement lorrain, vous a mérité un des prix de poésie que décerne l'Académie Française. Permettez-moi de mettre le signet à cette page de votre histoire, et excusez-moi de ne point énumérer tous les ouvrages, tous les essais, tous les travaux par lesquels, au théâtre, dans les revues françaises et étrangères, dans la presse locale, dans la chaire d'histoire de la musique de notre Conservatoire, vous justifiez tous les jours ce titre d'homme de lettres que vous portez avec tant de distinction. Vous avez percé en tous sens, et toujours avec bonheur. Les succès que vous avez remportés sont le gage de ceux qui vous attendent. Soyez assuré que l'Académie de Stanislas sera la première à y applaudir.

MESSIEURS,

Félicitez-vous hautement d'avoir appelé parmi vous les deux confrères auxquels je viens, en votre

Digitized by Google

nom, de souhaiter la bienvenue. Si votre choix les honore, par leur vie et par leurs œuvres ils vous honorent à leur tour et continueront de vous honorer. Vous n'auriez pu en trouver qui fussent plus dignes de soutenir la réputation séculaire de notre Compagnie, ni plus capables de répandre sur elle un nouvel éclat.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

SOMMAIRE

DES

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE

AU COURS DE SES SÉANCES ORDINAIRES

LES DUCS DE LORRAINE

MAUVAIS PAYEURS

Par M. Hippolyte ROY

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT

Sous ce titre ironique, M. Roy communique un nouveau chapitre de son ouvrage en préparation : « La vie, la mode et le costume au XVII^e^ siècle ».

Il recherche si les prix portés sur les factures des diverses étoffes alors en usage ne varient pas selon le caprice des fournisseurs et des artisans. De fait, merciers, tailleurs, lingers, gaufreurs, bonnetiers ou pelletiers présentent au duc les mémoires les plus extravagants. Mais le contrôleur veillait; les sommes sont réduites, souvent de la moitié, parfois des deux tiers. Malgré cette amputation, les fournisseurs

Digitized by Google

doivent attendre dix ans, vingt ans, avant de recevoir leur paiement. Le duc est magnifique, mais insolvable...

UNE BOUTIQUE DE MARCHAND LINGER

AU XVII[e] SIÈCLE

Par M. Hippolyte ROY

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT

Autre fragment de son ouvrage; tableau bien détaillé de la mode et du costume au temps de Louis XIII.

Interprétant les mémoires laissés en nos archives par les fournisseurs nancéiens ou parisiens de la cour de Lorraine, M. Roy présente successivement, avec leurs prix, les draps, les coiffes, les fraises, les collets, les mouchoirs, les peignoirs, les chemises, les manchettes... On voit que les « précieuses » de ce temps ne le cédaient en rien aux coquettes les plus raffinées de notre époque, et qu'aucun des secrets de toilette des belles dames d'aujourd'hui ne leur était inconnu.

LA PELLETERIE AU XVII[e] SIÈCLE

Par M. Hippolyte ROY

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT

Poursuivant ses reconstitutions de la vie élégante à la cour de Lorraine, M. Roy donne lecture de son

Digitized by Google

étude sur la pelleterie, d'après les mémoires des fournisseurs ducaux : François Laurent, fourreur; le mercier Philippe et le tailleur Ancillon.

On fournit tour à tour les gants, les robes, les mules, les manteaux, les manchons, les bottines, les « couvertes » des lits ou des traîneaux... Le pelletier empruntait la dépouille du chat, du loup, du vautour, du cygne, de la martre, du « cornil », du renard, de l'hermine, de la zibeline, voire même la peau des oies. Sous les splendides étoffes, la fourrure était toujours, même pour les manteaux, attachée intérieurement.

Mgr DARBOY ET LA FIN DE L'EMPIRE

Par M. AMBROISE

MEMBRE TITULAIRE

M. Ambroise présente à l'Académie des extraits de la correspondance de l'archevêque victime de la Commune de 1871, avec de nombreuses personnalités civiles et ecclésiastiques, depuis sa promotion au siège de Paris jusqu'aux journées tragiques de 1870.

Des épisodes tels que les funérailles du maréchal Magnan montrent comment Mgr Darboy savait faire respecter la sincérité de ses sentiments et la droiture de sa résolution. L'histoire assez inattendue d'Orélie Ier, roi d'Araucanie, nous vaut un précieux autographe du pape Pie IX. Nous voyons ensuite l'ar-

Digitized by Google

chevêque échangeant au Sénat avec le maréchal Vaillant quelques rimes tout à fait étrangères aux travaux parlementaires. C'est enfin une lettre du Prince impérial remerciant l'archevêque pour l'envoi de sa traduction de l'Imitation de Jésus-Christ.

Avec l'année 1869 s'ouvre la période douloureuse qui s'étend de la réunion du Concile du Vatican à la révolution du 4 septembre 1870. Des lettres du ministre Rouland et d'Émile Ollivier expliquent le rôle imposé à l'épiscopat français dans la discussion de l'infaillibilité. Mgr Darboy rentre à Paris le jour même de la déclaration de guerre à la Prusse. Son journal nous fait assister aux angoisses patriotiques qui étreignent les cœurs. Le désastre consommé, l'archevêque ne songe plus qu'au salut de la France et, comme l'avait fait Mgr Affre en 1848, il ordonne de rétablir dans les prières le *Domine, salvam fac Rempublicam.*

LES DIVERSES MANIFESTATIONS
DE L'ICONOGRAPHIE MARIALE LORRAINE

Par M. l'abbé Eug. MARTIN

MEMBRE TITULAIRE

C'est un chapitre de son *Essai sur la dévotion à la Sainte Vierge dans le diocèse de Toul,* ouvrage en cours d'impression.

Digitized by Google

L'auteur y examine les diverses manifestations de l'Iconographie mariale lorraine, depuis la Vierge du Trésor, à Remiremont, buste qui remonterait à l'époque de Charlemagne (?) et la curieuse Vierge-reliquaire d'Aureil-Maison (Vosges), qui paraît être du XIIe siècle, jusqu'à la Vierge de César Bagard aujourd'hui à la cathédrale de Nancy et aux Vierges modernes des Martin Pierson, des Arthur Pierron, des Bussière et des Huel père et fils.

La conclusion de cette étude, c'est que l'iconographie mariale, en Lorraine, a subi l'influence dont les duchés étaient limitrophes, mais surtout celle de la France.

SUR QUELQUES ORIENTATIONS MODERNES
DE LA SCIENCE DU DROIT

Par M. Georges RENARD

PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC A L'UNIVERSITÉ DE NANCY
ASSOCIÉ-CORRESPONDANT

La science du droit a longtemps borné ses ambitions à l'élaboration d'une technique appropriée à sa fin particulière qui est la contrainte. Nombre de ses représentants érigent cette attribution en système et tentent de constituer un système juridique en dehors de tout postulat métaphysique ou simplement moral.

Au rebours de ce positivisme, M. Hauriou, doyen

Digitized by Google

de la Faculté de Toulouse, est le bon ouvrier du rattachement de la science juridique à la vieille philosophie spiritualiste, celle dont Leibnitz écrivait qu'elle est éternelle. De la *Science sociale traditionnelle*, qui fit scandale en 1896, au *Précis de droit constitutionnel*, qui va paraître, en passant par le *Précis de droit administratif* et les *Principes du droit public*, il a mené le bon combat, avec une ténacité inlassable, contre les routines et les préjugés accumulés comme à plaisir entre le droit et la justice.

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE L'ANCIENNE INDUSTRIE DU FER EN LORRAINE

Par M. Georges HOTTENGER

MEMBRE TITULAIRE

La grande industrie sidérurgique date d'hier; il y a moins d'un siècle encore, le travail du fer se présentait dans un cadre tout différent et, sauf de rares exceptions, il conservait dans l'ensemble les caractères d'une petite industrie locale, étroitement subordonnée aux conditions du lieu, à la présence non seulement du minerai, mais encore des forêts d'où elle tirait son combustible, et des cours d'eau qui lui fournissaient sa force motrice. C'était une industrie rurale qui avait avec le travail de la terre une étroite affinité.

De toutes les régions de la France où se travaille le

Digitized by Google

fer, c'est bien la Lorraine qui mérite de retenir l'attention de l'historien : n'est-elle pas en effet aujourd'hui au premier rang par le nombre et l'importance de ses usines, par le tonnage de sa production? Mais cette prépondérance est toute récente, et c'est sous les yeux des deux générations qui nous ont précédés que s'est accompli le prodigieux développement qui nous frappe aujourd'hui.

Les sources dont nous disposons pour cette histoire sont nombreuses et abondantes. La principale, à l'origine, est la « Description des gîtes de minerais et bouches à feu de Lorraine en 1785 », par le baron Frédéric de Diétrich. De cette époque, à la veille de la Révolution, l'historien devra remonter en arrière, puis ramener son regard vers les temps qui suivent, afin d'embrasser dans un même coup d'œil les transformations de l'industrie du fer dans notre pays.

UNE RELATION INÉDITE
DE L'ÉVASION DU DUC NICOLAS-FRANÇOIS ET DE LA DUCHESSE CLAUDE
(*1er avril 1634*)

Par M. le vicaire général JÉROME
MEMBRE TITULAIRE

Cette communication est faite au nom de Mgr Bonnard, recteur de Saint-Nicolas des Lorrains à Rome, associé-correspondant de l'Académie.

Digitized by Google

Il s'agit d'une relation en italien, écrite vraisemblablement pour être envoyée à la Cour de Rome, très peu de temps après les événements qu'elle rapporte. Il en existe trois exemplaires presque identiques et ne différant que par quelques détails : l'un à Paris (Bibliothèque nationale), qu'avait connu, mais sans l'utiliser, M. d'Haussonville ; les deux autres à Rome (Bibliothèque du Vatican et Bibliothèque Victor-Emmanuel), où Mgr Bonnard a pu en prendre copie.

Pour permettre de saisir l'intérêt de cette relation très curieuse et très détaillée, il convient de la rapprocher d'une part du récit classique des Mémoires de Beauvau, et d'autre part d'une relation plus courte, découverte par M. Pfister et publiée par lui en 1898 dans les Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, qui a pour auteur le comte de Brassac, le gouverneur de Nancy qui venait d'être si désagréablement berné par la famille ducale.

Digitized by Google

LA

FACULTÉ DE MÉDECINE DE NANCY

DE 1872 A 1914

Par M. le Dr F. GROSS

DOYEN ET PROFESSEUR HONORAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE NANCY
MEMBRE TITULAIRE

Après les douloureux événements de 1870, le Gouvernement de la République, par un sentiment patriotique, a rétabli à Nancy la Faculté de Médecine fondée à Strasbourg le 4 décembre 1794.

Le 21 mars 1872, l'*Assemblée nationale* votait le *transfèrement* à Nancy de la *Faculté de Médecine* et de l'*École supérieure de Pharmacie de Strasbourg.*

Le 1er octobre de la même année, le Président de la République confirmait le *transfèrement.*

Les Facultés déjà existantes dans la capitale de la Lorraine, celles de Droit, des Sciences, des Lettres, recevaient leur complément, la Faculté de Médecine.

Le même décret organisait le *personnel enseignant* de la nouvelle Faculté et celui de l'École supérieure de Pharmacie, provisoirement rattachée à la Faculté de Médecine, réunis les deux sous la haute autorité de l'ancien doyen de la Faculté de Médecine de

Digitized by Google

Strasbourg, l'éminent professeur STOLTZ, nommé doyen de la Faculté de Médecine de Nancy.

L'*installation* du personnel eut lieu le 15 novembre 1872, dans le grand salon de l'Académie, par le Recteur DARESTE DE LA CHAVANNE.

Après lecture du décret de transfèrement, du 1er octobre 1872, le doyen de la Faculté de Médecine donna connaissance à l'Assemblée d'une lettre du Ministre de l'Instruction publique, Jules FERRY.

Le Ministre apporte tous ses vœux pour l'avenir et le succès de la nouvelle Faculté. Ne méconnaissant pas l'installation modeste dans laquelle elle débutera, le Ministre énumère les sacrifices que l'État, le département, la ville de Nancy ont fait pour assurer son installation et son fonctionnement. Outre les bâtiments dont la Faculté devait prendre possession, la ville a donné un terrain et une somme de 300.000 francs, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle y a ajouté 30.000 francs pour aider aux premières nécessités.

Le Ministre appelle l'attention sur un certain nombre de réformes qu'il désire voir introduire à la Faculté de Nancy. L'enseignement ne sera plus uniquement assuré par les professeurs, les agrégés devront y prendre part. Le Ministre supprime toutes les dispositions restrictives apportées aux réunions de la Faculté. Il demande aussi que le Recteur institue des réunions des doyens afin d'établir entre les chefs des Facultés une communauté de vues et d'action. « Je rétablis, dit-il, en terminant, autant qu'il est en moi, l'*Université de Nancy.* »

Digitized by Google

L'*inauguration solennelle* de la Faculté de Médecine eut lieu le 19 novembre 1872, à la séance de rentrée des Facultés de Droit, des Sciences et des Lettres, sous la présidence du Recteur DARESTE DE LA CHAVANNE.

Dans un éloquent discours, le Recteur confirme l'installation de la Faculté de Médecine, qui venait de compléter l'enseignement supérieur de son Académie et y créait, ainsi que le Ministre Jules FERRY l'avait dit, une véritable *Université*. Il ne pouvait avoir qu'un regret, celui que cette réunion, si désirée, fût attristée par un souvenir de deuil national. Il exprime toute sa reconnaissance aux représentants de la ville de Nancy, de n'avoir pas marchandé les sacrifices nécessaires pour permettre l'installation et le fonctionnement des importants établissements d'enseignement supérieur que le Gouvernement leur a confiés.

Après lecture du décret du 1er octobre 1872 qui transfert à Nancy la Faculté de Médecine de Strasbourg, le Recteur donne la parole au professeur STOLTZ, doyen de la Faculté de Médecine.

Dans un substantiel discours, le doyen STOLTZ expose avec détails l'organisation des études de la médecine et tous les besoins de son enseignement à la fois théorique et pratique. Ces préliminaires lui ont paru nécessaires pour faire comprendre les exigences de la nouvelle Faculté au point de vue de son installation. Les locaux de l'ancienne École préparatoire étaient insuffisants; il convenait d'appeler l'attention sur les agrandissements les plus urgents. Le

Digitized by Google

doyen s'empresse de reconnaître que les autorités de la ville et du département lui accordent le plus précieux concours. Le Conseil municipal et le Conseil général se sont chargés des constructions et des aménagements nécessaires pour une première installation. Grâce aux libéralités du Ministre de l'Instruction publique, des sommes importantes ont été dépensées en achats d'instruments, d'appareils, de livres; des dons ont été faits par la Faculté de Médecine de Paris.

Le doyen envisage l'avenir avec confiance. Tout lui permet d'assurer que ses collègues anciens et nouveaux s'appliqueront à propager la science et à former des élèves instruits et capables.

Grâce à l'activité déployée par le professeur Coze, délégué à cet effet par le doyen Stoltz, la Faculté put commencer son enseignement le lendemain de la séance de rentrée. Elle avait été installée dans les locaux de l'ancienne École préparatoire et dans ceux de l'École supérieure de garçons, située à côté du Palais de l'Académie et que la ville avait mis à la disposition de la Faculté.

Personnel. — Le *personnel enseignant* comprenait les *professeurs titulaires*, les *professeurs adjoints*, les *agrégés*.

La Faculté de Médecine de Strasbourg comptait seize chaires (1).

---

(1) Physique médicale et hygiène, chimie médicale et toxicologie, botanique et histoire naturelle médicale, anatomie,

Digitized by Google

Le décret de 1872 les a maintenues à Nancy. Neuf (1) d'entre elles ont gardé leurs titulaires : le doyen STOLTZ est maintenu dans sa chaire transformée en chaire de clinique obstétricale et gynécologique; les professeurs RAMEAUX, dans la chaire de physique et d'hygiène, TOURDES, de médecine légale, RIGAUD, de clinique chirurgicale, HIRTZ, de clinique médicale, MICHEL (Eugène), de médecine opératoire, COZE (Léon), de thérapeutique et matière médicale, BACH, de pathologie externe, MOREL, dans sa chaire d'anatomie transformée en chaire d'anatomie générale, descriptive et topographique (2).

---

physiologie, pathologie et thérapeutique générales, pathologie interne, pathologie externe, médecine opératoire, thérapeutique spéciale, matière médicale et pharmacie, clinique médicale (2 chaires), clinique chirurgicale (2 chaires), accouchements et clinique d'accouchement, médecine légale.

Le professeur de physiologie et celui de médecine opératoire étaient chargés d'un service de clinique de maladies syphilitiques et cutanées, le professeur de pathologie et de thérapeutique générales était chargé d'une clinique ophtalmologique, le professeur de thérapeutique spéciale et de matière médicale, d'une clinique de maladies des vieillards, le professeur de médecine légale d'une clinique de maladies des enfants.

(1) Sept chaires étaient devenues vacantes : deux par suite de décès des titulaires, KUSS, professeur de physiologie (1871), STOEBER, professeur de pathologie et de thérapeutique générales (1871); trois par suite de retraite et d'honorariat, CAILLOT, professeur de chimie (1872), SÉDILLOT, professeur de clinique chirurgicale (1872), FÉE, professeur d'histoire naturelle (1872); deux professeurs, SCHUTZENBERGER et WIEGER, pour motifs divers n'ont pas quitté Strasbourg.

(2) Dans les premiers temps, à l'École de Médecine de Strasbourg (14 frimaire an III), puis à l'École spéciale de Santé de Strasbourg (1er brumaire an XI), les professeurs étaient nommés directement sur titres. Les concours pour les chaires de professeur ont été institués par NAPOLÉON Ier (1769-1821).

Digitized by Google

Aux sept chaires vacantes ont été nommés : trois anciens professeurs de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nancy : BLONDLOT, professeur de chimie médicale, SIMONIN (Ed.), de clinique chirurgicale, PARISOT (V.), de clinique médicale, et quatre agrégés de la Faculté de Médecine de Strasbourg : BEAUNIS, professeur de physiologie, FELTZ, d'anatomie et physiologie pathologiques (chaire de pathologie et de thérapeutique générales transformée), HECHT, de pathologie générale et interne (chaire de pathologie interne transformée), ENGEL, de botanique et histoire naturelle médicale.

Une chaire d'accouchements et de maladies des enfants a été créée et l'agrégé J. HERRGOTT nommé titulaire

Le tableau du personnel de la Faculté de Médecine comprenait encore les doyens honoraires : COZE (Roger), professeur de matière médicale et de thérapeutique à la Faculté de Strasbourg (1795-1875), et père de COZE (Léon), professeur à la Faculté de Nancy; EHRMANN (1792-1878), qui, après une carrière militaire noblement remplie de 1809 à 1814,

---

La Restauration les a supprimés (1824-1830). Ils ont été rétablis en 1830, puis de nouveau supprimés par NAPOLÉON III (1852). Parmi les professeurs titulaires et honoraires de la Faculté de Médecine de Strasbourg, transférés à Nancy, avaient obtenu leur chaire par concours : FÉE (1833), STOLTZ (1834), CAILLOT (1836), TOURDES (1838), RAMEAUX (1839), RIGAUD (1841), SÉDILLOT (1841). Parmi les autres, MICHEL et HIRTZ avaient concouru une première fois et ont été nommés ultérieurement sur titres (1856-1861). COZE (1858), BACH (1865), MOREL (1867) ont été nommés directement sur titres.

Digitized by Google

s'illustra à la Faculté de Médecine de Strasbourg, dans la chaire d'anatomie, puis d'anatomie pathologique, et s'appliqua à donner la plus remarquable extension à son musée d'anatomie (1867); les professeurs honoraires : FÉE (1789-1874), connu par ses travaux littéraires dont plusieurs avec la collaboration de GUERRIER DE DUMAST, le patriote lorrain auquel Nancy doit les Facultés des Lettres et des Sciences et auquel des relations d'amitié l'avaient lié; SÉDILLOT (1803-1883), professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Strasbourg, médecin inspecteur, ancien directeur de l'École de Santé militaire de Strasbourg et connu à Nancy par le bel hôpital militaire auquel son nom a été donné en souvenir d'une carrière à la fois civile et militaire noblement remplie; CAILLOT (1805-1884), professeur de chimie médicale et de toxicologie, travailleur infatigable qui a continué jusqu'à ses derniers jours à se livrer à ses recherches scientifiques dans le laboratoire de son élève, le professeur WURTZ de la Faculté de Médecine de Paris.

De 1878 à 1879, deux chaires nouvelles ont été successivement créées. En mai 1878, la chaire de physique et d'hygiène, devenue vacante par la mort de RAMEAUX, a été dédoublée en une chaire de *physique*, dont l'agrégé CHARPENTIER est devenu titulaire, et une chaire d'*hygiène* créée et donnée à POINCARÉ (Léon), professeur adjoint qui depuis 1872 était chargé d'un enseignement complémentaire d'hygiène. La création d'une chaire d'hygiène ne pouvait être que favorablement accueillie vu l'im-

Digitized by Google

portance de plus en plus grande de cette branche de la médecine.

En 1879, à la suite de la retraite du professeur STOLTZ, le professeur HERRGOTT (J.) fut transféré dans la chaire de clinique obstétricale devenue vacante. Bientôt la chaire qu'il quittait fut réunie à sa nouvelle chaire, qui devint la chaire de *clinique obstétricale* et d'*accouchement*. La chaire devenue vacante a permis la création d'une chaire d'*histologie* pour le professeur MOREL, dont la chaire d'anatomie générale, descriptive et topographique a été transformée en chaire d'*anatomie descriptive* et donnée au professeur adjoint LALLEMENT. La création d'une chaire d'histologie était une nécessité. L'histologie s'affirmait de plus en plus comme spécialité d'avenir (1), dans laquelle MOREL s'était acquis un juste renom depuis 1856 déjà par une conférence spéciale facultative d'histologie à la Faculté de Médecine de Strasbourg, puis à Nancy dès 1872, dans un cours complémentaire avec démonstrations sur la matière, enfin par ses travaux spéciaux. Dès 1860, MOREL avait écrit un *Traité élémentaire d'histologie* dont une troisième édition venait de paraître.

Dans la suite une série de transformations de

(1) C'est à Strasbourg que fut inauguré le premier enseignement de l'histologie, en France. Dès 1839, LEREBOULLET, professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, a ouvert un cours d'histologie humaine et comparée. A la Faculté de Médecine, KÜSS, professeur de physiologie, dès 1846, a initié ses auditeurs à cette science si importante. A partir de 1856, MOREL, nommé agrégé, a enseigné l'histologie dans un cours facultatif à la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Digitized by Google

chaires ont été successivement faites. Ainsi en 1898, après la mort du professeur HEYDENREICH, une chaire de clinique chirurgicale devenue vacante a été donnée par mutation au professeur WEISS, titulaire de la chaire de pathologie externe ; quant à cette dernière devenue vacante, la Faculté a demandé sa transformation en chaire de *clinique ophtalmologique* donnée à l'agrégé ROHMER, chargé de clinique complémentaire de cette spécialité depuis 1883.

En 1906, la chaire d'anatomie pathologique, devenue vacante à la suite de la mort du titulaire BARABAN, a été transformée en chaire de *clinique de médecine infantile*, à laquelle fut nommé l'agrégé HAUSHALTER. Le vœu de la Faculté répondait aux exigences d'une situation momentanément spéciale, peut-être encore à une conception nouvelle du titulariat donné à la personne et non à la fonction, et accordé, à mesure qu'une vacance se produit, à celui que l'ancienneté des services, les titres et la valeur de l'enseignement désignent aux suffrages.

A la suite de la retraite du professeur BERNHEIM, en 1910, le professeur de matière médicale et de thérapeutique SCHMITT occupa par mutation la chaire de clinique médicale devenue vacante. Par suite, la chaire de matière médicale et de thérapeutique devenue vacante permit de rétablir la chaire d'anatomie pathologique, dont la suppression avait valu des critiques assez sévères mais injustes, et qui fut donnée à l'agrégé HOCHE.

En septembre 1912, après la mort si prématurée du professeur SCHMITT, le professeur de pathologie

Digitized by Google

générale et interne, SIMON (P.), obtint le transfert dans la chaire de clinique médicale devenue vacante et sa chaire propre est donnée à l'agrégé ÉTIENNE (G.), qui lui-même occupa bientôt la chaire de clinique médicale devenue vacante par la mort de SPILLMANN (Paul).

Des transferts d'une chaire dans une autre ont eu parfois lieu, mais sans modifications des chaires.

En 1914, sur dix-sept professeurs nommés par le décret du 1er octobre 1872 (1), un seul, le professeur BEAUNIS (2), figurait encore comme professeur honoraire sur la liste du personnel de la Faculté de Médecine.

Sur douze professeurs nommés ultérieurement, huit étaient décédés (3), quatre étaient encore professeurs honoraires (4). Deux d'entre eux avaient été transférés dans des chaires équivalentes à la Faculté de Médecine de Paris.

Le professeur STOLTZ, doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg, a été le premier doyen de la

---

(1) STOLTZ (1803-1896), RAMEAUX (1805-1878), TOURDES (1810-1900), RIGAUD (1805-1881), MICHEL (1819-1883), COZE (1819-1896), HIRTZ (1809-1878), BACH (1809-1886), MOREL (1823-1884), SIMONIN (1812-1884), PARISOT (Victor) (1811-1895), BLONDLOT (1810-1877), HECHT (1830-1906), ENGEL (1821-1880), FELTZ (1835-1893), HERRGOTT (Joseph) (1814-1907).

(2) BEAUNIS (1830, h. 1894).

(3) RITTER (1837-1884), LALLEMENT (1838-1889), POINCARÉ (Léon) (1828-1892), HEYDENREICH (1849-1898), DEMANGE (Émile) (1846-1904), BARABAN (1850-1905), SCHMITT (1855-1912), SPILLMANN (Paul) (1844-1914).

(4) NICOLAS (1861, h. 1907), PRENANT (1861, h. 1907), BERNHEIM (1840, h. 1910), GROSS (1844, h. 1914).

Digitized by Google

Faculté de Médecine de Nancy (1872). Il a été maintenu dans ses fonctions jusqu'à sa retraite en 1879; ses successeurs successifs ont été TOURDES (1879-1888), HEYDENREICH (1888-1898), GROSS (1898-1913) (1).

Les titulaires en activité en 1914, étaient : les professeurs CHARPENTIER, physique médicale; CHRÉTIEN, médecine opératoire; WEISS, clinique chirurgicale; GARNIER, chimie médicale et toxicologie; HERRGOTT (A.), clinique obstétricale et accouchements; MACÉ, hygiène; MEYER, physiologie; SIMON, clinique médicale; VUILLEMIN, histoire naturelle médicale; ROHMER, clinique ophtalmologique; PARISOT (Pierre), médecine légale; HAUSHALTER, clinique médicale infantile; BOUIN, histologie; ANCEL, anatomie descriptive; HOCHE, anatomie pathologique; ÉTIENNE (G.), clinique médicale; VAUTRIN, clinique chirurgicale. La chaire de pathologie générale et interne était momentanément sans titulaire.

Le décret de 1872 a désigné neuf *professeurs adjoints*.

Huit d'entre eux étaient d'anciens professeurs et adjoints de l'École préparatoire de Nancy : ROUSSEL, DEMANGE (Charles), BÉCHET, GRANDJEAN, XARDEL, POINCARÉ (Léon), PARISOT (Émile), LALLEMENT.

Le neuvième, RITTER, était un ancien agrégé de la Faculté de Strasbourg.

(1) Les secrétaires de la Faculté de Médecine ont été : BONNET (1872), L. DE CILLEULS (1888), COIFFARD (1913); les commis : ARNAUD (1872), THOMAS (1899), PASQUIER (1901); les appariteurs : BAUER, ancien appariteur de la Faculté de Strasbourg (1872), THOMAS (1896), GERARDHI (1900).

Digitized by Google

Les professeurs adjoints étaient chargés de compléter l'enseignement par des *cours* et *cliniques annexes* (1).

Trois d'entre eux ont été ultérieurement nommés titulaires : RITTER, professeur de chimie biologique et pathologique; POINCARÉ (Léon), professeur d'hygiène; LALLEMENT, professeur d'anatomie.

Quant aux autres, leurs emplois furent successivement supprimés au fur et à mesure des extinctions, conformément à l'article 8 du décret de 1872.

A deux reprises, de 1898 à 1901, la Faculté avait demandé le rétablissement d'un emploi de professeur adjoint pour l'agrégé de chimie GUÉRIN, dont la Faculté, en raison des grands services rendus notamment comme directeur du laboratoire de chimie des cliniques, eût été heureuse de voir la situation améliorée et rendue définitive. Le vœu de la Faculté n'a jamais été réalisé.

En 1906, la question s'est posée en faveur de l'agrégé de physique GUILLOZ, chargé de la clinique complémentaire d'électrothérapie et de radiologie,

---

(1) ROUSSEL, adjoint à la chaire de clinique obstétricale et gynécologique; DEMANGE (Ch), à la chaire de pathologie générale et interne et chargé de la clinique annexe des maladies des vieillards; BÉCHET, adjoint à la chaire de pathologie externe et chargé de la clinique complémentaire des maladies syphilitiques et cutanées; GRANDJEAN, adjoint à la chaire de matière médicale et thérapeutique; XARDEL, à la chaire de clinique médicale; POINCARÉ (L.), à la chaire de physiologie et chargé de cours complémentaire d'hygiène; PARISOT (E.), adjoint à la chaire d'accouchement et de maladies des enfants; LALLEMENT, à la chaire d'anatomie; RITTER, chargé de l'enseignement de la chimie physiologique et pathologique.

Digitized by Google

et qui prenait une part active à l'enseignement depuis dix-sept ans. Le vœu émis à cet effet par la Faculté a été suivi cette fois de l'approbation ministérielle.

La même année la Faculté a demandé une deuxième nomination comme professeur adjoint en faveur de l'agrégé de chirurgie VAUTRIN, qui appartenait à la Faculté depuis 1882, avait été nommé agrégé en 1886 et était chargé du cours de pathologie externe depuis 1899.

Après les professeurs titulaires et adjoints prennent rang les *agrégés*. Le recrutement des agrégés était réglé par le statut du 19 août 1857. Il avait lieu par un *concours* au siège des Facultés; par un arrêté du 5 juin 1874, celui-ci fut centralisé à Paris (1). Les concours ont eu lieu régulièrement tous les trois ans.

---

(1) Les épreuves étaient de deux ordres : épreuves préparatoires et épreuves définitives.

Pour les premières, les candidats devaient donner la preuve de leurs connaissances générales, les mêmes pour toutes les sections de l'agrégation, à l'époque au nombre de quatre : physique, chimie et histoire naturelle; anatomie et physiologie, médecine, chirurgie et accouchements. Les épreuves définitives étaient spéciales à chacune des sections.

La critique à la méthode adoptée était l'obligation imposée aux candidats de se tenir toujours prêts à exposer une question d'anatomie, de physiologie, de pathologie générales. La préparation au concours exigeait ainsi un effort de mémoire continu et stérilisait le libre travail. La difficulté avait même fait surgir l'idée de supprimer tout concours d'agrégation et de proposer pour les Facultés de Médecine le mode de recrutement adopté pour les Facultés des Sciences et des Lettres.

Un décret du 25 juillet 1906 créa un certificat d'études médicales supérieures qui devait remplacer les épreuves d'admissibilité et donner la preuve que le candidat possédait les connaissances générales indispensables à ceux qui avaient

Digitized by Google

Les candidats étaient docteurs en médecine. Les agrégés nommés faisaient un stage de trois ans; ils entraient après ce temps en activité pour neuf ans. Un décret du 10 août 1877 a supprimé le stage.

D'après un décret du 30 juillet 1886, les agrégés devaient prendre une part active à l'enseignement par des conférences et des charges de cours. Le décret n'apportait aucune innovation. De tout temps, à Strasbourg déjà, les agrégés en exercice étaient em-

---

l'ambition d'enseigner. La réforme fut mal comprise et suscita les protestations les plus regrettables. Un groupe assez puissant de mécontents du corps médical y voyait la création d'une classe de médecins supérieurs, qui nuiraient à l'autorité et à la considération des docteurs en médecine.

Malgré toutes les concessions faites, transformation du certificat d'études médicales supérieures en certificat d'admissibilité à l'agrégation (Décr. 20 févr. 1907), rétablissement de l'admissibilité dans les concours d'agrégation avec épreuves communes à tous les candidats (Arr. 20 févr. 1907), des manifestations inacceptables se sont reproduites et, finalement, on est revenu à l'ancien régime avec deux ordres d'épreuves : épreuves d'admissibilité et épreuves d'admission (Arr. 28 juill. 1908, 11 juill. 1909).

La question de l'admissibilité étant dès lors réglée, l'attention ne s'est plus portée que sur l'augmentation du nombre des sections de l'agrégation et l'organisation des épreuves correspondantes.

Un arrêté du 14 octobre 1909 fixant la date des concours qui devaient s'ouvrir en 1910 pour chacune des sections, des critiques des plus fantaisistes y furent encore une fois proférées et même avec quelque violence.

La question fut reprise à l'Association des Membres du corps enseignant des Facultés de Médecine, à la Commission supérieure de l'Enseignement médical qui venait d'être créée. Elle a été finalement réglée par un arrêté ministériel du 18 juillet 1913 sous-divisant le concours d'agrégation en un nombre de sections progressivement porté à 24 et devant entrer en vigueur en 1914.

Digitized by Google

ployés comme auxiliaires de l'enseignement et chargés de conférences en rapport avec leurs spécialisations. La Faculté de Nancy, sans attendre la réglementation officielle, n'a fait que continuer la tradition de sa devancière. Elle répondait ainsi au vœu émis par le Ministre Jules Ferry, au moment de l'installation de la Faculté de Médecine, de faire participer les agrégés à l'enseignement.

Tous les agrégés en exercice étaient chaque année chargés de conférences destinées à compléter l'enseignement donné dans les chaires magistrales.

Le nombre des agrégés ayant été minime au début, les conférences ont été peu nombreuses et la plupart des professeurs ajoutaient à leur enseignement des conférences avec exercices pratiques. A mesure de la nomination d'agrégés nouveaux, qui sont venus compléter les cadres et remplir les vides, le nombre des conférences a augmenté.

Après les neuf ans d'activité réglementaire, les fonctions de l'agrégé étaient terminées et celui-ci devenait agrégé libre. Certes, la Faculté pouvait demander au Ministre une prolongation ; celle-ci était bien accordée, souvent après hésitation, aux agrégés des sections scientifiques, jamais aux agrégés des sections de pathologie et de clinique. Arrivés au terme de leurs neuf ans d'exercice, les uns et les autres avaient toujours les plus grandes inquiétudes au sujet de leur avenir.

Pour les premiers, en raison de leur situation un peu particulière, il avait été proposé un moment de créer un ordre spécial d'agrégés. La mesure eût été regret-

Digitized by Google

table; elle eût établi une division dans le corps des agrégés, avec des avantages différents.

Pour les agrégés des sections de pathologie et de clinique, il était avancé qu'ils se créaient des avantages dans l'exercice de leurs fonctions. Au premier abord, l'argument a quelque valeur, mais est-on bien sûr qu'il ne s'en trouverait pas parmi eux qui s'appliqueraient volontiers exclusivement à l'enseignement et à la science sans faire de clientèle, si leur avenir en tant qu'agrégé était mieux assuré? Un de nos agrégés de la section de médecine s'était uniquement consacré à l'enseignement dont il était chargé, n'avait jamais fait de clientèle jusqu'au jour où il est sorti du cadre des agrégés en exercice pour devenir agrégé libre. Le reproche fait aux agrégés des sections de pathologie et de clinique de s'adresser à la clientèle pour se créer des avantages spéciaux pourrait ne pas toujours être fondé.

D'ailleurs, il ne faut pas se faire illusion, les ressources de la clientèle ne sont pas toujours faciles, et si l'agrégé se mettait à les rechercher, il diminuerait autant l'intérêt qu'il devrait porter à ses fonctions d'enseignement.

A Nancy aussi les agrégés des sections de pathologie et de clinique n'ont pas à leur disposition, comme leurs collègues de Paris, Lyon, Bordeaux, des places de médecins, de chirurgiens, d'accoucheurs des hôpitaux pour leur permettre de trouver quelques ressources matérielles pour le jour où ils ne seraient plus en exercice. Il n'est pas étonnant dès lors que successivement chacun d'eux ait cherché à

Digitized by Google

se créer dans la Faculté même, quelque situation spéciale, à se faire attribuer quelque enseignement spécial, difficile à lui reprendre pour le donner à son successeur le jour où son temps de service actif serait écoulé. Certes, on a vu se produire, grâce au désir des agrégés de se rendre, on pourrait dire indispensables, des innovations heureuses, des créations d'enseignement qui ne figuraient pas sur les programmes officiels, qui ont été de la plus grande utilité pour l'instruction des élèves et le développement de l'enseignement. Mais tous les agrégés ne se sont pas trouvés dans les mêmes conditions. Il en est qui ont été moins heureux. Il résultait de cet état de choses des découragements, des déceptions qu'on voyait se produire périodiquement tous les trois ans. De tout temps la Faculté a insisté sur la grande nécessité d'améliorer la situation des agrégés.

Malgré toutes les enquêtes faites, la question restait toujours en souffrance ; désireuse de conserver les agrégés qui ont donné leurs preuves, la Faculté demandait pour eux des *charges de cours complémentaires.*

Ces charges de cours étaient autorisées par les décrets du 20 août 1877 et 26 juillet 1886. La Faculté n'avait pas attendu la décision ministérielle pour les organiser. Elle assurait les enseignements nouveaux que les progrès des sciences médicales imposaient et qui devaient nécessairement être ajoutés au programme normal de son enseignement en créant des charges de cours qu'elle confiait à ses agrégés libres (1).

(1) Deux exceptions toutefois sont à relever : un cours de

Digitized by Google

Telle était la situation lorsque, à la suite d'une nouvelle étude de la question par l'Association des Membres du corps enseignant des Facultés de Médecine et la Commission supérieure de l'Enseignement médical, instituée pour s'occuper de la question, un décret du 4 mars 1914 améliora enfin l'avenir des agrégés. A l'expiration de leurs neuf ans d'exercice, ils peuvent être prorogés jusqu'à ce qu'ils remplissent les conditions d'âge et de service prévus pour l'obtention d'une pension de retraite.

Le Ministre s'était déjà montré dans des dispositions plus favorables; dès octobre 1912, il a accepté la prolongation demandée par la Faculté pour cinq de ses agrégés sans distinction de section.

Le décret du 1er octobre 1872 avait maintenu dans leurs fonctions huit agrégés en exercice de la Faculté de Médecine de Strasbourg. Cinq d'entre eux sont seuls venus à Nancy : MONOYER, SCHLAGDENHAUFEN, BOUCHARD, GROSS, BERNHEIM.

De ces cinq agrégés, MONOYER a été ultérieurement nommé professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, SCHLAGDENHAUFEN, à l'École supérieure de Pharmacie de Nancy, BOUCHARD, à la Faculté de Médecine de Bordeaux, les deux autres à la Faculté de Nancy.

De 1878 à 1912, les concours se sont régulièrement tenus tous les trois ans, et cinquante-quatre agrégés

---

clinique complémentaire de maladies mentales est confié à un médecin chef de l'Asile des Aliénés de Maréville, et un cours complémentaire de clinique dentaire confié à un docteur en médecine, chirurgien-dentiste.

Digitized by Google

ont été successivement désignés pour la Faculté de Nancy (1).

Vingt-deux (2) d'entre eux ont été nommés à des chaires successivement vacantes; deux (3) ont été nommés professeurs adjoints; quatre ont été nommés professeurs, l'un (4) à l'École supérieure de Pharmacie de Nancy, les trois autres, aux Facultés de Médecine de Montpellier et d'Alger (5).

En 1914, treize agrégés en exercice étaient chargés de *conférences* (6). Sur les neuf agrégés libres, deux étaient professeurs adjoints (7), six étaient chargés de cours (8), un seul était resté sans emploi.

---

(1) 1874-1875, JULIEN, CHRÉTIEN, ENGEL; 1878, P. SPILLMANN, E. DEMANGE, HEYDENREICH, A. HERRGOTT, CHARPENTIER; 1880, GARNIER, WEISS; 1883, SCHMITT, ROHMER, BARABAN, BAGNÉRIS, MACÉ; 1886, P. SIMON, P. PARISOT, VAUTRIN, S. REMY, NICOLAS, RENÉ, GUÉRIN; 1892, HAUSHALTER, FÉVRIER, PRENANT; 1895, G. ÉTIENNE, ZILGIEN, FRŒLICH, SCHUHL, JACQUES, GUILLOZ, LAMBERT, VUILLEMIN; 1898, BOUIN, ANDRÉ; 1901, L. SPILLMANN, G. MICHEL; 1904, RICHON, HOCHE, G. GROSS, FRUHINSHOLZ, WEBER, LABORDE; 1907, SENCERT, COLLIN, ROBERT, DUFOUR; 1910, BUSQUET, LUCIEN, BINET, M. PERRIN; 1913, THIRY, FAIRISE, J. PARISOT.

(2) CHRÉTIEN, P. SPILLMANN, E. DEMANGE, HEYDENREICH, A. HERRGOTT, CHARPENTIER, GARNIER, WEISS, SCHMITT, ROHMER, BARABAN, MACÉ, P. SIMON, P. PARISOT, VAUTRIN, NICOLAS, HAUSHALTER, PRENANT, G. ÉTIENNE, VUILLEMIN, BOUIN, HOCHE.

(3) GUILLOZ, VAUTRIN.

(4) GUÉRIN.

(5) ENGEL, WEBER, DUFOUR.

(6) LUCIEN, COLLIN, ROBERT, G. GROSS, M. PERRIN, RICHON, BINET, LAMBERT, DUFOUR, BUSQUET, FRUHINSHOLZ, SENCERT, J. PARISOT.

(7) GUILLOZ, VAUTRIN.

(8) L. SPILLMANN, SCHUHL, ZILGIEN, FROELICH, JACQUES, ANDRÉ.

Digitized by Google

Enseignement. — Au moment du transfert de la Faculté de Médecine de Strasbourg à Nancy, les études de médecine étaient encore réglées par un arrêté du 8 juillet et le décret du 7 septembre 1854. Elles comprenaient quatre années d'études, avec seize inscriptions, trois examens de fin d'année pour les trois premières années d'études, cinq examens de fin d'études et la présentation d'une thèse.

Deux inconvénients étaient signalés au programme. Le premier examen de fin d'année comportait la physique, la chimie, l'histoire naturelle avec addition de leurs applications à la médecine. Les professeurs pouvaient-ils enseigner ces dernières à des étudiants qui ne possédaient pas la moindre connaissance des sciences médicales?

Une autre difficulté était le programme du troisième examen de fin d'études, qui comportait également la physique, la chimie, l'histoire naturelle et prenait place après les deux premiers examens portant sur l'anatomie, la physiologie, les pathologies médicale et chirurgicale. Suspendre brusquement les études médicales proprement dites pour se mettre de nouveau dans la mémoire, les notions oubliées de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, était pour les élèves une cause de trouble dans le cours de leurs études. Une réforme s'imposait.

Des décrets du 20 juin 1878 et du 23 juillet 1882 supprimaient les examens de fin d'année. L'ancien troisième examen de doctorat, portant sur la physique, la chimie, l'histoire naturelle, prenait rang

Digitized by Google

après la première année d'études et devenait le premier examen de doctorat.

La réforme n'était qu'une demi-mesure. La difficulté restait de faire entrer dans le programme de la première année d'études et du premier examen, les applications à la médecine, de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, qui ne cessaient de progresser et qui, logiquement, ne pouvaient être enseignées que plus tard; d'autre part la division du deuxième examen en deux parties concernant l'anatomie et la physiologie et réparties dans la troisième et même la quatrième année d'études, diminuait d'une façon fâcheuse le temps laissé à l'élève pour compléter ses études de pathologie et de clinique.

L'organisation dans les Facultés des Sciences de l'enseignement spécial sanctionné par un certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, qui était exigé des étudiants en médecine au moment de leur première inscription, permettait aux Facultés de Médecine de ne plus s'occuper que des applications de ces sciences. Il était naturel de placer l'étude de ces applications au cours des études et non pas à leur début et enfin de commencer les études de médecine par celles de l'anatomie et de la physiologie. Les décrets des 31 juillet 1893 et 24 juillet 1899 établissaient ces changements, mais les examens restaient toujours encore échelonnés d'après les inscriptions et l'organisation des études restait fautive.

Entre temps, une question spéciale devait attirer l'attention de la Faculté. Le développement des études scientifiques proprement dites ne faisait

Digitized by Google

qu'augmenter. La Faculté ne devait plus être uniquement une école professionnelle, destinée à faire des praticiens, mais elle était aussi un établissement d'enseignement supérieur d'ordre scientifique, dans lequel la science est et doit être cultivée pour elle-même. Dans un mémoire fort circonstancié du 20 juin 1899, le professeur MEYER, au nom de ses collègues directeurs de laboratoires, a exposé les motifs qui plaidaient en faveur de la création d'*attestations* et du titre de *docteur ès sciences biologiques.*

Le projet a été approuvé par la Faculté et par arrêté ministériel du 16 février 1900.

Les efforts de la Faculté n'ont eu malheureusement que peu de résultats, les attestations et le doctorat ès sciences biologiques ne donnant aucun avantage.

Quant aux études normales, après de nombreuses enquêtes, une nouvelle organisation en fut décidée par les décrets du 11 et du 26 janvier 1909. Les exigences sans cesse croissantes des sciences médicales aboutirent à la prolongation d'une cinquième année de scolarité, avec distribution plus logique de cinq examens de fin d'année et trois examens cliniques après la vingtième inscription. Les examens de fin d'année portaient sur les matières enseignées dans l'année et comprenaient des épreuves pratiques et des épreuves orales. Un décret du 29 novembre 1911 confirma les données du décret du 11 janvier 1909.

Après la revision des dispositifs des derniers décrets par l'Association des Membres du corps enseignant des Facultés de Médecine, quelque temps après

Digitized by Google

par la Commission supérieure de l'Enseignement médical, un décret du 29 juillet 1912 a définitivement réglé le programme des études médicales. La durée des études reste fixée à cinq ans, les deux premières années sont consacrées à l'étude de l'état physiologique, les trois dernières à celle de l'état pathologique. Études et examens se terminent toujours par la soutenance d'une thèse qui assure le grade de docteur. La réorganisation des études devait avoir lieu le 1er novembre 1913.

De tout temps la Faculté de Nancy s'était appliquée à établir son enseignement en rapport avec les progrès des sciences médicales. L'énumération de ses cliniques et de ses laboratoires en rendra compte.

Cliniques et hôpitaux. — Au moment de l'installation de la Faculté de Médecine, la situation des *cliniques* et des *hôpitaux* était l'objet des plus graves préoccupations. Ils se trouvaient dans un état d'exiguïté extrême qui ne pouvait que compromettre l'avenir de la Faculté.

Les *cliniques de médecine et de chirurgie* étaient installées à l'*hôpital Saint-Charles*, dont l'origine remontait à 1626 (1). Celui-ci se trouvait rue Saint-Jean,

(1) C'est le 9 octobre 1626 que Charles IV a fondé la maison placée sous l'invocation de saint Charles Borromée. L'objectif était de créer une « œuvre charitable en faveur de jeunes enfants ». Accessoirement le fondateur y établit une « infirmerie pour secourir les pauvres ». Bien des péripéties troublent son développement. En 1628, la maison avait même été transformée en établissement industriel (manufacture de drap, teinturerie, dépôts de tapisseries, d'étoffes diverses). En

Digitized by Google

à l'emplacement occupé actuellement par les Magasins Réunis. La partie gauche de l'hôpital comprenait la *maison mère des sœurs de Saint-Charles*, seules la partie droite et une aile transversale étaient occupées par les services de médecine et de chirurgie (1).

1631, l'Administration de l'hôpital Saint-Julien s'est rendue acquéreur de l'immeuble dans le but de créer une annexe à son service de malades. Mais bientôt l'occupation française entrave tout fonctionnement de la maison qui devint l'Hôpital royal de la garnison pour les troupes du roi Louis XIII. A la rentrée de Charles IV, de nouvelles difficultés se sont présentées avec l'ancien propriétaire de l'immeuble, Emmanuel CHAUVENEL, qui venait de fonder la congrégation de Filles de la Charité. En 1662, redevenu propriétaire de Saint-Charles, il y reconstitua la congrégation sous le nom de « Sœurs de la Sainte Famille ». C'est en 1679 que l'évêque de Toul, Jacques DE FIEUX, autorise les Filles de la Sainte-Famille à s'organiser en communauté et à changer leur nom en celui de Sœurs de Saint-Charles-Borromée.

Bientôt des difficultés nouvelles surgirent. En 1706, le duc LÉOPOLD rétablit dans la maison la manufacture de draps qui y avait autrefois existé. En 1709, le duc réunit à Saint-Charles l'hôpital Saint-Roch fondé en 1694 et qui manquait de place. L'hôpital Saint-Charles est sécularisé comme faisant partie du domaine des pauvres. Finalement, il pouvait être considéré comme une propriété commune entre l'hôpital et la congrégation.

Appelé successivement pendant la tourmente révolutionnaire Hôpital Le Peletier, puis Hôpital de la Commune, toutes les ressources de l'hôpital ont été absorbées pour les soins à donner aux militaires pendant les guerres de la République et de l'Empire.

Un décret du 13 novembre 1808 confirmait à la Congrégation de Saint-Charles son existence légale, lui accordant le droit d'habitation à perpétuité dans l'hôpital et d'y installer la Maison mère et le Noviciat. En 1820, l'hôpital reprit son ancien nom d'Hôpital Saint-Charles.

(1) Dans un autre bâtiment transversal se trouvait la pharmacie, où l'on pouvait admirer d'anciens bocaux et poteries qui se trouvent aujourd'hui au Musée lorrain.

Digitized by Google

L'École secondaire en 1822, puis l'École préparatoire de Médecine en 1843 y avaient installé leurs cliniques.

Les locaux étaient de beaucoup trop exigus pour un enseignement clinique de Faculté. La Commission administrative des hospices et la municipalité s'occupaient d'améliorer la situation.

Un incendie venait de détruire une partie de l'hospice Saint-Stanislas, des enfants assistés. La Faculté avait un instant pensé qu'on pourrait réédifier l'hospice et peut-être en faire un hôpital des cliniques.

Pour donner satisfaction à des besoins urgents, le maire proposa à la Commission des hospices la cession du dépôt de mendicité (aujourd'hui École supérieure des filles); dès 1873, celui-ci était aménagé pour recevoir des malades et devint l'*hôpital Saint-Léon*. Il fut décidé d'y installer les deux cliniques chirurgicales.

Le décret d'octobre 1872 avait nommé deux professeurs de clinique chirurgicale; la disposition de l'hôpital Saint-Léon permettait de confier à chacun d'eux un service spécial, ce que l'exiguïté de l'hôpital Saint-Charles avait empêché. Celui-ci ainsi dégagé, on put y dédoubler le service de médecine et y établir également deux cliniques médicales pour les deux professeurs de clinique médicale. Un service de clinique ophtalmologique put être créé.

Tous ces arrangements pris n'étaient encore que provisoires. Il a été d'abord question d'agrandir les hôpitaux Saint-Charles et Saint-Léon. Des projets à cet effet furent soumis à la Faculté. Le doyen Stoltz désigna deux commissions, chacune d'elles sous la

Digitized by Google

présidence du professeur RAMEAUX, et composées l'une des professeurs V. PARISOT, BERNHEIM et de l'agrégé MONOYER pour examiner l'avant-projet de reconstruction de l'hôpital Saint-Charles, l'autre des professeurs RIGAUD, SIMONIN et de l'agrégé GROSS pour établir un avant-projet d'agrandissement de l'hôpital Saint-Léon.

Les projets ne donnaient satisfaction que dans une certaine mesure. Les changements proposés nécessitaient, à l'hôpital Saint-Charles, le déplacement de la maison mère des sœurs. L'emplacement de l'hôpital se trouvait en outre dans des conditions hygiéniques qui étaient loin d'être irréprochables. L'agrandissement de l'hôpital Saint-Léon demandait l'acquisition des propriétés contiguës et le voisinage du chemin de fer était une objection non sans valeur. Les projets proposés ne contentaient personne, mais faute de mieux tout le monde avait paru s'y rallier.

Devant toutes les objections soulevées, le Conseil municipal pour étudier la question nomma une commission comprenant un membre du Conseil municipal, le professeur V. PARISOT, les vice-présidents de la Commission des hospices, LECLERC, du Conseil d'hygiène, le professeur SIMONIN, deux professeurs de la Faculté de Médecine, FELTZ et TOURDES ; ce dernier fut désigné comme rapporteur.

La question se ramena immédiatement à l'étude de la construction d'un hôpital général des cliniques, sur le terrain dit de la Prairie, projet qui en 1867 avait déjà été adopté en principe par la Commission

Digitized by Google

des hospices et avait même déterminé l'acquisition de propriétés voisines par la ville. Le programme de l'hôpital nouveau demandait deux cliniques chirurgicales, deux cliniques médicales, une clinique pour maladies des yeux, une clinique pour maladies des enfants et tous les services généraux et administratifs.

L'important et très détaillé rapport du professeur TOURDES a été envoyé au maire, approuvé par le Conseil municipal, le 25 février 1878, et les constructions furent aussitôt décidées et commencées.

Le projet répondait à toutes les nécessités du moment, mais faute de disponibilités suffisantes, il a dû être réduit pour son exécution immédiate. Les premières constructions ont été les deux bâtiments parallèles (pavillons Collinet de la Salle et Roger Videlange) destinés à recevoir les cliniques chirurgicales et médicales. La construction des pavillons pour maladies des yeux et des enfants a été ajournée. De même les services administratifs et économiques, qui aujourd'hui seulement sont en voie d'achèvement, ne comprenaient à l'époque que les bâtiments du côté gauche de la cour d'entrée.

L'inauguration du nouvel hôpital et des nouveaux services cliniques a eu lieu le 5 novembre 1882. La cérémonie tenait lieu de séance de rentrée de la Faculté de Médecine; elle a eu lieu dans l'amphithéâtre de clinique chirurgicale du pavillon Roger Videlange. L'assistance comprenait le Recteur de l'Académie MOURIN, des représentants de la municipalité, de la Commission des hospices, des médecins de l'hôpital

Digitized by Google

militaire et de la garnison, les professeurs et agrégés de la Faculté de Médecine, de nombreux étudiants.

Le doyen TOURDES a ouvert la séance en exprimant la reconnaissance de la Faculté de Médecine envers l'autorité municipale qui a mis la Faculté en possession d'un grand hôpital des cliniques et doté la ville de Nancy d'un établissement de premier ordre aussi utile à l'humanité qu'à la science. Il proclame ensuite les noms des lauréats de l'année scolaire écoulée, puis il donne la parole au professeur V. PARISOT pour le discours d'ouverture.

En sa qualité de plus ancien professeur de clinique, V. PARISOT a été dans cette circonstance l'interprète naturel de la Faculté de Médecine, a retracé l'historique des travaux qui ont abouti à la construction du nouvel hôpital.

Les deux *cliniques de l'hôpital Saint-Charles* et les deux *cliniques de l'hôpital Saint-Léon* furent transférées au nouvel hôpital, les cliniques chirurgicales au rez-de-chaussée, les cliniques médicales au premier étage des nouveaux bâtiments.

Chacun des services comprenait quatre salles, de vingt lits chaque; deux salles pour les hommes, deux pour les femmes et séparées pour les cliniques chirurgicales par une salle d'opérations et de conférences, une salle pour les opérations de laparotomie, une salle pour les examens gynécologiques, une salle de pansements, et pour les cliniques médicales, par une salle de conférences, un laboratoire de recherches, un local pour les collections anatomopathologiques.

Digitized by Google

Des pavillons spéciaux furent destinés aux malades atteints d'affections contagieuses.

Après l'aménagement des locaux, l'attention devait se porter sur les ressources cliniques. D'année en année celles-ci ont progressivement augmenté. Après avoir compté, en 1872-1873, 1.246 malades aux cliniques des hôpitaux Saint-Charles (691) et Saint-Léon (555), les cliniques du nouvel hôpital reçurent, en 1888, 2.961 malades, en 1898, 5.257 malades, en 1913-1914, 9.000 malades.

Afin d'augmenter les ressources cliniques, le doyen Stoltz s'était appliqué, dès 1873, à obtenir des allocations analogues à celles qui étaient données aux cliniques de la Faculté de Médecine de Strasbourg (1). Grâce à son intervention le Conseil général de Meurthe-et-Moselle, dès 1876, a voté une subvention de 5.000 francs pour l'admission, dans les services cliniques, de malades venus du département et qui offraient un intérêt particulier pour l'enseignement. C'était en même temps un acte de charité en faveur de malades de la campagne qui recevaient ainsi des secours qui pouvaient difficilement leur être donnés à domicile et des soins spéciaux qu'ils ne pouvaient trouver que dans des services cliniques. Une subvention analogue de 5.000 francs a bientôt été accordée par le Conseil général des Vosges, puis d'autres moins importantes par les Conseils géné-

(1) La Faculté de Médecine de Strasbourg avait à sa disposition pour malades étrangers à la ville, un fonds spécial de 5.000 francs votés par le Conseil général du Bas-Rhin et une somme égale donnée par la ville.

Digitized by Google

raux de la Haute-Marne, de la Meuse, de la Haute-Saône. Une moyenne de 500 à 600 malades par an ont été admis aux frais de ces subventions départementales dans les différentes cliniques de la Faculté.

Les premiers titulaires des cliniques médicales ont été les professeurs HIRTZ et V. PARISOT, qui ont eu successivement pour successeurs les professeurs BERNHEIM, P. SPILLMANN, SCHMITT, SIMON, G. ÉTIENNE; pour les cliniques chirurgicales les premiers titulaires ont été les professeurs RIGAUD et SIMONIN; leurs successeurs ont été les professeurs E. MICHEL, GROSS, HEYDENREICH, WEISS.

L'enseignement magistral était complété par des *conférences* faites par les agrégés des sections correspondantes (1).

Un service de *consultations*, en étendant l'assistance médicale à de nombreux malades, avait encore une utilité réelle pour l'enseignement.

Après les quatre cliniques magistrales précédentes qui existaient déjà à la Faculté de Médecine de Strasbourg, ont été créées les cliniques magistrales d'*ophtalmologie et de médecine infantile.*

Dès 1872, une charge de *cours complémentaire d'ophtalmologie et de clinique ophtalmologique* a été créée à la Faculté de Nancy (2) et confiée à l'agrégé

(1) De 1878 à 1913, *agréges de médecine :* P. SPILLMANN, E. DEMANGE, SCHMITT, P. SIMON, P. PARISOT, HAUSHALTER, G. ÉTIENNE, ZILGIEN, L. SPILLMANN, RICHON, M. PERRIN, J. PARISOT; *agrégés de chirurgie :* HEYDENREICH, WEISS, ROHMER, VAUTRIN, FÉVRIER, FROELICH, ANDRÉ, G. MICHEL, G. GROSS, SENCERT, BINET.

(2) C'est la Faculté de Médecine de Strasbourg qui la pre-

Digitized by Google

MONOYER (arrêté du 12 décembre 1873), qui avait fait une étude approfondie de la spécialité. Après la nomination de MONOYER comme professeur de physique à la Faculté de Médecine de Lyon (1878), la charge de clinique d'ophtalmologie, encore installée à l'hôpital Saint-Charles, a été successivement occupée par les agrégés GROSS, HEYDENREICH, WEISS, puis en 1883 par l'agrégé ROHMER, qui transféra le service à l'hôpital civil.

Installé d'abord au deuxième étage du pavillon Roger de Videlange, il le fut en 1897 dans un pavillon spécial, le pavillon Bruillard-Balbâtre, construit dans la cour principale de l'hôpital et établi avec toutes les exigences de la pratique de la spécialité.

En 1898, la clinique a été élevée au rang de clinique magistrale par la titularisation de ROHMER. Elle a rapidement progressé grâce à la compétence et au dévouement du titulaire.

De 1872 à 1882 le nombre des malades traités à la clinique a varié de 72 à 85, et durant ce temps le nombre des consultations a été de 245 à 327. A partir de 1882, le nombre des malades a progressivement passé à 850 et celui des consultations à 3.000 et 3.500.

Au moment de l'installation de la Faculté de Médecine, il existait à la maison départementale de

---

mière en France a possédé un enseignement officiel de maladies des yeux. Il a été créé en 1829 par Victor STOEBER, plus tard professeur de pathologie générale et de maladies des yeux.

Digitized by Google

secours un service d'enfants scrofuleux et teigneux confié au professeur adjoint BÉCHET et au suppléant BERTIN. En 1880, un *service de clinique complémentaire de maladies des enfants* est créé et successivement confié aux agrégés A. HERRGOTT, SCHMITT, SIMON. Les enfants atteints d'affections aiguës étaient disséminés dans les services de clinique générale à l'hôpital civil. La Faculté demandait instamment la création d'un service de clinique médicale infantile. Pour combler la lacune, les agrégés SCHMITT, puis SIMON avaient été chargés de conférences sur les maladies des enfants, auxquelles étaient jointes des consultations spéciales à l'hôpital civil. En 1894, un *cours de clinique complémentaire de médecine infantile* a été confié à l'agrégé HAUSHALTER et un service spécial de clinique a été installé à l'hôpital civil, au deuxième étage du pavillon Roger de Videlange.

Une construction nouvelle, le pavillon Virginie Mauvais, spécialement destiné aux enfants malades, devait bientôt permettre une installation meilleure. Dans le courant de 1894, l'aménagement du pavillon ne laissait plus rien à désirer. Le service comprenait trois salles avec un total de quarante lits pour enfants malades, une salle de conférences, un laboratoire avec collections importantes de pièces anatomiques, de préparations histologiques, photographies. Le service recevait un millier d'enfants par an. Y étaient jointes des consultations auxquelles se présentaient annuellement plus de 3.500 enfants.

La Commission des hospices a fait encore élever

Digitized by Google

dans le terrain de l'hôpital des pavillons spéciaux pour les enfants atteints d'affections contagieuses, avec une moyenne de 200 entrées par an. En 1909, elle ajouta un service de pouponnière.

Enfin dans le courant de 1899-1890, les enfants atteints d'affections chroniques encore hospitalisés à la Maison de secours ont été transférés à l'hospice J.-B. Thiéry, nouvellement élevé à Maxéville et aménagé pour les recevoir dans des conditions hygiéniques infiniment meilleures qu'à la Maison de secours. L'hospice J.-B. Thiéry est une création départementale; le service qui y est installé reste un complément de la clinique de médecine infantile. Il reçoit près de 900 petits malades par an.

En 1906, la clinique complémentaire de maladies des enfants a été transformée en chaire magistrale et l'agrégé HAUSHALTER a été nommé *professeur de clinique de médecine infantile*. La clinique n'a fait que se développer depuis.

Les trois cliniques suivantes furent organisées en même temps : la clinique de *chirurgie infantile et d'orthopédie*, la clinique d'*otorhinolaryngologie*, la clinique des *maladies des voies urinaires*.

L'enseignement de l'*orthopédie* a débuté par l'organisation, en 1897, d'une *consultation d'orthopédie* confiée à l'agrégé FROELICH. Dans le sous-sol du pavillon Mauvais fut installée une salle d'orthopédie avec tous les appareils nécessaires à la pratique. L'installation était à l'époque la plus complète de toutes celles qui existaient en France. L'importance prise par les consultations, qui comprenaient des

Digitized by Google

séances de technique orthopédique et auxquelles s'étaient peu à peu jointes des consultations de chirurgie infantile, réclamait une amélioration.

L'administration des hospices dut bientôt ouvrir au premier étage du pavillon Mauvais des salles spécialement réservées aux enfants atteints d'affections chirurgicales, qui auparavant étaient admis dans les services de clinique chirurgicale générale. Un service de *chirurgie infantile* était ainsi installé avec l'agrégé FROELICH comme titulaire. Une salle d'opérations, une salle de pansements, une installation de radiographie furent annexées au service. Celui-ci a peu à peu réuni une collection importante de moulages de malformations orthopédiques, de photographies de ces mêmes lésions. Plus de 700 petits malades étaient hospitalisés par an et le chiffre des consultations s'est élevé jusqu'à 3.000 et plus.

Le développement continu du service, pour lequel le Conseil de l'Université avait créé en 1901 une charge de clinique d'orthopédie, dut bientôt la transformer en *charge de clinique d'orthopédie et de chirurgie infantile.* Au moment de la mise en vigueur du nouveau régime d'études, la charge de clinique complémentaire fondation de l'Université fut transformée en *charge de clinique complémentaire d'État.*

L'enseignement clinique des *maladies de l'oreille, du nez et de la gorge* a été créé par l'agrégé JACQUES, en juillet 1897. En 1901, l'Université lui accorda une *charge de clinique complémentaire d'otorhinolaryngologie.* Après un voyage d'études aux principales universités étrangères, puis à Bordeaux, à Paris,

Digitized by Google

l'agrégé JACQUES était tout désigné pour un enseignement officiel de la spécialité.

L'enseignement s'est fait tout d'abord par une simple consultation qui se tenait à l'hôpital civil dans un petit bâtiment spécial. L'exploration et le traitement des nombreuses cavités de la face et de l'oreille exigeaient une installation particulière, une instrumentation délicate et compliquée avec mode d'éclairage spécial. De plus, pour enseigner aux élèves l'usage de l'instrumentation d'exploration et leur faire connaître les affections qu'ils devaient apprendre à reconnaître et à traiter, des dispositions spéciales et un local approprié étaient nécessaires. Le nombre des consultations s'était progressivement élevé jusqu'à 4.000.

Bientôt la Commission des hospices affecta à la clinique un certain nombre de lits au deuxième étage du pavillon Collinet de la Salle. Le nombre des hospitalisés s'est élevé jusqu'à un millier. Le nombre des opérations pratiquées soit au service hospitalier, soit à la consultation dépassait 2.000 par an.

Le matériel d'études comprenait encore des collections à l'époque uniques en France, et qui consistaient en figures murales, pièces d'anatomie normale et pathologique servant aux démonstrations qui complétaient l'enseignement.

Malgré toutes les améliorations apportées successivement au service de la clinique, celle-ci était loin d'avoir une installation en rapport avec l'importance et la prospérité de cet enseignement. Le Ministère, d'ailleurs, n'a pas cessé d'encourager le développe-

Digitized by Google

ment de l'otorhinolaryngologie. A l'occasion de la mise en vigueur du nouveau régime des études, il a transformé la charge de cours complémentaire fondation d'Université en *charge de cours complémentaire d'État.*

Une consultation spéciale pour *maladies des voies urinaires* a été ouverte en 1899 à l'hôpital civil sous la direction de l'agrégé ANDRÉ. Elle a été provisoirement installée dans la salle des consultations de chirurgie générale. En 1901, une salle spéciale a été aménagée.

A la même époque, le Conseil de l'Université reconnaissant l'utilité de l'enseignement des voies urinaires, créa une *charge de cours complémentaire de clinique des voies urinaires.* Le nombre des malades se présentant aux consultations augmentait d'année en année. En 1911-1912, il s'est élevé jusqu'à 6.000. Une amélioration du service s'imposait. En 1906, un certain nombre de lits lui ont été accordés au deuxième étage du pavillon Collinet de la Salle, avec une salle d'opérations en commun avec la clinique d'otorhinolaryngologie. L'agrégé ANDRÉ complétait son enseignement par des conférences cliniques.

La clinique des maladies des voies urinaires s'est maintenue dans un état de prospérité malgré l'exiguïté des locaux et le petit nombre des lits. L'agrandissement du service était de toute nécessité, vu l'importance de l'enseignement, reconnue d'ailleurs par l'État, qui à l'occasion de la mise en vigueur du nouveau régime d'études, en 1914, prit à sa charge

Digitized by Google

le cours complémentaire de clinique des maladies des voies urinaires et nomma l'agrégé ANDRÉ *chargé du cours complémentaire d'État.*

A mesure des progrès continus des sciences médicales, il convenait d'introduire dans l'enseignement l'étude des applications de la physique médicale au diagnostic et au traitement des maladies. C'est ainsi qu'en 1895, la Faculté créa un service de consultations pour *électrodiagnostic* et *électrothérapie,* sous la direction de l'agrégé GUILLOZ, qui s'était inspiré des installations analogues qu'il était allé visiter dans plusieurs grands hôpitaux de France.

Une première mise de fonds de 10.000 francs nécessaires à l'installation du service a été due à la générosité du Ministère de l'Instruction publique. La Faculté participa aux dépenses d'aménagement et de perfectionnement à l'aide de sacrifices faits sur son propre budget et en particulier celui du laboratoire de physique.

Le nombre des opérations d'électrodiagnostic et d'électrothérapie a rapidement augmenté. Dès sa première année d'exercice 381 malades avaient été traités au service et avaient nécessité 2.743 applications diverses.

GUILLOZ ajouta aussitôt un laboratoire de *radioscopie* et de *radiographie.* L'importance, à l'époque, de cette nouvelle conquête de la science, au point de vue de ses applications à la clinique, n'était plus à démontrer. Tenu au courant de la question, le Ministre de l'Intérieur, par une circulaire en date du 23 juin 1898, recommanda aux préfets d'attirer sur

Digitized by Google

la question l'attention des commissions administratives des hospices et de les engager à prendre de concert avec les municipalités les mesures nécessaires pour assurer au corps médical l'outillage et l'installation essentiels pour l'application de la radiographie. Le maire MARINGER s'est empressé de venir en aide à la Commission des hospices en demandant au Conseil municipal un crédit spécial pour la création du laboratoire.

Les applications de la radiographie à la chirurgie datent, à Nancy, du moment même de la découverte de Roentgen, en 1895. En mars 1896, elle n'était déjà plus limitée à la chirurgie des membres, une balle put être extraite du thorax d'un adulte, grâce à des radiographies obtenues par GUILLOZ. A partir de 1899, le service de radioscopie et de radiographie fonctionnait régulièrement et ces moyens d'études, de contrôle, de recherche étaient systématiquement employés dans les cliniques de la Faculté.

Les locaux affectés au service d'électrothérapie et de radiographie se trouvaient dans le sous-sol du pavillon Balbâtre; déjà très défectueux par eux-mêmes, ils sont restés absolument insuffisants. La Faculté ne pouvait qu'être très heureuse de savoir les agrandissements et améliorations que la Commission des hospices projetait.

L'extension rapide prise dès le début par le service de clinique de l'agrégé GUILLOZ décida le Conseil de l'Université de le comprendre, dès 1901, dans le nombre des enseignements de clinique complémentaire qu'il avait créés à l'époque. En 1914, la charge

Digitized by Google

de cours complémentaire fondation de l'Université a été transformée en *charge de cours complémentaire d'État*, avec l'agrégé GUILLOZ comme titulaire.

Un service de clinique spéciale a encore été installé à l'hôpital civil, la *clinique dentaire*.

L'idée première de la création d'un enseignement dentaire à la Faculté de Médecine appartient au professeur BERNHEIM et au doyen GROSS.

Après d'assez longues et laborieuses négociations, la Faculté de Médecine, par arrêté ministériel du 18 juillet 1901, a été autorisée à organiser un *enseignement dentaire*. Celui-ci était une innovation dans les Facultés de Médecine. La Faculté de Nancy était la première à le posséder. Il n'était organisé nulle part en France (1).

C'est la raison pour laquelle de nombreux dentistes étrangers, américains surtout, étaient venus s'établir chez nous, au grand détriment de ceux qui dans notre pays se vouaient à la profession. Les conditions de l'exercice de la profession de dentiste étaient bien stipulées dans la loi du 30 novembre 1892, sur l'exercice de la médecine. Nul ne pouvait plus exercer la profession, s'il n'était muni du diplôme de docteur en médecine ou de chirurgien dentiste, mais, chose étrange, l'État, tout en ayant bien spécifié, par les décrets de 1893 et 1894, les conditions

(1) A l'ancienne Faculté de Médecine de Strasbourg, le professeur E. MICHEL consacrait dans son cours de médecine opératoire, une série de leçons à l'art dentaire et aux opérations sur les dents. L'exemple de la Faculté de Strasbourg n'avait été imité nulle part.

Digitized by Google

pour obtenir le grade qu'il avait institué, n'en avait pas établi les voies et moyens, abandonnant le monopole de l'enseignement aux écoles libres qui s'étaient créées à Paris, Lyon, Bordeaux. En vertu d'un décret spécial du 31 décembre 1894, les écoles libres étaient autorisées à donner l'enseignement dentaire. Seuls les examens en vue de l'obtention du diplôme de chirurgien dentiste, grade d'État, étaient réservés aux Facultés et Écoles de Médecine. Un engagement malheureux de l'État, pris vis-à-vis de ces écoles libres, devait enlever tout espoir d'obtenir un appui matériel pour la création d'un enseignement dentaire dans une Faculté ou École de Médecine.

Le premier devoir était d'installer une *clinique dentaire*. Sur la demande de la Faculté, la Commission des hospices décida l'ouverture à l'hôpital civil d'un service de *consultations* pour maladies des dents. Sa direction a été confiée au Dr R. ROSENTHAL, chirurgien dentiste, et la clinique a commencé à fonctionner à la rentrée de 1901-1902.

Primitivement installée dans les locaux des consultations générales, bientôt dans un local spécial, la clinique a été finalement transférée dans une annexe du pavillon Bruillard-Balbâtre.

Le chiffre des consultations et opérations pratiquées était la preuve non seulement des grandes ressources de l'enseignement de la clinique de l'art dentaire, mais encore des services rendus par les consultations à la population de Nancy : dès la première année, s'étaient présentés à la clinique 1.061 malades, et avaient été pratiquées 707 opérations d'extraction,

Digitized by Google

obturation et autres. Ces chiffres se sont progressivement élevés à 6.384 consultations et 5.834 opérations, en 1913.

Le nombre de plus en plus grand des malades qui demandaient à être admis dans les différents services cliniques de l'hôpital civil avait déterminé un encombrement fâcheux des salles. Pour remédier à cet état de choses, la Commission des hospices, en 1910, installa à la Maison Marin, à côté du grand séminaire, des *services pour convalescents*. La Faculté y organisa des *cliniques propédeutiques*, dont les agrégés RICHON, PERRIN, SENCERT, BINET étaient chargés.

Bientôt, en 1912-1913, ces services ont été transférés dans une partie des locaux de l'ancien Sacré-Cœur (quai de la Bataille), transformés en *hôpital Maringer*, ainsi appelé en souvenir de l'ancien maire à qui la Commission des hospices devait d'être devenue propriétaire de l'immeuble. Les convalescents entassés dans les locaux exigus de la Maison Marin se trouvaient logés ainsi dans des salles mieux aérées, au milieu de grands jardins, toutes conditions plus favorables à l'achèvement de leur guérison.

La Faculté pouvait aussi organiser dans des conditions meilleures au nouvel hôpital, les *cliniques médicale et chirurgicale élémentaires* que le nouveau régime des études médicales lui imposait. Ont été désignés pour ces enseignements, les agrégés ZILGIEN et G. MICHEL.

L'hôpital Maringer devait bientôt recevoir un service clinique important, la *clinique des maladies syphilitiques et cutanées*.

Digitized by Google

Au moment du transfert de la Faculté de Médecine à Nancy, il existait à la Maison départementale de secours un service des maladies syphilitiques et cutanées, dont le professeur adjoint BÉCHET et le suppléant BERTIN étaient les titulaires.

Après les décrets du 20 août 1877 et 15 août 1879, le service fut divisé en un service de *clinique annexe des maladies syphilitiques* et un service de *clinique annexe des maladies cutanées,* confiés aux agrégés P. SPILLMANN et A. HERRGOTT. Après titularisation de ces derniers, les deux services ont été réunis en une *clinique annexe de dermatologie et de syphiligraphie,* confiée successivement aux agrégés SCHMITT, VAUTRIN, FÉVRIER, et qui devint en 1907 un cours de *clinique complémentaire* confié à l'agrégé L. SPILLMANN.

Quant aux locaux attribués, à la Maison de secours, au service de la clinique des maladies syphilitiques et cutanées, ils étaient à tous les points de vue très défectueux. De temps en temps quelque amélioration y était introduite, mais les critiques restaient toujours sérieuses.

En 1912, la Commission des hospices décida l'installation de la clinique à l'hôpital Maringer.

Le 1er avril 1914, le transfert a pu être opéré. Il en est résulté pour le service de clinique spéciale si important, une amélioration considérable.

La clinique complémentaire comprenait un service pour maladies cutanées, un service de vénériens et syphilitiques, celui des prostituées. La dernière année avant le transfert, en 1912-1913, le nombre des hospitalisés atteignait le millier.

Digitized by Google

Les consultations attachées à la clinique, véritable dispensaire antivénérien, étaient toujours très suivies. En 1912-1913, le nombre des consultants s'était élevé à 4.000.

A côté de la salle destinée aux consultations, a été installé un laboratoire d'analyses avec tout l'outillage nécessaire. La remarquable collection de moulages, photographies, documents de toutes sortes rassemblés depuis plusieurs années déjà et de la plus grande utilité pour l'enseignement, y recevait tout l'emplacement nécessaire.

La dernière création de la Commission des hospices est l'*hôpital spécial pour tuberculeux*, élevé à proximité de l'hôpital Maringer et auquel, sur la proposition du professeur BERNHEIM, fut donné le nom du médecin vosgien qui le premier a reconnu la contagiosité de la tuberculose, de VILLEMIN, ancien répétiteur à l'École du Service de Santé militaire de Strasbourg, ancien professeur au Val-de-Grâce.

Le vaste et bel hôpital, prévu pour 180 lits, devait comprendre un pavillon pour les hommes et un pavillon pour les femmes.

Les malades atteints d'affections tuberculeuses ne devant plus être placés dans les services de clinique médicale à l'hôpital civil, il incombait d'organiser à l'hôpital Villemin un enseignement clinique spécial pour malades tuberculeux. Deux *cours complémentaires de clinique des maladies tuberculeuses* furent créés et confiés aux agrégés M. PERRIN et J. PARISOT, par arrêté rectoral du 6 janvier 1914.

Digitized by Google

A peine sorti de terre au début des hostilités, l'hôpital VILLEMIN a pu être rapidement aménagé et mis à la disposition de l'autorité militaire qui s'était empressée d'y installer des services de contagieux. Il devait nécessairement reprendre sa destination première après la guerre.

L'administration des hospices civils a encore la gérance de l'*hospice Saint-Julien*. Au moment de l'installation de la Faculté de Médecine, il s'agissait encore de l'ancien hospice Saint-Julien, construit en 1588 (1), derrière l'Hôtel de Ville, sur l'emplacement

(1) L'*hospice Saint-Julien, ville neuve,* remplaçait l'hospice du même nom de la ville vieille, qui était la première maison hospitalière, placée sous l'invocation de *saint Julien* et fondée en 1335 par un simple prêtre nommé WARNIER. L'établissement a subsisté pendant deux cent cinquante ans, tomba en ruines et fut fermé en 1588. L'hospice Saint-Julien, dit nouveau à l'époque, fut construit derrière l'Hôtel de Ville sur l'emplacement occupé actuellement par l'hôtel des Postes, la rue Claude-Charles, sur tout le terrain entre les rues Saint-Julien et de la Constitution jusqu'à la rue Saint-Georges. Les débuts de l'hospice furent difficultueux; il traversa péniblement la période de la première occupation française. Ce n'est qu'après le retour de Léopold dans ses États en 1697, que la Lorraine devint de nouveau une riche province et que Saint-Julien profita de l'aisance générale.

En 1702, les Sœurs de Saint-Charles y prennent officiellement la direction des services. Il recevait les malades, les infirmes, les fous, les enfants pauvres. En 1751, le roi STANISLAS y construisit le « Palais royal » pour les enfants pauvres de la ville et les enfants de ses domestiques. A partir de 1790, les malades atteints d'affections aiguës furent soignés à Saint-Charles. Saint-Julien ne conservait plus que les enfants, les vieillards, les incurables. Plus tard, de 1805 à 1809, les enfants pauvres abandonnés ou trouvés furent placés dans l'« ancien collège des Jésuites » « et l'hospice Saint-Julien ne gardait plus que les vieillards et les infirmes.

Digitized by Google

occupé actuellement par l'hôtel des Postes et son voisinage.

Un enseignement des maladies des vieillards a été fait à l'infirmerie de l'hospice par le professeur adjoint Charles DEMANGE. Le *cours complémentaire de clinique des maladies des vieillards* n'a été officiellement institué que plus tard. L'agrégé Émile DEMANGE en a été chargé et assura l'enseignement jusqu'à sa titularisation dans la chaire de médecine légale, en 1889. Il eut pour successeur à l'hospice Saint-Julien l'agrégé P. PARISOT.

L'hospice Saint-Julien où se trouvait primitivement la clinique des maladies des vieillards était destiné à disparaître. Un nouvel hospice pour vieillards fut élevé au voisinage de l'hôpital civil. La clinique y fut organisée et reçut ainsi un nouveau développement. Il y fut annexé un laboratoire pour recherches cliniques.

Après la titularisation de l'agrégé P. PARISOT, la clinique des maladies des vieillards a été confiée à l'agrégé G. ÉTIENNE, et, en 1913, à l'agrégé RICHON.

J'en arrive à la *Maison départementale de secours* (1),

(1) La *Maison départementale de secours*, outre la clinique d'accouchements et la Maternité qui s'y trouvent aujourd'hui encore, renfermait les services spéciaux pour « affections syphilitiques, cutanées, scrofuleuses et cancéreuses ».

La Maison de secours a été précédée de la *Maison de refuge*, fondée en 1624 par Élisabeth DE RAMFAING, pour faire œuvre de charité en s'intéressant aux « filles perdues, tombées dans la débauche, aux prostituées ». En 1626, Mgr DES PORCELETS DE

Digitized by Google

dont l'origine remonte à 1624 et à la *clinique d'accouchements*.

La chaire d'accouchements et de clinique d'accouchements, occupée à Strasbourg par STOLTZ, a été maintenue à Nancy comme chaire de clinique obstétricale et gynécologique, dont STOLTZ est resté titulaire. Au moment de sa retraite, les deux enseignements théorique et clinique des accouchements furent réunis en une seule chaire dont J. HERRGOTT est resté titulaire jusqu'à sa retraite, en 1886, et dans laquelle son fils, l'agrégé A. HERRGOTT lui succéda.

MAILLANE, évêque de Toul, la remplaça par un couvent auquel il donna le nom de Notre-Dame-de-Refuge et qui devait recueillir les « pécheresses ».

En 1627, Élisabeth DE RAMFAING prit l'habit de religieuse avec ses trois filles et neuf jeunes filles. Après sa mort, l'œuvre de refuge fut continuée par la Mère Marie-Thérèse ÉRARD et c'est sous sa direction que fut édifié le couvent de la Maison de secours ou des Quatre-Églises. Il servait de « renfermerie » pour les filles libertines et de « maison de correction » pour les « femmes et les jeunes filles de conduite scandaleuse, envoyées sur la demande de la famille ou du mari et après enquête ».

Au moment de la Révolution, les sœurs furent expulsées de la Maison de secours et celle-ci devint une prison pour les suspects laïques et ecclésiastiques.

En 1795, le préfet MARQUIS y installe un « dépôt de mendicité », puis quelque temps après, « on ne reçut plus les miséreux valides, mais les hommes et les femmes atteints de maladies spéciales ainsi que les femmes enceintes qui venaient y faire leurs couches ».

En 1804, la Maison passa aux mains des « dames hospitalières de la Maison de Saint-Charles » qui depuis ce temps se chargent de l'administration de la Maison de secours. Le premier médecin fut le Dr BONFILS. Ne devaient être admis que « les indigents du département, filles et femmes enceintes, les sujets atteints de maladies vénériennes, cutanées et scrofuleuses, » ceux dont « la situation exigeait de grandes amputations, et les prostituées ».

Digitized by Google

En 1872, lors de l'installation de la Faculté de Médecine, la clinique d'accouchements était logée dans la partie la plus ancienne de la Maison de secours. Son emplacement et son organisation étaient des plus défectueux.

Un nouveau bâtiment venait d'être élevé en bordure sur la rue des Ponts, l'administration départementale le destina aussitôt au service d'accouchements. Le bâtiment était bien exigu encore, mais permettait une installation qui n'en était pas moins un grand progrès sur l'état antérieur.

Au rez-de-chaussée furent installés : une salle de cours, le cabinet de travail du professeur, avec emplacement pour arsenal obstétrical, collection de pièces anatomiques et obstétricales, bibliothèque, etc., le réfectoire et la salle d'études des élèves sages-femmes; au premier étage, salle de travail, salle des accouchées, logements des sages-femmes en chef; au deuxième étage, salle des enceintes et dortoirs des élèves sages-femmes.

Les locaux restaient malheureusement en commun avec la Maternité et l'École des sages-femmes. L'exiguïté de la construction empêchait de remédier à cette fâcheuse situation. A force de réclamations, il fut possible d'obtenir quelques améliorations : nouveau dortoir pour les sages-femmes et nouvelle salle pour les accouchées, salle spéciale pour consultations, installation d'une salle d'opérations avec chambre spéciale pour les opérées. La situation n'en laissait pas moins toujours grandement à désirer.

Le nombre des femmes qui venaient demander

Digitized by Google

les soins spéciaux pour leur état augmentait d'année en année. De 135 en 1873, ce nombre s'est progressivement accru et atteint jusqu'au total de 1.637 en 1913. Le nombre des nouveau-nés était monté de 534 à 968 (1).

Ce n'est qu'en 1906 que le vœu si longtemps émis de la création d'une nouvelle Maternité a enfin été entendu. En 1907, la construction d'une nouvelle Maternité a été décidée. Le professeur A. HERRGOTT a présenté un avant-projet. Grâce à la sollicitude du préfet BONNET, le Conseil général, en 1911, approuva les plans et devis établis par l'architecte départemental BOURGON. Les bâtiments devaient être élevés sur un terrain près de l'ancien domaine du grand séminaire. Ils étaient séparés les uns des autres et entourés de vastes jardins. Les premiers travaux de construction furent commencés en 1914, mais malheureusement aussitôt interrompus.

A signaler, pour terminer, que la Maison départementale de secours reçoit les malades indigents des deux sexes atteints d'*affections chroniques et incurables* de tout le département de Meurthe-et-Moselle. Sans qu'une clinique ait été ouverte dans leur service, celui-ci n'en était pas moins utilisé pour l'instruction des élèves. Le service est toujours resté dans les mains des membres de la Faculté. Il appartenait d'abord

(1) Le professeur HERRGOTT, en 1890, eut l'heureuse pensée de fonder une *œuvre de la Maternité* qui rendait les plus grands services en facilitant aux mères l'élevage de leur enfant après la sortie de la Maternité. Il lui a été possible de distribuer chaque année une certaine somme comme encouragement à l'allaitement maternel.

Digitized by Google

au professeur adjoint BÉCHET, successivement après lui aux professeurs et agrégés FELTZ, CHRÉTIEN, SCHMITT, SIMON, WEISS, VAUTRIN, HOCHE, GROSS (G.).

La Faculté a toujours émis le vœu que le service des maladies chroniques de la Maison de secours puisse un jour être érigé en un service de clinique complémentaire.

J'ai à parler d'une dernière clinique complémentaire spéciale et importante, la *clinique complémentaire des maladies mentales.*

La Faculté fut autorisée à organiser pareil enseignement à l'*Asile d'aliénés de Maréville,* un des plus importants Asiles d'aliénés de France. Par décision ministérielle du 13 août 1878, un des médecins en chef de l'asile, le Dr CHRISTIAN, a été chargé d'un *cours théorique et pratique de maladies mentales.* Le cours théorique a été institué à la Faculté de Médecine, et l'*Asile de Maréville* a été ouvert à la Faculté pour y organiser un enseignement clinique. Après le départ du Dr CHRISTIAN, nommé médecin chef à la Maison des aliénés de Charenton, la clinique a été confiée au Dr LANGLOIS, médecin chef à l'Asile (30 décembre 1879).

Par suite de difficultés survenues entre l'Administration de l'Intérieur et celle de l'Instruction publique, la clinique a été supprimée en 1895, après la mort du Dr LANGLOIS. Pour remédier à la lacune de l'enseignement, une consultation pour maladies mentales et nerveuses a été organisée à l'hospice

Digitized by Google

Saint-Julien par l'agrégé PARISOT (P.), chargé du cours annexe de clinique des maladies des vieillards.

Le Conseil de la Faculté de Médecine ne cessait de renouveler son désir de posséder de nouveau, à l'Asile de Maréville, sa clinique complémentaire. Grâce à l'appui du directeur de l'enseignement supérieur LIARD, elle a été rétablie, mais le 16 avril 1905 seulement et le titulaire désigné a été le Dr PARIS, médecin chef de l'établissement, qui est resté en fonction depuis.

L'empressement avec lequel la clinique du Dr PARIS est toujours fréquentée, non seulement par les élèves, mais encore par des médecins civils et militaires qui s'intéressent à la psychiatrie, est la meilleure preuve des avantages qu'il y a pour la Faculté de pouvoir utiliser les ressources cliniques importantes qu'offre l'Asile des aliénés de Maréville. Environ 180 malades offrant des types variés d'aliénation mentale ont été successivement présentés aux élèves et ont servi de base aux leçons cliniques.

Telles sont les nombreuses et importantes cliniques que la Faculté de Médecine a successivement organisées. Grâce à la bonne entente avec les administrations des hospices et du département, elle occupe tous les services hospitaliers de la ville.

Sept des cliniques sont sous la direction de professeurs, douze de chargés de cours de clinique complémentaire, dont sept d'État, quatre d'Université, une de la Faculté.

Quant aux étudiants ils sont répartis, selon le

Digitized by Google

degré de leur scolarité, dans les différents services cliniques comme *stagiaires*, suivent la visite des malades, y sont exercés à leur examen et à la rédaction des observations cliniques, assistent aux leçons et conférences, à tous les travaux de laboratoire et, dans les services de chirurgie générale et spéciale, aux opérations pratiquées.

A toutes les cliniques est adjoint un *personnel auxiliaire* comprenant, pour les cliniques magistrales, des *chefs de clinique*, dont un, création de la Société des amis de l'Université; quatre des cliniques complémentaires ont des aides de clinique spéciaux.

Aux services hospitaliers où sont établies les cliniques sont attachés dix-huit *internes*, dont deux désignés par le Conseil général pour les services de la Maison départementale de secours. Trois des internes sont en même temps *aides de clinique*.

Les internes sont nommés après concours, par l'Administration des hospices et rétribués par elle. Outre leur service dans les cliniques, ils ont encore des obligations spéciales à remplir dans les hôpitaux; ils assurent un service de *garde*. La durée de leur service est de deux ans, avec prolongation possible d'une troisième année et même d'une quatrième année pour le lauréat du *prix de l'internat*.

Fondé par le legs important d'un ancien médecin vosgien, le Dr Bénit, à l'ancienne École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nancy, et transmis ultérieurement à la Faculté de Médecine, le prix est donné à la suite d'un concours annuel ouvert entre les internes.

Digitized by Google

En 1909, les internes se réunirent en *Association amicale des anciens internes.* Ils se trouvèrent ainsi en relation avec les sociétés d'internes fondées dans les autres hôpitaux de France et organisèrent bientôt, avec elles, des congrès dont le deuxième eut lieu en mai 1912 à Nancy.

Outre les internes, le personnel auxiliaire comprend encore les *externes* des hôpitaux, nommés aussi par concours et attachés aux différents services cliniques et hospitaliers.

Laboratoires. — Après cette longue énumération des organisations cliniques si importantes, il y a lieu de passer à l'étude des *Laboratoires* de la Faculté.

La première installation des laboratoires fut faite dans les locaux de l'*ancienne École préparatoire de Médecine et de Pharmacie* et ceux de l'*École supérieure de garçons,* située à côté du Palais de l'Académie.

L'ancienne École préparatoire occupait une partie de l'aile droite du Palais de l'Académie. Dans les locaux fort étroits (aujourd'hui amphithéâtres 1, 2 et 3 de la Faculté de Droit) qui étaient attribués à la Faculté furent établis le service d'*anatomie* avec la salle des travaux pratiques de dissection, des laboratoires de *chimie générale* et de *chimie physiologique.* Dans les bâtiments de l'École supérieure de garçons prirent place la salle des délibérations, un amphithéâtre des cours, d'étroits laboratoires de *physiologie expérimentale, d'anatomie et d'histologie pathologiques,* de *physique médicale.* Au premier étage étaient installés la bibliothèque et un début de collections.

Digitized by Google

Après les locaux, il fallait le matériel et l'outillage nécessaires au fonctionnement des différents services. Or, appareils, musées, bibliothèque, archives, la Faculté avait été forcée de tout abandonner à Strasbourg. Les collections si riches et si précieuses amassées pendant l'espace de quatre-vingts ans, au prix de tant de travail et de sacrifices, par une succession d'hommes dont le talent et le labeur ont été constatés et reconnus par le monde scientifique, tout était perdu. Quant à l'ancienne École préparatoire de Médecine, elle ne possédait qu'un petit nombre de pièces d'anatomie normale et pathologique, quelques centaines de livres élémentaires et de journaux.

Un crédit spécial important de 150.000 francs fut accordé par le Ministre de l'Instruction publique pour achat d'appareils et d'instruments. Le cabinet de physique reçut une série d'appareils à l'époque les plus perfectionnés; le laboratoire de chimie, une collection importante de produits chimiques; des instruments et appareils de valeur ont été envoyés au laboratoire de physiologie. Les laboratoires d'anatomie normale et d'anatomie pathologique, d'histologie ont reçu des microscopes. Le Ministre de l'Instruction publique avait encore envoyé des collections concernant l'histoire naturelle et la matière médicale. La Faculté de Médecine de Paris avait donné une importante série de pièces d'anatomie normale et comparée. C'était l'amorce d'un musée.

Une somme importante fut consacrée à la création d'une bibliothèque; des donations ont été faites par Godron, ancien élève de la Faculté des Sciences de

Digitized by Google

Strasbourg, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Nancy, de sa bibliothèque et de ses instruments; le professeur TOURDES, venu de Strasbourg, d'une série d'ouvrages anciens de valeur; la famille de SIMONIN (J.-B.) ancien directeur de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie, a fait don d'environ 2.000 volumes d'ouvrages importants.

La première installation des laboratoires ne pouvait être qu'une installation d'urgence. L'agrandissement et l'amélioration des locaux s'imposaient. En outre des bâtiments de l'ancienne École supérieure de garçons, la ville avait donné, pour y élever de nouvelles constructions, le jardin de l'Académie, vaste terrain situé derrière l'ancienne École et occupant tout l'angle formé par la jonction de la rue de Serre avec la rue de la Ravinelle.

Unissant leur libéralité, la ville et l'État permirent d'élever une première aile le long de la rue de Serre, puis une autre sur la rue de la Ravinelle. A la rentrée de l'année scolaire 1875-1876, la Faculté put prendre possession des nouveaux locaux.

Les constructions se montrèrent aussitôt insuffisantes. Dès 1878, les arcades établies sur tout le pourtour de la cour intérieure ont été successivement utilisées.

Dans le bâtiment rue de Serre, au rez-de-chaussée, fut installé le service de *chimie générale* avec un amphithéâtre des cours et des laboratoires. Un local spécial était réservé pour la *chimie biologique et des cliniques*. Un laboratoire pour cette dernière était une innovation dans les Facultés de Mé-

Digitized by Google

decine (1). Sous les arcades furent organisés les travaux pratiques.

Le premier professeur de chimie a été BLONDLOT, de l'ancienne École préparatoire de Nancy. A côté de lui, le professeur adjoint RITTER avait été spécialement chargé de l'enseignement de la chimie biologique ainsi que du laboratoire de chimie des cliniques (2). En 1877, après la mort de BLONDLOT, RITTER fut titularisé dans la chaire de chimie (5 mai 1877). En 1886, l'agrégé GARNIER lui succéda et assura l'enseignement.

Au premier étage fut installé le service de *physique* avec ses laboratoires, son amphithéâtre des cours, ses collections d'appareils. Lors de l'installation de la Faculté de Médecine, la chaire de physique comportait à la fois l'hygiène. Le titulaire RAMEAUX assurait l'enseignement de la physique, celui de l'hygiène fut confié au professeur adjoint POINCARÉ (Léon). En 1878, la chaire fut dédoublée, l'agrégé CHARPENTIER fut nommé professeur de physique médi-

(1) Pareil laboratoire avait existé depuis longtemps à Strasbourg et avait à sa tête un savant modeste, le pharmacien en chef de l'hôpital civil HEPP.

(2) Lorsqu'en 1882 les différentes cliniques ont été installées au nouvel hôpital civil, rue de Strasbourg, le transport des produits provenant des cliniques depuis l'hôpital jusqu'au laboratoire, rue de Serre, présentait de grands inconvénients. Un local fut accordé par la Commission des hospices pour recevoir le nouveau laboratoire. Un crédit spécial fut accordé par le Ministère pour son organisation. La direction en fut confiée à l'agrégé de chimie GARNIER, qui eut bientôt comme successeur l'agrégé GUÉRIN. Celui-ci conserva le poste jusqu'à sa nomination comme professeur à l'École supérieure de Pharmacie.

Digitized by Google

cale. Il développa son enseignement théorique et pratique dans les nouveaux laboratoires.

A l'extrémité du bâtiment rue de Serre, se trouvait l'amphithéâtre des cours d'*anatomie* et ses accessoires. La salle des travaux pratiques et de dissection, avec ses annexes, occupait le rez-de-chaussée et la rotonde du bâtiment rue de la Ravinelle. Le musée d'anatomie était installé au premier étage. Quant à l'enseignement, MOREL, déjà titulaire à la Faculté de Strasbourg, enseignait l'*anatomie générale et descriptive*, et le professeur adjoint LALLEMENT l'*anatomie topographique*. En 1879, au moment du transfert de MOREL dans la chaire d'histologie nouvellement créée, LALLEMENT devint titulaire de la chaire d'*anatomie normale*.

L'extrémité du rez-de-chaussée du bâtiment rue de la Ravinelle, appartenait au service de *médecine légale*. A côté du cours théorique, le professeur TOURDES avait créé, à la Faculté de Strasbourg, ce qu'il appelait sa *clinique médico-légale*. Il donnait ce nom à la pratique des autopsies médico-légales qu'il faisait, en présence non seulement des élèves en médecine, mais encore d'étudiants en droit et de juristes qui désiraient se mettre au courant des nombreuses questions qui relient à la fois la médecine et la jurisprudence. Le professeur TOURDES s'appliqua à implanter à Nancy les traditions qu'il avait établies à Strasbourg; les ressources ne furent pas les mêmes et quelques difficultés se sont présentées.

L'installation du service, la salle des autopsies et

Digitized by Google

les locaux spéciaux nécessaires pour les travaux pratiques et les opérations de médecine légale laissaient à désirer. Malgré toutes les conditions défavorables, le professeur TOURDES sut maintenir sa réputation comme enseigneur et comme médecin légiste, qu'il avait acquise avant son arrivée à Nancy.

En 1889, le professeur TOURDES a été remplacé dans sa chaire par DEMANGE (E.), qui a continué les traditions introduites dans l'enseignement de la médecine légale par son prédécesseur. L'enseignement théorique était toujours complété par des démonstrations pratiques et l'assistance aux autopsies médico-légales.

Au premier étage du bâtiment rue de la Ravinelle, le professeur BEAUNIS, ancien agrégé de Strasbourg, tout en ayant eu comme première installation un laboratoire absolument rudimentaire, avait su néanmoins, grâce à des instruments et appareils de valeur envoyés par le Ministère de l'Instruction publique, compléter son enseignement théorique de physiologie par les expériences nécessaires et organiser des conférences et travaux pratiques.

Lorsqu'en 1875, dans son nouveau local, le laboratoire de physiologie eut un confort meilleur, le professeur BEAUNIS a pu étendre l'organisation des travaux pratiques, compléter les collections d'instruments et appareils qu'exigeaient les études et travaux de physiologie. Au milieu de la cour, avaient été disposés un aquarium et des loges pour les animaux destinés aux expériences.

Au-dessus du service de physiologie, a été installé

Digitized by Google

le service d'*anatomie pathologique*. Le décret de 1872 avait créé la chaire d'*anatomie* et de *physiologie pathologiques* avec titulaire FELTZ. BARABAN lui succéda en 1893; la chaire a été convertie en chaire d'*anatomie pathologique pure* (1). La nouvelle installation du service répondait aux besoins de l'époque. Un musée d'anatomie pathologique a pu être créé.

Dépendaient encore du service, les *autopsies* provenant des différentes cliniques, mais les locaux nécessaires pour les recherches anatomiques et histologiques qui devaient les compléter, manquaient.

Au côté opposé du service de physiologie se trouvait installé le service d'*histologie*. Indépendamment de l'enseignement magistral d'anatomie, le professeur MOREL, dès 1872, avait repris le cours complémentaire d'histologie qu'il avait assuré à la Faculté de Strasbourg. Aussi lorsque, en 1879, une chaire d'histologie lui a été affectée, la création de la nouvelle chaire était-elle amplement justifiée par l'importance prise par cette partie des sciences médicales et la spécialisation d'un des maîtres de la Faculté.

Après la mort de MOREL, l'agrégé BARABAN fut titularisé dans la chaire et, après son transfert dans la chaire d'anatomie pathologique, la chaire d'histologie fut donnée à l'agrégé PRENANT. Après un début

(1) La première chaire d'anatomie pathologique créée en France le fut par CUVIER, alors qu'il était ministre de l'Instruction publique (21 mars 1819) pour LOBSTEIN, anatomiste éminent, chef de travaux anatomiques à la Faculté de Médecine de Strasbourg, puis professeur de clinique médicale et d'anatomie pathologique. Depuis ce temps, l'enseignement de l'anatomie pathologique n'avait pas discontinué à Strasbourg.

Digitized by Google

très modeste, en 1875, un local plus vaste venait d'être attribué au laboratoire d'histologie.

Au-dessus du laboratoire d'histologie, se trouvait le cabinet de travail et le local des collections de *médecine opératoire* du professeur E. MICHEL, qui depuis 1856 avait assuré le même enseignement à la Faculté de Strasbourg. Au début, le service n'avait encore aucune installation spéciale, celle-ci n'a pu être obtenue qu'après l'achèvement du bâtiment rue de la Ravinelle. Lorsqu'en 1879, le professeur MICHEL fut transféré dans la chaire de clinique chirurgicale, vacante par suite de la retraite du professeur SIMONIN, la chaire de médecine opératoire fut donnée à l'agrégé GROSS et, après lui, à l'agrégé CHRÉTIEN. L'enseignement comportait toujours, en outre du cours magistral, d'importants travaux pratiques.

Ce n'est qu'en 1880-1881, qu'ont pu être créés les laboratoires d'*histoire naturelle*, d'*hygiène*, de *thérapeutique*.

L'enseignement de l'*histoire naturelle* a été assuré au début par le professeur ENGEL. Après la mort d'ENGEL, la Faculté ne possédant pas d'agrégé de la spécialité, la suppléance a été confiée au professeur de botanique LE MONNIER, de la Faculté des Sciences. C'est lui qui inaugura le laboratoire d'histoire naturelle édifié sous les arcades restées libres dans la cour de la Faculté, qui, elle, fut transformée en *jardin botanique* pour les plantes médicinales. En 1883, la charge du cours d'histoire naturelle fut donnée à l'agrégé MACÉ qui, en 1889, fut titularisé dans la

Digitized by Google

chaire. Lorsque, en 1892, le professeur MACÉ fut transféré dans la chaire d'hygiène, VUILLEMIN, chef des travaux d'histoire naturelle depuis 1884, fut désigné pour la charge de cours. Nommé agrégé en 1895, il est aussitôt titularisé dans la chaire d'histoire naturelle. Le laboratoire qui lui a été destiné n'était encore que très réduit.

En même temps le professeur adjoint POINCARÉ (Léon), nommé professeur d'*hygiène*, en 1879, par création de chaire, a pu installer un laboratoire d'*hygiène*. Après la mort de POINCARÉ, le professeur MACÉ, nommé professeur d'hygiène par mutation de chaire, fut possesseur du laboratoire. Antérieurement déjà, alors qu'il était chargé du cours d'histoire naturelle, le professeur MACÉ avait réservé dans son laboratoire un local spécial pour la *bactériologie*, cette nouvelle science qui venait d'éclore. Il ne put que développer son œuvre dans son nouveau service. Il était chargé à l'époque de conférences de bactériologie pour les médecins militaires.

Le dernier laboratoire créé est celui de *thérapeutique et matière médicale*. Ce n'est qu'en 1881 que le professeur COZE a pu l'installer dans un local qui lui a été attribué au-dessus des laboratoires d'histoire naturelle et d'hygiène. Il s'empressa d'organiser des travaux pratiques dans son nouveau laboratoire. Auparavant le professeur COZE ne pouvait que compléter son enseignement théorique par des démonstrations qui lui étaient facilitées par les collections importantes de substances employées en thérapeutique que la Faculté de Paris avait mises à sa

Digitized by Google

disposition. Après la mise à la retraite du professeur COZE, son successeur SCHMITT sut maintenir la bonne réputation que s'était acquise le laboratoire de thérapeutique.

Telle a été la première installation des laboratoires de la Faculté de Médecine dans les bâtiments rue de Serre et rue de la Ravinelle.

Restaient encore dans le bâtiment place de l'Académie, les services administratifs, l'amphithéâtre général des cours, la salle du Conseil de la Faculté, la bibliothèque.

Institut d'anatomie. — C'est en 1882, avec l'ouverture de l'hôpital civil, qu'est née la question d'une translation à proximité des différents services de la Faculté de Médecine, et notamment des services anatomiques.

La situation de ces derniers au centre de la ville, loin des hôpitaux, prêtait à de graves critiques. La nécessité de transporter tout le service anatomique au voisinage de l'hôpital ne pouvait être mise en doute. Les avantages étaient considérables, et l'enseignement ne pouvait qu'y gagner à tous égards. Dès 1884, la question est étudiée.

Le directeur de l'enseignement supérieur LIARD vint se rendre compte par lui-même des nécessités de la situation. La Faculté des sciences à l'époque avait des besoins analogues. C'est ce qui explique que le Ministre de l'Instruction publique, considérant l'état à la fois de la Faculté de Médecine et de la Faculté des sciences, accorda un crédit de 500.000 francs

Digitized by Google

pour la création d'un Institut anatomique pour la Faculté de Médecine et d'un Institut de chimie pour la Faculté des Sciences à la condition d'un concours pour la même somme de la municipalité et du département du ressort.

La ville de Nancy, reconnaissant la nécessité de fortifier son centre universitaire, a accordé la même somme de 500.000 francs. Le Conseil général de Meurthe-et-Moselle vota 100.000 francs, le Conseil général des Vosges, 10.000 francs.

La question de la construction d'un Institut anatomique était résolue. Une commission nommée par la Faculté en étudia le programme. Elle était composée des professeurs TOURDES, LALLEMENT, FELTZ, BERNHEIM, HEYDENREICH, CHRÉTIEN. Dans le courant de l'année 1890, l'emplacement de l'Institut, le long de la nouvelle rue qui allait être percée derrière l'église Saint-Pierre, était définitivement adopté. Quelques difficultés survinrent quant à l'acquisition du terrain.

Les travaux commencèrent en mars 1892 et, à la fin de 1894, tous les services qui devaient être transférés à l'Institut s'y trouvaient.

L'Institut anatomique a été inauguré le 28 juin 1896, en présence du Ministre de l'Instruction publique BARTHOU, du Ministre du Commerce BOUCHER, du directeur de l'Enseignement supérieur LIARD, sous le décanat du professeur HEYDENREICH.

C'est le professeur NICOLAS qui, en 1894, installa le service d'*anatomie* dans le nouvel institut. Il resta directeur de l'enseignement jusqu'en 1907, au mo-

Digitized by Google

ment de son transfert à la Faculté de Médecine de Paris. Il avait ajouté à son enseignement d'anatomie descriptive et topographique, un cours d'*embryologie* qui fut continué par son successeur. Celui-ci a été le professeur ANCEL, qui était encore titulaire de la chaire en 1914. Les agrégés d'anatomie, dont le premier a été BOUCHARD, ancien agrégé de Strasbourg, ont de tout temps collaboré à l'enseignement par des conférences (1).

Le service d'anatomie normale occupe le bâtiment principal. Il est installé dans des locaux vastes, parfaitement aménagés et répondant à tous les besoins. L'amphithéâtre des cours peut recevoir 300 à 400 étudiants. Il renferme un appareil à projections.

Au laboratoire du professeur se trouvent adjointes une riche bibliothèque et une collection de nombreux instruments, appareils, dessins, préparations microscopiques. Il existe des laboratoires particuliers pour tous les auxiliaires du service, agrégé, chef des travaux, prosecteur, aides et préparateurs.

Au premier étage, est installé le *Musée d'anatomie.* Créé en 1872, il avait été organisé place Carnot avec un fonds de pièces anatomiques provenant de l'ancienne École préparatoire, auquel est venu se joindre un fort contingent de pièces anciennes et signées de noms illustres qui fut fourni par la Faculté de Médecine de Paris. Le musée n'a cessé de s'enrichir grâce aux efforts des professeurs MOREL, MICHEL (E.),

(1) Les agrégés d'anatomie ont été successivement : CHRÉTIEN, BARABAN, NICOLAS, PRENANT, JACQUES, BOUIN, WEBER, COLLIN, LUCIEN.

Digitized by Google

BARABAN; le professeur PRENANT l'organisa à l'Institut anatomique. Il contient près de 3.000 pièces d'anatomie normale, d'anthropologie, d'embryologie, de tératologie; quinze vitrines y sont occupées par l'anatomie pathologique et appartiennent à ce dernier service.

Dans un bâtiment annexe se trouve la salle de dissection avec tout le dispositif nécessaire pour recevoir de 160 à 180 étudiants. Des locaux particuliers sont réservés aux élèves qui désirent se livrer à des études spéciales d'anatomie microscopique et d'embryologie. Le sous-sol comprend les locaux nécessaires pour la conservation des sujets.

La question importante et toujours préoccupante est celle de recevoir le matériel suffisant pour l'instruction pratique des élèves. De très nombreuses démarches ont de tout temps été nécessaires auprès de toutes les autorités compétentes pour obtenir satisfaction.

A l'extrémité du rez-de-chaussée du bâtiment principal, se trouve le service d'*Anatomie pathologique*. C'est le professeur BARABAN qui en opéra le transfert. Après sa mort en 1905, la chaire pour des raisons spéciales avait été momentanément transformée, et l'enseignement confié à un chargé de cours, l'agrégé HOCHE, directeur des autopsies. En 1910, la chaire d'*anatomie pathologique* a été rétablie; HOCHE en devint le titulaire.

Quant aux locaux affectés à l'anatomie pathologique, ils ont été dès le début insuffisants. Les laboratoires sont exigus; les démonstrations et travaux

Digitized by Google

pratiques s'opèrent dans le même local. L'importance des nombreuses pièces d'anatomie pathologique recueillies aux autopsies, la grande quantité de produits pathologiques provenant des services cliniques enrichissent sans cesse les collections. Le professeur HOCHE dut aménager en conséquence tous les locaux disponibles dans le sous-sol. Un agrandissement du service serait vivement à désirer.

Malgré les importants désiderata, l'enseignement de l'anatomie pathologique a toujours été complet et assuré. De nombreuses présentations de pièces anatomiques fraîches ou provenant de collections, appuyées par des projections et des dessins, font du cours magistral et en même temps de très instructives séances de démonstrations. Les travaux pratiques comprennent tout d'abord les travaux pratiques faits au laboratoire du service. Ils se rapportent plus particulièrement à l'histologie pathologique. Compte dans les travaux pratiques la part que le professeur a fait prendre de tout temps aux élèves dans les autopsies (1), dont l'organisation est à signaler tout

(1) Au moment de l'installation de la Faculté de Médecine à Nancy, il avait été créé un emploi de directeur des autopsies, donné à P. SPILLMANN. En 1878, l'emploi a été transformé en chef de travaux d'anatomie pathologique et donné à BARABAN. Il a été conservé depuis.

En 1878 a été créé un emploi de directeur du laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie de cliniques qui, en 1902, devait être partagé, et le chef des travaux d'anatomie pathologique restait chargé du service des autopsies et examens anatomo-pathologiques nécessaires aux services cliniques.

Digitized by Google

particulièrement dans l'enseignement de l'anatomie pathologique à la Faculté de Nancy (1).

Au rez-de-chaussée de l'aile droite se trouve le service de *médecine légale*. La translation du service à l'Institut anatomique a été opérée par le professeur E. DEMANGE. Les locaux qui lui ont été affectés sont de beaucoup supérieurs à ceux très exigus qui lui avaient été réservés dans le bâtiment, rue de la Ravinelle. Un amphithéâtre spécial pour les autopsies y fut organisé; des laboratoires de recherches et des travaux pratiques purent être institués. Un musée de médecine légale et de médecine judiciaire fut créé. La *morgue* est annexée au service.

Après la mort de DEMANGE, l'agrégé PARISOT (P.) fut titularisé dans la chaire de médecine légale. Il étendit le programme de l'enseignement en y faisant entrer les *accidents du travail* et la *déontologie;* il perfectionna l'installation des laboratoires et des travaux pratiques. Les élèves sont toujours convoqués aux travaux particuliers et aux autopsies médico-légales. Le musée du service s'est progressivement enrichi de nombreuses pièces recueillies dans les autopsies, de collections de photographies ordinaires et en couleur, etc.; un atelier de photographie y est annexé.

En 1905-1906, le professeur P. PARISOT a pu faire

(1) L'anatomie pathologique était comprise dans le programme de la section de médecine de l'agrégation. Il n'y a eu d'agrégé spécial d'anatomie pathologique qu'après la réforme de l'agrégation par l'arrêté de juillet 1913. FAIRISE, chef de travaux, a été nommé agrégé d'anatomie pathologique.

Digitized by Google

assister les élèves à des conférences faites à la prison, par son directeur, sur la méthode anthropométrique de BERTILLON et sur les signes d'identité, et plus particulièrement les empreintes digitales.

Au premier étage du pavillon de droite se trouve le service d'*histologie*. Le professeur PRENANT en opéra l'installation et l'illustra jusqu'à sa nomination à la Faculté de Médecine de Paris, en 1907. Le service, largement installé, comprend une série de laboratoires de recherches, une grande salle de travaux pratiques et de démonstrations, d'importantes collections de préparations d'histologie et d'embryologie, de planches utilisées pour démonstrations au cours d'histologie. Le professeur BOUIN, qui succéda au professeur PRENANT, maintint hautement la réputation du laboratoire d'histologie.

L'enseignement comprend le cours magistral, des conférences faites à l'époque par l'agrégé COLLIN, des séances de démonstrations et des travaux pratiques. De même que son prédécesseur, le professeur BOUIN prenait pour base de son enseignement l'embryologie avec tendance vers la physiologie.

C'est le professeur CHRÉTIEN qui installa le service de *médecine opératoire* à l'Institut anatomique où un local spécial lui a été attribué au premier étage, dans le côté gauche du bâtiment central. Le service comprend un *arsenal* instrumental important, mais exclusivement composé d'instruments modernes, la Faculté de Médecine, lors de son transfert à Nancy, ayant malheureusement dû abandonner à Strasbourg son remarquable arsenal chirurgical constitué par

Digitized by Google

les acquisitions faites pendant une période de près d'un siècle.

Les travaux pratiques ont lieu dans la salle de dissection du service d'anatomie.

En 1909 a été adjoint à l'enseignement magistral une charge de cours complémentaire de médecine opératoire, confiée à l'agrégé MICHEL (G.), pour collaboration à la direction des travaux pratiques. Les ressources matérielles pour ces travaux sont les mêmes que pour les travaux pratiques d'anatomie normale. Pendant le semestre d'été, les sujets à la disposition de la Faculté pour les études anatomiques pendant le semestre d'hiver, sont utilisés par la médecine opératoire.

Enfin dans l'aile gauche, au premier étage, se trouve le service d'*histoire naturelle* qui, jusqu'en 1900, était demeuré sans modification dans trois des dernières arcades de la cour des bâtiments de la place de l'Académie.

Quand le service de physiologie, provisoirement installé à l'Institut anatomique, fut transféré dans les nouveaux bâtiments, rue Lionnois, les locaux devenus libres furent accordés au professeur VUILLEMIN pour y organiser ses laboratoires, ses travaux pratiques, y installer ses collections.

L'enseignement de l'histoire naturelle, qui comptait primitivement à peu près exclusivement l'étude des animaux et des plantes employés en thérapeutique, a dû être modifié par suite des progrès incessants et considérables de la science. Il en est résulté que la chaire est devenue une chaire de *parasitologie* et de

Digitized by Google

microbiologie, et l'organisation des laboratoires a été modifiée en conséquence.

La *bactériologie* venait de prendre une importance sans cesse grandissante et les recherches bactériologiques étaient devenues un complément indispensable aux études cliniques. De là la nécessité de créer un laboratoire de bactériologie des cliniques, finalement rattaché au laboratoire d'histoire naturelle et confié à l'agrégé THIRY.

A l'Institut anatomique se fait encore l'enseignement de la *pathologie externe* et des *accouchements*.

Au moment de l'installation de la Faculté de Médecine, l'enseignement de la *pathologie externe* était assuré par le professeur BACH, déjà titulaire à Strasbourg. Il était secondé dans son enseignement par le professeur adjoint BÉCHET. Lorsqu'en 1880 le professeur BACH a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, un décret du 28 mai 1881 lui désigna l'agrégé HEYDENREICH pour successeur. En 1885 le professeur HEYDENREICH, par voie de mutation, a été nommé à la chaire de clinique chirurgicale vacante et l'agrégé WEISS nommé à la chaire de pathologie externe dès lors sans titulaire. Après la mort d'HEYDENREICH, le 11 octobre 1898, le professeur WEISS a demandé, par mutation, sa chaire de clinique chirurgicale.

La chaire de pathologie externe, devenue vacante, a été transformée en chaire de clinique ophtalmologique (29 mars 1899). Depuis ce moment l'enseignement de la pathologie externe n'est plus assuré que par un chargé de cours. Un arrêté du 20 juillet 1899

Digitized by Google

désigna à cet effet l'agrégé libre VAUTRIN qui, par arrêté du 8 mars 1907, a été nommé professeur adjoint.

De 1872 à 1878, le cours théorique d'*accouchement* a été cours magistral et fait par HERRGOTT (J.), nommé professeur d'accouchement et des maladies des enfants (chaire créée). Lorsqu'en 1878 la chaire théorique d'accouchement a été supprimée pour être transformée en chaire d'histologie, l'enseignement théorique de l'obstétrique a été confié d'abord au professeur adjoint ROUSSEL, puis à l'agrégé HERRGOTT (A.), chargé d'abord d'une conférence, puis d'un cours complémentaire d'accouchement. Après la nomination de l'agrégé HERRGOTT (A.) comme titulaire de la chaire de clinique obstétricale vacante, la charge de cours complémentaire d'accouchement a été confiée à l'agrégé REMY qui l'a gardée jusqu'à la nomination d'un nouvel agrégé d'accouchement SCHUHL. REMY d'abord, SCHUHL après lui, faisaient un cours d'eutocie et de dystocie, et un cours pratique de manipulations obstétricales.

A partir de la nomination de FRUHINSHOLZ, agrégé d'accouchement, l'enseignement a été partagé. SCHUHL conserva le cours d'eutocie et de dystocie, et FRUHINSHOLZ fut chargé d'une conférence de manœuvres obstétricales. Après la mort de SCHUHL, survenue prématurément (20 octobre 1913), FRUHINSHOLZ fut nommé chargé du cours complémentaire d'accouchement et ajouta l'enseignement théorique à ses conférences pratiques. Les chargés de cours successifs disposaient pour leur enseignement

Digitized by Google

d'une collection de pièces anatomo-pathologiques conservées au musée d'anatomie, ainsi que d'un arsenal complet d'instruments d'obstétrique faisant partie des collections de la Maternité.

Achèvement de la Faculté. Institut physiologique. — L'ouverture de l'Institut anatomique soulevait aussitôt une autre question de la plus haute importance, celle du transfert des autres services de la Faculté dans son voisinage. Les services de la Faculté se trouvaient répartis dans deux bâtiments distants l'un de l'autre de 2 kilomètres, d'où, pour beaucoup d'élèves, une perturbation préjudiciable à leurs études, une perte de temps.

C'est en 1899 que la question de transfert à proximité de l'Institut anatomique, des services restés dans les locaux place Carnot, est entrée dans une phase d'exécution. Posée devant le Conseil de la Faculté par le doyen HEYDENREICH, son successeur le doyen GROSS a considéré comme son premier devoir, dès son entrée en fonctions, de la reprendre. Il s'agissait d'établir les bâtiments nécessaires rue Lionnois, sur le terrain en face de l'Institut anatomique. Ce n'est qu'après de nombreuses démarches que l'acquisition put en être opérée. Grâce à la puissante intervention du Recteur GASQUET, le Conseil de l'Université a consenti de faire d'importants sacrifices pour l'achèvement de la Faculté; grâce à son intervention autorisée auprès du directeur de l'Enseignement supérieur LIARD et auprès du maire MARINGER, il a obtenu le concours de l'État et celui

Digitized by Google

de la ville pour achever l'installation matérielle de la nouvelle Faculté.

Il importait d'accorder aux services nouveaux tout l'espace nécessaire sans se gêner réciproquement, avec possibilité non seulement de les agrandir, mais encore d'en installer de nouveaux, le jour où de nouvelles découvertes, de nouveaux progrès de la science l'exigeraient.

Un événement heureux s'est présenté dans l'entretemps, le service d'hygiène et de bactériologie, encore place Carnot, a pu être transféré à l'Institut sérothérapique de l'Est, dont la cession à l'Université venait d'être décidée, le 18 janvier 1899. Le transfert ne présentait que des avantages et permettait, entre autres, l'économie d'un service dans les constructions nouvelles. Celles-ci furent poussées rapidement.

A la rentrée de 1902, la Faculté a pris définitivement possession de ses nouveaux locaux, rue Lionnois.

Son vœu était réalisé, tous les services restés place Carnot étaient transférés rue Lionnois.

Sauf cependant la *bibliothèque*. Celle-ci, dépendant primitivement de la Faculté de Médecine, avait été réunie, ainsi que les bibliothèques des autres Facultés, en *bibliothèque universitaire*.

En se reportant à l'époque de l'installation de la Faculté de Médecine, en 1872, dans les locaux restreints et modestes de l'ancienne École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nancy, auxquels on avait bien ajouté l'École supérieure de garçons, on ne pouvait qu'être pris d'admiration pour les agrandissements et améliorations opérés. Les grands

Digitized by Google

progrès obtenus revenaient aux efforts soutenus et à la réputation scientifique des maîtres qui avaient importé à Nancy les nobles traditions de la Faculté de Médecine de Strasbourg, vieille de plus d'un siècle, et à la collaboration heureuse des professeurs et adjoints de l'ancienne École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nancy, qui comptait dans ses antécédents l'ancienne Faculté de Médecine de Pont-à-Mousson, le Collège royal de Chirurgie, l'école libre de médecine de SIMONIN et de DE HALDAT.

La Faculté devait un souvenir de reconnaissance à tous ces ouvriers de la première heure qui lui avaient ouvert sa voie de prospérité.

C'est dans sa dernière réunion, le 25 juillet 1902, dans la salle des délibérations qu'elle allait quitter, place Carnot, que le Conseil de la Faculté remplit ce devoir.

Après avoir rappelé les noms du premier personnel de la Faculté, de ceux de ses membres (1) qui avaient déjà illustré la Faculté de Strasbourg, des professeurs et adjoints de l'ancienne École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nancy (2), dont les professeurs honoraires J. HERRGOTT, HECHT, BEAUNIS et deux des professeurs de clinique en activité restaient les derniers représentants, les membres du

(1) Professeurs : STOLTZ, RAMEAUX, TOURDES, RIGAUD, HIRTZ, MICHEL, COZE, BACH, MOREL, J. HERRGOTT, HECHT, ENGEL, BEAUNIS, FELTZ, RITTER.

(2) Professeurs : SIMONIN, V. PARISOT, BLONDLOT; professeurs adjoints : ROUSSEL, Ch. DEMANGE, BECHET, GRANDJEAN, L. POINCARÉ, E. PARISOT, LALLEMENT.

Digitized by Google

Conseil de la Faculté, réunis en séance, ont adressé à ceux de leurs prédécesseurs qui ont installé la Faculté de Nancy et dont les noms avaient disparu sur l'affiche de la Faculté, un souvenir ému de vénération et de respect.

La première réunion de la Faculté de Médecine dans les nouveaux locaux, rue Lionnois, devait être une réunion de l'*Assemblée de la Faculté :* professeurs, chargés de cours, agrégés. Elle eut lieu le 7 novembre 1902, au moment de la rentrée de l'Université.

Après avoir entendu l'exposé et l'historique des améliorations et agrandissements successifs de l'installation de la Faculté depuis sa création en 1872, l'Assemblée a tenu, dès sa première réunion, à adresser l'expression de sa gratitude à tous ceux qui ont contribué à l'accomplissement des perfectionnements réalisés :

A M. le *Ministre de l'Instruction publique;* à l'ancien *directeur de l'Enseignement supérieur* LIARD, qui, grâce au bienveillant intérêt qu'il n'a cessé de porter à la Faculté de Médecine de Nancy, lui a fait obtenir de l'État des crédits successifs importants; à la *Municipalité* de Nancy, qui lui a accordé de nombreuses et importantes subventions, et tout particulièrement au maire MARINGER qui a toujours porté le plus grand intérêt à l'Université lorraine; au *Conseil de l'Université,* qui depuis sa création et sous la bienveillante direction du Recteur GASQUET, a bien voulu attribuer à la Faculté de Médecine le complément des crédits nécessaires pour élever les dernières constructions. C'est avec toutes ces générosités succes-

Digitized by Google

sives et moyennant des sacrifices faits par la Faculté elle-même que, d'étape en étape, elle a réussi à réunir tous les services dans des bâtiments formant un ensemble imposant.

La Faculté était reconnaissante au Recteur ADAM, aussitôt son arrivée à Nancy, au directeur de l'Enseignement supérieur BAYET, lors de sa venue à l'Université de Nancy en juin 1913, de l'avoir honorée de leur visite et de s'être assurés par eux-mêmes que l'installation et l'organisation de la Faculté donnaient toute satisfaction et supportaient toute comparaison non seulement avec les autres Facultés de Médecine de France, mais encore avec les établissements similaires de l'étranger.

Les nouveaux bâtiments comprenaient un bâtiment principal et deux ailes.

Dans le bâtiment principal, le rez-de-chaussée a été affecté aux services généraux et administratifs : doyen, secrétariat, archives, salle de réunion du Conseil et de l'Assemblée de la Faculté, vestiaire, amphithéâtre des cours.

Les locaux renferment une collection de portraits de professeurs de l'ancienne Faculté de Médecine de Pont-à-Mousson, du Collège de Médecine et de Chirurgie de Nancy, de médecins réputés en Lorraine (1),

(1) PORTRAITS : *Professeurs de l'ancienne Faculté de Médecine de Pont-à-Mousson :* Toussaint Fournier (1592-1614), Carolus Piso (1598-1622), Petrus Barot (1602-1630), Joannes Levrechon (1606-1622), Renatus Bodin (1614-1625), Marcus Barot (1614-1679), Jacobus Le Lorrain (1614-1657), Christophorus Pillement (1649-1691), Josephus Le Lorrain (1692-1721), Nicolaus Guébin (1681-1720), Mauritus Grandclas (1720-

Digitized by Google

des professeurs de l'ancienne École de Médecine de Nancy (1). La collection a été augmentée ultérieurement de portraits, bustes, médailles concernant les professeurs de la Faculté de Médecine (2) et constitue un riche et important *Musée historique.*

1754), Christophorus Henricus Le Lorrain (1741-1755), Petrus Parisot (1746-1762); — *Collège de Médecine de Nancy :* François-Nicolas Masquet (1681-1759), Carolus-Joseph Bagard (1698-1723), Antonius Bagard (1696-1772), Ch.-F. Allée (1746); — *Collège de Chirurgie de Nancy :* François-Xavier Nicolas (1750-1836), Fr.-Xavier Simonin (1750-1836); — *Archiatres :* Antonius Piso (1524-1578), Christophorus Cachetus (1572-1624), Carolus Rousselet (1622-1669), Petrus Alliot (1666), Johannes-Baptista Alliot (1697-1721), Johannes-Claude-Adrien Helvetius (1755); — *Varia :* Hippocrate, Hermès, Galien, Scoderius, saint Cosme, saint Damien, Guy de Chauliac, Antoine Louis, Christian Romow.

(1) *Professeurs de l'École de Médecine et de Pharmacie de Nancy :* François Bonfils père (1769-1851), Joseph-François Bonfils aîné (1778-1831); Jean-Louis Bonfils jeune (1804-1845), Ch.-N.-Alex. de Haldat (1770-1852), J.-B. Simonin (1785-1866),

(2) *Professeurs de l'École de Médecine et de Pharmacie de Nancy et de la Faculté de Médecine de Nancy :* J.-B. Ed. Simonin (1819-1884), Nicolas Blondlot (1808-1877); — *de la Faculté de Médecine de Nancy:* Léon Coze (1858-1896), Amédée Caillot (1805-1884).

BUSTES : *Faculté de Médecine de Strasbourg :* Begin (1793-1859), V. Stoeber (1803-1871); *Faculté de Médecine de Strasbourg et de Nancy :* A. Stoltz (1803-1896), G. Tourdes (1810-1900), E. Demange (1846-1904), A. Heydenreich (1849-1898), Ehrmann (1792-1878), J. Herrgott (1814-1907), Michel (1855-1862), Gross (1844). — MÉDAILLES : Ch. Demange (1815-1890), V. Parisot (1811-1845). — GRAVURES : professeurs Stolz, Rameaux, Tourdes, Rigaud, Hirtz, Michel, Bach, de la Faculté de Médecine de Strasbourg et de Nancy; — PHOTOGRAPHIES : Tableau des professeurs de la Faculté de Médecine de Strasbourg de 1862, des professeurs de la Faculté de Médecine de Nancy; L. Hecht (1830-1906), L. Poincaré (1828-1892), A. Schmitt (1855-1912). L. Lallement (1838-1889), — professeur adjoint : Roussel (1805-1892); agrégé : Schuhl (1861-1913).

Digitized by Google

Les enseignements installés dans les nouveaux bâtiments comprennent les sciences de médecine expérimentale et par leur ensemble, ils constituent un véritable *Institut physiologique.*

Au premier étage du bâtiment principal, le professeur CHARPENTIER installa le service de *physique biologique* avec amphithéâtre de cours spécialement disposé pour l'enseignement de la physique avec démonstrations, locaux particuliers pour études spéciales, salle pour travaux pratiques avec tous les accessoires nécessaires, importantes collections d'instruments et appareils, enfin son laboratoire particulier avec bibliothèque. L'agrandissement des locaux et leur meilleure installation ne pouvaient que donner la meilleure impulsion au fonctionnement de l'enseignement de la physique et de ses applications à la physiologie et la clinique. Des conférences spéciales avec exercices pratiques avaient pour but d'exercer les élèves au maniement des instruments de physique usités en médecine. Sont à ajouter les exercices pratiques organisés à la clinique d'électrothérapie et de radiologie. Les agrégés de physique (1) ont toujours apporté la plus fructueuse collaboration au fonctionnement du service.

Le *laboratoire de physiologie* avait d'abord été transféré, en 1895, à l'Institut anatomique. Le professeur MEYER, nouvellement nommé, a cherché à réaliser dans ce laboratoire encore provisoire, un ensemble qui, répondait aux besoins de l'enseignement et des recherches de physiologie.

(1) BAGNERIS, GUILLOZ, LABORDE, DUFOUR.

Digitized by Google

En 1902, le service de physiologie a trouvé son installation définitive dans l'aile gauche des constructions nouvelles. Le professeur MEYER y a réalisé une installation modèle d'un institut de physiologie, avec laboratoires du professeur, de l'agrégé, des auxiliaires, salle des travaux pratiques, salle de cours avec dispositions pour démonstrations, laboratoires spéciaux affectés aux différents ordres d'études physiologiques et outillés en conséquence, local pour vivisection et observation des animaux en expérience, enfin salle de collections d'une grande richesse et bibliothèque importante. Dans la partie voisine du jardin sont établis des chenils pour animaux.

Pour l'organisation de son enseignement, le professeur MEYER a toujours pour but non seulement de faire entendre mais surtout de faire voir de la physiologie aux élèves. L'enseignement comprend : 1° les cours à programme habituellement restreint, mais sujet aussi développé que possible et avec expériences appropriées; 2° séances spéciales de démonstrations expérimentales avec nombreuses projections d'expériences; 3° conférences faites par l'agrégé, également avec démonstrations expérimentales; en 1907, l'agrégé LAMBERT a été chargé d'une conférence spéciale de psychophysiologie; 4° exercices pratiques dans lesquels les élèves sont exercés à la technique physiologique et à faire eux-mêmes des expériences physiologiques simples, leur permettant la vérification de faits essentiels et de se familiariser avec les procédés de recherches physiologiques utilisés en clinique.

Digitized by Google

Le service de *chimie* du professeur GARNIER se trouve dans l'aile droite. Son installation répond à tous les besoins de l'enseignement. Il comprend le laboratoire particulier du professeur avec bibliothèque, l'amphithéâtre des cours et conférences avec tout le dispositif nécessaire et annexe pour leur préparation, un grand laboratoire pour le personnel auxiliaire, le local pour les travaux pratiques, une salle de collections. S'y trouve annexé, dans le sous-sol, le laboratoire de chimie des cliniques, antérieurement à l'hôpital civil et où se font toutes les analyses nécessaires à l'enseignement clinique et au traitement des malades. Quant au programme de l'enseignement, il comprend la chimie biologique et la chimie pathologique avec la toxicologie. Des conférences faites par l'agrégé ROBERT y apportent un complément des plus utiles.

Le professeur SCHMITT s'occupa de l'installation de son laboratoire de *thérapeutique* et de *matière médicale* dans les locaux de l'extrémité gauche du premier étage du bâtiment principal. Il y organisa un laboratoire d'expérimentation et de vivisection, une salle de collections, une bibliothèque. Le cours théorique était rehaussé par des démonstrations et expériences indispensables. Les élèves étaient admis au laboratoire comme travailleurs bénévoles.

Lorsqu'en 1910, après la mise à la retraite du professeur BERNHEIM, le professeur SCHMITT a été nommé professeur de clinique médicale, la chaire de thérapeutique et de matière médicale a été transformée et l'enseignement magistral remplacé par une charge

Digitized by Google

de cours conférée à l'agrégé ZILGIEN. Le laboratoire n'en conserva pas moins son activité.

Le laboratoire de *pathologie expérimentale et interne* a été une création nouvelle. En 1894, après la mise à la retraite du professeur HECHT, l'enseignement magistral de la pathologie générale et interne a été confié à l'agrégé SIMON. En 1901, celui-ci s'est appliqué à associer à son enseignement un laboratoire et l'installa au-dessus de l'extrémité nord du service de physiologie. Devant l'importance de plus en plus grande que prenait la pathologie générale dans les études de médecine, le professeur SIMON organisa dans son laboratoire des travaux de recherches. L'Université lui adjoignit un chef de laboratoire, l'agrégé L. SPILLMANN, assistant bénévole au laboratoire depuis sa création.

Lorsqu'en 1912, après la mort du professeur SCHMITT, le professeur SIMON a été nommé par transfert professeur de clinique médicale, sa chaire a été confiée à l'agrégé G. ÉTIENNE, qui lui-même a été nommé presque aussitôt par transfert professeur de clinique médicale par suite de la mort du professeur P. SPILLMANN. A partir de ce moment, l'enseignement de la pathologie générale est resté confié à un agrégé.

Personnel auxiliaire. — A tous les laboratoires, dont les professeurs sont en général les *directeurs*, se trouve adjoint un *personnel auxiliaire* important, de chefs de travaux, chefs de laboratoires, en général pris parmi les agrégés des sections correspon-

Digitized by Google

dantes, d'un prosecteur pour le service d'anatomie, de nombreux aides, préparateurs, aides-préparateurs, qui apportent leur concours non seulement pour la préparation des cours, conférences, démonstrations, mais encore pour le fonctionnement des travaux pratiques.

Institut d'hygiène. — Au moment où le *service d'hygiène* devait quitter le local qu'il occupait place de l'Académie, une question spéciale s'est présentée.

Créateur de l'enseignement de la bactériologie, ses travaux sur la matière devaient désigner le professeur MACÉ pour la direction de l'*Institut sérothérapique de l'Est*, qui, en 1894, a été créé à Nancy (1), dans le but de préparer et de distribuer du sérum antidiphtérique et d'aider aux progrès de la bactériologie appliquée à la médecine.

Construit à proximité de l'Institut anatomique et confié au professeur d'hygiène de la Faculté, il était naturel d'y installer le laboratoire d'hygiène. La fusion des deux services ne présentait que des avantages.

Quelques agrandissements durent être opérés pour recevoir le service d'hygiène avec ses laboratoires et son musée. L'établissement est devenu un *Institut*

(1) L'Institut sérothérapique de l'Est a été créé avec l'aide d'un généreux donateur *Osiris* et le produit d'une souscription publique ouverte dans la région, des subventions des villes de Nancy, Épinal, Verdun, Bar-le-Duc, Lunéville, Pont-à-Mousson, Remiremont, des départements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Meuse.

Digitized by Google

d'hygiène et de bactériologie dont les services rendus sont considérables et dont la réputation s'est rapidement établie, grâce à la notoriété scientifique et à la compétence de son directeur.

L'enseignement magistral continue à se faire à la Faculté de Médecine, les démonstrations pratiques d'hygiène et de bactériologie ont lieu dans les laboratoires de l'Institut. Des travaux pratiques facultatifs de recherches y sont organisés.

Un musée est adjoint au service : il renferme des séries d'appareils touchant aux questions d'hygiène, des collections de produits divers, des plans, dessins, cartes, de nombreuses préparations microscopiques et autres permettant aux élèves de s'initier aux questions qui intéressent l'hygiéniste.

Institut dentaire. — Il me reste encore à parler de l'organisation de l'*enseignement dentaire* créé par arrêté ministériel du 28 juillet 1901.

L'enseignement comprenait un enseignement clinique organisé à l'hôpital civil. Quant à l'enseignement théorique, il a été assuré par le personnel de la Faculté, par les professeurs MEYER, NICOLAS et les agrégés BOUIN, ÉTIENNE, G. MICHEL. Les cours avaient lieu dans le petit amphithéâtre de l'Institut anatomique (1).

---

(1) La durée des études est de trois ans ; elles comprennent comme 1° *études théoriques* : les éléments d'anatomie et de physiologie générales et spéciales de la bouche, les éléments de pathologie et de thérapeutique ; la pathologie spéciale de la bouche, l'anatomie et la physiologie dentaires, les affec-

Digitized by Google

Les travaux pratiques de prothèse dentaire ont été installés dans un local encore disponible à la nouvelle Faculté et sous la direction du Dr René ROSENTHAL, chirurgien dentiste, nommé chargé de cours par arrêté rectoral du 23 juillet 1912.

Malgré des difficultés de toutes sortes, l'enseignement dentaire avait commencé à fonctionner à la rentrée de 1901-1902.

La progression croissante du nombre des aspirants chirurgiens dentistes réclamait impérieusement un agrandissement du laboratoire de prothèse, voire une construction nouvelle. Le Ministre de l'Instruction publique ayant fait connaître l'impossibilité de venir en aide à la Faculté par la raison qu'aucun crédit pour construction ne figurait plus au budget de l'Instruction publique, la Faculté a dû s'adresser au Conseil de l'Université pour la réalisation de son désir. Grâce à une subvention importante votée par le Conseil et un prélèvement non moins important sur les ressources mêmes de la Faculté, un *Institut dentaire* a été projeté à côté de l'Institut anatomique sur un terrain que l'Administration municipale a bien voulu mettre à la disposition de la Faculté. La nouvelle construction devait comprendre deux grands labora-

---

tions dentaires et maladies internes liées à l'appareil dentaire; 2° *études de laboratoires:* anatomie et pathologie dentaires, opérations et prothèse dentaires; 3° la *clinique* dentaire. Les examens de fin d'année sont au nombre de *trois*, leur programme est la conclusion des études théoriques et pratiques; le troisième examen est l'examen clinique avec épreuves pratiques de dentisterie opératoire et de prothèse. (Décr. 25 juill. 1893 et 31 déc. 1894).

Digitized by Google

toires pour les travaux de dentisterie et de prothèse, une salle de conférences, une salle de collections et d'e musée avec tous les locaux accessoires nécessaires.

C'est à la rentrée de 1910 que les locaux du nouveau bâtiment ont été occupés. La Faculté de Médecine a été la première à créer un enseignement dentaire officiel, elle a été la première à posséder un *Institut dentaire*. Celui-ci a été un grand succès pour elle.

En 1909, des décrets des 11 janvier et 26 juillet venaient de réorganiser les études en vue du diplôme de chirurgien dentiste. Le nouveau régime ne modifiait guère le programme des études dentaires proprement dites (1). Le professeur MEYER voulut bien continuer ses conférences de physiologie, les agrégés LUCIEN, RICHON, G. GROSS se chargèrent des conférences d'anatomie, de pathologie interne et externe. Le professeur PARISOT avait ajouté une conférence de médecine légale appliquée à l'art dentaire.

Une modification quelque peu importante toutefois dans le régime des études était celle d'un *stage de deux ans* devant précéder les études proprement dites, avec examen de *validation*. Les deux années de stage, ajoutées aux trois années d'études normales, portaient à cinq ans la durée des études pour obtenir le grade de chirurgien dentiste. Les conséquences du

(1) La durée des études restait fixée à trois ans, avec trois examens de fin d'études. Les deux premiers examens étaient toujours des examens théoriques; le troisième était divisé en deux parties : la première comprenait la clinique des affections dentaires avec revision de l'hygiène de la bouche et des anesthésiques, la deuxième partie, les épreuves pratiques de dentisterie opératoire et de prothèse dentaire.

Digitized by Google

nouvel état de choses ont été graves pour l'Institut dentaire. Le nombre des élèves a immédiatement baissé (1).

A toutes les observations présentées au sujet de tous les inconvénients du nouveau régime de l'enseignement dentaire, la réponse a toujours été qu'il paraissait prématuré de modifier son organisation telle que l'avait établie le décret de 1909. Malgré ce contretemps fâcheux, la situation de l'enseignement dentaire s'est de nouveau améliorée.

Population scolaire. — Quelle était la *population scolaire* de la Faculté de Médecine ?

Pendant la première année d'exercice de la Faculté, les élèves ont été peu nombreux, de 185 seulement. Ce chiffre n'était pas sans produire une certaine émotion chez les maitres venus installer à Nancy la Faculté de Médecine de Strasbourg, qui inscrivait en moyenne par an de 400 à 500 élèves, en 1870 même 650, et délivrait de 80 à 100, en 1870, 114 diplômes de docteur.

(1) La prolongation de la durée des études à cinq ans avait le grand inconvénient d'éloigner de l'Institut dentaire les étudiants étrangers qui étaient venus apporter un contingent important à l'enseignement dentaire. La durée des études nécessaires pour la profession de dentiste était partout bien inférieure. D'autre part, exiger des élèves un stage de deux ans, dans un laboratoire dentaire qui peut même être celui du simple praticien ainsi que l'autorise le décret, n'est-ce pas placer les études professionnelles avant les études théoriques et pratiques de scolarité régulière ? N'est-ce pas une anomalie d'apprendre à soigner une dent à quelqu'un qui ne sait pas encore ce que c'est qu'une dent? Le stage ne devrait-il pas être postscolaire?

Digitized by Google

Sans compter le préjudice considérable que lui portait la suppression de l'École de Santé militaire, qui lui était annexée à Strasbourg, et qui en 1870 lui avait encore valu 400 élèves, la Faculté de Médecine devait ressentir quelques effets fâcheux de sa nouvelle résidence. Tout d'abord, elle était la nouvelle venue dans une région qui se trouvait, au point de vue de son recrutement, sous l'influence incontestable de l'attraction de la capitale. D'autre part, Nancy devait aussi ressentir le contre-coup du nouveau mode de recrutement de la médecine militaire et des exigences du service militaire en général.

Pour ce qui est du *recrutement* de la médecine militaire, des concours auxquels tous les étudiants en médecine pouvaient se présenter, même les débutants, étaient ouverts chaque année. Les élèves pouvaient continuer leurs études à l'une des facultés existant à l'époque et des neuf écoles préparatoires à leur choix, mais tous les élèves de quatrième année devaient se rendre à Paris, pour y terminer leurs études. C'était enlever chaque année des élèves à la Faculté de Nancy.

Une autre institution prenait encore des élèves à la Faculté, c'était le *volontariat d'un an*. Ceux qui satisfaisaient à cette loi à une époque plus ou moins avancée de leurs études devaient à la vérité revenir les terminer au centre où ils avaient fait leur début, mais envoyés comme infirmiers dans les hôpitaux de Paris, inévitablement plus d'un d'entre eux devait se laisser détourner de son premier foyer d'études.

Bientôt une autre difficulté devait se présenter,

Digitized by Google

l'*engagement conditionnel d'un an* qui dirigeait les élèves sur les hôpitaux de Paris, Bordeaux, Lyon, Lille, Toulouse, mais aucun étudiant ne pouvait choisir Nancy, sous prétexte que Nancy n'était pas le siège de la 6e section d'infirmiers qui était à Châlons.

Une question plus importante encore devait bientôt se poser, celle de la création d'une *École de santé militaire*. Elle était d'une certaine gravité pour Nancy, qui était menacé ainsi de perdre un certain nombre de ses élèves d'autant plus grand que les départements de l'Est avaient toujours fourni un contingent notable de médecins militaires. L'autorité militaire avait un instant eu la pensée de créer deux écoles, l'une à Bordeaux, l'autre à Nancy. Elle en revint bientôt au projet d'une seule école.

Héritière de la Faculté de Strasbourg qui pendant quinze ans, de 1856 à 1870, avait été en possession de cette école, la Faculté de Nancy pouvait espérer à juste titre que la nouvelle école du Service de Santé militaire serait instituée dans cette ville. Les ressources de la Faculté, l'installation de ses cliniques, de ses laboratoires et il est permis d'ajouter, sans prétention aucune, la valeur du corps enseignant, eussent justifié cette mesure. Malgré toutes les demandes faites, même par les représentants officiels de Nancy, l'École du Service de Santé militaire a été installée à Lyon. La conséquence s'en est immédiatement fait sentir, tous les élèves militaires ont dû partir pour Lyon. Le chiffre des étudiants a aussitôt diminué. La Faculté ne pouvait que s'incliner devant la décision, prise sans doute pour des raisons

Digitized by Google

d'ordre militaire, en faisant le sacrifice de ses préférences et de ses intérêts.

Une autre circonstance devait encore avoir quelque influence sur la sphère d'action de la Faculté. La Faculté de Médecine de Strasbourg comprenait sous sa dépendance les examens dans les Écoles secondaires de médecine et de pharmacie de Besançon, Dijon, Lyon, Nancy. Le décret de 1872, en transférant la Faculté de Strasbourg à Nancy, supprimait son école de médecine. Ne restaient dès lors dans la circonscription de Nancy, que les écoles de Besançon, Dijon, Lyon. Lorsqu'en 1877 a été créée la Faculté de Médecine de Lyon, l'École de Médecine de Dijon lui a été attribuée. Ne comptait donc plus pour la Faculté de Nancy que l'école de Besançon. C'est alors que l'École de Médecine de Reims lui a été adjointe à titre de compensation. Tandis que la Faculté de Strasbourg envoyait de ses professeurs présider les examens de quatre écoles secondaires, à Nancy la Faculté n'avait plus sous sa dépendance que deux écoles, celles de Besançon et de Reims.

Ayant eu, pour toutes ces raisons, de sérieuses craintes à avoir pour un recul dans le recrutement de ses élèves, la Faculté a été heureuse d'enregistrer qu'elle récupérait peu à peu ses pertes; le nombre de ses étudiants s'est même accru. Étaient intervenus le mouvement qui se dessinait dans toute la France et qui poussait beaucoup de jeunes gens vers la médecine, comme aussi la bonne réputation que la Faculté s'était acquise dans les régions voisines et même à l'étranger.

Digitized by Google

De 1873 à 1914, le chiffre des étudiants de la Faculté a été en progression croissante, au total de 10.867 (1).

Quant à leur origine, le département de Meurthe-et-Moselle vient en tête, puis les Vosges, l'Alsace-Lorraine, la Meuse, la Haute-Saône, la Haute-Marne, d'autres départements encore, mais en proportion moindre (2).

Quant aux étudiants étrangers, leur nombre est sujet à des fluctuations; il y a quelques années, les étudiants bulgares ont été les plus nombreux: de 1892 à 1911, ils ont été de 360. Un peu plus tard c'étaient les étudiants russes : de 1893 à 1914, ceux-ci ont été au nombre de 302. Il est encore venu des étudiants de tous les pays de l'Europe, de l'Asie, de l'Océanie, même d'Amérique. Au total les étu-

---

(1) Au moment de l'installation de la Faculté de Médecine de Nancy, il existait, indépendamment du doctorat en médecine, un grade inférieur, l'*officiat de santé*, institué le 19 ventôse an XI, donnant le droit d'exercer la médecine et se recrutant à peu près exclusivement dans les écoles secondaires. Lors de la réorganisation de l'enseignement scientifique, les nouvelles facultés de médecine successivement créées devaient attirer les jeunes gens vers le doctorat, et l'officiat de santé fut peu à peu délaissé. De 1872 à 1905, la Faculté de Nancy n'a délivré que 38 diplômes d'officier de santé. La loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine a supprimé le grade.

(2) Meurthe-et-Moselle 3.117, Vosges 1.643, Alsace-Lorraine 1,337, Meuse 1.121, Haute-Saône 321, Haute-Marne 312, Seine 260, Doubs 206, Ardennes 167, Marne 131, territoire de Belfort 132, Nord 65, Côte-d'Or 32, Aube 29, Jura 11, Saône-et-Loire 17, Algérie 6, Dordogne 2, Pas-de-Calais 2, Savoie 2, Réunion 1, divers 1.299. Total 10.192 de 1877 à 1914.

Digitized by Google

diants étrangers ont été, de 1881 à 1914, au nombre de 989 (1). A noter aussi que sur ce total comptaient un certain nombre d'étudiantes.

Les étudiants subissaient les examens institués d'après le programme des études avec ses modifications successives. Leurs études étaient sanctionnées par des *prix*. Ceux-ci ont d'abord été des prix de fin d'année, distribués annuellement d'après les résultats de quatre concours distincts correspondant à chacune des années d'études. Ces prix étaient : pour les première et deuxième années, une médaille d'argent et pour 125 francs de livres; pour les troisième et quatrième années, une médaille et des livres pour 210 francs, plus pour tous les lauréats la remise de tous les frais d'études afférant à l'année scolaire à laquelle se rapportait le concours, soit 150 francs.

Après la suppression des examens de fin d'année, en 1878, les prix sont devenus des prix de doctorat, mais le programme des concours pour les obtenir était resté le même. Ce n'est qu'après une assez longue attente, qu'en 1884, il a enfin été mis d'accord avec la distribution nouvelle des études. Les prix sont alors devenus des prix d'anatomie et histologie, de physiologie, de médecine, de chirurgie et accouchements.

La première *thèse* de docteur en médecine (2) a été

(1) Bulgarie 360, Russie 302, Turquie 82, Serbie 53, Luxembourg 37, Arménie 34, Macédoine 29, Roumanie 22, Belgique 20, Allemagne 13, Alsace-Lorraine 12, Amérique du Nord 11, Amérique de Sud 11, Suisse 9, Italie 8, Angleterre 7, Chine 3, Grèce 3, Nouvelle-Calédonie 1.

(2) La dernière thèse à la Faculté de Médecine de Stras-

Digitized by Google

soutenue le 8 février 1873, par R. ENGEL, fils du professeur de botanique et d'histoire naturelle de la Faculté.

De 1873 à 1874, dix thèses ont été présentées. Ce nombre a successivement progressé. Au 1er juillet 1914, la Faculté a compté 1.050 thèses. Sur ce chiffre, 40 thèses ont été présentées pour le doctorat d'Université. C'est en 1899 que la Faculté avait demandé l'institution de ce diplôme spécial pour les étudiants de nationalité étrangère. Il ne donnait pas le droit d'exercer la médecine en France.

Une commission spéciale, au début permanente,

---

bourg a été soutenue le 12 août 1870. Quelques anciens membres de la Faculté que des circonstances diverses devaient retenir à Strasbourg, réunis par le professeur SCHUTZENBERGER, décidèrent de continuer un enseignement médical et de constituer ainsi une véritable *école libre de médecine*. Celle-ci devait donner aux jeunes gens dont la situation de leur famille ne permettait pas de quitter leur pays natal, la facilité d'achever des études de médecine antérieurement commencées.

L'école libre a fonctionné jusqu'au 30 septembre 1872, où, après la création de l'Université allemande de Strasbourg, par ordonnance du 26 août, le résident supérieur d'Alsace-Lorraine en fixa la fermeture.

Pendant sa période d'activité, elle a fait passer des examens et accordé 17 diplômes de docteur conformément aux règlements des facultés de médecine françaises : LANGE (de Woerth), WEILL (de Haguenau), WILL (de Berlingen), HAMM (de Schillersdorff), BOECKEL (Jules) (de Strasbourg), HŒFFEL (de Wissembourg), EDEL (de Geispolsheim), REIBEL (de Rhinau), VOSSELMANN (de Marckolsheim), ADAM (de Saar-Union), FLOCKEN (de Strasbourg), GROSS (Georges) (de Sparsbach), OHLEYGER (de Saverne), KNOLL (de Soultz), REICHARDT (de Strasbourg), SCHALCK (de Fegersheim), SCHMELTZ (de Lauterbourg).

Grâce à l'intérêt que le Gouvernement français n'a cessé de porter aux efforts ainsi faits pour maintenir en Alsace la valeur d'un enseignement français, ces diplômes ont été reconnus en France.

Digitized by Google

plus tard renouvelée tous les ans, examinait la valeur des thèses en vue de leur accorder comme juste récompense un prix et des mentions honorables ainsi que la Faculté de Strasbourg l'avait fait depuis 1833. Le prix avait consisté en une médaille d'argent et une lettre de félicitations du Ministre de l'Instruction publique. A Nancy, la récompense a été d'abord purement honorifique. Grâce à une subvention spéciale votée par le Conseil général et le Conseil municipal, une somme de 300 francs peut être accordée au lauréat, en même temps que la médaille attribuée par la Faculté.

Si nous exceptons 26 thèses de l'année scolaire 1913-1914, dont les notes ne sont pas connues, il reste un total de 1.024 thèses pour lesquelles il a été délivré 43 prix (1), 164 mentions très honorables, 92 mentions honorables. En jugeant d'après ce résultat, on reconnaîtra sans hésitation la valeur des travaux présentés.

Quant au sujet des thèses, 734 fois ils ont été puisés dans les services cliniques et 159 fois dans les laboratoires. La plupart de ces travaux contiennent des faits et des résultats nouveaux. En général, ils

(1) *Lauréats du prix de thèse :* HERRGOTT (A.), BARABAN, STOEBER, MULLER, DEUBEL, HYPOLITE, REMY (S.), BUSENDORFF, THIÉBAUT, GUILLEMIN (P.), SCHURER, VAUTRIN, HAUSHALTER, LORAIN, DE LANGENHAGEN, LEGRAIN, GEORGES (L.), FROELICH, LAMY, ÉTIENNE (G.), GUILLOZ, HARTEMANN, PILON, IMBEAUX et BOUIN, THIRY (G.), GARNIER (Ch.), THIERY (Ch.) et SPILLMANN (L.), MICHEL (L.), DUPUY (A.) et JEANDELIZE, WEBER, SENCERT, DUPONT, BLUM, PARISOT (I.), BEDIN, HARTER, VERNIER, HENRY (A.), BOECKEL (A.), HAMANT.

Digitized by Google

témoignent du zèle des élèves, de leurs connaissances, des bonnes méthodes, des solides traditions scientifiques dont ils sont pénétrés.

La Faculté distribue encore un *prix Ritter* et un *prix Heydenreich-Parisot.*

Le *prix Ritter* a été fondé en 1895, en souvenir du professeur de chimie RITTER. Il est attribué, tous les deux ans, au meilleur travail original de chimie médicale fait dans un laboratoire de la Faculté par un élève ou ancien élève de la Faculté (1).

La Faculté a été vivement touchée de la généreuse donation que Mme veuve HEYDENREICH lui a faite en 1899, en mémoire de son mari, le professeur HEYDENREICH et de son père, le professeur Victor PARISOT. La donation créa un prix annuel décerné après concours alternativement comme prix de chirurgie et prix de médecine. Sont admis à concourir tous les étudiants de la Faculté. Le concours consiste en la présentation d'un travail original et inédit se rapportant à la chirurgie et à la médecine alternativement (2).

En 1911, la *Société industrielle de l'Est* a offert des prix pour des thèses intéressant plus particulièrement l'industrie (3).

Je dois citer la belle conduite des étudiants de la Faculté pendant une épidémie de choléra qui s'était

---

(1) *Lauréats :* MICHEL (L.), MAILLARD, ROBERT, FRITSCH.

(2) *Prix de chirurgie :* MICHEL (L.), LÉVY (A.), BARTHÉLEMY, LUCIEN, BINET, HEULLY, JACQUOT; *prix de médecine :* PERRIN (M.), GOEPFERT (P.), BLUM, COLLIN, RICHARD, SABOTIER, HAMM, CAUSSADE.

(3) *Lauréats :* AWENG, HENRY.

Digitized by Google

déclarée en 1892 et qui menaçait le pays. Lorsque fut décidé que des postes sanitaires seraient établis le long des frontières, le personnel nécessaire fut demandé aux étudiants de la Faculté. Tous les postes du territoire de Belfort, des départements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges et des Ardennes ont été occupés par de nos étudiants (1).

Une mention spéciale est encore due à un de nos élèves. Quelques cas de choléra s'étaient déclarés dans une commune de Meurthe-et-Moselle. Sur la demande du préfet qu'un étudiant puisse se rendre dans le village pour donner les soins aux malades et veiller à l'exécution de mesures destinées à empêcher la propagation du mal, un de nos étudiants s'est aussitôt offert (2).

Je rappellerai enfin qu'aux championnats du tir des écoles supérieures auxquels prenaient part de trente à soixante écoles supérieures, les étudiants de la Faculté se sont toujours maintenus à un rang très satisfaisant. Au tir de 1895 à 1896, à celui de 1907 à 1908 la Faculté a été classée la première.

Reste à signaler la *population scolaire de l'Institut dentaire.* L'enseignement dentaire a commencé à fonctionner à la rentrée de 1901-1902. Le nombre des aspirants chirurgiens-dentistes venus pendant sa première année d'exercice n'a été que de quatre élèves

(1) Trois des élèves venaient d'être reçus docteurs, LANG, WEILL, ZILGIEN ; douze autres étaient en cours d'études : BLUM, CHEVALOT, DECK, DENGLER, HARTEMANN, KOEHL, LAMBERT, LANIQUE, LÉVY, PILLON, SCHMITT, VOIRIN.

(2) BERTRAND (Paul).

Digitized by Google

réguliers, six étant venus d'écoles libres pour passer leurs examens. Cinq diplômes de chirurgien-dentiste ont été délivrés à la fin de l'année scolaire à des élèves venus de l'École dentaire de Paris et des dentistes déjà inscrits au rôle des patentes et qui ont profité de la disposition d'un décret du 25 juillet 1893 pour obtenir le diplôme de chirurgien-dentiste d'État.

Pendant les années suivantes, le nombre des aspirants chirurgiens-dentistes a progressivement augmenté; de 10 en 1901, il est successivement passé jusqu'à 107 en 1909-1910, pour descendre à 8 seulement en 1913, après l'application du régime avec deux ans de stage, institué par les décrets du 1er janvier 1909. Il a de nouveau augmenté depuis.

Sur le total de 822 élèves se comptaient 579 nationaux (1) et 219 étrangers (2).

Ont été accordés 165 diplômes d'État et 50 diplômes d'Université. Ce dernier a été fondé pour les étudiants dentistes étrangers en même temps que le doctorat en médecine d'Université. Ainsi que ce dernier, il ne donne pas le droit d'exercer la profession en France (Arr. 26 juin 1905).

Afin d'encourager les élèves dentistes au travail, la Faculté en 1911 avait décidé la création de *deux*

(1) Meurthe-et-Moselle 78, Seine 57, Meuse 13, Haute-Marne 11, Nord 11, Vosges 9, Marne 9, Belfort 6, Doubs 5, Haute-Saône 3, Ardennes 3, Aube 2, Côte-d'Or 2, Saône-et-Loire 1, Alsace-Lorraine 24, divers 206.

(2) Bulgarie 123, Russie 27, Suisse 26, Turquie 23, Allemagne 15, Belgique 7, Roumanie 5, Italie 5, Perse 4, Luxembourg 3, Chili 3, Espagne 3, Amérique du Nord 2, Serbie 2, Autriche 1.

Digitized by Google

prix de fin d'études. Le premier consistait en une médaille de vermeil, le deuxième en une médaille de bronze. Les deux prix étaient décernés après un concours portant sur l'ensemble de l'enseignement dentaire. Pouvaient y prendre part les étudiants ayant accompli le stage et toute la scolarité en vue du diplôme de chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Nancy (1).

Telle est, aussi résumée que possible, l'histoire de la Faculté de Médecine de Nancy, depuis son installation en octobre 1872 jusqu'à novembre 1914.

Rapport avec les autres facultés de l'Université. — La Faculté de Médecine n'était pas isolée à Nancy, elle se trouvait en contact avec les autres facultés, tout d'abord au *Conseil académique*, plus tard au *Conseil général des Facultés*, en 1896 au *Conseil de l'Université*.

De tout temps aussi, les Facultés ont affirmé les relations intimes qui les liaient ensemble par leurs *séances de rentrée* qui avaient lieu dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres. La première, le 19 novembre 1872, a été consacrée à l'inauguration de la Faculté de Médecine. Les séances ultérieures, présidées par les Recteurs DARESTE DE LA CHAVANNE, JACQUINET, MOURIN, ont été régulières jusqu'en 1882. Pour des raisons diverses elles ont été interrompues jusqu'en 1896.

Dans l'intervalle, la Faculté de Médecine organisa

(1) *Lauréats :* PINOCHE (André), VAUTRIN (Eugène), NOSBAUM, Mlle PINOCHE.

Digitized by Google

des rentrées particulières. La première eut lieu le 6 novembre 1884. Le doyen TOURDES ouvre la séance en rappelant aux élèves la grandeur de la mission à laquelle ils sont appelés et l'étendue des devoirs qu'ils auront à remplir.

Dans les séances suivantes, les discours ont été successivement prononcés par les professeurs COZE, V. PARISOT, HECHT, BEAUNIS, FELTZ (1).

C'est le 12 novembre 1890 que les Facultés tinrent de nouveau une séance solennelle de rentrée. Elle eut lieu à la Salle Poirel. Dans la séance de rentrée de novembre 1896, a été célébrée l'*inauguration* de l'*Université de Nancy*, dont le Recteur GASQUET, dans une brillante allocution, fit valoir toute l'importance pour les établissements d'enseignement supérieur à Nancy. Dans les séances suivantes, un discours fut fait à tour de rôle par un membre de chacune des Facultés. Les professeurs E. MICHEL, BERNHEIM, SCHMITT, VUILLEMIN, SIMON, P. PARISOT, ont été successivement appelés à cet honneur (2).

---

(1) COZE, Les principes de la thérapeutique, 1885; V. PARISOT, Nécessité de l'enseignement classique comme préparation à l'étude de la profession médicale, 1886; HECHT, Des droits et des devoirs des médecins, 1887; BEAUNIS, L'École de Santé militaire de Strasbourg et la Faculté de Médecine de Strasbourg, 1888; FELTZ, Situation de l'enseignement de la médecine en 1789, 1889.

(2) E. MICHEL, L'avenir des Facultés de Médecine de province et de Nancy en particulier (1880-1881); BERNHEIM, Sur l'organisme humain (1891-1892); SCHMITT, Sur la thérapeutique médicale, 1897; VUILLEMIN, Sur l'association pour la vie, 1901; SIMON, La défense individuelle et sociale contre les maladies contagieuses (1908-1909); P. PARISOT, Le médecin expert dans les affaires criminelles (1913).

Digitized by Google

Participation avec sociétés savantes. Associations et Congrès scientifiques. — Le rôle de la Faculté de Médecine ne se bornait pas uniquement à ses rapports avec les autres Facultés. Son action devait s'étendre encore au dehors, tout d'abord à Nancy même, et à prendre part à l'extension du mouvement scientifique général.

Aussitôt arrivés à Nancy, les membres de la Faculté de Médecine se sont empressés de faire partie de la *Société de Médecine de Nancy*, déjà fondée en 1842.

En 1873, quelques-uns des membres de la Faculté avec de leurs collègues de la Faculté des Sciences et de l'École supérieure de Pharmacie ont fondé la *Société des Sciences de Nancy.*

En 1896, le professeur PRENANT créa la *Réunion biologique de Nancy*, qui s'affilia aussitôt à la Société de Biologie de Paris.

En 1899, le professeur NICOLAS, avec son collègue LAGUESSE de la Faculté de Lille, fonda l'*Association des Anatomistes* qui s'est réunie à Nancy et autres villes de France, de Belgique, de Suisse et créa en 1905 la Fédération internationale des Anatomistes.

En 1912, le professeur A. HERRGOTT créa la *Société d'Obstétrique et de Gynécologie de Nancy*, affiliée à son tour à la Société d'Obstétrique et de Gynécologie de Paris.

En 1906, avait été fondée la *Société des Amis de l'Université.*

Je rappellerai la part active prise par la Faculté de Médecine aux *Réunions savantes* tenues à Nancy :

Digitized by Google

en 1886, au *15e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences;* en 1896, aux *3e Congrès français de médecine, 7e Congrès des Aliénistes et Neurologistes, 2e Congrès dentaire national;* en 1901, à la *39e session des congrès des Sociétés savantes;* en 1905, à la *Réunion de la Société de Mycologie de France;* en 1906, au *3e Congrès de l'Alliance d'Hygiène sociale;* en 1908, au *Congrès de la Société botanique de France.*

A ajouter la contribution très importante de la Faculté à l'*Exposition internationale de l'Est* à Nancy, en 1909, pour laquelle le Jury a accordé un *grand prix* à la Faculté de Médecine. Les professeurs et agrégés chefs de service ayant été proclamés *hors concours,* le Jury a récompensé leurs collaborateurs en leur accordant des médailles d'or et des médailles d'argent.

Enfin les membres de la Faculté de Médecine, non seulement les professeurs et agrégés mais encore leurs chefs de travaux et de laboratoire, leurs chefs de clinique et autres auxiliaires, se sont toujours rendus avec empressement aux très nombreuses réunions d'*associations et de congrès scientifiques,* non seulement en France et en Algérie, mais encore à l'étranger.

Je relèverai particulièrement la part prise aux réunions de l'*Association française pour l'avancement des sciences,* la première association scientifique créée en 1872, par un groupe d'hommes de science qui s'étaient proposés comme but d'encourager et de favoriser le développement et les progrès de la science en France;

Au *11e Congrès de l'Association française de Chi-*

Digitized by Google

rurgie à Paris, en 1897, durant lequel le discours d'ouverture du président, un professeur nancéien, sur la *radiologie*, a incité le directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques qui a assisté à la séance, à faire adresser par le Ministre de l'Intérieur une circulaire aux préfets les invitant à organiser des services de radiologie dans les hôpitaux;

Au *13e Congrès international de Médecine*, tenu à Paris et qui a eu un éclat tout particulier en raison de sa coïncidence avec l'Exposition universelle de 1900. La Faculté s'y est distinguée non seulement par de nombreuses communications de valeur faites par ses membres aux différentes sections du Congrès, mais encore par une contribution importante à son exposition;

Au *Congrès international de la Tuberculose* en 1905, auquel la Faculté s'est tout particulièrement distinguée par les enquêtes et documents recueillis sur l'histoire de la tuberculose en Lorraine, le compte rendu de ses nombreux travaux, la présentation de riches collections préparées dans ses laboratoires et cliniques et la large part prise à l'exposition spéciale organisée à l'occasion du Congrès;

Au *2e Congrès international de Chirurgie* réuni à Bruxelles en 1908, avec contribution à l'exposition concomitante de pièces et documents relatifs au cancer, et recueillis au laboratoire d'anatomie pathologique de la Faculté.

Je signalerai en terminant la participation des membres de la Faculté aux *congrès internationaux* de médecine en *Belgique, Suisse, Moscou* (1897),

Digitized by Google

Madrid (1902), *Lisbonne* (1904), *Budapest* (1909), *Londres* (1911), *Rome* (1912).

Les longs détails qui viennent d'être donnés sur les quarante-deux premières années d'exercice de la Faculté de Médecine de Nancy sont la meilleure preuve de la juste réputation qu'elle a acquise dans le monde universitaire et scientifique, grâce au travail et au dévouement de ses membres et de leurs élèves.

Après le grand trouble apporté à son fonctionnement par les terribles années de guerre, la Faculté a repris son activité. Une nouvelle ère de prospérité a commencé pour elle et son passé en peut être le meilleur augure pour son avenir.

Digitized by Google

LE CENTENAIRE

DE LA

NAISSANCE DE PASTEUR

CÉRÉMONIE DU 24 SEPTEMBRE 1922, A ARBOIS (JURA)

Le dimanche 24 septembre 1922, l'Association des Anciens Élèves du collège d'Arbois (aujourd'hui collège Pasteur) célébra, sous la présidence de M. le Dr Louis-Pasteur Vallery-Radot, la mémoire du grand savant qui fut un de ses fondateurs.

M. Ch. Bohême, ancien professeur de philosophie et d'histoire audit collège et délégué de l'Académie de Stanislas, prononça l'allocution suivante :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

La religion des grands morts, comme celle de la Patrie, réconcilie, au-dessus des dissidences dogmatiques, les hommes de cœur droit et de bon vouloir. Or toutes les religions ont institué, comme préface à leurs solennités exceptionnelles, des rites plus simples, mais plus édifiants peut-être, et qui doivent fixer, pour les âmes croyantes, la signification spirituelle de la grande fête prochaine.

Digitized by Google

C'est à l'une de ces cérémonies préparatoires, me semble-t-il, que l'*Association amicale des Anciens Élèves* de votre vieux collège nous convie aujourd'hui, face au buste de son illustre parrain. Devançant et l'anniversaire exact, qui marquera le centenaire de la naissance de Pasteur, et les manifestations éclatantes, qui, en juin 1923, se dérouleront dans votre ville, en présence du chef de l'État, — vous avez voulu, dans une intimité quasi-familiale, affirmer votre fidélité reconnaissante envers le souvenir de Celui qui fut votre premier président d'honneur.

Laissez-moi vous féliciter de cette délicate et pieuse pensée, et permettez-moi de m'y unir à double titre : d'abord au nom de l'*Académie de Stanislas*, qui m'en a formellement donné mission, et puis en mon humble nom personnel.

Vieille de cent soixante-douze ans déjà, l'*Académie de Stanislas*, qui compte, parmi ses « membres titulaires », des chefs d'armée, comme Foch et Lyautey, et qui, parmi ses « associés-correspondants », défunts ou vivants, peut citer des mathématiciens comme Henri Poincaré, ou des écrivains comme Émile Gebhard, Maurice Barrès et René Bazin, l'*Académie de Stanislas*, dis-je, vous a, par mon intermédiaire, exprimé son vif désir d'être représentée à votre fraternelle assemblée et de saluer avec vous la grande mémoire dont vous gardez le culte. Ah ! certes, elle eût pu déléguer, à cette intention, l'un des remarquables savants qu'elle a, de longue date, admis dans ses rangs et qui eût dignement célébré ce merveilleux génie, cette suite incomparable de travaux, où l'in-

Digitized by Google

flexible rigueur de la déduction s'allie au respect scrupuleux des faits positifs, cette vie austère enfin, vouée, dans le silence du laboratoire, au service du plus haut idéal. Mais l'Académie nancéienne a cru devoir choisir, pour envoyé, l'un des nouveaux venus parmi les siens, parce qu'à celui-là, si modeste qu'il fût, avait été donné le « grand et fier honneur » de connaître et, parfois, d'approcher le Maître. Elle a pensé qu'à défaut de compétence scientifique, le cœur, chez son représentant, parlerait assez haut pour rendre du moins hommage à la bonté qui fut la vertu cardinale de votre cher savant.

Car enfin Pasteur eut toutes les grandeurs : la grandeur morale comme la grandeur intellectuelle. Alors qu'ailleurs la science se fait complice de la barbarie organisée et ne déploie sa puissance que pour des œuvres de destruction et de carnage, la science de Pasteur, au contraire, est, selon le mot même du maître, l'antagoniste de « cette loi de sang et de mort » dont la criminelle Allemagne s'est constituée, à travers le monde, la propagandiste non seulement par la parole, mais, hélas! par le fait.

Et ce n'est pas tout. Non contente de cette philanthropie pourtant si active, qui se traduisait par des découvertes insignes, comme la prophylaxie de la rage après morsure, l'ingénieuse, l'infatigable charité de Pasteur se multipliait encore en bienfaits particuliers. Tout obsédé qu'il fût par le souci de tant de problèmes à résoudre, le bon savant n'hésitait pas à interrompre sa tâche et trouvait le temps de se livrer à de longues démarches en faveur de ses compa-

Digitized by Google

triotes, et spécialement des Arboisiens, vers lesquels, d'instinct, allait sa prédilection. Et si le « moi haïssable » ne devait pas s'effacer devant la splendeur d'une telle gloire, si la reconnaissance elle-même n'était pas ici tenue à une expression discrète (la seule que le Maître eût agréée), je pourrais évoquer un passé, que je revis dans votre ville, et vous dire, par expérience, avec quelle sollicitude Pasteur suivait les débutants, avec quels encouragements il les tenait en haleine, avec quel bonheur il intervenait, au moment opportun, dans leur destinée, les appuyant de son indiscutable autorité, et mettant en jeu, quand il fallait défendre leur cause, tous les moyens d'influence dont il disposait.

Mes chers Camarades, pour tous ceux qui l'ont vu d'un peu près, Pasteur est et demeure le plus bel exemplaire d'humanité que l'on puisse offrir à l'admiration universelle. On a dit de sa vie scientifique qu'elle avait été « comme une traînée de lumière dans la nuit de l'infiniment petit ». Sa vie morale n'a pas été moins radieuse. A côté des éminents disciples, qui maintiennent la tradition de sa probe, sévère et sûre méthode, combien de vocations, à son insu, n'a-t-il pas suscitées ! combien de jeunes esprits, effleurés, en une heure décisive, par un rayon de son génie, n'ont-ils pas compris par lui la valeur absolue d'une existence consacrée tout ensemble à la recherche désintéressée du vrai et à la pratique généreuse du bien !

A l'un de ceux-là, qu'au matin de leur vie toucha, si j'ose dire, la grâce de cette révélation, qu'il me

Digitized by Google

soit permis, pour conclure, d'emprunter ce portrait à tout le moins sincère du vénéré savant :

I

Dans sa large carrure, et dans sa courte taille,
Le front vaste, aux reliefs puissamment accusés,
Le regard droit, les traits par le labeur creusés,
C'était le dur jouteur, armé pour la bataille.

Mais, sous son fier aspect, le Maître triomphant
Gardait son âme tendre et sa bonté profonde :
Sa pitié s'égalait à la douleur du monde,
Et le grand homme ému pleurait comme un enfant.

II

La science exaltait en lui la conscience :
« Honni soit le sceptique, et son rire moqueur!
« Ouvre à l'enthousiasme un temple dans ton cœur,
« Disait-il, rien de beau sans foi ni patience! »

Et quand, le cerveau lourd d'avoir trop médité,
Il se penchait, chrétien, sur l'humaine souffrance,
Les peuples ne savaient, chez ce haut fils de France,
Qui l'emportait des deux : génie ou charité.

III

Repose maintenant, Maître, en ce mausolée,
Que t'ont bâti les tiens, dans l'illustre Maison
Où se poursuit ton œuvre, — où règne ta raison! —
Tels des aiglons, avant de prendre leur volée,

Les Vérités, autour de ton noble tombeau,
S'entraînent, pour l'essor prochain, aux grands coups d'ailes,
Et ta Gloire, guidant les disciples fidèles,
Sur dix fléaux domptés flotte comme un drapeau!

Arbois, 24 septembre 1922.

Ch. BOHÊME.

Digitized by Google

CONCOURS OUVERTS

ET

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE DE STANISLAS

I

PRIX LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

1° Prix Herpin

M. le docteur Herpin (Jean-Charles), de Metz, associé-correspondant de l'Académie de Stanislas, décédé à Nice le 17 janvier 1872, a fondé un prix de 1.000 francs à décerner tous les *quatre ans*, à la suite d'un concours ouvert par l'Académie de Stanislas « sur des questions scientifiques, agricoles, économiques, statistiques ou historiques intéressant particulièrement la Lorraine ou l'ancienne province des Trois-Évêchés ».

Il a été attribué pour la première fois en 1881.

2° Prix Dupeux

Fondation par M. François-Raymond Dupeux, ancien professeur, décédé à Rosières-aux-Salines le 19 novembre 1893, d'un prix de 350 francs à décerner par l'Académie de Stanislas au meilleur ouvrage manuscrit ou imprimé traitant d'histoire ou d'archéologie, se rapportant de préférence à la Lorraine, ou bien traitant un sujet de science ou de linguistique, se rapportant aussi de préférence à la Lorraine.

Ce prix est décerné trois années sur quatre : il l'a été pour la première fois en 1898.

Digitized by Google

3° Prix Stanislas de Guaita

En mémoire de son fils Stanislas, décédé au château d'Alteville le 19 décembre 1897, Mme de Guaita a institué un prix *annuel* de 200 francs ayant pour objet de récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur, ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres. Le candidat devra appartenir à la région lorraine.

4° Prix Gabriel Thomas

En souvenir de son mari, M. Gabriel Thomas, en son vivant président de Chambre honoraire à la Cour d'appel et secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, Mme Gabriel Thomas a institué une fondation d'un capital de 6.000 francs, dont les arrérages constitueront un prix triennal et indivisible, en faveur d'un jeune licencié ès lettres de l'Université de Nancy, ou résidant dans le ressort académique de Nancy, et par qui ce prix serait employé à la préparation ou édition d'un ouvrage, ou comme bourse de voyage, ou de quelque autre façon analogue utile à ses études et à son avenir.

5° Prix du Souvenir

Par décision du 30 novembre 1922, le Comité de la Ligue du Souvenir a fondé un prix annuel de 1.000 à 1.200 francs, que l'Académie de Stanislas est chargée d'attribuer à une personne ou collectivité, de préférence Française ou Belge, qui, de quelque façon, jugée efficace et de haute valeur morale, soit par un livre, une pièce de théâtre, une œuvre d'art, une propagande de conférences, soit par son enseignement, soit par quelque initiative ou quelque acte, aura contribué à entretenir et fortifier le souvenir des responsabilités et des crimes commis par l'Allemagne durant la Grande Guerre.

Ce prix sera de 1.000 francs en 1923.

Digitized by Google

II

PRIX DE VERTU

1° Prix Gouy

Une fondation a été faite par M. Jules Gouy, membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 12 février 1892. L'importance en a été accrue par la générosité de ses enfants : M. Albert Gouy de Bellocq-Feuquières et Mme la vicomtesse de Chambrun.

Cette libéralité a mis à la disposition de l'Académie de Stanislas, *chaque année,* depuis 1876, 600 francs pour récompenser le dévouement maternel et 600 francs pour récompenser la piété filiale.

Sont admises à concourir les personnes domiciliées à Nancy depuis douze ans.

2° Prix Jeanne Bourgon

M. Bourgon, ancien banquier, décédé à Nancy en 1888, a légué à l'Académie de Stanislas, en souvenir de Mlle Jeanne Bourgon, sa fille, une somme de 10.000 francs, payable après le décès de sa veuve, avec mission d'en consacrer les revenus à doter, *tous les cinq ans,* une jeune fille pauvre de Nancy, qui l'aura mérité par sa bonne conduite et par sa piété filiale.

3° Prix Mangeon

En mémoire de son père, M. Mangeon, décédé conservateur des hypothèques en retraite à Nancy, Mlle Emma Mangeon a confié, depuis 1893, à l'Académie de Stanislas, le soin de décerner, *chaque année,* un prix de piété filiale de 100 francs.

Digitized by Google

4° Prix René de Goussaincourt

Prix *annuel* de 300 francs destiné à récompenser la piété filiale ou, exceptionnellement, tout acte de vertu et de dévouement, même en dehors des liens de parenté ou d'alliance.

5° Prix Chassignet

Par son testament en date du 27 janvier 1898, M. Chassignet, membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 25 février 1898, a fondé un prix *quinquennal* et indivisible de 1.500 francs en faveur de la femme — fille, épouse ou veuve — jugée par l'Académie de Stanislas la plus méritante et la plus digne d'intérêt.

Le généreux abandon fait par Mme Chassignet de son droit d'usufruit a permis d'attribuer ce prix dès 1903.

6° Prix René de Goussaincourt

Prix *triennal* et indivisible de 200 francs « destiné à récompenser le serviteur ou la servante qui, par sa fidélité, par ses soins dévoués et désintéressés, aura donné l'illusion de l'aisance à ses maîtres trahis par la fortune, et, à défaut de ce mérite particulier, à récompenser un mérite analogue apprécié par l'Académie ».

Le concours pour l'obtention de ce prix s'étendra à tout le département de Meurthe-et-Moselle.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1901.

7° Prix de Bouxières-aux-Dames

Prix *triennal* de 200 francs, en vue de récompenser des actes de vertu, institué par M. René de Goussaincourt, au profit des personnes habitant la commune de Bouxières-

Digitized by Google

aux-Dames ou d'une autre commune du département depuis plus de trois ans.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1901.

8° Prix René de Goussaincourt

Prix *biennal* de 100 francs fondé par M. René de Goussaincourt et destiné à récompenser le dévouement dans la famille ou en dehors de la famille, chez des enfants ou des jeunes gens de l'un ou de l'autre sexe, âgés de moins de vingt et un ans.

Le concours pour l'obtention de ce prix, décerné pour la première fois en 1902, s'étendra à tout le département de Meurthe-et-Moselle.

9° Prix Cardin-Roussel

En mémoire de ses parents, Mme Cardin-Roussel a fondé un prix *annuel* de 200 francs destiné à récompenser une fille plus ou moins jeune, ouvrière de son état, remarquable par son dévouement à sa mère veuve et pauvre, vivant ensemble toutes deux, très honnêtes, bonnes catholiques et dignes d'intérêt. Elles devront être de Nancy et l'habiter depuis dix ans.

10° Prix des infirmiers militaires

Prix *biennal* de 100 francs fondé par M. René de Goussaincourt et destiné à récompenser un homme de troupe de l'armée française, gradé ou non gradé, appartenant au service des hôpitaux militaires ou à celui des infirmeries régimentaires de la place de Nancy, ou y étant temporairement employé à un titre quelconque, et qui se serait signalé par son dévouement, soit dans une circonstance particulière, soit dans la suite de ses services.

Dans le cas où, pour une raison quelconque, le prix ne

Digitized by Google

pourrait être décerné dans ces conditions à l'une de ses échéances, l'Académie en disposerait en faveur de quelque autre dévouement.

11° Prix Ferdinand Lachasse

En souvenir de M. Ferdinand Lachasse, de son vivant docteur en droit et secrétaire de la Faculté de droit, Mme Lachasse, sa veuve, a institué un prix *annuel* de 100 francs, destiné à récompenser le dévouement, ce mot étant pris dans son sens le plus large.

Aucune condition particulière n'est imposée à l'Académie, qui appréciera souverainement.

12° Prix des ouvriers et ouvrières de l'industrie

Prix *biennal* de 100 francs, institué par M. René de Goussaincourt, et destiné à récompenser un ouvrier (ou ouvrière) titulaire de la médaille de trente ans de travail, qui aura fait preuve de dévouement dans la famille, ou même envers des étrangers.

13° Prix Charles Bour

M. Charles Bour, décédé à Nancy en 1907, a légué à l'Académie de Stanislas une rente annuelle de 1.800 francs, à charge d'employer cette somme en des prix de 300 ou 400 francs à remettre à des jeunes filles catholiques que l'Académie jugera mériter cet encouragement par leur conduite et leur dévouement à leurs parents.

Ces prix ont été décernés pour la première fois en 1911.

14° Prix Clotilde Humbert

Prix annuel de 250 francs, institué en souvenir de Mlle Clotilde Humbert, pour récompenser la vertu et le dévouement, en dehors de toute détermination spéciale.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1911.

Digitized by Google

15° Prix Simonin

Don annuel de 150 francs, fait par Mme Prosper Simonin, née de Roche, pour récompenser une femme — fille, épouse ou veuve — de son dévouement familial (prix limité au département de Meurthe-et-Moselle).

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1912.

16° Prix Nicolas Humbert

En souvenir de son mari, M. Nicolas Humbert, Mme veuve Humbert a fait don à l'Académie de Stanislas d'une somme de 6.000 francs, à condition que les revenus de ce capital servent à récompenser, *chaque année,* un *homme* veuf, marié ou célibataire, de préférence habitant Nancy, jugé digne de cette récompense par l'Académie.

Ce prix, d'une valeur de 200 francs, a été décerné pour la première fois en décembre 1915.

17° Prix Pister

En souvenir de son mari M. Pister, Mme veuve Pister a fait un legs à l'Académie, d'une rente sur l'État de 2.000 francs dont 1.000 francs à employer annuellement en deux ou trois prix à des jeunes filles les plus méritantes pour les soins donnés à leurs parents et 1.000 francs en quatre prix à quatre mères de famille chargées d'enfants et méritantes.

18° Prix Virginie Jacquot

Prix de 450 francs fondé par M. le Chanoine Barbier, curé doyen de Blâmont, pour être attribué, chaque année, au père ou à la mère d'une famille d'au moins quatre enfants vivants (les morts de la grande guerre comptant comme

Digitized by Google

tels) habitant depuis dix ans la commune de Glonville, ou, à défaut de candidats méritants, une autre commune rurale du canton de Baccarat, et professant la religion catholique; mais sans aucune exclusion pour raison politique ou religieuse, ni de fréquentation scolaire.

19° Prix Audiat

Prix annuel de 100 francs fondé par la famille Audiat de Maudhuy en faveur d'une mère de famille.

PRIX MILITAIRES RENÉ DE GOUSSAINCOURT

(ancien officier au 54e mobiles).

20° Prix annuel de 100 francs, au profit d'un ancien mobile de 1870, ou d'un grand blessé ou mutilé de la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

21° Prix annuel de 100 francs, au profit d'une femme, de préférence mère de famille, épouse ou veuve d'un soldat de la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

22° Prix annuel de 100 francs, au profit d'une personne de peu de ressources, prenant un soin pieux d'un soldat de la guerre de 1914-1918 aveugle ou ayant subi toute autre mutilation grave, telle que la perte de ses bras.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1923

L'Académie décernera, dans sa séance publique de décembre 1923, les prix suivants :

1° PRIX LITTÉRAIRES

1° Prix Dupeux. — Ce prix, de 350 francs, est destiné au meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé depuis le 1er janvier 1904, qui aura été présenté sur un sujet de linguistique se rapportant de préférence à la Lorraine.

2° Prix Stanislas de Guaita. — Ce prix, de 200 francs, a pour objet de *récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres.* Le candidat devra appartenir à la région lorraine. Il devra déposer, à l'appui de sa demande, les ouvrages imprimés ou manuscrits, ou d'autres justifications pouvant établir qu'il remplit les conditions du concours.

3° Prix du Souvenir, de 1.000 francs, à attribuer à une personne ou collectivité, de préférence Française ou Belge, qui, de quelque façon, jugée efficace et de haute valeur morale, soit par un livre, une pièce de théâtre, une œuvre d'art, une propagande de conférences, soit par son enseignement, soit par quelque initiative ou quelque acte, aura contribué à entretenir et fortifier le souvenir des responsabilités et des crimes commis par l'Allemagne durant la Grande Guerre.

Pour ces prix, les demandes et pièces à l'appui seront déposées, avant le 1er juillet 1923, à l'adresse du secrétaire perpétuel de l'Académie, à la Bibliothèque publique, 43, rue Stanislas.

Digitized by Google

Pour l'un ou l'autre de ces prix, sont de fait hors concours les ouvrages ou mémoires déjà récompensés par une des Académies de l'Institut de France, ou par toutes autres Sociétés savantes, de France ou de l'étranger.

2° PRIX DE VERTU

1° **Prix Chassignet**, de 1.500 francs, en faveur de la femme (fille, épouse ou veuve), jugée par l'Académie la plus méritante et la plus digne d'intérêt.

2° **Prix Jules Gouy**, de 600 francs, pour récompenser le dévouement maternel.

3° **Prix Jules Gouy**, de 600 francs, pour récompenser la piété filiale.

(Sont admises à concourir, pour ces trois prix, les personnes domiciliées à Nancy depuis douze ans au moins.)

4° **Prix René de Goussaincourt**, de 300 francs, pour récompenser la piété filiale.

5° **Prix René de Goussaincourt**, de 100 francs, en faveur d'une personne appartenant ou ayant appartenu à la Société de Secours aux blessés militaires, comme femme ou fille de service aux ambulances, à la cantine de gare, ou travaillant au dispensaire de ladite Société.

6° **Prix Mangeon**, de 100 francs, pour récompenser la piété filiale.

7° **Prix Cardin-Roussel**, de 200 francs, pour récompenser une ouvrière dévouée à sa mère veuve.

(Elles devront être de Nancy et l'habiter depuis dix ans.)

8° **Prix Ferdinand Lachasse**, de 100 francs, pour récompenser le dévouement.

9° **Prix Charles Bour**, de 1.800 francs, à partager par sommes de 300 ou de 400 francs, entre des jeunes filles

Digitized by Google

catholiques, pour récompenser leur bonne conduite et leur dévouement à leurs parents.

10° Prix Clotilde Humbert, de 250 francs, pour récompenser la vertu et le dévouement.

11° Prix Nicolas Humbert, de 200 francs, pour récompenser un homme (marié, veuf ou célibataire), de préférence habitant Nancy, jugé digne par l'Académie.

12° Prix Prosper Simonin, de 150 francs, pour récompenser une femme (fille, épouse ou veuve), de son dévouement filial (Prix limité au département de Meurthe-et-Moselle).

13° Fondation Pister, de 2.000 francs, dont 1.000 francs à employer en deux ou trois prix à des jeunes filles les plus méritantes pour les soins donnés à leurs parents et 1.000 francs en trois prix à trois mères de familles chargées d'enfants et méritantes.

14° Prix Virginie Jacquot, de 450 francs, en faveur du père ou de la mère d'une famille d'au moins quatre enfants vivants (les morts de la grande guerre comptant comme tels), habitant depuis dix ans dans la commune de Glonville, ou à défaut de candidats méritants, une autre commune rurale du canton de Baccarat.

15° Prix Audiat, de 100 francs, en faveur d'une mère de famille méritante.

PRIX MILITAIRES RENÉ DE GOUSSAINCOURT

(ancien officier au 54e mobiles).

16° Prix de 100 francs, au profit d'un ancien mobile de 1870, ou d'un grand blessé ou mutilé de la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

17° Prix de 100 francs, au profit d'une femme, de préférence mère de famille, épouse ou veuve d'un soldat de

Digitized by Google

la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

18° Prix de 100 francs, au profit d'une personne de peu de ressources, prenant un soin pieux d'un soldat de la guerre de 1914-1918 aveugle ou ayant subi toute autre mutilation grave, telle que la perte de ses bras.

Les demandes concernant les prix de vertu devront être déposées au siège de l'Académie, 43, rue Stanislas, avant le 1er juillet 1923.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1921

Aimond (abbé Charles). — État et dénombrement du duché de Bar au XVIIe siècle. Bar-le-Duc, 1921, 1 vol. in-8.

Baudoin (Charles). — Suggestion et auto-suggestion. Paris, s. d., 1 vol. in-8.

Baumont (Georges). — Brochures diverses. In-8.

Boyé (Pierre). — Le roi Stanislas, grand-père. Nancy, 1922, 1 vol. in-8.

Coutil (Léon). — Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et cartholingienne. Évreux, 1898-1921, 1 vol. in-8.

Dagues (Henry). — Le Pou volant. Bar-le-Duc, 1922, 1 vol. in-16.

Donnadieu (Dr A.). — La Cellule sexuelle. Lyon, 1907, 1 vol. in-8.

de Goussaincourt (René). — Voyage aux mers polaires, par J. R. Bellot. Paris, 1880, 1 vol. in-8, papier luxe.

Digitized by Google

GUYOT (Charles). — René Zeiller. Nancy, 1921, 1 br. in-8.

MASSÉ (Henri). — Bibliographie de Saadi. Paris, 1919, 1 br. in-8. — Essai sur le poète Saadi. Paris, 1919, 1 vol. in-8. — Edward G. Browne et la littérature persane, s. l. n. d., 1 br. in-8.

MICHON (Lucien). — Allocution prononcée à l'inauguration de la plaque commémorative érigée en l'honneur des étudiants et anciens étudiants de la Faculté de Droit, morts pour la France. Nancy, 1921, 1 br. in-8.

NESMY (Jean). — Contes choisis. Paris, 1921, 1 vol. in-16. — Les Quatre saisons de la Forêt. Paris, 1922, 1 vol. in-16.

PARISOT (Robert). — Histoire de la Lorraine, t. II. Paris, 1922, 1 vol. in-16.

PHILIPPE (André). — Domremy-la-Pucelle. Épinal, 1918, 1 br. in-16. — L'Église de la Charité-sur-Loire. Caen, 1906, 1 br. in-8. — L'Architecture religieuse aux XI^e^ et XII^e^ siècles dans l'ancien diocèse d'Auxerre. Caen, 1904, 1 br. in-8. — Les premières représentations de Paméla. Épinal, 1910, 1 br. in-8. — Les Subsistances à Épinal et dans son district. Épinal, 1909, 1 vol. in-8. — Les Bataillons agricoles des Vosges aux lignes de Wissembourg (sept. 1793). Épinal, 1909, 1 br. in-8. — Les Billets de confiance dans les Vosges et particulièrement à Épinal. Épinal, 1908, 1 br. in-8. — La baronnie du Tournel et ses Seigneurs. Mende, 1905, 1 vol. in-8. — Inventaire des sceaux de la série G (clergé séculier) des Archives départementales. Épinal, 1919, 1 vol. gr. in-4.

RENARD (abbé Edmond). — La Foucotte, bulletin de guerre, 1915-1919. Nancy, 1915-1919, in-8.

Digitized by Google

RENARD (Georges). — Sur quelques orientations modernes de la science du droit. Paris, s. d., 1 br. in-16.

SADOUL (Charles). — Quelques mots sur la Lorraine. Nancy, 1922, 1 br. in-16.

SADOUL (Louis). — La guerre dans les Vosges. Nancy, 1922, 1 vol. in-8.

SALIN (Édouard). — Le Cimetière barbare de Lezéville. Nancy, 1922, 1 vol. gr. in-8.

TISSERAND (Mgr Eugène). — Une version syriaque de la Passion de S. Dioscore. — Bruxelles, 1921, 1 br. in-8. — Fragments syriaques du livre des Jubilés. Paris, 1920, 1 br. in-8.

TOURNEUR-AUMONT. — Introduction à la géographie du climat lorrain. Paris, 1921, 1 br. in-8.

WEYLER (Dr). — Le Luxembourg français (vers), s. l. n. d., 1 br. in-8.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1921-1922

Pendant le cours de cette année la liste des Sociétés savantes en rapport avec l'Académie de Stanislas n'a pas été modifiée. Voir celle qui a été publiée dans le volume de 1916-1917.

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS [1]

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Décembre 1922

BUREAU

Président : M. Pierre Boyé.
Vice-Président : M. Georges Hottenger.
Secrétaire perpétuel : M. Charles Guyot.
Secrétaire annuel : M. Antoine de Mahuet.
Questeur : M. Émile Ambroise.

I

MEMBRES HONORAIRES

1916. 7 Juill. M. Pfister (Christian), Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, Doyen de la Faculté des Lettres à l'Université de Strasbourg (Associé-correspondant le 2 juillet 1886,

(1) L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé-correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés-correspondants nationaux et aux associés-correspondants étrangers.

Digitized by Google

Membre titulaire du 3 février 1888 au 28 octobre 1902, Associé-correspondant ancien titulaire du 24 octobre 1902 au 6 juillet 1916), Strasbourg.

1922. 3 Nov. M. Favier (Justin), Conservateur honoraire de la Bibliothèque publique de Nancy, Vice-Président de la Société d'archéologie lorraine (Associé du 7 décembre 1883, titulaire du 2 mai 1884 au 2 novembre 1922), 2, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

II

MEMBRES TITULAIRES

1918. 8 Nov. M. **Foch** (Ferdinand), Maréchal de France, commandant en chef des armées alliées, membre de l'Académie française, Paris.

1921. 18 Mars. M. **Lyautey** (Louis-Hubert-Gonzalve), Maréchal de France, membre de l'Académie française, 5, rue Bonaparte, Paris (6e).

1884. 18 Janv. M. Guyot (Charles), ancien Directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts (Associé le 19 janvier 1883, Secrétaire perpétuel le 3 novembre 1911), 2 *bis*, rue de la Craffe, Nancy.

1885. 6 Mars. M. Germain de Maidy (Léon), Secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 15 décembre 1882), 26, rue Héré, Nancy.

1888. 21 Déc. M. Millot (Charles), ancien Officier de marine, chargé de cours honoraire à la Faculté des Sciences de l'Université (Associé le 2 mars 1888), 7, place Saint-Jean, Nancy.

1894. 15 Juin. M. Mengin (Henri), Avocat à la Cour d'appel, Maire de Nancy (Associé le 12 mai 1893), 10, place Carnot, Nancy.

1897. 16 Juill. M. Martin (l'abbé Eugène), Directeur de la *Semaine religieuse* (Associé le 7 juillet 1893), 146 *bis*, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

Digitized by Google

1900. 27 Avril. M. Boyé (Pierre), Avocat à la Cour d'appel, Président de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 18 novembre 1898), 53, rue Hermite, Nancy.

21 Déc. M. Collignon (Albert), Professeur honoraire d'histoire de la littérature latine à la Faculté des Lettres de l'Université (Associé le 17 février 1893), 4, rue Jeanné-d'Arc, Nancy.

1902. 16 Mai. M. Jérôme (l'abbé Léon), Vicaire général (Associé le 20 novembre 1896), 54, place de la Cathédrale, Nancy.

1903. 9 Janv. M. Gross (le Dr Frédéric), Doyen honoraire et Professeur honoraire de clinique externe à la Faculté de Médecine de l'Université, 19, rue Isabey, Nancy.

1905. 5 Mai. M. Melin (Gabriel), Avocat, Chargé du cours de science sociale à la Faculté de Droit de l'Université (Associé du 16 mars 1900), 39, rue de Boudonville, Nancy.

1907. 4 Janv. M. Duvernoy (Émile), Archiviste de Meurthe-et-Moselle (Associé du 21 octobre 1904), 1, rue de la Monnaie, Nancy.

26 Avril. M. Dessez (Charles), Inspecteur d'Académie (Associé du 20 juillet 1906), 63, rue Hermite, Nancy.

1908. 21 Févr. M. Perdrizet (Paul), Professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à la Faculté des Lettres de l'Université (Associé du 15 février 1907), 2, avenue de la Garenne, Nancy.

1910. 4 Févr. M. Parisot (Robert), Professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des Lettres de l'Université (Associé du 7 juillet 1905), 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

1911. 5 Mai. M. Michon (Lucien), Professeur de Droit romain à la Faculté de Droit de l'Université (Associé

Digitized by Google

du 18 décembre 1908), 14, boulevard Charles V, Nancy.

1912. 2 Févr. M. Ambroise (Émile), Docteur en droit, Avocat (Associé du 16 décembre 1887), 11, rue de la Ravinelle, Nancy.

Id. M. Prouvé (Victor). Artiste-peintre, Directeur de l'École des Beaux-Arts (Associé du 20 juillet 1906), avenue Boffrand, Nancy.

29 Mars. M. Chatelain (Émile), Professeur honoraire au Lycée de Nancy (Associé du 4 juin 1910), 42, rue de Boudonville, Nancy.

19 Juill. M. Parisot (le Dr Pierre), Professeur de Médecine légale à la Faculté de Médecine de l'Université (Associé du 16 mars 1900), 34, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

Id. M. Sadoul (Charles), Conservateur au Musée historique lorrain, Directeur de la *Revue lorraine illustrée* et du *Pays lorrain* (Associé du 3 avril 1908), 29, rue des Carmes, Nancy.

7 Févr. M. Estève (Edmond), Professeur de littérature française à la Faculté des Lettres de l'Université (Associé du 29 mars 1912), 9, rue de Boudonville, Nancy.

7 Mars. M. Souriau (Paul), Doyen et Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres de l'Université (Associé du 17 mai 1912), 65, rue de Metz Nancy.

1914. 9 Janv. M. Binet (Édouard), Doyen et Professeur de Droit civil à la Faculté de Droit de l'Université (Associé du 7 février 1913), 19, rue Grandville, Nancy.

1918. 15 Févr. M. Hottenger (Georges), Publiciste, Docteur en Droit (Associé du 9 janvier 1914), 18, rue Saint-Dizier, Nancy.

Id. M. Bohème (Charles), Professeur agrégé de philosophie au Lycée Henri-Poincaré (Associé du 6 mars 1914), 83, rue Isabey, Nancy.

Digitized by Google

1919. 11 Juill. M. DES ROBERT (Edmond), Secrétaire de la Société d'Archéologie lorraine (Associé du 6 janvier 1911), 48, rue Hermite, Nancy.

1920. 16 Avril. M. MALGRAS (Léon) [René d'Avril], Homme de lettres (Associé du 2 février 1912), 12, rue Félix-Faure, Nancy.

30 Avril. M. HUFFEL (Gustave), Sous-Directeur et Professeur de Sciences forestières à l'École Nationale des Eaux et Forêts (Associé du 21 février 1913), 21, rue des Bégonias, Nancy.

1921. 21 Janv. VOGT (Henri-Gustave), Professeur de mathématiques appliquées à la Faculté des sciences de l'Université, Directeur de l'Institut électrotechnique et de mécanique appliquée (Associé du 22 juin 1917), 33, rue du Grand-Verger.

1922. 17 févr. DE MAHUET (comte Antoine), Associé-correspondant du 24 janvier 1913, 38, rue Gambetta, Nancy.

16 juin. ROY (Hippolyte), Homme de lettres, Associé-correspondant du 28 mai 1917, 21, rue Villebois-Mareuil, Nancy.

MEMBRES DONATEURS

M. BRACONNOT (Henri), membre titulaire 1809-1854, président de l'Académie 1833, décédé le 24 janvier 1855.

M. LALLEMENT (Edmond), Professeur à la Faculté de Médecine, Associé le 22 juin 1866, Membre titulaire le 16 février 1867, décédé le 27 février 1889.

M. LEUPOL (Louis), Homme de lettres, Associé le 30 décembre 1859, Membre titulaire le 7 février 1862, Membre honoraire le 16 juin 1882, décédé le 29 octobre 1896.

M. CHASSIGNET (Modeste), Sous-Intendant militaire en retraite, Associé le 5 mai 1882, Membre titulaire le 4 août 1882, décédé le 25 février 1898.

Digitized by Google

M. Lejeune (Jules), Homme de lettres, Associé le 22 novembre 1872, Membre titulaire le 1er février 1878, Secrétaire perpétuel de l'Académie le 6 juin 1884, décédé le 6 août 1898.

S. E. le Cardinal Mathieu (Désiré), Membre de l'Académie française, Membre titulaire le 23 janvier 1880, Membre honoraire le 21 juillet 1899, décédé le 26 octobre 1908.

M. Audiat (Edgard), Président de chambre honoraire, Associé le 4 décembre 1885, Membre titulaire le 21 janvier 1887, décédé le 9 septembre 1911.

M. de Metz-Noblat (Antoine), Associé le 4 juin 1880, Membre titulaire le 5 août 1881, Questeur de 1893 à 1895 et de 1899 au 8 mai 1914, décédé le 9 mai 1914.

M. de Goussaincourt (René), ancien Officier au 54e bataillon de mobiles, 10, place Carnot, Associé-correspondant du 1er juillet 1904.

BIENFAITEURS

M. Bonfils (Paul), préparateur de chimie, 1856.

M. Trampitsch, Administrateur des Grandes Brasseries et Malteries de Champigneulles.

M. R. de Goussaincourt, associé-correspondant, 10, place Carnot.

M. le chanoine Barbier, curé doyen de Blâmont.

Mlle Thiriet, 27, rue du Haut-Bourgeois, à Nancy.

III

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS
ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

1865. 16 Juin. M. Arnault de La Ménardière (Joseph-Camille), Professeur honoraire à la Faculté de Droit de

Digitized by Google

l'Université de Poitiers (Titulaire du 16 mars 1866 au 7 janvier 1870).

1889. 5 Juill. M. Barthélemy (François), Archéologue (Titulaire du 5 juin 1892 au 29 juin 1900), 2, place Sully, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

1892. 8 Janv. M. Riston (Victor), Avocat (Titulaire du 5 mai 1893 au 7 février 1919), villa des Ondes, à Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine).

6 Mai. M. Thoulet (Julien), Professeur honoraire de minéralogie à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy (Titulaire du 5 mai 1893 au 7 novembre 1913), 68, rue Madame, Paris (6e).

1893. 15 Juill. M. Blondlot (René), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de l'Université (Titulaire du 6 janvier 1905 au 24 mai 1912), 16, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

1897. 2 Avril. M. Le Monnier (Georges), Professeur honoraire de botanique à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy (Titulaire du 6 janvier 1905 au 20 octobre 1910), 19, rue Montesquieu, Nancy.

29 Oct. M. Pariset (Georges), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg (Titulaire du 9 janvier 1903 au 16 janvier 1920), à Strasbourg.

1898. 22 Avril. M. Imbeaux (le Dr Édouard), Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Professeur à l'École nationale des Ponts et Chaussées (Titulaire du 25 octobre 1901 au 22 novembre 1912), 18, rue Émile-Gallé, Nancy.

1902. 21 Nov. M. Villain (François), Ingénieur en chef des Mines (Titulaire du 2 décembre 1904 au 7 juin 1917), 10, rue Auber, Paris (9e).

1907. 6 Déc. M. Schaudel (Louis), Receveur principal des Douanes en retraite (Titulaire du 9 juin 1911 au 11 juillet 1919), à Badonviller (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

IV

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX

1864. 15 juill. M. Millien (Achille), littérateur à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

1875. 6 Août. M. Vinson (Julien), Professeur à l'École nationale des Langues orientales vivantes, ancien Inspecteur des Eaux et Forêts, Membre du Conseil supérieur des Colonies, 86, rue de l'Université, Paris (7e).

Id. M. Gaffarel (Paul), Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de l'Université de Dijon, Professeur honoraire d'histoire à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille, 317, rue Paradis, Marseille.

7 Août. M. de Sémallé (René), Homme de lettres, 9, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise).

1883. 15 Juin. M. le comte de Warren (Lucien), ancien Capitaine d'artillerie, 19, place des Dames, Nancy.

1884. 7 Nov. M. le comte d'Haussonville (Othenin), Membre de l'Académie française, 5 *bis*, rue de Constantine, Paris (7e).

1887. 4 Févr. M. Krantz (Émile), Doyen honoraire, Professeur de langue et de littérature françaises à la Faculté des Lettres de l'Université, 21, rue des Dominicains, Nancy.

1888. 2 Mars. M. Collignon (le Dr René), Médecin-Major de 1re classe en retraite, Membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Jaulny (Meurthe-et-Moselle).

16 Mars. M. de Magnienville (Roger), 5, rue des Cordeliers, Compiègne (Oise).

Digitized by Google

1888. 13 Avril. M. Chapelier (l'abbé Charles), Chanoine de la Cathédrale de Saint-Dié, 7, rue des Frères-Simon, Saint-Dié (Vosges).

29 Juin. M. le baron Hulot (Étienne), Secrétaire général de la Société de Géographie de Paris, 170 *bis*, rue de Grenelle, Paris (7e).

1889. 4 Janv. M. Fournier (Paul), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Doyen honoraire de la Faculté de Droit de l'Université de Grenoble, Professeur de droit public français à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, 71, avenue de Breteuil, Paris (15e), et à Chaligny, par Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle).

1892. 8 Janv. M. Brunot (Ferdinand), Professeur d'histoire de la langue française à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 8, rue Leneveux (14e).

1893. 3 Mars M. Journée (le Général de brigade Félix-Albert), 10, rue José-Maria-de-Heredia, Paris (7e).

7 Juill. M. Diehl (Charles), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Professeur d'histoire byzantine à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 72, avenue de Wagram (17e).

15 Déc. M. Pingaud (Léonce), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur honoraire d'histoire et de géographie des temps modernes à la Faculté des Lettres de l'Université de Besançon (Doubs), 17, rue Mignevant.

15 Déc. M. Nœlting (E.), Directeur de l'École de chimie de Mulhouse (Alsace).

1894. 2 Mars. M. Basset (René), Doyen et Professeur d'arabe à la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger, villa Louise, rue Denfert-Rochereau, Alger.

21 Déc. M. Ferry (René), Juge au Tribunal, 3, avenue de Robache, Saint-Dié (Vosges).

Digitized by Google

1896. 21 Févr. M. Briot (Félix), Conservateur des Eaux et Forêts, en retraite, 12, rue Nezin, Chambéry (Savoie).

1897. 8 Janv. M. Marichal (Paul), Conservateur adjoint aux Archives nationales, 11, avenue de Paris, Sceaux (Seine).

7 Mai. M. Bloch (Isaac), Grand Rabbin, 25, avenue Trudaine, à Paris (9e).

1898. 4 Mars. M. Liégeois (le Dr Charles), Correspondant de l'Académie de Médecine, Bainville-aux-Saules (Vosges).

22 Avril. M. Henry (Edmond), Sous-Directeur honoraire de l'École nationale des Eaux et Forêts, 4, rue de la Source, Nancy.

1903. 4 Déc. M. Bazin (René), Membre de l'Académie française, 6, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris (8e), et Les Rangeardières, Saint-Barthélemy (Maine-et-Loire).

1904. 22 Janv. M. Appell (Paul), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Recteur de l'Université de Paris, à la Sorbonne, Paris (5e).

Id. M. Picard (Émile), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur d'analyse et d'algèbre supérieures à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, 2 et 4, rue Joseph-Bara, Paris (6e).

15 Avril. M. Fournier (le Vice-Amiral Ernest), Vice-Président du Bureau des Longitudes, 65, avenue Bosquet, Paris (7e).

1er Juill. M. de Goussaincourt (René), ancien Officier de mobiles, 10, place Carnot, Nancy.

16 Déc. Mme la marquise d'Eyragues, 27, place de la Carrière, Nancy.

1905. 6 Janv. M. Levallois (Henri), Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 12, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

17 Janv. M. Adam (Charles), Membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques, Recteur de

Digitized by Google

l'Université, palais de l'Université, place Carnot, Nancy.

1905 3 Mars. M. Barrès (Maurice), Membre de l'Académie française, 100, boulevard Maillot, Neuilly (Seine).

17 Mars. M. Homolle (Théophile), Membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts et Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs, Paris (1er).

1906. 27 Avril. M. Ferté (Georges), Proviseur du Lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques, Paris (5e).

1907. 18 Janv. M. Poulet (Henry), Maître des requêtes au Conseil d'État, 201, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e) et 20, rue de Provence, Versailles (Seine-et-Oise).

15 Févr. M. Chevalier (l'abbé Ulysse), Chanoine honoraire, rue Declères, Romans (Drôme).

7 Juin. M. Simonin (Armand), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 174, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).

5 Juill. M. Hallays (André), Avocat à la Cour d'appe de Paris, 33, boulevard Raspail, Paris (7e).

19 Juill. M. Harmand (Georges), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 134, rue de Rivoli, Paris (1er), et 14, rue des Fontenelles, Sèvres (Seine-et-Oise).

25 Oct. M. Ingold (l'abbé Augustin-Marie-Pierre), à la Trappe du mont des Olives par Lutterbach (H. R.).

1908. 21 Févr. M. May (Gaston), Professeur de Droit romain à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, 12, rue de Longchamp, Paris (16e).

1909. 5 Févr. M. Chuquet (Arthur), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur au Collège de France, 41, avenue Magne, Villemonble (Seine).

1910. 13 Mai. M. Madelin (Louis), Agrégé de l'Université, Professeur d'histoire, 123, rue Mozart, Paris (16e).

Digitized by Google

1910. 17 Févr. M. Daum (Antonin), Maître verrier, rue du Pont-Cassé (Verreries de Nancy).

7 Juill. M. Magnant (le Dr Ernest), Docteur en médecine, Gondrecourt (Meuse).

1912. 2 Févr. M. Bonnard (l'abbé Fourier), Recteur de Saint-Nicolas des Lorrains, 17, Via di Tor Sanguigna Rome XI.

Id. M. d'Ollone (le colonel Henri-Marie-Gustave), 5, square de La Tour-Maubourg, Paris (7e).

3 Mai. Mgr Herscher (Sébastien), Archevêque de Laodicée, ancien Évêque de Langres, 20, quai de Béthune, Paris (4e).

24 Mai. M. Chatton (l'abbé Edmond), Collégiale de Bon-Secours, 163, rue de Strasbourg, Nancy.

7 Juin. M. Ducrocq (Georges), Directeur des *Marches de l'Est*, 99, boulevard Raspail, Paris (6e).

5 Juill. M. Pottecher (Maurice), Homme de lettres, 5, rue de la Santé, Paris (13e).

25 Oct. M. Hinzelin (Émile), Homme de lettres, 10 *bis*, rue Saint-Charles, Villemonble (Seine).

1913. 24 Janv. M. de Dumast (le baron René Guerrier), 38, place de la Carrière, Nancy.

21 Févr. M. Brocard (Lucien), Professeur d'Économie politique à la Faculté de Droit de l'Université, 5-7, rue Désilles, Nancy.

7 Nov. M. Aimond (l'abbé Charles), Professeur à l'École Saint-Louis (Esplanade du Château), Bar-le-Duc (Meuse).

21 Nov. M. Bertier (Georges), Directeur de l'École des Roches, Verneuil-sur-Avre (Eure).

Digitized by Google

1914. 20 Mars. M. Davillé (Louis), Professeur d'histoire au Lycée de Bar-le-Duc, 14, rue St-Jean, Bar-le-Duc (Meuse).

17 Juill. M. Bertin (Émile), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), ancien Directeur du Génie maritime et des Constructions navales au ministère de la Guerre, 8, rue Garancière, Paris (6e).

1915. 30 Avr. M. Bureau (Paul), Professeur à l'École des Hautes Études sociales et à la Faculté de Droit libre, 83, rue du Cherche-Midi, Paris (6e).

1917. 25 Mai. M. Grenier (Albert), Professeur d'antiquités gallo-romaines à la Faculté des Lettres de l'Université, 4, rue de Turenne, Strasbourg.

Id. M. Constantin (l'abbé Charles), Aumônier du Lycée Henri-Poincaré, 2, rue de la Visitation, Nancy.

1918. 24 Mai. M. Louis (Henri), homme de lettres, 35, rue du Grand-Verger, Nancy.

5 Juill. M. Harmand (René), Professeur de lettres au Lycée Henri Poincaré, 5, rue Dom-Calmet, Nancy.

1919. 24 Janv. M. Berlet (Charles), Avocat, 8, rue d'Alliance, Nancy.

16 Mai. M. Coutil (Léon), Archéologue normand, à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure).

24 Oct. M. Mansuy (Abel), École française, 2, rue Hortensja, Varsovie.

21 Nov. M. Nicolas (Émile), Publiciste, 31, rue de Santifontaine, Nancy.

5 Déc. M. Garnier (Georges), 29, rue Gambetta, Épinal.

Digitized by Google

1920. 16 Avril. M. Bruneau (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres, 21, rue Baron-Louis, Nancy.

Id. M. Jeanton (Gabriel), Procureur de la République, à Mâcon.

Id. M. Tourneur-Aumont (Jean), Maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers.

7 Mai. M. Renard (Georges), Professeur à la Faculté de Droit, 13, rue de la Ravinelle, à Nancy.

21 Mai. M. Bretagne (Pierre), 7, rue de la Pépinière, Nancy.

2 Juill. M. de La Chaise (Baron François), 8, rue de la Garde, à Metz.

Id. M. Maujean (Léon), Professeur à l'École supérieure de Metz, à Vallières, près Metz.

Id. M. Thiria (Michel), Peintre-Verrier, Directeur de la *Revue du Pays messin et de Lorraine*, 50, place Saint-Louis, à Metz.

1921. 7 Janv. M. Laurent (Joseph), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, 147, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

4 Févr. M. Sadoul (Louis), Conseiller à la Cour d'appel de Nancy, 25, rue de Boudonville.

Id. M. Flahault (Charles), Professeur à l'Université de Montpellier.

1922. 6 Janv. M. Diderrich (Émile), propriétaire à Mondorf-État (Grand-Duché de Luxembourg).

20 Janv. M. Cosmao-Dumanoir (Marcel), Chef du service des agences à la Cie " La Nationale " 11, avenue Malakoff, Paris (16e).

3 Févr. M. Renard (l'abbé Edmond), Professeur à l'École Saint-Sigisbert, 19, cours Léopold, Nancy.

17 Févr. M. Philippe (André), Archiviste du département des Vosges, à Épinal.

Digitized by Google

1922. 17 Mars. M. Beaumont (Georges), Professeur au Collège de Saint-Dié (Vosges).

5 Mai M. Donnadieu (A.), Docteur en médecine, 27, rue de la Pépinière, à Nancy.

19 Mai. M. Beaudoin (Charles), Chargé de cours à l'Université de Genève, Saconexe d'Arve, à Genève.

Id. M. Massé (Henri), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université, à Alger.

7 Juill. M. Surchamp (Henri) [Jean Nesmy], Inspecteur des Eaux et Forêts, à Troyes.

27 Oct. M. Dimoff (Paul), Maître de Conférence de langue et de littérature française à la Faculté des Lettres de Nancy, 2, rue de la Monnaie.

Id. M. Lemasson (Nicolas-Constant), Principal honoraire, avenue Sainte-Anne, à Laxou.

1923. 5 Janv. M. Cuénot (Lucien), Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy, 89, rue de Metz.

V

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1869. 17 Déc. M. Muller (E.), Chambellan et Veneur de la Cour de S. M. le roi de Danemark, 109, Vestervoldgade, Copenhague (Danemark).

1875. 6 Août. M. Haynes (H.-W.), Professeur, Vice-Président of the Society of natural history (Berkeley Street), Boston (États-Unis).

6 Août. M. Schmidt (Waldemar), Professeur d'égyptologie et d'assyriologie à l'Université royale de Copenhague (Danemark).

1888. 13 Avr. M. Aagaard, Professeur d'histoire au Collège royal de Frederiksborg, 83, Nordre Frihamsgade, Copenhague (Danemark).

Digitized by Google

1913. 4 Avr. M. Hyde (James-H.), 18, rue Adolphe-Yvon, Paris (16e), et 23, West 50th Street, New-York (États-Unis).

1922. 7 Juill. M. Gorski (Dr Antoine), Doyen de la Faculté des Sciences politiques et sociales de l'Université de Varsovie (Pologne).

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Discours prononcé le 18 avril 1922 aux obsèques de M. de Lallemand de Mont, membre titulaire, par M. Pierre Boyé, vice-président VII

Discours prononcé le 21 juin 1922 aux obsèques de M. le Général de Lardemelle, membre titulaire, par M. Pierre Boyé, président. XIII

Séance publique du 18 décembre 1921.

Allocution prononcée à la séance des prix de vertu, par M. Edmond Estève, président annuel XIX

Rapport sur les prix de vertu, par M. Malgras (René d'Avril), membre titulaire XXV

Séance publique du 1er juin 1922.

Compte rendu de l'exercice 1921-1922, par M. Edmond des Robert, membre titulaire. LXV

Charles de Meixmoron de Dombasle, par M. Victor Prouvé, membre titulaire (discours de réception). LXXXVIII

Charles Guérin et la Lorraine, par M. L. Malgras (René d'Avril), membre titulaire (discours de réception) . . . CXIV

Réponse du président, M. Edmond Estève, aux récipiendaires, MM. Victor Prouvé et Léon Malgras (René d'Avril) CXXXVI

Sommaire des lectures faites à l'Académie au cours de ses séances ordinaires.

Les ducs de Lorraine mauvais payeurs, par M. Hippolyte Roy, associé-correspondant. 1

Une boutique de marchand linger au XVIIe siècle, par M. Hippolyte Roy, associé-correspondant. 2

Digitized by Google

Pages

La Pelleterie au XVIIe siècle, par M. Hippolyte Roy, associé-correspondant. 2

Mgr Darboy et la fin de l'Empire, par M. Ambroise, membre titulaire 3

Les diverses manifestations de l'iconographie mariale lorraine, par M. l'abbé Eug. Martin, membre titulaire. . 4

Sur quelques orientations modernes de la science du droit, par M. Georges Renard, professeur de droit public à l'Université de Nancy, associé-correspondant. 5

Introduction à l'histoire de l'ancienne industrie du fer en Lorraine, par M. Georges Hottenger, membre titulaire. 6

Une relation inédite de l'évasion du duc Nicolas-François et de la duchesse Claude (1er avril 1634), par M. le vicaire général Jérome, membre titulaire. 7

La Faculté de Médecine de Nancy de 1872 à 1914, par M. le Dr F. Gross, doyen et professeur honoraire de la Faculté de Médecine de Nancy 9

Le centenaire de la naissance de Pasteur, cérémonie du 24 septembre 1922, à Arbois (Jura), par M. Charles Bohême, membre titulaire 110

Concours ouverts et prix décernés par l'Académie de Stanislas 115

Concours de 1923. 123

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie du 1er janvier au 31 décembre 1921 127

Sociétés savantes en rapport avec l'Académie de Stanislas, 1921-1922 130

Tableau des membres composant l'Académie de Stanislas suivant l'ordre de réception. 131

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG

Digitized by Google

Digitized by Google

La collection des *Mémoires* de l'Académie de Stanislas forme cinq séries distinctes :

1° *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres fondée en 1750 par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar* ; 4 vol. in-12, 1754 à 1759 (très rares).

2° *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy* ; 12 fascicules ou volumes in-8°, de 1804 (an XII) à 1833 (en partie épuisés).

3° *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (Académie de Stanislas) ; 35 volumes in-8°, de 1835 à 1866.

4° *Mémoires de l'Académie de Stanislas* ; 15 volumes in-8°, de 1867 à 1882.

5° *Mémoires de l'Académie de Stanislas* ; 20 volumes in-8°, de 1883 à 1902-1903.

6° Le volume de 1903-1904 ouvre une sixième série.

Une table des matières comprises dans les trois premières séries a paru en 1870 ; elle a été rédigée par M. le docteur Simonin père.

Une *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas* (*1750-1900*), rédigée par les soins de J. Favier et précédée de l'Histoire de l'Académie par M. Chr. Pfister, a été publiée en 1902.

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

YB 78532

602313

AS
162
A12
Ser.6
V.13-21

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

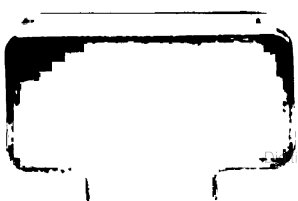

Digitized by Google